QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11860 – JEUDI 17 MARS 1983

Le général Moshe Levi nouveau chef d'état-major de l'armée israélienne

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Prudence budgétaire en Grande-Bretagne

S'il n'avait pas été fait en d'autres lieux un usage malheureux de l'expression, le chancelier de l'Échiquier aurait pu déclarer dans son discours budgétaire devant la Chambre des communes : « Tous les clignotants sont au vert. » En quatre ans, le gouvernement conservateur britannique a réussi à maîtriser l'augmentation de la masse monétaire, à ramener le taux annuel de hausse des prix au-dessous de 5 %, à limiter le déficit budgétaire et à baisser les taux d'intérêt.

La production industrielle repart timidement. Les patrons sont modérément optimistes. La balance commerciale est excédentaire. Seul point noir : le chômage, qui touche plus de trois millions de personnes ; mais Mme Thatcher et Sir Geoffrey Howe persistent à y voir la conséquence du laxisme passé et le prix de la guérison.

Indéniablement, la politique de déflation a porté ses fruits. Elle offre au moins au chancelier de l'Échiquier une marge de manœuvre appréciable pour mener, sans risquer de détruire les grands équilibres, la politique économique hardie que réclame un pays anémié par la crise. Sir Geoffrey n'en juge pas ainsi. Il attend cette année une reprise dans les principaux pays occidentaux, et considère qu'une politique de stimulation serait dangereuse. « Le redressement sera progressif et constant, a-t-il dit, à condition qu'on ne relance pas le cycle inflationniste. »

Cette prudence inspire son projet de budget pour 1983-1984. Un milliard et demi de livres seulement seront injectées dans l'économie. On est loin des 10 milliards réclamés par les travaillistes. Pas d'augmentation des investissements publics, pas de grands travaux, pas d'embauche de fonctionnaires supplémentaires, pas d'encouragement forcené de la consommation intérieure...

La Grande-Bretagne est-elle « prisonnière de la timidité » du chancelier, comme le croit M. Len Murray, secrétaire général de la centrale syndicale ? Le budget 1983-1984 n'est ni stimulant ni déflationniste. C'est un budget d'accompagnement pour une reprise « naturelle ».

Sir Geoffrey ne croit pas que l'État doive avoir une grande influence sur le cours de l'économie ; son rôle doit être neutre. Tout au plus doit-il éliminer les obstacles à la libre entreprise et donner un petit coup de pouce quand c'est vraiment nécessaire. « Aider les gens à s'aider eux-mêmes : voilà notre principal objectif », affirme le grand argentier.

Selon le chancelier de l'Échiquier, le chômage diminuera quand l'économie sera repartie sur des bases saines. Toutes ses actions vont dans le même sens : alléger les charges des entreprises et des ménages pour redonner aux Britanniques le goût de l'effort et encourager de modestes augmentations de salaires ; réduire l'inflation et les taux d'intérêt pour rétablir la compétitivité de l'économie britannique. Alors les entrepreneurs recommenceront à investir et à créer des emplois. Jusqu'à nouvel ordre, c'est un acte de foi.

Le gouvernement est resté ferme sur les principes, tout en distribuant des petits « cadeaux » à un peu tout le monde. En une année qui sera sans doute électorale, ce sont deux arguments précieux pour les différentes catégories sociales qui ont porté Mme Thatcher au pouvoir en 1979.

(Lire nos informations page 34.)

Le maintien de M. Mauroy à la tête du gouvernement demeure incertain

M. François Mitterrand présentera lui-même aux Français, mercredi 23 mars, à la télévision les enseignements qu'il tire des élections municipales. Le remaniement du gouvernement qui est en préparation a toutefois *été différé de quelques jours*. Le maintien de M. Mauroy demeure incertain.

M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République, a souligné, mardi soir 15 mars, qu'il n'y a *« aucun lien dans les institutions républicaines entre un scrutin local et un changement ou un remaniement de gouvernement »*. Il a cependant ajouté que, *« naturellement, le président de la République tient compte de toute forme d'expression du suffrage universel »*.

A l'hôtel Matignon, on invoque la négociation en cours avec la R.F.A. sur les questions monétaires pour expliquer ce délai.

M. Valéry Giscard d'Estaing se propose, lui aussi, de commenter (jeudi 17 mars) les résultats du scrutin municipal. M. Jacques Chirac, pour *sa part, estimait mardi que le maintien des communistes au gouvernement* était incompatible avec un rétablissement de la confiance du pays à l'égard du pouvoir.

Un dérapage ?

Desserrer l'étau des médias. Voilà sans doute quel était l'objectif de M. Mitterrand lorsqu'il a fait savoir qu'il s'adresserait au pays le 23 mars prochain. *J'agirai quand je l'aurai décidé, et non au moment où l'on dit que je le ferai* : telle est, en substance, la réaction du chef de l'État aux rumeurs et commentaires relatifs au prochain remaniement du gouvernement. Mais cette réaction d'agacement, au demeurant prévisible – M. Mitterrand, qui n'apprécie guère de paraître agir sous quelque contrainte que ce soit, se plaît à imposer son propre calendrier, – n'explique pas tout. Avant la déclaration du porte-parole de l'Élysée, la presse avait de bonnes raisons d'annoncer et d'attendre pour l'après-midi du 15 mars un remaniement, voire un changement de gouvernement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

M. Rousselet prend en main le dossier de la quatrième chaîne

Le programme ambitieux de réseaux de télédistribution par câble, annoncé à l'automne de 1982, a éclipsé une autre grande affaire du septennat dans le domaine de la communication : la quatrième chaîne de télévision.

Le projet est désormais dans les mains d'un proche du président de la République, M. André Rousselet, président d'Havas. Tout repart de zéro. La personnalité de M. Rousselet et la puissance du groupe qu'il dirige paraissent à la mesure du défi qui leur est lancé.

L'homme du président

Après son annonce spectaculaire par le président de la République en juin 1982, le projet de quatrième chaîne de télévision a connu une sorte de purgatoire. Difficultés techniques, mauvaises évaluations des équilibres financiers ou divergences entre les partenaires ministériels, les retards se sont accumulés. Promise par M. François Mitterrand pour Noël 1983, l'ouverture du quatrième canal a été récemment repoussée au premier semestre 1984 par le ministre de la communication. Mais les professionnels de l'audiovisuel demeurent sceptiques : il faut plus d'un an pour monter la programmation d'une chaîne de télévision et, à cette date, aucun achat, aucune production n'est encore envisagé.

Plus surprenant encore, les responsables du projet semblent avoir disparu. C'est le cas, par exemple, de M. Michel Dahan, auteur du premier rapport. Au ministère de la communication, on reçoit, on rassure, mais on ne dit rien. Dans les autres ministères, on avoue n'avoir plus d'informations ni d'interlocuteurs. Où est donc passée la quatrième chaîne ?

La réponse n'est pas loin : dans un bureau au huitième étage d'un immeuble de Neuilly, celui de M. André Rousselet, président du groupe Havas, qui, lui, ne fait pas de mystères : « *Nous avons été mandatés par le gouvernement pour mener une mission de réflexion sur la quatrième chaîne. Le gouvernement s'étant prononcé en faveur d'une télévision à péage, il était logique d'en confier l'étude à Havas, dont la finalité n'est pas seulement de faire des bénéfices, mais de les canaliser vers des actions d'intérêt public.* » Mandat logique, peut-être, mais relativement secret : pas d'annonce officielle ni même de traces écrites. Il est vrai que M. André Rousselet peut fort bien s'en passer. Il est très proche du président de la République et, *on le murmure parfois*, son véritable ministre de la communication...

La rumeur fait sourire le président d'Havas : « *Notre mission est bien délimitée. Ce qui est en question, c'est d'abord la faisabilité de la quatrième chaîne. Ensuite, savoir si l'on peut déboucher sur la constitution d'une société capable de négocier avec les pouvoirs publics sur un cahier des charges. Enfin, il s'agit de préciser quel type de partenaires y serait associés. Si les négociations sont négatives du fait de difficultés techniques ou de trop lourdes contraintes du cahier des charges, nous y renoncerons. Si elles réussissent, Havas pourrait être associé à la suite des choses. Pourquoi pas ? En attendant, il faut d'abord façonner notre produit avant de pouvoir le négocier ou le vendre.* »

Pour façonner « sa » quatrième chaîne, M. André Rousselet a choisi *une équipe exclusivement composée* d'hommes d'Havas. On y trouve M. Marc Tessier, récemment nommé directeur général, notamment pour le secteur audiovisuel, M. Georges Leroy, un ancien d'Europe 1 et de la télévision, conseiller du président pour la communication, M. Léo Scheer, directeur du développement, M. Bernard Brochand qui vient apporter le potentiel des agences, sans oublier les services juridiques, l'équipe d'Information et Publicité et bien sûr... M. André Rousselet lui-même.

JEAN-FRANÇOIS LACAN et YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 25.)

La stabilisation du chômage

Le problème du financement de l'UNEDIC reste posé

La situation de l'emploi s'est quelque peu améliorée en février : diminution de 2,3 % du nombre de demandeurs d'emploi en données brutes et stabilisation en données corrigées. Malgré cette pause, les problèmes du financement et de la réforme de l'assurance-chômage demeurent posés. Le premier ministre a récemment demandé que les partenaires sociaux engagent des négociations pour aboutir à un nouvel accord avant la fin du premier semestre.

Bonne nouvelle pour tout le monde : le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé, en données observées, de 2 130 000 en janvier à 2 080 000 en février, soit une diminution de 2,3 % en un mois et de 2 019 300 à 2 020 100 en données corrigées des variations saisonnières. En un an, l'augmentation, en données corrigées, est seulement de 3,8 % alors qu'en 1982, à la même époque, elle était de 20 % ! Autre indicateur postif : le nombre des demandeurs d'emploi enregistré a baissé de 3,6 % en données corrigées (281 800 au lieu de 292 200) et de 21,2 % en données brutes (236 400 au lieu de 300 041). Quant aux offres d'emploi, en données corrigées, elles ont légèrement diminué (112 100 au lieu de 115 400) soit – 2,85 %.

Cette stabilité du chômage – qui était l'objectif de M. Pierre Mauroy – si on la compare à la dégradation de la situation de l'emploi dans les autres pays européens – est certes un succès à mettre au bilan du gouvernement. Mais il s'agit là d'un succès relatif. Comme l'a indiqué le premier ministre, c'est par une politique sociale que cette pause a été obtenue : placement des jeunes en stages de formation et accélération des départs en pré-retraite par le mécanisme des contrats de solidarité, sans oublier des radiations. La lutte contre le chômage s'est donc traduite par un transfert des chômeurs en stagiaires et retraités précoces et non pas par la création d'emploi. Un autre indicateur en témoigne : la diminution des effectifs salariés (– 0,2 % en 1982).

Cette évolution explique d'ailleurs les difficultés financières de l'assurane-chômage : la réduction des effectifs, donc des cotisants à l'UNEDIC freine les rentrées de ressources alors que les charges ne cessent de s'alourdir : chaque mois, l'UNEDIC doit verser aux chômeurs et pré-retraités 7 milliards de francs, et le succès remporté par les contrats de solidarité devrait à l'avenir alourdir la note, tout en freinant la montée du chômage.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 37.)

LES SECRETS DE LA FORCE INDUSTRIELLE DU JAPON

Lire page 2 les articles de GILBERT COMTE, ALBERT MÉGLIN et RÉMY PRUD'HOMME

UNE ANALYSE DU SCRUTIN DANS LES GRANDES VILLES

L'inversion du rapport gauche-droite

par JÉROME JAFFRÉ (*)

Le 10 mai 1981, dans les villes de plus de 30 000 habitants (1), M. François Mitterrand obtenait 53,1 % des suffrages exprimés contre 46,9 % à M. Giscard d'Estaing. Le leader de la gauche remportait la majorité absolue dans cent soixante-quatorze villes, son rival dans quarante-sept villes seulement

Aujourd'hui, les élections municipales permettent d'établir les niveaux respectifs de la gauche et de l'opposition et leur évolution depuis vingt-deux mois. Malgré la différence des deux scrutins, cette comparaison est doublement significative : d'une part, en effet, l'élection de M. Mitterrand est pour sept ans le point de référence de notre vie politique ; d'autre part, la tactique d'union des coalitions aux municipales a reproduit fidèlement dans beaucoup de villes les conditions d'un affrontement binaire entre la gauche et la droite.

Au premier tour des élections municipales, le 6 mars, dans les deux cent vingt et une villes de plus de 30 000 habitants, la gauche n'a obtenu que 44,9 % des suffrages exprimés, soit un recul de 8,9 points. Cette comparaison, trop simpliste, ne permet pas d'évaluer le rapport gauche-droite, mais l'analyse détaillée des évolutions conduit à dégager plusieurs enseignements (2).

1) LA GAUCHE S'EST EFFONDRÉE DANS LES VILLES DÉTENUES PAR L'OPPOSITION. – Le 6 mars, elle n'y obtient que 33 % des suffrages exprimés, au lieu de 48 % le 10 mai 1981, soit un recul de quinze points ! L'opposition réussit à conserver huit villes où M. Mitterrand avait pourtant obtenu plus de 56 % des voix : Narbonne (la gauche recule de 25 points entre les deux scrutins), Viry-Châtillon (– 23), Toulouse (– 20), Brive (– 17), Melun (– 14), Quimper (– 13), Maubeuge (– 12) et Sotteville-lès-Rouen (– 5). Elle ne perd que Châtellerault, où, il est vrai, M. Mitterrand avait obtenu 57 % des suffrages.

(Lire la suite page 10.)

(*) Directeur des études politiques de la SOFRES. Maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) L'analyse porte sur les deux cent vingt et une villes de plus de 30 000 habitants, selon la définition du scrutin municipal de 1977.

(2) Je remercie Elisabeth Dupoirier, attachée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, qui m'a permis de disposer de la mise sur ordinateurs des résultats électoraux.

AU JOUR LE JOUR

Axe

En France comme en Allemagne fédérale, la constitution du gouvernement piétine. L'axe Paris-Bonn subit à ses deux extrémités des tensions dommageables. Ici on s'interroge sur le sort de M. Pierre Mauroy, là on se demande où caser l'encombrant M. Franz-Joseph Strauss.

Il faut en sortir. Une solution vient aussitôt à l'esprit, conforme à la vieille amitié entre les deux peuples : un échange standard franco-allemand, un remaniement croisé.

M. Mauroy à Bonn, et voici les Français rassurés sur la démocratie outre-Rhin. M. Strauss à Paris, et voilà les spéculateurs piégés.

BRUNO FRAPPAT.

TROIS FILMS FRANÇAIS

Passage de Robinson

Une étrange semaine cinématographique s'ouvre ce mercredi 16 mars, avec trois films français placés sous le signe de la survie, de l'aventure en marge.

La Petite Bande, sans paroles, est *une surprise de plus dans l'œuvre de* Michel Deville, constituée de détours et de retours au sein d'un cinéma commercial où il prend beaucoup de liberté, où sa fantaisie l'écarte des classifications.

Ses gosses en vadrouille sur le continent puisent cette fois leurs ressources du côté des contes et de Jules Verne. Vers une exploration métaphysique s'évade de son côté *Azimi, pour les îles*, son troisième film-poème, où un Robinson illuminé entreprend d'échapper aux temps modernes.

Enfin, neuf auteurs, d'expériences et de talents divers, se sont rassemblés pour *Archipel des amours*. En neuf minutes, avec *Lourdes, l'hiver* (prix Jean-Vigo du court métrage), Marie-Claude Treilhou y balaie d'un grand courant d'air les obligations de réserve que les metteurs en scène sont trop nombreux à s'inventer.

CL. D.

(Lire dans « le Monde des arts et des spectacles », pages 17 et 18, les articles de CLAIRE DEVARRIEUX, HERVÉ GUIBERT et JACQUES SICLIER.)



idées

La force du Japon

Le rééquilibrage du commerce extérieur devient, pour la France, la priorité des priorités. Devant elle se situe, rival et exemple formidables, le Japon. Pour Rémy Prud'homme, le succès de celui-ci s'explique avant tout par la supériorité du système féodal, qu'il applique toujours, sur le capitalisme. Albert Méglin cite les propos d'une jeune Nippone qui expose sans fard les desseins de son peuple. Quant à Gilbert Comte, il montre la force que donne au Japon la synthèse permanente de la tradition et du progrès et le handicap que représente pour la France, face à lui, la perte rapide de la mémoire collective.

Histoire et magnétoscopes

par GILBERT COMTE

CES déconcertants Japonais cesseront-ils un jour d'ébahir l'univers, ou de l'inquiéter ? Un rien goguenarde entre deux frayeurs, la vieille Europe les regardait envahir Londres, Rome ou Paris par hordes compactes, depuis dix ou quinze ans, Nikkon en bandoulière, puis repartir avec Big-Ben, le Colisée, l'Arc de triomphe captifs d'une pellicule, dans des valises pleines de parfums français payés en robustes et bons yens. Sous cette infatigable curiosité, les aimables voyageurs préparaient deux surprises dignes des anciens samouraïs et de leur singulière audace.

Exactement comme l'aviation impériale coula l'escadre américaine à Pearl-Harbour, en 1941, sans préavis ni déclaration de guerre, leur pays lança l'an dernier deux défis colossaux à ce conglomérat d'incertitudes et d'indécisions qu'un langage pompeux nomme toujours « *la communauté internationale* ». A Tokyo, une révision insidieuse des livres d'école réhabilita sans bruit mais sans complexes l'expansionnisme brutal pratiqué dans la première partie du règne d'Hiro-Hito. Même dans notre siècle blasé où les hommes bafouent sans cesse de bons et de mauvais tabous par mécontentement pathologique de leurs actes, ce sacrilège-là causa un choc.

Pour la première fois, l'un des grands vaincus de 1945 ne récitait plus docilement sa leçon d'éternel coupable, pourtant apprise, dans son cas, sous l'apocalypse nucléaire d'Hiroshima, éblouissante comme une révélation. Suprême sacrilège, il s'octroyait en outre le luxe exorbitant non pas de rétablir l'honnête vérité dans son exactitude, mais celui de la tordre à plaisir selon ses caprices et ce droit proche du viol, que, à l'ordinaire, la fortune des armes réserve aux seuls vainqueurs.

Coréens, Chinois en tête, les principales victimes de ses anciennes ambitions territoriales protestaient tout juste contre son aplomb lorsque le paroxysme d'une offensive commerciale de grand style menaça d'ensevelir l'Amérique et l'Europe sous les automobiles et les téléviseurs nippons. En France, l'affaire des magnétoscopes émut le monde officiel. Mais peu d'analyses globales la situèrent par rapport à l'idéalisation d'un passé contestable, ou examinèrent les deux événements dans un même ensemble (1). La Route du rhum, les bébés-phoques, les sondages éphémères ou manipulés intéressent davantage. Opposition et majorité confondues, notre démocratie de spectacle s'astreint de plus en plus mal au simple effort de réfléchir.

Histoire et conquête des marchés

Dans sa vision du monde à peu près commune à tous les partis, le nationalisme traditionnel se sépare *nécessairement du dynamisme industriel*, et un pays se modernise d'autant mieux qu'il s'affranchit de son histoire, improductive par définition. Avec l'Allemagne, le Japon d'après-guerre justifia vingt ans de suite cette vague théorie, puisqu'il compensa son abdication politique par de prestigieux records économiques. Curieusement, la nouvelle combinaison de patriotisme classique et d'efficacité commerciale qu'il déploie désormais agace ou impressionne sans servir de leçon. Loin de ralentir la conquête des marchés extérieurs, le respect du passé lui inspire pourtant de singulières trouvailles.

La firme Hitachi répliqua ainsi aux arrêtés pris par M. Michel Jobert contre l'introduction massive de ses appareils, avec des arguments sortis tout droit d'un manuel d'histoire de notre IIIe République : « *Désormais, nos magnétoscopes sont arrêtés à Poitiers. Comme les Sarrazins au temps de Charles Martel. Et pourtant, que venons-nous faire en France ? Nous ne venons pas en envahisseurs, nous ne semons pas la désolation ; nous offrons notre savoir-faire. Nous apportons une meilleure qualité de la vie, avec des magnétoscopes qui font partie désormais du bien-être quotidien souhaité par tous les Français.* »

Ce discours trouva dans l'Hexagone des interlocuteurs compréhensifs, spécialement dans les milieux capables de reprocher à la fois au pouvoir le déficit du commerce extérieur et son intransigeance envers les exportateurs nippons. Mais nul ne s'étonna de voir ces hommes d'affaires asiatiques extraire du huitième siècle européen des alibis spécieux pour se présenter en champions des consommateurs contre le gouvernement de la République. Leur méthode prouve au moins qu'une élite moderne ne connaît pas l'expérience des siècles sans quelques profits. La nôtre préfère des hommes sans histoire, sans mémoire, la tête bourrée de chiffres, à son exemple. Aussi ne songeons-nous jamais à mobiliser Oda Nobunaga, réunificateur de l'Empire en 1573, pour vendre mieux nos produits à Yokohama. Triste sort de subir une double défaite, où les échecs temporels sanctionnent son ignorance ou son mépris de l'ordre spirituel.

Sans doute, nos chers cadres dynamiques ont-ils formé leur philosophie de l'existence dans une société où les appétits matériels ont refoulé, étouffé toute conscience étrangère à la consommation. La droite pompidolo-giscardienne leur donna pleine satisfaction lorsqu'elle ramena l'enseignement de l'histoire, dans les écoles, à un « *exercice d'éveil* » subalterne et facultatif. A ce petit jeu, ils crurent même naïvement battre de vitesse, sur son propre terrain, la gauche idéologique toujours prête à qualifier d' « *aliénation* » n'importe quel principe de vie sociale extérieur aux sacro-saintes analyses marxistes.

Cette singulière alliance triompha dans les institutions quand l'abandon de Jeanne d'Arc aux Anglais, la disparition de Verdun dans un vaste magasin de farces et attrapes semblèrent ouvrir une voie royale à l'expansion comme à la libération des mœurs. A ce jeu, un pays se range parmi ces Etats-fantômes où nulle religion, nulle ferveur patriotique ne soutiennent plus les actes profanes de la société civile. Mais comment bâtir, vivre normalement au-dessus d'un tel gouffre ? Le Japon préféra choisir la méthode inverse. Avec des succès commerciaux catastrophiques pour nos finances. La modernisation intellectuelle devait pourtant nous enrichir !

Renoncer à unir la tradition et le progrès dans une synthèse permanente équivaut, pour n'importe quelle nation, à se suicider moralement. Des Etats-Unis à l'U.R.S.S., de la Chine aux pays arabes, aucune puissance n'imite sur ce point les Français, convaincus par leurs technocrates et leurs intellectuels du péché d' « *ethnocentrisme* » pour perdre plus rapidement leur mémoire collective. Il suffit d'aller de Washington à Moscou pour s'en apercevoir.

Contraindre les élèves d'H.E.C. à connaître la guerre de Cent ans n'effacerait sans doute pas le déficit des échanges extérieurs. Mais rendre vivante et glorieuse, dans le peuple, une histoire née des sacrifices de quatre-vingts générations, éviterait peut-être à ses « élites » la honte de prendre le parti des Japonais contre lui, *parce qu'elles ne croient plus* qu'à la liberté du commerce.

(1) « Japon, tempête sur l'histoire », R.-P. Paringaux, *le Monde* des 11, 12-13 septembre 1982.

Mme Butterfly parle

par ALBERT MÉGLIN (*)

CERTAINS événements qui se déroulent autour de moi depuis quelques semaines m'incitent à dévoiler une poignante conversation que j'eus, il y a peu de mois, après l'une de mes conférences, avec une jeune Japonaise fort distinguée, de passage en France.

Après un bon moment d'échanges et d'entretiens fort intéressants, elle s'ouvrait davantage, d'abord à mon étonnement, puis aussi à ma confusion. Mais, en fait, ses « confidences » n'avaient-elles pas aussi pour but évident de me démontrer la supériorité écrasante de son pays sur le nôtre ? Elle savait que dans nos écoles nombre de nos professeurs et enseignants sont aux limites de la dépression et complètement découragés par le nombre de leurs élèves qui dérangent les bons éléments, refusent d'apprendre, se conduisent comme de jeunes barbares, épais d'intelligence (*sic*). Une jeunesse qui sent confusément qu'elle est formée contre nature... ; elle se révolte à sa façon, en détruisant et en se détruisant elle-même. Et de me faire observer qu'au Japon, comme dans beaucoup de pays du tiers-monde, on rencontre une brûlante soif d'apprendre... et que bientôt notre pays dans sa calamiteuse descente ne *manquera pas d'être inexorablement* colonisé.

Une revanche éclatante

Avec un clin d'œil malicieux, elle ajoutait : « *Ne mettons-nous pas à genoux tant de vos entreprises ? Votre gouvernement, vos chefs d'entreprises ne se demandent-ils pas avec inquiétude comment arrêter les importations de notre pays ? Comment stopper notre prise de possession de tant de marchés mondiaux ? Plus nous ferons de chômeurs chez vous plus nous vous rendrons vulnérables.* »

Elle me déclara qu'après la défaite du Japon, écrasé par l'avance technique et la force des armées occidentales, la nation tout entière avait juré d'avoir une revanche éclatante. En une première étape (1), cette victoire devait être un écrasement économique de l'Occident. Elle m'expliqua qu'une véritable armée de jeunes techniciens, de spécialistes bien éduqués en vue de la *mission à accomplir*, fut déléguée dans tous les pays où des techniques, des savoir-faire étaient à copier, « *à appréhender par tous les moyens* ».

« *Dans votre pays, on ne sait plus travailler, vous êtes un pays usé, touché par la décadence, la jalousie, l'arrogance, la néantisation, la paresse... La majorité ne pense qu'aux vacances et à récriminer. Dans la rue, on ne rencontre que des gens inquiets, insatisfaits, ou des visages indifférents ; vos gestes sont brutaux, grossiers. La discourtoisie, la violence, sont partout. Vos hommes politiques se déchirent dans des luttes stériles sans grandes visions d'avenir ; certains sont à la solde de Moscou, mais dites-vous bien que les Slaves sont plus forts que vous ; ils vous posséderont toujours car votre cartésianisme a rétréci votre cerveau qui ne saura jamais prévoir ce qui se passe dans celui d'un Slave. Vous n'êtes pas assez subtils pour nous deviner nous Orientaux, vous avez beaucoup à apprendre de nous.* »

Et, toute souriante, de me citer le film *la Grande Bouffe* et autres exemples qui dépeignent notre matérialisme étriqué et sectaire, de Français buveurs, mangeurs, pas dégrossis, béotiens,... au foie fragile...

« *Dans nos écoles*, affirma-t-elle encore, *tout ce qui concerne la manière grossière de vivre des Occidentaux est enseigné à nos jeunes. Nous savons que nous avons une guerre impitoyable à gagner, la guerre économique, et nous avons fait le serment d'utiliser toutes vos faiblesses, tous vos aveuglements pour la gagner. Nous savons aussi que nous avons un adversaire qui, lui aussi, veut la gagner sur vous. C'est l'Union soviétique. Mais les Soviétiques ne sont, eux aussi, que matérialistes barbares et nous savons que c'est nous qui remporterons la victoire finale.*

» *Chez nous ouvriers et patrons savent s'entendre, se compléter, et ainsi être une force que vous ne pouvez être capables de mettre en échec.*

» *On nous apprend en classe et on nous démontre aisément que c'est nous qui sommes civilisés, car nous connaissons les secrets de la loi d'union des opposés.*

» *Nous le savons d'ailleurs depuis toujours, preuves à l'appui. Nous avons toujours considéré les Occidentaux comme des agités et des barbares. Aujourd'hui encore, malgré vos prétentions, vous n'avez su instituer qu'une barbarie savante.*

» *Vous êtes des barbares parce qu'il vous manque la connaissance de l'essentiel. Vous n'êtes que des intellectualistes ; vous n'êtes que des rationalistes. Vous ne savez pas utiliser le principal de votre cerveau. Vous n'en utilisez qu'une partie. Vous êtes bancals du cerveau, vous êtes névrosés par incompétence mentale malgré vos prétentions. Vous en êtes encore à vous demander, par exemple, pourquoi les Chinois ont su mettre si vite au point leur bombe atomique ! Vous aurez d'autres surprises... Nous avons sur vous des possibilités d'avance considérables dans les domaines technique, économique, social, spirituel, parce qu'au-delà du rationnel nous avons une connaissance et une perception des réalités qui vont beaucoup plus loin. J'ose vous dire tout cela parce que c'est ainsi, et parce que je crois que vous savez de quoi je parle, alors que tant d'autres Français de tous niveaux, que moi et mes amis japonais rencontrons, n'ont aucune idée ; en conséquence, des barbares pour nous, on ne peut parler avec eux !* »

C'est un jeu que de vous « avoir »

Elle souligna : « *Voyez comment, avec votre intellectualisme, vous avez dégradé, déformé, massacré les magnifiques préceptes de votre Christ que, nous, nous comprenons mieux que vous, car vous ne percevez son enseignement que dans des dogmes, des textes, des Ecritures... Il y a autre chose que vous ignorez : l'« essentiel* ». Et de conclure :

« *Dans l'état dans lequel vous êtes, pour nous, c'est un jeu que de vous « avoir » et nous nous en amusons beaucoup entre nous...* »

Après cet impitoyable réquisitoire, elle déclara : « *Certains d'entre nous ont eu de la compassion pour vous ; ainsi Deshimaru sacrifia plusieurs années de sa vie pour venir vous apporter des éléments de réflexion et de recherche. Il n'a obtenu, à nos yeux, qu'un très relatif succès ! Sachez bien cependant que si vous changez, que si vous savez vous ouvrir à ce que dans votre vanité rationaliste pour le moment vous ne voulez pas encore accepter, nous saurons nous aussi changer complètement d'attitude ; ce serait alors une obligation spirituelle de notre part envers vous. En effet, avec l'intellectualisme, avec la vanité rationaliste, la guerre est inévitable : c'est la lutte des opposés. C'est l'agressivité. Voyez l'inexorable rationalisme soviétique, il vous dévorera avant peu. Ce sera un coup de force des puissances anti-spirituelles, mais courte victoire. Nous, nous le savons. Pour le moment, en ce monde de rapports de forces, nous sommes contraints d'agir de même, d'utiliser vos propres armes, mais plus subtilement. Cependant si vous changez, si vous évoluez, alors nous serions à notre tour contraints de changer notre attitude vis-à-vis de vous.* »

Je voudrais encore préciser qu'elle m'avait dit, entre autres choses : « *Avec de l'intellectualisme, du rationalisme, on ne sait rien du savoir-être qui pour nous est fondamental. C'est le zen qui a fait notre force ; c'est le zen qui nous a sauvés de la défaite militaire... passagère.* »

(1) Elle ne me révéla pas ce que devait être la seconde étape.

(*) Président de l'Université populaire de Paris.

Le triomphe du féodalisme

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

DANS une page célèbre, Marx oppose capitalisme et féodalisme en tant que formes d'organisation sociale et conclut à la supériorité du système capitaliste. Son opposition reste actuelle, mais sa conclusion discutable. C'est ce que suggère la comparaison de l'industrie automobile américaine, qui fonctionne selon un mode capitaliste, avec l'industrie automobile japonaise, qui est fondamentalement de type féodal.

Le moteur du capitalisme, tel qu'il existe aux États-Unis, c'est le profit ; celui du féodalisme, tel qu'il s'observe au Japon, c'est le pouvoir. Ici l'accent est mis sur l'individu ou l'entreprise, là sur le clan ou le groupe. Aux relations marchandes du capitalisme s'opposent les relations non marchandes du féodalisme. Dans le premier système, les hommes sont (en principe et en fonction de leurs revenus) égaux. Dans le second, ils sont au contraire des vassaux et des suzerains. Le capitalisme est un état de droit où les conflits se règlent par des procès, le féodalisme, un état de force où ils se règlent par la négociation : c'est pourquoi les geishas qui embellissent les dîners au cours desquels les Japonais règlent leurs problèmes remplissent la même fonction, et au même prix élevé, que les hommes de loi *(lawyers)* qui sont les héros des prétoires où les Américains résolvent leurs divergences. Le capitalisme récompense la productivité, le féodalisme, la fidélité.

A la suite de Marx, les économistes pensent généralement que le système capitaliste est plus efficace du point de vue économique, c'est-à-dire capable de produire à un moindre coût — au moins si l'on ignore les coûts sociaux. Les automobiles « féodales » japonaises sont pourtant bien moins chères que les automobiles « capitalistes » américaines. *C'est que l'efficacité capitaliste* finit par devenir inefficace et que le gaspillage féodal peut devenir une source d'économie. L'industrie automobile en fournit trois exemples.

Le premier concerne les relations entre les entreprises et les travailleurs. Aux États-Unis, ces derniers sont des salariés que l'on paye bien, mais qui s'en vont s'ils trouvent mieux ailleurs, et que l'on met à la porte si l'on n'a plus besoin d'eux. Au Japon, ils sont des membres de la famille, qui ont toutes sortes d'obligations, mais envers qui l'entreprise a aussi une responsabilité morale. Loin de freiner la mobilité et les redéploiements — nécessaires au Japon comme ailleurs, — ce système de l'emploi à vie les favorise. Parce qu'ils savent que leur entreprise ne les laissera pas tomber, les travailleurs japonais ne font pas systématiquement obstacle au changement, lorsque celui-ci apparaît à l'horizon. Si une entreprise doit disparaître, décroître, se transformer, ou se déplacer, les autres entreprises du groupe faciliteront les ajustements. Et ce que l'on appellerait partout ailleurs un paternalisme insupportable est précisément ce qui rend possible une participation plus active des travailleurs à la réduction des coûts et à l'amélioration de la qualité.

Deux comportements

Deuxième exemple : les relations entre les entreprises et leurs fournisseurs. Aux États-Unis, les grandes firmes de montage s'efforcent de maintenir une grande concurrence entre leurs fournisseurs de pièces détachées. Si les prix de l'un s'élèvent, ou si sa qualité diminue, eh bien, on passera commande à un autre. C'est la règle du jeu capitaliste. A chacun des fournisseurs de serrer ses coûts *et d'innover pour survivre. Mais à ce* jeu personne ne gagne. Les fournisseurs ne peuvent guère être prospères, et donc créatifs ; et les firmes de montage souffrent de la faiblesse de leurs fournisseurs. Au Japon, au contraire, les firmes de montage ont des relations suivies et confiantes avec leurs fournisseurs : elles leur prodiguent des conseils techniques et les laissent gagner de l'argent. Bien entendu l'équipementier que Nissan a aidé à développer un procédé nouveau n'aurait pas l'idée d'aller le proposer à Toyota. A ce comportement féodal tout le monde gagne. Les suzerains ont des vassaux prospères et fidèles, et ils y retrouvent leur compte.

Le troisième exemple a trait aux relations entre les entreprises et le système de financement. Aux États-Unis, où il n'y a pas de banques d'affaires, les grandes firmes ont recours au marché financier. De brillants analystes, formés aux meilleures écoles de commerce, scrutent en permanence les résultats récents et les perspectives à court terme des firmes ; les milliers de capitalistes *privés et les investisseurs institutionnels* suivent les conseils de ces analystes et prêtent aux firmes qui ont de bons résultats. Le système a ses vertus. Mais il a ses limites. Au lieu d'amortir les chocs, il les amplifie. Les firmes qui ont des difficultés *temporaires*, qui doivent se restructurer, changer de cap, ont beaucoup de mal à trouver le financement nécessaire. Chrysler en a fait l'expérience. Wall Street n'a pas été capable de l'aider, et il a fallu l'intervention de Washington.

Au Japon au contraire, lorsqu'une entreprise a besoin de financement elle peut compter sur le groupe auquel elle appartient. Ce groupe est capable d'avoir une vision stratégique, à long terme et non pas à court terme, économique et pas seulement financière. Lorsque Toyo-Kogo (qui fabrique les voitures Mazda) connut de graves difficultés en 1974, le groupe Sumitomo et en particulier sa banque intervinrent et prêtèrent des sommes considérables tout en imposant un changement de politique — et en nommant « président » le directeur de la firme.

Dans ces trois cas, le féodalisme bat le capitalisme sur son propre terrain. C'est en ne recherchant pas d'abord le profit et l'efficacité qu'on les trouve. Cette conclusion est peut-être rassurante pour l'avenir économique de la France. Notre système est en effet plus proche du féodalisme que du capitalisme. A moins, diront les esprits chagrins, qu'il ne réussisse à cumuler les inconvénients de deux systèmes.

(*) Professeur au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology).

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Alger a fait part à M. Cheysson de ses réserves à l'égard du projet de conférence de la Méditerranée occidentale

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a été reçu mardi 15 mars par le président Chadli Bendjedid, avant de regagner Paris à l'issue d'une brève visite de travail à Alger. Le chef de la diplomatie française a également rencontré durant son séjour son homologue algérien, M. Ahmed Taleb-Ibrahimi, avec lequel il a fait le point des relations bilatérales et évoque les résultats du sommet des non- alignés à Delhi et la crise du Proche-Orient. C'est cependant la récente proposition française d'une conférence des pays riverains de la Méditerranée occidentale qui a été au centre des conversations entre M. Cheysson et ses interlocuteurs algériens. Le silence maintenu de part et d'autre sur cette question laisse supposer que l'initiative française est considérée pour le moins comme prématurée.

De notre correspondant

Alger. – Au cours de sa visite en Algérie, lundi 14 et mardi 15, (*le Monde* du 16 mars), M. Cheysson a notamment recueilli l'opinion de ses hôtes sur l'idée de conférence des pays riverains de la Méditerranée occidentale lancée par M. Mitterrand, lors de son récent voyage au Maroc. Il apparaît que les propositions algériennes, formulées au cours de ce qui est présenté ici comme un simple « *échange de vues* », sont sensiblement différentes du projet initial du chef de l'État français.

« *Nous avons fait part à M. Cheysson des interrogations que cette idée intéressante en soi suscite chez nous : nous sommes d'accord sur le principe, mais nous voulons trouver la formule la plus adaptée* », déclare-t-on de bonne source à Alger. Les idées avancées dans cette capitale concernent « *l'ordre du jour et la participation* ». L'Algérie considère que la conférence devrait avoir pour thème essentiel les questions économiques et d'abord les échanges Nord-Sud. On ajoute : « *Peut-on éviter, au cours d'une telle réunion, de parler des problèmes de sécurité ? Et vous voyez bien les lièvres que cela va lever !* ». Il s'agit là d'une allusion à l'appartenance au pacte atlantique de certains pays européens concernés. (France, Italie). S'agissant de la participation, l'Algérie ne tient pas pour judicieux que la conférence soit limitée aux pays de la Méditerranée occidentale, ce qui serait « *évacuer les problèmes de la Méditerranée orientale, à commencer par celui de la Palestine* ». Alger pense également qu'« *un pays non aligné de la Méditerranée orientale comme la Yougoslavie* » aurait parfaitement sa place à la conférence. « *On peut se demander*, poursuit la même source, *si une conférence limitée à la Méditerranée occidentale n'apparaîtrait pas comme une rupture de la solidarité horizontale. L'Algérie est un pays méditerranéen certes, mais aussi un pays arabe et africain.* »

Une réunion dans les conditions initialement prévues par M. Mitterrand « *irait à l'encontre des objectifs que nous voulons atteindre* », conclut sans ambages notre interlocuteur. « *Nous allons poursuivre l'examen d'un projet qu'il faut compléter et enrichir.* » M. Cheysson transmettra ces observations au chef de l'État. Il aurait brièvement fait valoir qu'un très grand nombre de participants limiterait l'efficacité de la conférence. Le ministre français des relations extérieures étant déjà informé des résultats de la rencontre Hassan II-Chadli Bendjedid, ses entretiens n'auraient pas porté spécifiquement sur les relations algéro-marocaines. Il a simplement été dit que, dans ce domaine, « *les choses ne sont plus gelées* », indique-t-on à Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LA CONFÉRENCE PANEUROPÉENNE DE MADRID

Les pays neutres et non alignés ont déposé un nouveau projet de document final

Madrid. – Les huit pays neutres et non alignés ont fait un ultime effort pour sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui se poursuit depuis novembre 1980, à Madrid (1). Ils ont présenté, mardi 15 mars, un nouveau projet de document final, qu'ils espèrent voir approuvé dans les prochaines semaines, afin que la conférence de Madrid puisse prendre fin le 27 avril. Le texte propose que la prochaine session de la C.S.C.E. ait lieu à Vienne en novembre 1986. Il prévoit également que la conférence sur le désarmement en Europe, l'un des principaux thèmes des discussions de Madrid, s'ouvre à Stockholm en novembre prochain (2).

Les neutres et les non-alignés ont laissé entendre qu'il s'agissait d'une sorte de quitte ou double. Un rejet de ce document ou, ce qui revient au même, l'ouverture d'une nouvelle

De notre correspondant

discussion interminable à son sujet, signifierait à leurs yeux l'échec du processus mis en œuvre en 1975 à Helsinki. Ce texte représente une nouvelle mouture d'un document présenté pour la première fois en décembre 1981 par ses actuels promoteurs. Il avait alors été jugé insuffisant pour les pays occidentaux qui, au vu notamment de l'évolution de la situation en Pologne, ont présenté par la suite divers amendements rendant plus contraignantes les dispositions concernant les droits de l'homme.

Le nouveau texte en a incorporé une bonne partie mais pas tous. Les neutres et les non-alignés ont cherché à réaliser un compromis entre le minimum indispensable aux yeux des Occidentaux et le maximum acceptable par les pays de l'Est. Le changement est notable sur le plan syndical. Le document mentionne dorénavant « *le droit des travailleurs à former librement leurs syndicats et à s'y affilier et le droit des syndicats à exercer librement leurs activités* ». Il ne fait toutefois pas allusion au droit de grève.

Le nouveau texte se montre par ailleurs plus précis sur le chapitre des contacts humains, en particulier pour ce qui concerne la réunification des familles et les mariages entre citoyens de pays différents. Les États signataires devront notamment rendre plus faciles les formalités à accomplir en ce domaine. Le document innove également en mentionnant la notion du libre accès aux missions diplomatiques. Il prévoit, par ailleurs, une série de mesures destinées à faciliter l'échange d'informations et le travail des correspondants de presse. Il n'établit pas toutefois l'interdiction d'expulser les journalistes, qui avait été demandée par les Occidentaux. Le thème du brouillage radiophonique n'est pas non plus abordé. Enfin, le document fait allusion à la « *liberté pour chacun de professer et de pratiquer individuellement ou en groupe la religion ou la croyance conforme à sa conscience* ».

Les pays occidentaux ont prévu plusieurs réunions à partir de ce mercredi pour fixer leur position face au document. Leurs premières réactions sont réservées, bien que des différences soient perceptibles en leur sein et que certains font allusion à l'« *insuffisance* » du texte. Le représentant de l'Autriche, un des pays promoteurs du document, M. Ceska, a affirmé à ce sujet : « *Il faut être conscient de ce qui peut être obtenu en ce moment et de ce qui ne peut pas l'être. Il faut avoir la patience de comprendre que tout ne peut pas être atteint en quelques années. Des progrès notables ont été accomplis dans certains domaines par rapport au document final signé à Helsinki, et ce serait une grave responsabilité que de mettre fin maintenant à tout le processus entamé en 1975. La C.S.C.E. constitue actuellement le seul forum où tous les pays européens de l'Est comme de l'Ouest peuvent s'asseoir à une même table pour discuter des problèmes.* »

Les pays neutres et non alignés sont toutefois conscients que les problèmes les plus sérieux sont posés par la conférence sur le désarmement en Europe et que les négociations en cours à Genève entre les Deux Grands influent sur la conférence de Madrid. En particulier, l'Union soviétique demande que cette conférence puisse commencer le plus tôt possible, si possible avant la fin du débat sur l'éventuelle installation des euromissiles. Les États-Unis semblent, pour le même motif, désireux d'en retarder pour le moment la convocation.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ces huit pays sont l'Autriche, Chypre, la Finlande, le Liechtenstein, Saint-Marin, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie. Trente-cinq pays au total sont représentés à la conférence de Madrid, à savoir les États-Unis et le Canada, ainsi que tous les pays européens sauf l'Albanie.

(2) Consacrée aux armements conventionnels, cette conférence devrait d'abord, dans une première phase, mettre au point une série de mesures « *de renforcement de la confiance et de la sécurité* » (notification d'exercices militaires et de mouvement de troupes notamment). Ces mesures, selon les *Occidentaux, doivent être « significatives, contraignantes, vérifiables et réciproques »*.

● *Washington a déploré « les attaques injustes contre les États-Unis et l'absence de critiques contre l'U.R.S.S.* » dans la déclaration finale de la conférence au sommet des pays non alignés (*le Monde* du 15 mars), qui « *nuisent à la crédibilité de la déclaration de New-Delhi et illustrent le fait que les éléments radicaux au sein du Mouvement continuent à pouvoir le manipuler* ». Cette déclaration est « *négative et regrettable* », a précisé lundi 14 mars le porte-parole du département d'État. La Chine, en revanche, s'est félicitée des résultats de cette « *conférence fructueuse* » et *d'une grande importance* ». – (*A.F.P.*).

UNE DÉLÉGATION DU P.C. CHINOIS EST REÇUE A PARIS

Une délégation du parti communiste chinois séjourne depuis lundi à Paris, où elle doit demeurer jusqu'à mercredi 16 mars. Elle est conduite par M. Hu Quili, membre du secrétariat du comité central, ancien maire de Tianjin, ancien président des Jeunesses communistes chinoises et proche collaborateur du président du P.C.C., M. Hu Yaobang.

La délégation chinoise vient de Milan, où elle a assisté au congrès du P.C. italien et rencontré notamment les représentants du parti socialiste français. Elle a eu lundi à Paris une séance de travail au siège du P.S., à laquelle participaient notamment M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint chargé des questions internationales, et M. Jean Pronteau, secrétaire national aux études. Elle a d'autre part été reçue par le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin.

Réunis à Moscou

ONZE PARTIS COMMUNISTES AU POUVOIR DÉNONCENT LE DÉPLOIEMENT DES MISSILES DE L'OTAN

Dix jours après la victoire des chrétiens-démocrates en Allemagne fédérale, les représentants de onze partis communistes au pouvoir responsables des questions internationales et idéologiques, ont mis en garde, mardi 15 mars, à l'issue d'une réunion de eux jours à Moscou, l'Europe occidentale contre le « *grave danger* » que représenterait pour l'ensemble du continent le déploiement des fusées de l'OTAN.

Ce déploiement – prévu à partir de l'automne prochain en cas d'échec des négociations américano-soviétiques – « *constituerait un grave danger pour les peuples européens, et provoquerait une baisse de la confiance et une aggravation de la situation internationale* », affirme le communiqué final de cette réunion. « *L'issue de la lutte contre les projets de l'OTAN (...) a une importance décisive pour l'évolution future des événements non seulement en Europe, mais aussi sur toute notre planète.* »

Les partis communistes représentés (ceux de sept pays du pacte de Varsovie plus Cuba, le Vietnam, le Laos et la Mongolie) insistent notamment sur les conflits en Amérique centrale et dans les Caraïbes, où « *les milieux impérialistes des États-Unis et leurs complices continuent d'exercer une pression grossière sur Cuba (...) visent à écraser la révolution nicaraguayenne et empêchent obstinément le peuple du Salvador de décider lui-même de son destin* ». A propos de l'Afrique, ils demandent l'arrêt de l'« *agression de l'impérialisme et de son allié sud-africain contre les États de première ligne* ».

Le communiqué exprime par ailleurs l'« *inquiétude des participants devant la résurgence des tendances revanchardes des forces réactionnaires en R.F.A.* » ; souligne l'aspiration du mouvement communiste international à « *un large dialogue* » sans a priori idéologique avec toutes les forces favorables à la paix et au désarmement, et rend hommage au « *rôle grandissant du mouvement des non-alignés dans la sauvegarde de la paix* ». Les délégués ont été reçus par M. Andropov et se sont entretenus avec lui « *dans une atmosphère cordiale et de camaraderie* ». – (*A.F.P.*).

UNE FORTE MINORITÉ DE DÉPUTÉS NORVÉGIENS SOUHAITENT UN ASSOUPLISSEMENT DE L'OTAN SUR LA QUESTION DES EUROMISSILES

(*De notre correspondante.*)

Oslo. – Au cours de son débat annuel sur l'activité de l'OTAN, l'Assemblée nationale norvégienne a rejeté, mardi 15 mars, (soixante-dix-huit contre soixante-dix-sept) une proposition du parti travailliste qui réclamait à la fois de nouvelles offres occidentales de négociations avec l'U.R.S.S. sur le désarmement nucléaire et l'arrêt immédiat des travaux préparatoires au stationnement en Europe de nouveaux missiles américains. Les socialites de gauche, les libéraux et des dissidents des partis chrétien et centriste ont appuyé la proposition.

Une autre proposition des travaillistes, qui demandaient que l'OTAN repousse la date limite (décembre prochain) fixée pour le stationnement de missiles tant que les négociations de Genève entre les deux Grands se poursuivent, n'a obtenu que soixante et onze voix.

C'est la première fois que le parti travailliste avance de telles propositions. Le gouvernement minoritaire conservateur accuse les travaillistes de mettre en péril, par son infidélité aux décisions de l'OTAN de 1979, toute l'efficacité de la politique de l'OTAN à l'égard de l'U.R.S.S. – C.L.

AFRIQUE

Zambie

« Les pays de la « ligne de front » souhaitent la solution pacifique des conflits régionaux »

nous déclare le président Kaunda avant sa visite en France

M. Kenneth Kaunda, président de la République de Zambie, est attendu à Paris en visite officielle de travail les 28 et 29 mars. Il sera reçu le 28 mars par M. Mitterrand.

De notre envoyé spécial

Lusaka. – « *Lorsque l'explosion se produira en Afrique du Sud, la Révolution française, en comparaison, ressemblera à un pique-nique dominical.* » Inlassable Cassandre, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, multiplie depuis des années les mises en garde à l'adresse de l'Occident sur les risques d'un embrasement de toute l'Afrique australe le jour où les militants noirs anti-apartheid déclencheront la lutte armée contre le régime de Pretoria. Dans une interview accordée au *Monde*, à State House, le palais présidentiel de Lusaka, M. Kaunda revient sur cette hantise. « *Le détonateur de cette explosion ne sera pas allumé de l'extérieur, mais à l'intérieur même de l'Afrique du Sud par ceux qui souffrent. Pour la première fois dans l'histoire du monde, une révolution sera uniquement fondé sur la couleur de la peau. Tous les opprimés appartiendront à une race et se soulèveront contre les oppresseurs d'une autre race.* »

Pour réduire les tensions en Afrique australe et écarter à terme l'accomplissement d'un tel scénario-catastrophe, M. Kaunda, fervent chrétien, n'a jamais renoncé au dialogue avec l'adversaire. En 1975, il avait discuté de la question rhodésienne avec M. John Vorster, alors premier ministre sud-africain, dans un train immobilisé au-dessus des chutes Victoria. En avril dernier, il décida de rencontrer M. Pieter Botha, actuel chef du gouvernement de Pretoria. L'entretien eut lieu dans une caravane stationnée sur la frontière entre l'Afrique du Sud et le Botswana. Son initiative, diversement appréciée de ses voisins, fut critiquée en termes à peine voilés par M. Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien et « *président* » des pays de la « ligne de front ». Neuf mois plus tard, M. Kaunda n'a recueilli aucun dividende d'une opération qui profita surtout à son interlocuteur afrikaner. Il estime pourtant que ce fut une rencontre « *très utile* ». « *Elle a donné l'occasion*, souligne-t-il, *au premier ministre raciste d'écouter le point de vue de l'Afrique indépendante. Ces gens ont été élevés dans un « laager » (camp retranché). Ils sont isolés. Ils livrent une bataille qu'ils ne pourront jamais gagner. Nous devons les aider à voir l'autre côté des choses.* » « *Américains et Soviétiques se rencontrent*, poursuit M. Kaunda, *pourquoi pas nous ? Depuis, des ministres angolais et mozambicains ont également discuté avec des responsables sud-africains. On ignore pour l'instant le résultat de ces divers entretiens. Mais tout cela montre à quel point les pays de la « ligne de front » souhaitent la solution pacifique des conflits régionaux.* » « *Mon initiative était purement individuelle*, précise le président zambien. *Mais j'ai pleinement informé mes collègues avant et après la rencontre.* »

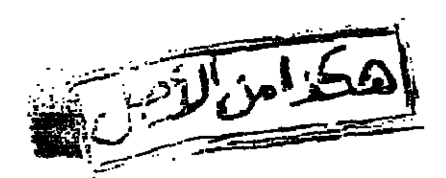
Les voisins de la Zambie avaient pourtant paru, à l'époque, pris à contre-pied par cette initiative. Il n'empêche que les dirigeants sud-africains ne l'ont aucunement « remercié » de son geste, fût-ce par une concession purement formelle. On avait dit avant la rencontre que le président zambien essaierait d'obtenir la libération de MM. Nelson Mandela, chef historique du Congrès national africain (A.N.C.), qui purge depuis vingt ans une peine de prison à vie, et Herman Ja Toivo, fondateur de la SWAPO namibienne.

Les deux dirigeants noirs sont toujours en détention. « *Il est inutile*, reconnaît M. Kaunda, *que Botha parle avec moi s'il n'est pas prêt à discuter avec Nelson Mandela ou Oliver Tambo* (1). *Faute de cela, tout ce que nous pouvons faire n'empêchera pas l'ébullition de se poursuivre. La vraie rencontre doit avoir lieu entre Botha, d'une part, Mandela et Tambo de l'autre.* » Comme tous les dirigeants noirs, M. Kaunda exprime son opposition catégorique au « lien » établi par Washington entre le retrait des forces cubaines d'Angola et la poursuite du processus de « décolonisation » en Namibie. « *Ce lien n'est pas prévu dans la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est un nouveau développement venu de nulle part. Seuls les Américains peuvent faire sortir la négociation de l'impasse.* »

Evoquant sa prochaine visite en France, M. Kaunda juge les relations avec Paris « *chaleureuses* ». « *Nous sommes heureux*, conclut-il, *que la France ait un gouvernement socialiste, car elle a un rôle important à jouer en Afrique. C'est pour cela que nous avions tenu à envoyer une délégation au dernier sommet franco-africain de Kinshasa.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Successeur de M. Nelson Mandela à la présidence de l'A.N.C.



EUROPE

Turquie

Le ministre des affaires étrangères demande de la « détermination » contre le terrorisme arménien à l'étranger

De notre correspondant

Ankara. — Les obsèques de l'ambassadeur de Turquie à Belgrade, M. Balkar, victime d'un attentat le 9 mars dernier, revendiqué par un commando des « Justiciers du génocide arménien », ont eu lieu mardi 15 mars, à Ankara. A cette occasion, M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères, après avoir condamné une nouvelle fois cet acte à la fois « *ignoble et perfide* » des terroristes, a tenu à louer l'attitude du gouvernement et du peuple yougoslave qui a accéléré, a-t-il dit, l'arrestation des coupables.

« *La Yougoslavie, ayant assumé consciencieusement ses responsabilités internationales, a vu,* a-t-il noté, *dans cette agression un acte de terrorisme visant non seulement la Turquie, mais aussi son propre territoire.* » « *Si tous les autres pays avaient fait preuve de la même détermination,* a poursuivi le ministre, *le terrorisme n'aurait pu atteindre ses dimensions actuelles.* »

Se félicitant également du comportement des autres pays, tels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le ministre devait, à ce propos, dénoncer d'autres pays qui « *continuent à servir de havre aux terroristes, voire à se montrer complaisants envers eux, et où les ondes et la presse sont devenues le principal moyen de propagande qui soutient le terrorisme arménien* ».

Appartenant à la même promotion que le diplomate assassiné, l'ambassadeur Alacakaptan, conseiller au ministère, a de son côté déploré l'attitude d' « *un pays allié* » où, a-t-il dit, « *en 1945, des dizaines de milliers de collaborateurs ont été sommairement exécutés par les tribunaux de rue, mais qui est loin d'abandonner ses prétentions d'être un apôtre de la culture et de la civilisation* » et trouve encore « *suffisamment de justifications pour le terrorisme arménien* » (1).

La presse turque continue néanmoins de mettre en garde le peuple contre « *le piège tendu par le terrorisme arménien* » et déconseille toutes représailles par des méthodes identiques à celles des terroristes. Elle souligne également que les Arméniens de Turquie n'ont rien à voir dans de tels complots. — A. U.

(1) L'allusion à la France est évidente. (N.D.L.R.)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE MINISTÈRE TCHÉCOSLOVAQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES a confirmé, mardi 15 mars, que l'UNITA avait bien capturé des citoyens tchécoslovaques, le 13 mars, en Angola, près de Alto-Catumbella (*le Monde* du 16 mars). Pour sa part, le mouvement d'opposition armée au gouvernement de Luanda a suggéré d'échanger « quelques-uns » de ces prisonniers contre sept Britanniques condamnés, en juin 1976, pour avoir combattu comme « mercenaires » contre le M.P.L.A., aujourd'hui au pouvoir, et toujours détenus en Angola.

● TROISIÈME RENCONTRE A PARIS ENTRE ANGOLAIS ET AMÉRICAINS. — Pour la troisième fois en un peu plus d'un an, Américains et Angolais s'entretiennent à Paris, depuis lundi 14 mars, du problème de l'accession à l'indépendance de la Namibie. Cette rencontre, comme les deux précédentes, est entourée de la plus grande discrétion. La délégation américaine est conduite par le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Frank Wisner, et celle de l'Angola par le lieutenant-colonel Alexandre Rodrigues Kito, ministre de l'intérieur.

Ces entretiens, qui entrent dans le cadre des discussions bilatérales, qui se déroulent périodiquement entre Washington et Luanda, interviennent quelques semaines après le séjour dans la capitale angolaise d'une délégation américaine conduite par M. Nicholas Platt, ambassadeur des Etats-Unis en Zambie.

D'autre part, le problème de la normalisation des relations entre les États-Unis et l'Angola, interrompues en 1975 à la suite de l'accession au pouvoir à Luanda d'un régime marxiste-léniniste, figure parmi les sujets abordés au cours des entretiens.

El Salvador

● LES AUTORITÉS MILITAIRES ont annoncé mardi 15 mars que l'ancienne présidente de la commission des droits de l'homme salvadorienne, Mme Marianella Garcia Villas, avait été tuée lundi lors d'un affrontement entre l'armée et la guérilla, dans la région de Suchitoto.

Mme Garcia Villas fait partie des vingt personnes tuées au cours de cet affrontement. Elle avait été présidente de la commission des droits de l'homme salvadorienne jusqu'à la fin de l'année 1981. Des problèmes avec les autorités salvadoriennes l'avaient alors contrainte à s'exiler au Mexique.

Gabon

● APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL. — L'organisation humanitaire Amnesty International a demandé, lundi 14 mars, au président gabonais Omar Bongo de relâcher des « *prisonniers de conscience* » encore détenus en dépit de l'annonce par le gouvernement de mesures de clémence.

Sénégal

● L'OPPOSITION CONTESTE LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS. — Des recours contre les résultats des élections législatives du 27 février ont été présentés à la Cour suprême du Sénégal par quatre partis d'opposition. Ces recours se fondent notamment sur la « distribution anarchique » de cartes d'électeurs, le vote sans contrôle d'identité et des entraves au contrôle du déroulement du scrutin. La Cour dispose d'un délai de dix jours pour statuer sur ces recours. — (*A.F.P.*)

Italie

Tribune internationale

APRÈS LE CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

L'unité est préservée mais les inconnues demeurent

par ALBERTO JACOVIELLO (*)

A la suite du seizième congrès qui s'est tenu à Milan du 2 au 6 mars (*le Monde* du 3 au 8 mars), le comité central du parti communiste italien a élu le 13 mars ses organes dirigeants. M. Enrico Berlinguer reste secrétaire général. Il sera assisté de deux « coordonnateurs », titre et charge nouveaux, MM. Alfredo Reichlin et Ugo Pecchioli. M. Alessandro Natta quitte le poste de vice-secrétaire pour devenir président de la commission centrale de contrôle. Le secrétariat comprend neuf membres (contre cinq précédemment) et la direction trente-trois membres (contre trente et un), dont six appartiennent à la nouvelle génération.

M. Giancarlo Pajetta reste responsable des affaires internationales et M. Renato Zangheri, historien et maire de Bologne, est chargé des problèmes de l'Etat et des organismes locaux. M. Armando Cossutta, représentant de la ligne prosoviétique, est réélu au sein de la nouvelle direction.

LE parti communiste italien change, mais les choses changent plus vite que lui. Il y a déjà un certain temps que le parti communiste, le plus grand et le plus intelligent de l'Occident, traîne derrière la réalité, quelle que soit son avance par rapport à son propre passé et aux autres partis communistes. A cet égard, le congrès qui vient de se terminer à Milan est symptomatique à la fois des progrès accomplis et de leur insuffisance.

Prenons deux ou trois questions significatives. Le P.C.I. est le premier parti communiste européen qui a fini par admettre en son sein l'existence de courants. Le groupe qui se réfère à Cossutta est-il autre chose qu'un véritable courant à l'intérieur du P.C.I. ?

Certes, au cours de la dernière séance du congrès, Cossutta a retiré les amendements contraires au détachement vis-à-vis de l'U.R.S.S. Mais, pendant toute la campagne préparatoire au congrès, il a ouvertement agi en chef d'une minorité organisée. Chaque congrès de section ou de fédération a voté sur les positions qu'il soutenait, et lui-même les a défendues à la tribune du congrès national.

Sans faire aucune auto-critique, il n'en a pas moins été réélu membre du comité central avec Cabbelloni, son camarade de courant. Sans aucun doute, c'est un pas en avant par rapport à la position des autres partis communistes et au passé du P.C.I. Mais, en même temps, il retarde sur la réalité intérieure du P.C.I. et sur la réalité italienne. En ce qui concerne la première, ce n'est pas un mystère que Cossutta n'est pas le seul à penser différemment de Berlinguer. Sur bien des points importants, beaucoup d'autres dirigeants du P.C.I. pensent autrement que leur secrétaire général.

***

Parlons de la question centrale : le détachement de l'U.R.S.S. Le P.C.I. est le seul parti occidental qui l'ait codifié dans une série de documents officiels et dans la motion de conclusion du congrès. Par rapport à son propre passé et par rapport à d'autres partis communistes, par exemple le parti français, c'est un énorme pas en avant. Mais n'y est-il pas parvenu avec un retard non moins énorme sur l'orientation même de ses militants, dont 5 % seulement se sont prononcés pour le maintien du lien avec l'U.R.S.S. ? S'il l'avait fait beaucoup plus tôt, la situation italienne serait peut-être bien différente.

Une autre question : l'alternative démocratique. C'est un grand progrès par rapport aux tendances à privilégier l'entente avec la démocratie chrétienne (compromis historique) en laissant le parti socialiste sur les marges. Mais c'est aussi un choix qui contraste avec l'orientation des électeurs dans deux pays-clés d'Europe, l'Allemagne de Bonn et la France.

***

Le congrès de Milan s'est-il donc joué un pas en avant, un pas en arrière ? Il serait injuste et faux de le soutenir. Jamais comme à Milan, on n'a pu voir ce grand parti autant contraint de subir les insuffisances dont souffre la gauche non communiste dans cette période historique. Les journaux italiens ont reproché au parti de Berlinguer de n'avoir pas nettement choisi un programme crédible pour faire sortir l'Italie de la crise. C'est un reproche sans générosité.

Quelle autre force de gauche, en effet, non seulement en Italie, mais en Europe, dispose d'un tel programme ? En vérité, c'est juste au moment où le P.C.I. se rapproche avec le plus de conviction des positions du secteur de la gauche socialiste qu'il montre la même insuffisance, la même faiblesse de programme. Les partis socialistes et sociaux-démocrates européens peuvent dépasser ce moment particulièrement difficile dans la perspective d'une alternative qui est dans la tradition historique de leurs pays. Il n'en va pas de même pour le P.C.I., car l'Italie n'a pas de tradition de gouvernement de gauche. Il est donc nécessaire d'élaborer une clarification capable de conquérir la majorité et d'aller au-delà des vieux préjugés contre les communistes.

Est-ce possible ? Et quand ? Le congrès de Milan n'a pas résolu ces questions. Et il ne pouvait pas le faire, compte tenu du fait que, même si l'intervention de Craxi au congrès a été constructive, les socialistes italiens n'ont pas du tout abandonné leur stratégie qui, avant toute alliance avec les communistes, suppose un rééquilibrage des forces en faveur des socialistes.

***

On a fait au P.C.I. un autre reproche peu généreux, celui d'avoir peu innové en matière de démocratie interne. Les progrès en ce sens ont été réalisés avec l'acceptation des amendements d'Ingrao sur la transparence du débat, ce qui élimine l'obsession du secret qui caractérisait jusqu'à présent les partis communistes. En second lieu, il y a une stricte connection entre la ligne du programme du P.C.I. et la démocratie interne. On ne peut séparer les deux problèmes. Si le P.C.I. avait été en mesure de présenter à Milan une plate-forme politique crédible, les innovations sur le terrain de la démocratie interne auraient été sans aucun doute plus larges. Cela pour la simple raison qu'une plate-forme politique crédible entraîne toujours avec soi la grande majorité du parti et qu'il n'y a donc pas à redouter d'éventuelles divergences au sommet.

Tel n'a pas été le cas du groupe dirigeant de Milan. Pour faire avancer la démocratie en son sein, le P.C.I. aurait dû avoir la capacité et la possibilité d'indiquer une ligne politique claire et, en définitive, de remplacer le mythe de l'U.R.S.S. par des propositions susceptibles de présenter le parti lui-même comme une force réelle de gouvernement. Cela ne s'est pas produit, au contraire.

Dans ces conditions, tout l'effort de Berlinguer a résidé dans la tentative de freiner les poussées centrifuges en espérant préserver l'unité du grand corps du parti. A Milan, il y est parvenu. Pour la suite, toutes les inconnues demeurent. Non pas seulement les inconnues du P.C.I., mais celles désormais de toute la gauche italienne et européenne.

(*) Membre du parti communiste italien, éditorialiste à *la Repubblica*.

ASIE

Séoul, Pyongyang et le jeu des amitiés compromettantes

Plus de cinquante mille militaires américains et sud-coréens ont participé le mardi 15 mars à un exercice de débarquement au sud de Séoul. Ces manœuvres conjointes, les plus importantes depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, ont provoqué de vives réactions à Pyongyang, où une manifestation de protestation avait été organisée lundi.

Récemment invité par le gouvernement de Séoul, Alain Jacob expose le problème des relations entre les deux Corées tel qu'il est présenté dans la capitale sud-coréenne.

De notre envoyé spécial

Séoul. – On s'habitue à tout, y compris, semble-t-il, à cette incroyable tension qui règne à la limite entre les deux Corées. Paradoxalement, cette zone dite *« démilitarisée »* est l'une de celles dans le monde où existe la plus forte concentration de moyens militaires. De part et d'autre de cette césure qui court d'une côte à l'autre de la péninsule, des centaines de milliers d'hommes se font face, appuyés sur leurs arrières par d'impressionnants dispositifs. De multiples fortifications antichars et autant de contrôles militaires coupent la route de Séoul à Panmunjon – une quarantaine de kilomètres environ – qui monte vers ce qu'on appelle ici *« la ligne de front »*.

Au cœur de ce système, dans la zone dite *« de sécurité conjointe »*, on respire l'atmosphère raréfiée d'un lieu où la moindre étincelle pourrait être fatale. C'est en principe le point de rencontre de la « commission militaire d'armistice », où Américains – au nom des Nations unies – d'une part, Nord-Coréens et Chinois de l'autre, ont de régulières entrevues.

En dehors des rencontres, qui ne peuvent être qu'officielles, un militaire américain, installé côté sud sur une plate-forme construite à cet effet, observe en permanence, jumelles et téléobjectif à portée de la main, le bâtiment où les Nord-Coréens ont établi leur quartier général et d'où l'observation n'est pas moins vigilante et permanente. Le visiteur est prié d'éviter tout geste incongru, de ne pas élever la voix même, de peur de provoquer d'imprévisibles réactions. On pense aux écriteaux qui, dans les zoos, interdisent d'exciter les fauves...

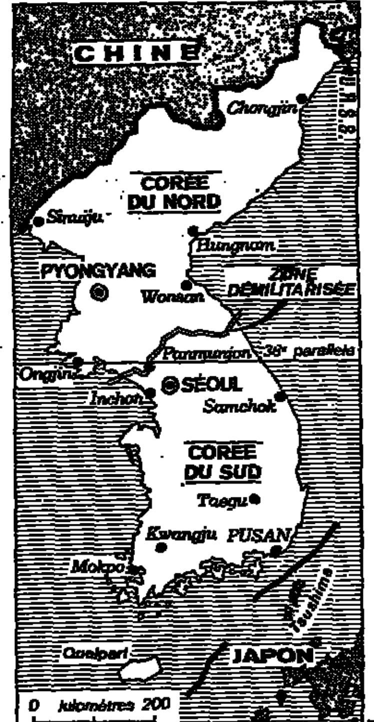
Pour bien vous persuader que ceci n'est pas une plaisanterie, on vous rappelle qu'en août 1976 une affaire d'élagage s'est soldée par la mort de deux officiers américains tués par des soldats nord-coréens. Les B-52 avaient alors survolé Pyongyang, et le porte-avions *Midway* avait pris position dans le port de Pusan.

L'autre paradoxe est qu'une quinzaine de milliers de touristes passent par là chaque année – et sept mille côté Nord, *« mais beaucoup plus contrôlés que chez nous »*, assure-t-on au Sud – et que lorsque les sirènes ont retenti à Séoul, le 25 février dernier, vers 11 heures du matin, précisément parce qu'un Mig-19 nord-coréen venait de pénétrer dans l'espace aérien du Sud, aucune voiture ne s'est arrêtée dans les rues et personne n'a songé à courir aux abris. Fausse alerte : le pilote n'était qu'un transfuge aux intentions les plus pacifiques. Mais l'incident est révélateur. Si le danger d'une attaque venue du Nord, fût-elle limitée, reste un thème constant du discours officiel – *« Nous ne devons pas oublier que nous sommes en guerre, l'armistice n'est pas la paix »*, – ce n'est pas l'objet d'une inquiétude très vive dans la population.

Croit-on beaucoup plus à la *« réunification »* du pays, cet objectif présenté comme aussi essentiel à Séoul que la récupération de l'Alsace-Lorraine a pu l'être à Paris entre la guerre de 1870 et celle de 1914-1918 et qui fait l'objet d'une *« éducation »* attentive des jeunes générations ? Le moins qu'on puisse dire est que le sujet ne vient pas au premier plan de ceux qu'on aborde, en dehors des cercles gouvernementaux, dans les conversations courantes où on laisse volontiers entendre, *sans se donner des allures* d'iconoclaste, que la priorité devrait être accordée à une démocratisation de la vie politique au Sud plutôt qu'au rêve d'une hypothétique réunification.

La solution allemande ?

Plus nouveau est le fait que dans des bureaux adjacents à la Maison bleue – la résidence sévèrement gardée du président Chon – on admet à peu près ouvertement aujourd'hui que si l'unification du pays reste un vœu *« ultime »*, sa réalisation est assez improbable dans l'avenir prévisible pour que d'autres solutions soient activement recherchées. C'est dans cet esprit que la notion des *« reconnaissances croisées »* – les alliées de la Corée du Nord établissant des relations diplomatiques avec Séoul tandis que ceux de la Corée du Sud en feraient autant avec Pyongyang – a fait de considérables progrès depuis un an et quelque. La solution allemande alors, *« une nation, deux États »* ? On s'en défendait énergiquement il n'y a pas si longtemps dans la capitale sud-coréenne, comme d'une formule qui ne pourrait que consacrer la division du pays. On insiste encore aujourd'hui sur les *« différences historiques »* – les Allemands de l'Ouest et de l'Est ne se sont pas battus entre eux comme les Coréens du Nord et du Sud, – *mais on* admet sans trop de difficultés que le résultat ne serait pas loin d'être identique.



A partir de cette constatation pratique, deux voies d'approche se dessinent. La plus flexible se réfère aux propos du président Chon lui-même qui, en janvier 1982, avait offert de rencontrer son homologue du Nord, le maréchal Kim Il Sung, quand il voudrait, où il voudrait et sans condition préalable, y compris même dans le respect des *« engagements internationaux »* respectifs de chacune des deux parties, c'est-à-dire du Sud avec les Etats-Unis *mais aussi* du Nord avec ses alliés socialistes. Si l'unification est un mythe, le *dialogue ne devrait pas* être impossible – n'a-t-il pas déjà pris forme en 1972 et, à un moindre degré, en 1980, – et le Sud doit être prêt à s'y engager lorsque le Nord donnera le moindre signe qu'il y est disposé.

De tels contacts aboutiront-ils ? L'important est d'essayer, toute réduction de la tension ne pouvant qu'être bénéfique aux deux parties du pays. Si l'on sait que la Corée du Sud, aux prises avec de préoccupantes difficultés économiques, consacre plus de 6 % de son produit national brut à des dépenses militaires totalement stériles, l'argument ne manque pas de poids, et trouve de puissants échos, notamment parmi les jeunes technocrates qui tentent aujourd'hui de freiner l'inflation et de mettre la jeune industrie sud-coréenne en mesure de faire face à un environnement international infiniment moins favorable que celui dans lequel elle s'est brusquement développée.

Encore faudrait-il, pour qu'un quelconque dialogue intercoréen puisse s'établir, qu'un minimum de bonne foi soit présumé de part et d'autre, qu'il soit clair que des deux côtés on ne cherche pas à jouer des épreuves intérieures subies par le partenaire. Cela vaut pour le Sud comme pour le Nord, et ce n'est pas un hasard si les timides contacts entamés en 1980 furent interrompus après les émeutes sanglantes de Kwangju, de loin l'événement le plus déstabilisateur pour le régime du président Chon depuis qu'il a pris la succession du président Park.

C'est la raison pour laquelle les tenants d'une autre approche, également dans le proche entourage du président sud-coréen, écartent l'idée de contacts, à leur sens dénués de signification, voire dangereux, avec un régime nord-coréen dont l'objectif ne saurait être que l'*« unification »* du pays sous le signe du communisme et par la voie de la subversion, sinon d'une guerre de *« libération nationale »*. N'est-ce pas là, disent les tenants de cette seconde école, la logique d'un régime pour lequel la Corée du Sud est actuellement soumise à l'oppression de l'impérialisme américain ?

Doit-on pour autant se satisfaire du *statu quo* ? Non, répondent les mêmes interlocuteurs ; remarquablement méfiants à l'égard de pays tiers qui, comme la France, songeraient à favoriser un dialogue avec le Nord, ils reprochent en même temps à d'autres pays, comme le Japon, de se contenter un peu trop volontiers de la situation présente. A entendre ceux-là, on pourrait dire que si Pyongyang souhaite vivement obtenir la reconnaissance de pays occidentaux, Séoul cherche avec plus d'ardeur encore peut-être à obtenir celle de pays socialistes.

Là, nous sommes au-delà des discours et de la propagande musclée du « ministère de la réunification nationale ». Car la diplomatie sud-coréenne s'emploie de la manière la plus active à tisser des liens – d'amitiés inévitablement compromettantes – avec des capitales théoriquement alliées exclusives du Nord. C'est ainsi qu'on fait grand cas du passage à Séoul, en 1982, de plusieurs personnalités soviétiques, il est vrai dans le cadre de rencontres internationales. De même, des Sud-Coréens, dont les spécialités n'avaient rien à voir ave le sport, ont pu se rendre à Moscou dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de 1980 et y ont en de fort intéressantes conservations.

Côté chinois, les choses sont plus délicates. Pyongyang a pris sérieusement ombrage, l'an dernier, du florissant commerce qui se développait, via Hongkong, entre la Corée du Sud et la Chine populaire. Il y a eu remontrances, et l'on s'est rapidement rendu compte à Séoul que les échanges – qui avaient dépassé en 1981 le niveau confortable de quelque 300 millions de dollars – s'en ressentaient fortement. La visite du président Kim Il Sung à Pékin, en septembre dernier, était censée témoigner que ce nuage dans les relations sino-nord-coréennes avait été dissipé. Peut-être pas pour très longtemps si l'on en juge par l'accord conclu postérieurement à cette visite – en décembre 1982, semble-t-il, et par les voies les plus discrètes, – qui autorise désormais les avions civils chinois à traverser l'espace aérien sud-coréen sur la ligne Pékin-Tokyo. Quant aux échanges commerciaux, ils ne sont pas restés très longtemps, paraît-il, au point mort, et les autorités chinoises ne font aucune objection à ce que des passagers sud-coréens venant de Séoul via Tokyo transitent à l'aéroport de Pékin sur la route du Proche-Orient.

Tout cela fait partie d'une stratégie de contacts qui n'en est qu'à ses débuts. Les étapes suivantes sont déjà jalonnées. L'Union interparlementaire doit se réunir à Séoul à l'automne prochain. Le Fonds monétaire international doit y tenir conférence en 1985, et les travaux sont déjà très avancés pour y accueillir, en 1986, les Jeux asiatiques et, deux ans plus tard, les Jeux olympiques. Autant d'occasions – et l'on y compte fermement dans la capitale sud-coréenne – d'accueillir avec tous les égards voulus les représentants de pays comme l'U.R.S.S. ou la Chine, ainsi que de leurs alliés.

Se peut-il que de tels contacts ne conduisent pas à une normalisation progressive des relations avec les mêmes pays ? A Pyongyang, en tout cas, d'en tirer la leçon et de constater que des deux Corées, celle du Sud n'est pas la plus isolée. A terme – mais combien lointain – si des « reconnaissances croisées » devaient suivre, cela ne pourrait-il pas favoriser des contacts entre diplomates des deux régimes dans les capitales où ils auraient l'occasion de se côtoyer ? Vigilants et fidèles protecteurs de la Corée du Sud, les Etats-Unis ne viennent-ils pas de donner l'exemple en autorisant leurs propres diplomates à adresser la parole, à manifester quelque courtoisie même, aux représentants nord-coréens qu'ils peuvent rencontrer dans les réceptions de Pékin, de Moscou et d'ailleurs ?

De telles tactiques peuvent être positives dans la mesure où elles parviendront à « apprivoiser » Pyongyang, à ouvrir des voies d'accès vers un régime nord-coréen qui a aujourd'hui quelques raisons de se sentir vulnérable. On parle beaucoup à Séoul – non sans quelques éléments de preuve – des difficultés intérieures que traverse la Corée du Nord, en particulier des résistances que rencontre la désignation de M. Kim Jung Il comme héritier du pouvoir quasi absolu détenu par son père. Le contexte international n'est pas beaucoup plus favorable et l'éventualité d'une normalisation, sinon d'un rapprochement, entre la Chine et l'U.R.S.S. ne peut que restreindre encore les possibilités d'action d'une diplomatie nord-coréenne qui a longtemps joué de l'hostilité entre ses deux grands voisins communistes.

Les plus sages, à Séoul, admettent que cette situation doit plutôt inciter à la prudence et que le moment est moins venu que jamais de se livrer à de quelconques « provocations », dont Pyongyang pourrait prendre prétexte pour s'engager dans une aventure, risquée peut-être, mais de nature à resserrer les rangs autour du « père de la nation » – et de son successeur désigné.

ALAIN JACOB.



PROCHE-ORIENT

Washington a exposé à M. Shamir de « nouvelles idées » sur le problème libanais

De notre correspondant

Washington. — *« Nous sommes plus proches d'une solution »*, a dit le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, en quittant Washington mardi *15* mars, après trois jours d'entretiens intensifs avec les dirigeants américains. Sa remarque se fonde sur de *« nouvelles idées »* qui lui ont été exposées à la Maison Blanche et au département d'*Etat*.

Il s'agit, en fait, de nouvelles promesses pour inciter Israël à évacuer totalement le territoire libanais. Les Etats-Unis accepteraient de s'engager davantage : physiquement (par un élargissement de leur force de paix) et financièrement (par un accroissement de leur aide au gouvernement de Jérusalem). Ils seraient prêts aussi à former des unités spéciales de l'armée libanaise pour lutter — sans le concours des forces israéliennes — contre un regain de *« terrorisme palestinien »* dans la région.

Est-ce suffisant pour Israël ? M. Shamir a refusé de se prononcer en public, promettant de transmettre ces *« idées »* à son gouvernement. Des idées en pointillé, précise-t-on du côté américain : elles sont susceptibles d'être complétées ou remaniées.

M. Shamir avait jeté un froid, au cours de son séjour, en déclarant que le Liban ne serait pas capable avant *« deux ou trois ans »* d'assurer seul la sécurité de son territoire. Cela suggérait l'établissement de patrouilles mixtes israélo-libanaises ou d'autres formules tout aussi inacceptables au gouvernement de Beyrouth. *« Des difficultés majeures subsistent »*, déclarait le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, également présent dans la capitale américaine.

L'administration Reagan a expliqué à M. Shamir qu'elle veut concilier *la sécurité d'Israël et la souveraineté du Liban*. Mais que le premier souci ne peut être sacrifié au second. Ses propositions de paix se fondent sur une évacuation de toutes les troupes étrangères : seul *un retrait total et définitif de l'armée* israélienne peut permettre un retrait syrien et ouvrir alors la porte à des négociations sur la question palestinienne, avec le concours de la Jordanie.

En venant à Washington, M. Shamir avait plusieurs objectifs. L'un d'eux était d'atténuer la tension entre les deux capitales, et il a été atteint. Quoique difficiles et très serrées, ces discussions se sont caractérisées par un climat plutôt cordial. Un autre objectif était de « brûler » les envoyés spéciaux des Etats-Unis au Proche-Orient, MM. Habib et Draper, en s'adressant directement au sommet. Cela a été un échec. Le langage tenu à Washington était le même que celui des deux émissaires.

Les résultats — encore difficiles à évaluer — de la visite de M. Shamir devraient théoriquement assouplir la position du gouvernement israélien. Soit que *la* détermination américaine sur la souveraineté du Liban oblige les « durs » de Jérusalem à se montrer plus conciliants, soit que les *« nouvelles idées »* de l'administration Reagan intéressent M. Begin, qui se battrait alors pour les rendre plus généreuses. Mais on pense à Washington qu'une solution définitive demandera encore du temps.

R. S.

Quatre soldats italiens et trois « marines » ont été blessés à Beyrouth

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Trois militaires américains appartenant au contingent des « marines » de la force multinationale à Beyrouth ont été blessés mercredi matin 16 mars par l'explosion d'une grenade jetée sur eux par des inconnus dans le secteur de l'aéroport de Beyrouth. Les trois hommes faisaient partie d'une unité qui effectuait une patrouille de routine à pied dans la région de collines qui sépare l'aéroport de Beyrouth de la banlieue côtière d'Ouzai. *Mardi soir, quatre militaires italiens* avaient été blessés, dont deux grièvement, par des inconnus qui ont ouvert le feu contre une patrouille italienne motorisée de la force multinationale dans la région de *Borj-Al-Barajneh* (banlieue sud).

Les correspondants de presse en poste au Sud-Liban rapportent, d'autre part, que deux soldats israéliens ont été blessés mardi dans une embuscade tendue à une patrouille militaire à proximité du camp de réfugiés de Rachidiyeh, sur la route côtière Saïda-Tyr.

A Tripoli, dans le nord du Liban, la situation est demeurée tendue mardi à la suite des accrochages entre une organisation islamique et des miliciens du parti communiste libanais qui avaient fait trois morts lundi.

Selon l'Agence nationale d'information (officielle), une personne a été blessée mercredi par des tirs. La radio « la Voix du Liban », organe du parti des Kataeb (Phalanges), a affirmé pour sa part que les échanges de tirs ont fait, mardi, trois tués. Des roquettes ont, d'autre part, été tirées sur une permanence du parti communiste dans la ville.

Israël

Le général Moshe Levi est nommé chef d'état-major de l'armée

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement a approuvé le 15 mars la nomination du général Moshe Levi pour remplacer à la direction de l'état-major, à partir du 14 avril prochain, le général Raphaël Eytan.

La commission d'enquête sur le massacre de Sabra et de Chatila avait indiqué qu'elle était parvenue à de *« graves conclusions »* à propos du général Eytan qui, selon elle, *« aurait dû savoir et prévoir... »*. Mais, soulignant qu'il devait bientôt terminer son mandat, la commission avait jugé *« suffisant »* de *« déterminer »* les *« responsabilités »* du général Eytan, *« sans autre recommandation »*, c'est-à-dire que, formellement, le général Eytan échappait à une sanction immédiate comme celle qui était infligée au ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et à deux autres chefs militaires, le général Yehoshua Saguy, directeur des renseignements militaires, et le général Amos Yaron, commandant du secteur de Beyrouth au moment du massacre. Ces derniers ont été relevés de leurs fonctions et attendent actuellement une nouvelle affectation. Ils devraient conserver leur rang.

Le général Eytan, que M. Begin appelait avec admiration *« le soldat des soldats »*, restera sans doute célèbre dans les chroniques de l'armée israélienne pour avoir été le premier chef d'état-major à occuper aussi longtemps son poste (cinq ans son mandat ayant été prolongé d'un an à deux reprises) et pour avoir soutenu avec éclat la politique du gouvernement, notamment en justifiant la colonisation des territoires occupés. Il *a fait de nombreuses déclarations* dans ce sens, soulevant ainsi de vives critiques de la part de l'opposition. La plupart des observateurs israéliens notent avec intérêt que le nouveau ministre de la défense, M. Moshe Arens, *en choisissant le général* Levi, un personnage jusqu'à présent fort réservé, confirme quelque peu ses propres orientations. Il a écarté deux autres candidats au passé plus prestigieux, le général Dan Shomron, qui s'était illustré en menant l'opération pour libérer les otages de l'Airbus d'Entebbe, et le général Avigdor Ben Gal, qui avait la préférence du général Eytan pour sa succession et qui s'était fait remarquer pour ses opinions très proches de celles de la majorité gouvernementale.

M. Arens, de toute évidence, veut ramener d'une certaine manière le calme dans l'armée et mettre fin à une période assez agitée et troublée sous la direction de son prédécesseur, M. Ariel Sharon. Le ministre, *« faucon »* résolu, est, en effet, prudent. Avant de nommer le général Levi à la tête de l'armée, M. Arens avait déjà montré, la semaine dernière, sa volonté de *« normalisation »* en dissolvant *« l'état-major parallèle »* qu'avait constitué M. Sharon au ministère de la défense, afin de mieux maîtriser l'appareil de l'armée et de mieux assurer ses initiatives politiques. Par ces deux décisions récentes, il imprime un changement de style qui est assez bien accueilli dans les milieux d'opposition, bien que ceux-ci restent convaincus que les options fondamentales du gouvernement ne changeront pas et que M. Arens les servira fidèlement.

Deux nouveaux grands rabbins

Au cours de la journée du *15 mars, un collège de personnalités* religieuses et politiques a élu les deux nouveaux grands rabbins d'Israël, l'un ashkenaze, M. Avraham Shapiro, l'autre sefarade, M. Mordechaï Eliahou, en remplacement de *MM. Shlomo Goren et Ovadia Yos*sef qui, après une longue polémique, avaient tenté de faire adopter à la Knesset une loi d'exception leur permettant de prolonger encore leur mandat, alors qu'ils étaient en poste depuis près de dix ans. Le grand rabbin Goren était un personnage fort contesté dans les milieux laïques et dans l'opposition, car il était l'un des tenants de l'influence grandissante de la religion dans la vie publique et politique et un fervent défenseur des orientations du gouvernement de M. Begin, prônant notamment la colonisation des territoires occupés. De l'avis de nombreux laïcs, qui s'inquiètent de l'évolution des institutions israéliennes de plus en plus marquées par un mouvement national religieux, les deux nouveaux grands rabbins sont au moins aussi *« ultra-orthodoxes »*, sinon intégristes, que leurs prédécesseurs. Sur le plan religieux et sur le plan politique, le nouveau grand rabbin sefarade est souvent considéré comme un *« super-faucon »*, alors que M. Yossef, qu'il remplace, était, dans ce domaine, beaucoup plus modéré.

FRANCIS CORNU.

Un technicien discret

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Moshe et demi »*, tel est le surnom qui, selon la tradition familière de l'armée israélienne, a été attribué au général Moshe Lévi en raison de sa grande taille. C'est bien là l'un des seuls signes particuliers du nouveau chef d'état-major, qui ne se distingue guère que par sa discrétion, qualité hautement appréciée par le ministre de la défense, M. Moshe Arens, qui, contrairement à son prédécesseur M. Ariel Sharon, n'aime guère les éclats.

On recherche vainement dans la biographie de ce général ce qui pourrait préciser son « profil » ; si ce n'est qu'il est le premier « oriental » (séfarade) nommé à la tête de l'armée israélienne. Il est, en effet, d'origine irakienne : son père, épicier avant de posséder un magasin d'habillement, s'est installé en 1933 en Palestine. Le général Lévi a été longtemps lié à un kibboutz dépendant du MAPAM, parti de l'aile gauche du front travailliste. Il n'est donc pas *a priori* un homme du régime de M. Begin, ce qui peut paraître assez troublant.

Agé de quarante-sept ans, le général Lévi est né à Tel-Aviv. En 1954, il effectue son service militaire dans une unité d'élite célèbre, la « brigade Golani ». Parachutiste, il participe à la première campagne du Sinaï en 1956 dans un bataillon alors commandé par celui qu'il remplace aujourd'hui, le général Raphaël Eytan. Il se trouve ainsi mêlé à la bataille du col de Mitla, qui restera, en raison des pertes subies, une « aventure » longtemps reprochée au bouillant général Ariel Sharon, responsable de l'attaque.

Très vite, il obtient un poste à l'état-major, qu'il ne quittera qu'en 1967, durant la guerre de six jours, pour combattre à nouveau dans le Sinaï, puis sur le Golan, et, en 1968, sur le « front » du Jourdain, lorsque l'armée israélienne repousse les infiltrations palestiniennes dans la vallée, et mène des opérations de représailles en Jordanie contre les « sanctuaires » de l'O.L.P., avant que cette organisation ne soit chassée par le roi Hussein.

Revenu à l'état-major, ce stratège appliqué et studieux est nommé chef des opérations en 1973, à la veille de la guerre du Kippour. Quatre ans plus tard, à trente-neuf ans, il reçoit sa deuxième étoile pour être commandant de la région militaire « centre » et, à ce titre, est en partie chargé du maintien de l'ordre en Cisjordanie. En 1981, il retourne une nouvelle fois à l'état-major, dont il est le chef adjoint. Le général Lévi possède une licence d'économie et d'histoire de l'Islam. Il parle arabe.

C'est un technocrate, un *« professionnel »*, comme disent les Américains, ce qui le rapproche du nouveau ministre de la défense qui, lui aussi, porte cette étiquette — M. Arens, c'est une rare exception en Israël, n'a, en effet, pas de passé militaire. Le général Lévi n'a pas été souvent un homme de terrain et n'a rien d'un baroudeur. Sa carrière n'a pas été remplie de faits d'armes de légende comme l'ont été celles de beaucoup de ceux qui ont occupé les mêmes fonctions avant lui. Quelles sont ses opinions ? Peu de gens le savent. Même ceux qui le connaissent très bien restent perplexes et sont bien en peine pour relever la moindre déclaration significative de sa part. Il n'est apparemment pas du genre à faire des commentaires controversés, voire « politiques » comme on l'a souvent reproché aux généraux « Motta » Gur et Raphaël Eytan, les deux derniers chefs d'état-major. Il semble même n'avoir jamais pris position ouvertement dans les nombreuses polémiques qui opposent fréquemment les officiers supérieurs au sujet d'affaires intérieures à l'armée. Mais il est vrai que, avant d'être nommé chef d'état-major et de devenir un partisan déclaré de la politique du gouvernement de M. Begin, le général Eytan avait, *lui aussi, la réputation d'être très* silencieux...

F. C.

L'AGITATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

L'armée a renoncé à ouvrir systématiquement le feu

De notre correspondant

Jérusalem. — Est-ce l'une des conséquences du remplacement de M. Ariel Sharon par M. Moshe Arens au ministère de la défense ? De nombreux Israéliens le pensent : l'armée et la police des frontières, unité spécialisée dans le maintien de l'ordre, ont fait preuve d'une relative retenue devant la vague d'agitation qui s'est produite ces dernières semaines en Cisjordanie. Les soldats israéliens ont montré qu'ils pouvaient disperser les manifestants (seulement armés de pierres ou plus rarement de cocktails Molotov) sans faire un usage systématique de leurs armes. Ils ont su utiliser d'autres moyens, par exemple un canon à eau. N'était l'action de certains colons israéliens qui, eux, ont toujours la détente facile et ont récemment blessé deux personnes, il n'y a pas eu pour l'instant d'incidents aussi graves que l'an passé.

Cependant, sous l'autorité de M. Arens, qui est un farouche partisan, de la colonisation des territoires occupés, les militaires israéliens continuent d'employer les mêmes méthodes de punition collective au moindre désordre : couvre-feu, sanctions contre des commerçants, fermeture des établissements scolaires. — F. C.

● *Le roi Hussein de Jordanie* dirigera la délégation du « comité des sept » de la Ligue arabe qui doit avoir, le 18 mars, des entretiens avec le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym, a annoncé dimanche 13 mars le Foreign Office. C'était le roi Hassan II du Maroc qui devait conduire la délégation.

Selon des sources diplomatiques arabes, c'est le roi du Maroc qui a demandé au souverain hachémite de le remplacer à la tête de la délégation. *(A.F.P.)*.

Iran

Une confirmation à Téhéran

TRENTE DIRIGEANTS COMMUNISTES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS EN FÉVRIER

Téhéran *(A.F.P.)*. — Trente membres dirigeants du Toudeh, le parti communiste iranien, ont été arrêtés au début du mois de février pour *« espionnage au profit du K.G.B. »*, a confirmé le mardi 15 mars l'organe du parti au pouvoir en Iran, *République islamique*. A l'exception du nom du secrétaire général du Toudeh, M. Noureddine Kianouri, aucune précision n'avait été donnée jusqu'à présent par les autorités judiciaires ni sur le nombre ni sur l'identité des membres du P.C. iranien arrêtés le 5 février *(le Monde* des 8 et 10 février).

De plus, certains dirigeants iraniens, notamment M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères, avaient démenti qu'une puissance étrangère soit impliquée dans cette affaire. *République islamique* réaffirme mardi que les motifs de ces arrestations sont : *« Relations avec le K.G.B. pour l'échange d'informations secrètes, possession de faux passeports pour la fuite du pays en temps opportun et possession de fausses cartes d'identité pour la clandestinité. »*

« Trente personnes ont été arrêtées, écrit le journal, *dont sept sont des dirigeants importants du Toudeh : MM. Noureddine Kianouri, le secrétaire général, Mohamad Ali Amaoui, Taghi Kaymanech (trésorier du parti), Abou Torab Bagherzadeh et MM. Chaltouki, Zolghadr et Harzi. »*

Plusieurs de ces personnes étaient des officiers de l'armée arrêtés par *le régime du chah en 1953-1954* et condamnés à de lourdes peines de prison. Ils n'avaient été libérés qu'à la fin de l'année 1978, peu avant le renversement du régime.

« L'accusation d'espionnage ne concerne d'ailleurs pas toutes les personnes arrêtées », affirme *République islamique*, ajoutant qu'il *« faut noter qu'ils ne sont pas arrêtés en tant que membres du Toudeh, car ce dernier pourra continuer ses activités normalement s'il respecte les conditions fixées par la loi »*.

[On indique dans les milieux de l'émigration à Paris que l'épouse et la fille de M. Kianouri figurent parmi les personnes détenues. Certains dirigeants du parti ayant échappé à l'arrestation, leurs femmes auraient été prises en otages.]

CORRESPONDANCE

L'IRAK ET LA GUERRE DU GOLFE

A la suite de l'article publié dans le Monde *daté 6-7 février, sous le titre « Duel sans merci dans le Golfe », M. Mohammed S. El Maschat, ambassadeur d'Irak, nous a adressé, le 2 mars, une lettre dont nous publions les extraits suivants :*

Votre collaborateur note qu'en juin 1982 *« six ministres ont perdu leur portefeuille... »* et il fait état d'une *« rumeur »* selon laquelle cette modification du gouvernement s'expliquerait par un prétendu *« malaise »* au sein de l'équipe au pouvoir. Faut-il rappeler que les remaniements ministériels sont monnaie courante au sein de tous les gouvernements du monde, et que le changement de quelques ministres pour des raisons techniques ne signifie pas obligatoirement un « malaise ». Je rappellerais de surcroît qu'il est fréquent que des personnalités du gouvernement quittent le ministère pour exercer d'importantes fonctions au sein des directions régionales ou nationales du parti Baas. C'est notamment le cas de M. Tayeh Abdel Karim qui, selon votre collaborateur, aurait été exécuté, alors qu'il exerce maintenant ses fonctions au sein du commandement national du parti. (...) Seul l'ancien ministre de la santé a été jugé et exécuté pour avoir été la cause principale de la mort de dizaines d'Irakiens.

[Il s'agit du Dr Riad Ibrahim Hussein, écarté du gouvernement en juin 1982 avec cinq autres ministres, dont celui du pétrole, M. Tayeh Abdel Karim. L'exécution de M. Ibrahim Hussein n'a été rendue publique que quatre mois plus tard par le président Saddam Hussein, qui a affirmé que l'ancien ministre de la santé, qu'il a qualifié de *« traître »*, avait été exécuté pour *« avoir autorisé l'importation d'un médicament ayant entraîné la mort de blessés »*, tout en sachant que ce médicament avait des *« effets secondaires mortels »*.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA VISITE DE M. ANICET LE PORS

« Comment dites-vous ? Un communiste ? »

De notre correspondant

Washington. – *« Comment dites-vous ? Le Pors ? Un communiste ? »* Ce haut fonctionnaire américain feint la surprise. Il est parfaitement au courant de la prochaine venue aux Etats-Unis de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Il sait que, pour la première fois, un ministre communiste français frappe à la porte de l'Oncle Sam. Jusqu'à présent, seuls des élus du P.C.F. avaient franchi l'Atlantique, au sein de délégations parlementaires.

La loi américaine interdit de délivrer un visa d'entrée aux membres d'organisations communistes étrangères. Mais des exceptions sont prévues : pour les responsables gouvernementaux, par exemple. La veuve de Salvador Allende peut être refoulée à la frontière, mais pas M. Le Pors. A partir du moment où le Quai d'Orsay avait fait – sans aucun enthousiasme – les démarches nécessaires, il ne restait plus à Washington qu'à acquiescer, sous peine de provoquer un incident diplomatique.

M. Le Pors séjournera aux Etats-Unis du 17 au 26 mars. Ayant réussi à se faire inviter par plusieurs instituts universitaires, il entend donner le maximum de publicité à son déplacement. Six conférences sont inscrites au programme : bilan et perspectives de la politique française (New-York, 17 mars) ; administration et société (Syracuse, 21 mars) ; gestion du secteur public d'un point de vue de gauche (Washington, 22 mars) ; conception française de la fonction publique (New-York, 23 mars) ; le secteur public et la crise (Indianapolis, 24 mars) ; fonction publique et administration (Chicago, 25 mars).

M. Le Pors s'est empressé de rendre publique la liste des personnalités qu'il devait – ou voulait – rencontrer. Cela a jeté un froid, à Washington, et entraîné plusieurs désistements. Dans les milieux gouvernementaux américains, on affirme que le visiteur aura *« des rencontres de caractère personnel ou mondain, mais pas officiel »*. En clair, cela veut dire à l'ambassade de France et non dans les bureaux de l'administration.

Sur instructions du Quai d'Orsay, les services français ont prévu pour M. Le Pors un traitement qualifié de « normal » : déjeuner chez l'ambassadeur avec des personnalités, etc. Les responsables américains reçoivent qui ils veulent, en fonction du poste occupé par le visiteur, de sa notoriété, de son passé, de son avenir et de son appartenance politique. M. Chirac avait arraché une brève audience au président Reagan en janvier, M. Fabius s'était fait introduire chez le vice-président Bush en février. M. Le Pors, lui, devrait pouvoir rencontrer son homologue américain, M. Donald Devine, directeur général de la fonction publique... Il paraît que l'ambassadrice à l'ONU, Mme Kirkpatrick, était prête à le recevoir, mais qu'elle sera absente de New-York à ce moment-là.

Avec la presse, M. Le Pors pourrait avoir davantage de succès, bien qu'il se soit montré un peu trop gourmand : pour passer aux émissions télévisées du matin à A.B.C., C.B.S. ou N.B.C., il *ne suffit pas d'en faire la demande*. L'effet de curiosité peut cependant le servir, à Washington comme à New-York (où est prévu un petit déjeuner au siège du magazine *Time*.)

Qu'on ne compte pas sur l'administration Reagan pour favoriser cette entreprise de relations publiques. Tout est fait, au contraire, pour en diminuer la portée. On déclare n'attacher aucune importance particulière à la visite de M. Le Pors, tout en rappelant que l'opposition de Washington à la présence de ministres communistes dans un gouvernement allié *« reste inchangée »*.

M. Le Pors a obtenu un visa parce qu'il est ministre. Mais que se serait-il passé si, victime d'un remaniement, il ne l'avait plus été le 17 mars ? Les responsables américains refusent de répondre : *« Nous ne pouvons spéculer sur de telles considérations. »*

ROBERT SOLÉ.

Argentine

Le climat social se détériore

Correspondance

Buenos-Aires. – Les trois mille employés du métro de Buenos-Aires se sont mis en grève pendant vingt-quatre heures le mardi 15 mars. La décision de cesser le travail avait été prise aux premières heures de la journée de mardi, après que le ministère du travail et le maire de la capitale eurent échoué dans leur tentative de rapprocher les points de vue de l'entreprise et du syndicat des transports (UTA). Ce dernier réclamait une hausse de salaires d'environ 50 dollars à partir du 1er mars, alors que la direction proposait que cette augmentation soit étalée sur quatre mois. Tout semble indiquer que les dirigeants de l'UTA étaient prêts à accepter cette offre et qu'ils ont dû finalement céder aux pressions de la base. Les autorités ont réagi tardivement mais énergiquement. Le ministère du travail a fait savoir, mardi soir, que *« la répétition de tels actes entraînerait l'application des dispositions légales en vigueur »*. Celles-ci prévoient des peines de prison pour ceux qui incitent à la grève.

Ce mouvement, le plus important depuis la grève générale du 6 décembre dernier, risque de faire tache d'huile. Le climat social s'est, en effet, sensiblement alourdi, au cours des dernières semaines, principalement en raison de la détérioration du pouvoir d'achat, rongé par une inflation dont le rythme annuel dépasse depuis janvier 400 %. La « C.G.T. de la République argentine » (de tendance « dure ») a lancé un plan de mobilisation et envisage la réalisation, le 30 mars, d'un meeting sur la place de Mai, un an exactement après la manifestation durement réprimée par le général Galtieri. Le 30 mars 1982, quarante-huit heures avant le débarquement des troupes argentines aux Malouines, les forces de l'ordre tuèrent un militant syndical, blessèrent des centaines de manifestants et procédèrent à des milliers d'arrestations, dont celle du secrétaire général de la C.G.T., M. Ubaldini.

Conscient que sa marge de manœuvre sur le terrain économique est très étroite, le général Bignone a essayé d'apaiser les représentants des travailleurs en leur promettant de reconnaître légalement l'existence de confédérations syndicales. Une telle décision signifierait un revirement spectaculaire du gouvernement militaire. La loi sur les associations professionnelles, promulguée en novembre 1979 et considérée comme une véritable machine de guerre contre le syndicalisme péroniste, n'autorise, en effet, que la formation de fédérations par branches, afin d'empêcher la constitution de *« puissantes structures syndicales liées à un parti politique »*. Il est évident que la modification de cette disposition ne peut laisser les dirigeants syndicaux indifférents. Mais il est clair également que ces derniers doivent tenir compte de l'impatience de leurs bases, s'ils ne veulent pas être débordés.

JACQUES DESPRÉS.

Guatemala

Limogé par son gouvernement

L'AMBASSADEUR AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE DÉCIDE DE POURSUIVRE EN JUSTICE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cité du Vatican (*A.F.P.*) – Le gouvernement du Guatemala a décidé de mettre fin, à partir du 1er avril, aux fonctions de son ambassadeur près le Saint-Siège, M. Luis Valladares y Aycinena, a annoncé le diplomate, le mardi 15 mars. L'ambassadeur, âgé de soixante-dix-neuf ans et doyen du corps diplomatique près le Saint-Siège, a reçu, vendredi, deux communications du ministre guatémaltèque des relations extérieures, a-t-il indiqué. L'une l'accuse d'avoir transmis en retard la demande de grâce des six condamnés à mort adressée par le pape Jean-Paul II à son gouvernement. L'autre lui annonce qu'il sera mis fin à ses fonctions d'ambassadeur à partir du 1er avril.

Le diplomate a catégoriquement démenti qu'il ait envoyé en retard la demande de grâce pour les six condamnés exécutés la veille de l'arrivée du pape au Guatemala, comme l'affirme son ministre. Il accuse ce dernier, M. Eduardo Castillo Arriola, de l'avoir diffamé et a décidé de le poursuivre en justice.



LA PRÉPARATION DU REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL

La reconduction de M. Mauroy à l'Hôtel Matignon est subordonnée aux négociations monétaires

M. Pierre Mauroy restera-t-il ou non à la tête du gouvernement ? Cette question n'est toujours pas tranchée. La réponse qui lui sera apportée dépend, en fait, à la fois de considérations extérieures et de facteurs intérieurs.

Il en était déjà ainsi avant les *élections municipales, puisque* le sort personnel du premier ministre était évidemment lié, d'une part, au bilan du scrutin, d'autre part à la santé du franc. Ce constat, MM. Mitterrand et Mauroy l'avaient d'ailleurs établi en commun à l'issue du premier tour (*le Monde* du 9 mars). La première de ces deux hypothèques a été levée par le redressement de la majorité au second tour de scrutin. Reste la seconde.

La reconduction du premier ministre dans ses fonctions ou son remplacement *est directement* attachée — on le confirmait mercredi matin 16 mars à l'hôtel Matignon — aux conclusions de la « partie de bras de fer » qui s'est engagée entre l'Allemagne fédérale et ses partenaires à propos de l'avenir du système monétaire européen (*le Monde* du 16 mars).

Les conclusions de ces négociations *détermineront, en effet,* les possibilités de l'économie française pour les mois à venir et conditionneront donc la marge de manœuvre dont disposera le gouvernement pour essayer d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Selon que le mark sera réévalué, que le franc sera dévalué ou flottera après une éventuelle sortie du système monétaire européen, la politique économique et sociale de la France évoluera dans des contextes différents.

Un réajustement monétaire — ou un flottement — qui se traduirait par une nouvelle dépréciation du franc ne ferait qu'aggraver le déficit commercial, au moment où le gouvernement fait précisément de la réduction de ce déficit l'un de ses objectifs prioritaires. Ces perspectives invitent évidemment MM. Mitterrand et Mauroy à la réflexion, d'autant que l'accord intervenu entre les pays de l'OPEP pour une baisse du prix officiel du pétrole constitue aussi un élément nouveau.

Toute la question est de savoir si à l'issue de cette nouvelle confrontation monétaire le gouvernement pourra assurer la continuité de la politique conduite depuis juin 1982 par MM. Mauroy et Delors. Les « *inflexions* » *nécessaires devront*-elles aller ou non jusqu'à imposer un changement de cap ? Si le président de la République et le premier ministre conviennent qu'il est possible *de poursuivre* dans la *même voie* — celle de la rigueur économique sans l'austérité sociale — alors M. Mauroy sera officiellement chargé de former le nouveau gouvernement.

Dans le cas contraire le successeur de M. Mauroy se verra confier la tâche de conduire une politique « infléchie ». Tel est le scénario qui prévaut à l'hôtel Matignon.

Mais cette décision appartient autant à M. Mauroy qu'à M. Mitterrand. L'hypothèse d'un refus du maire de *Lille* ne doit pas être écartée. Elle ne l'est d'ailleurs pas dans son entourage. Non que M. Mauroy soit enclin à formuler des exigences, encore moins à exercer une certaine *forme de chantage sur le chef de* l'État, comme le faisaient entendre mercredi 16 mars certains quotidiens d'opposition.

Une telle attitude, peu conforme au fonctionnement du couple exécutif que forment sous la Vᵉ République le chef de l'État et du gouvernement, romprait spectaculairement *avec les relations d'estime* et de complicité qu'entretiennent MM. Mitterrand et Mauroy dans l'exercice de leurs missions respectives. Rien ne permet de préjuger pareille rupture. Mais il est clair que M. Mauroy n'accepterait pas de s'engager dans une politique qui le contraindrait à renier les convictions sur lesquelles il fonde depuis vingt-deux mois sa démarche économique et sociale.

Cela non plus n'est pas démenti par l'hôtel Matignon, bien qu'il en résulte inévitablement l'impression de conflits latents. Cette impression est alimentée, au demeurant, par les échanges de vues, parfois même les divergences, qui partagent les proches conseillers de M. Mauroy lorsque ceux-ci se préoccupent de l'avenir politique de leur « patron ».

Selon les uns, l'intérêt personnel de M. Mauroy devrait le conduire à quitter de toute façon le gouvernement dès à présent afin de « tomber à gauche », surtout si le nouveau contexte économique ne lui donne pas la garantie de tenir les engagements qu'il a pris personnellement en matière de lutte contre la hausse des prix et le chômage. Selon d'autres M. Mauroy n'aurait rien à gagner, *ni aux yeux de l'opinion publique*, ni surtout, à l'intérieur du parti socialiste, à laisser l'image d'un premier ministre qui refuserait de conserver ses fonctions sous prétexte *que les difficultés* vont croissant.

Ce débat feutré n'est pas nouveau mais il a ressurgi, ces jours-ci, à l'hôtel Matignon, et il n'est pas de nature à clarifier la compréhension des *événements bien que M. Mauroy* s'en tienne personnellement à l'écart. Pour l'instant toutefois, ces calculs n'entrent pas dans les données monétaires auxquelles la *présence de M. Mauroy* à la direction du gouvernement paraît plus que jamais subordonnée.

ALAIN ROLLAT.

M. CHIRAC : la présence des communistes au gouvernement est paradoxale

Invité du journal de 13 heures sur T.F. 1, mardi 15 mars, M. Jacques Chirac a notamment estimé que « *la grande question maintenant est de savoir si le chef de l'État a entendu l'avertissement lancé par les Français* ». L'autre grande question est, selon le président du R.P.R., de savoir comment M. Mitterrand pourra « *à la fois rétablir la confiance et maintenir les communistes au gouvernement* ».

M. Jacques Chirac a souligné « *le paradoxe* » que constitue pour les communistes, « *grands perdants* » des élections municipales, le fait de voir leur importance électorale baisser et parallèlement leur emprise sur notre société croître. « *Il y a là*, a-t-il dit, *une divergence d'évolution très préoccupante pour l'avenir.* »

Le président du R.P.R. a insisté d'autre part sur la nécessité pour l'opposition « *devant la remise en cause des valeurs auxquelles elle est attachée, de montrer que l'union autour de ses objectifs passe bien avant les divergences sur les modalités d'application d'une politique.*

» *L'opposition doit avoir pour impératif désormais : l'union, le renouvellement — elle a profité des élections municipales pour présenter un grand nombre de jeunes dont beaucoup ont été élus, — la réflexion et la présentation d'objectifs qui seront la base d'une alternance démocratique et sérieuse* », a conclu M. Chirac.

M. BARRE : le temps de l'idéologie est passé

Dans un éditorial intitulé « Quelle rigueur ? » et publié dans la lettre mensuelle *Faits et Arguments* (datée 15 mars-15 avril), M. Raymond Barre écrit notamment : « *(...) Pour que l'économie française se redresse, pour que la France puisse, en 1984, bénéficier de la reprise aux Etats-Unis et, vraisemblablement, d'une reprise en Allemagne fédérale, l'Etat devrait sans retard réduire des déficits, rendre aux entreprises la liberté et la responsabilité de leur gestion, mettre un terme à l'assaut de certains syndicats contre la direction et l'encadrement des entreprises, ranimer l'industrie du bâtiment et des travaux publics, dont la contribution est essentielle à l'activité nationale et régionale, stabiliser durablement les charges qui pèsent sur les entreprises* ».

« *Le gouvernement socialiste peut-il le faire ? Telle est la question* », affirme l'ancien premier ministre, qui conclut : « *En tout cas, le temps de l'idéologie est passé. Les faits pressent. Ce qu'ils imposent, c'est moins la rigueur que le bon sens.* »

M. MÉHAIGNERIE : le gouvernement masque la dégradation de la situation économique et financière.

Au cours de la réunion de leur bureau politique, mardi 15 mars, les responsables du C.D.S. se sont félicités des résultats obtenus par leur parti aux élections municipales. Selon eux, ces élections ont « *une nouvelle fois permis au C.D.S. d'élargir fortement son implantation* ». Le nombre des maires C.D.S. ou apparentés passe, d'après leurs estimations, de 9 à 17 dans les villes de plus de trente mille habitants.

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., a déploré que « *le clivage droite-gauche, imposé par la majorité, éloigne les perspectives d'un large rassemblement des Français* ». Selon lui « *le gouvernement n'a pas permis aux Français d'aborder les vrais problèmes, en s'efforçant notamment de masquer la dégradation de la situation économique et financière* ».

Le C.D.S. a réaffirmé sa « *pleine participation à une opposition qu'il faut rendre encore plus attractive et constructive* ». Il se propose d'« *aller à la rencontre de nombreux Français qui se sentent mal à l'aise dans les excès du clivage droite-gauche* ».

M. KRIVINE : la politique de droite du gouvernement a été sanctionnée.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a déclaré, mardi 15 mars, que si « *le résultat des élections municipales montre qu'il n'y a pas de changement du rapport des forces dans le pays depuis 1981* », en revanche « *des mutations s'opèrent au sein des deux camps* ». Il a ajouté : « *Plus mobilisée que jamais, la droite se radicalise et engendre le développement de courants racistes et fascisants. A gauche, la remobilisation électorale du second tour ne s'est pas faite derrière le gouvernement, mais contre une droite revancharde et inquiétante. Ainsi, par l'abstention ou le vote d'extrême gauche, des centaines de milliers de travailleurs ont sanctionné, au premier tour, la politique de droite faite par un gouvernement de gauche. Au second tour, ces travailleurs ont voulu, à juste titre, battre les partis de droite.* »

● *Le bureau politique du Centre des indépendants* (proche de M. Chaban-Delmas), estime : « *Le second tour des élections municipales démontre une fois de plus que, depuis 1974, la France est artificiellement coupée en deux moitiés égales. (...) M. Giscard d'Estaing a créé et entretenu cette situation en infléchissant à droite la politique de la Vᵉ République tout en absorbant le centre, qui constituait une aire de repli pour ceux qui, précisément, voulaient donner un avertissement aux hommes en place sans aller au-delà de certaines frontières.*

» *Aujourd'hui que la page du « giscardisme » est définitivement tournée, il appartient au président de la République de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à ce dangereux manichéisme. Il lui faut rassembler autour de sa personne une large majorité républicaine et ne plus se laisser atteindre par les querelles de courants au sein du seul parti socialiste, comme son prédécesseur par les jalousies partisanes qui ont été la vraie raison d'être de l'U.D.F.* »

Un dérapage ?

(Suite de la première page.)

Cette perspective n'est nullement remise en cause. L'équipe gouvernementale sera resserrée. Quand ? Avant l'intervention télévisée du *chef de l'État, qui elle-même aura* lieu, une fois conclues la négociation monétaire avec la R.F.A. et la réunion du sommet européen des 20 et 21 mars.

Au demeurant, on ne saurait faire grief au chef de l'État de prendre son temps : les échéances extérieures jouent, comme entre en ligne de compte le « sursaut » de la majorité *le 13 mars. Il n'est écrit nulle part*, en effet, qu'un scrutin municipal entraîne, *ipso facto*, même si la majorité est en difficulté, une remise en ordre de l'équipe gouvernementale. *Mais il est clair que le chef de l'Etat* tirera les leçons, comme il l'avait lui-même annoncé, à Château-Chinon le 6 mars, de l'« avertissement » des électeurs.

En outre, l'Elysée avait *fait* savoir que le remaniement était imminent. Le remaniement, et non le changement : donc un troisième gouvernement Mauroy. A l'évidence, l'Elysée *souhaitait agir vite*, avec *le même* premier ministre. Le délai que s'est accordé le chef de l'Etat, outre sa réaction d'agacement, procède, semble-t-il, d'une discussion avec son premier ministre portant sur le contenu de la politique économique, lequel dépend en partie d'un éventuel réajustement au sein du S.M.E.

En ce domaine, il semble que se soient créées les conditions d'un dérapage dont les conséquences ne peuvent être encore évaluées.

Le bruit a couru, dans la journée de mardi, qu'il y avait non pas discussion, comme il est normal, entre MM. Mitterrand et Mauroy, mais conflit, le second allant jusqu'à poser des conditions. Chacun sait que, sous la Vᵉ République, un premier ministre qui pose des conditions signe son arrêt de mort ; à moins qu'il ne les pose pour créer les conditions de son départ. A partir de là, le chef de l'État peut nourrir des griefs tels à l'encontre de ceux qui, dans l'entourage du premier ministre, ont diffusé cette interprétation qu'il demande à M. Mauroy de partir.

En fait, il semble que, lors de leur entrevue lundi matin à l'Élysée, considérant les résultats des élections municipales, le chef de l'État ait invité le premier ministre à former un équipe plus resserrée. C'est alors que M. Mauroy a demandé à M. Mitterrand de différer de quelques jours la constitution de ce gouvernement et l'annonce de nouvelles mesures économiques et sociales, dans l'attente d'une réponse précise du gouvernement fédéral allemand aux pressions de six de ses partenaires en vue d'une réévaluation unilatérale du mark. A cette attente s'ajoute, pour M. Mauroy, une difficulté supplémentaire : ne s'est-il pas engagé lui-même à ne pas être l'homme d'une troisième dévaluation ? Si celle-ci devait avoir lieu, pourrait-il, ou voudrait-il, politiquement l'assumer ?

Quoi qu'il en soit, le jeu reste, *pour le président de la République*, déterminé par plusieurs considérations.

L'électorat de gauche ayant été, au moins au premier tour des élections municipales, défaillant, M. Mitterrand peut tirer avantage du maintien en fonction d'un premier ministre qui reste, dans cet électorat, populaire, et qui bénéficie du soutien du *P.C.F.* En outre, le chef de l'État doit s'efforcer de gérer au mieux la période décisive qui nous sépare des élections législatives de 1986. Il peut estimer utile de ne *pas « griller » trop tôt un nouveau* premier ministre, et attendre de M. Mauroy qu'il épuise l'impopularité d'une politique de rigueur. Celle-ci devant prendre un tour nouveau, il est possible que M. Mauroy discute certaines mesures envisagées par l'Éysée. Mais M. Mitterrand doit aussi répondre à une attente de l'opinion.

M. Mauroy est avant tout porté au dialogue et au compromis. Peut-il assumer une phase que le chef de l'État souhaite dominée par l'autorité et la fermeté ?

Le moins que l'on puisse dire est que cette phase-là est mal engagée. N'a-t-on pas dit et répété, dans les allées du pouvoir, qu'une des difficultés majeures de la gauche tenait à un défaut de clarté dans l'explication ? De ce point de vue, les quarante-huit heures qui ont suivi le second tour des élections municipales sont l'exacte reproduction de ces fameuses difficultés de communication.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

DANS LES SYNDICATS

M. BERGERON (F.O.) : le gouvernement doit tenir compte de sa défaite

S'exprimant à Lyon le 15 mars, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a commenté les résultats des élections municipales. S'étonnant de la « *dimension* » du revers de la gauche, il a estimé que « *malgré le correctif du second tour, l'ancienne majorité est la majorité* ». Pour M. Bergeron, ce résultat est « *probablement la conséquence du discours qu'on a tenu avant et après l'élection de François Mitterrand. Il a laissé entrevoir des possibilités dont la réalisation a été interdite par la crise* ».

Estimant que le resserrement de la hiérarchie des salaires « *a eu un impact considérable* », il a jugé que la diminution de la garantie de ressources pour les préretraités a — comme l'atteste le nombreux courrier qu'il a reçu — également joué, comme les questions de l'école et du pouvoir d'achat. « *Le gouvernement doit tenir compte de sa défaite* », a conclu M. Bergeron.

LA C.F.D.T. : il est urgent de réorienter la politique suivie

Dans un article publié dans *Syndicalisme-C.F.D.T.* du 17 mars, M. Albert Mercier, secrétaire national de la C.F.D.T., estime que « *le recul de la gauche aux élections municipales ne concerne pas seulement le champ et les forces politiques, les appareils et les militants des partis. Il est, pour l'ensemble des forces sociales et politiques qui œuvrent au changement, source d'interrogations et de réflexions salutaires sur la réorientation nécessaire des politiques à mettre en œuvre* ». Pour la C.F.D.T., les quatre grandes interrogations portent sur « *les risques de désagrégation sociale* », « *la sécurité comme problème* », « *le fonctionnement de l'Etat* » et « *un langage de clarté* ».

S'inquiétant ainsi de « *la portée de certains arguments xénophobes et « sécuritaires » au sein même de la classe ouvrière* » et de « *couplets* » sur les expulsions d'immigrés, même chez « *certains responsables de gauche, à court d'arguments électoraux* », M. Mercier souligne qu'« *après la régularisation des travailleurs clandestins, l'absence d'une politique de contrôle des flux migratoires ne serait pas comprise. (...) Il faut développer une politique d'insertion* ».

M. Mercier conclut : « *Il est urgent de réorienter la politique suivie, dans le sens d'une plus grande participation des citoyens et d'une plus grande rigueur dans les choix, avec l'objectif de réduire les inégalités et le chômage, de résoudre la solidarité et de modifier les rapports de pouvoir dans cette société.* »

LA C.F.T.C. : une action rigoureuse et mieux coordonnée.

Dans un communiqué, la C.F.T.C. demande au gouvernement « *de répondre à l'inquiétude qui s'est incontestablement manifestée au cours des élections municipales par une action rigoureuse et mieux coordonnée en faveur de l'emploi et d'une reprise économique, sans laquelle toute politique sociale se heurte à des difficultés insurmontables* ».

A PROPOS DU CONFLIT DE CITROËN-AULNAY

M. Krasucki met en cause l'Agence France-Presse

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi 15 mars, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a ouvert une polémique avec l'Agence France-Presse au sujet d'une dépêche — « *inexacte* » et « *partiale* » — diffusée le 4 mars au sujet du conflit chez Citroën-Aulnay.

Devant un tableau où étaient affichés la dépêche incriminée et le texte de l'accord de Bobigny, le responsable de la C.G.T. s'est livré, crayon-feutre en main, à une « *explication de texte* » et a dénoncé plusieurs « *falsifications* ». La direction de l'A.F.P., saisie par une lettre de M. Krasucki, a refuté les accusations, notamment celle d'« *intention de nuire* », et invoqué la diffusion par l'Agence, ce même 4 mars, d'un développement en trois feuillets reproduisant le texte de l'accord. Ce développement ne figurait pas dans le dossier remis aux journalistes lors de la conférence de presse.

Les critiques de M. Krasucki ont provoqué deux réactions syndicales de sections de l'A.F.P. Pour la C.F.D.T., en accusant l'Agence de « *trucage* », la C.G.T. « *laisse transparaître une conception de la presse qui méconnaît le droit à l'information et à l'indépendance des journalistes* ». M. Krasucki ayant manifesté le projet de saisir les pouvoirs publics de l'incident, « *la C.F.D.T. dénonce ce procès d'intention qui rappelle les méthodes de la droite* ». Force ouvrière déclare que « *le faux procès dressé par M. Krasucki contre l'A.F.P. vise d'abord à mettre en cause l'indépendance de l'Agence en exigeant, au profit exclusif de la C.G.T., une intervention directe des pouvoirs publics sur le contenu de l'information* ».

Les nouveaux maires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des maires réélus ou élus. Pour ces derniers nous faisons suivre le nom du nouveau maire d'une courte biographie.

ÉLUS

– *Morbihan* : à Vannes, M. Pierre Pavec (U.D.F.-P.R.).

[Né le 2 juin 1926 à Plonéis (Finistère), M. Pierre Pavec, nommé à Vannes en 1954 à la direction départementale de l'agriculture, puis en 1979 directeur adjoint de la direction départementale de l'agriculture de Loire-Atlantique, était entré au conseil municipal en 1977. M. Pavec, qui a adhéré à l'U.D.F. en 1979, a exercé des responsabilités au sein de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre).]

– *Bas-Rhin* : à Strasbourg, M. Marcel Rudloff (U.D.F.-C.D.S.), sénateur.

[Né le 15 mars 1923 à Strasbourg, M. Marcel Rudloff, avocat, est entré au conseil municipal de sa ville natale en 1965. Adjoint au maire depuis 1971, chargé des affaires scolaires, du culte et de la jeunesse, conseiller général depuis 1976, sénateur depuis 1977, M. Rudloff préside le conseil régional d'Alsace depuis 1980.]

– *Seine-et-Marne* : à Montereau, M. Claude Eymard-Duvernay (R.P.R.), ancien député.

[Né le 12 mars 1929 à Grenoble, M. Claude Eymard-Duvernay, docteur en médecine, s'est installé en 1962 à Montereau après avoir exercé pendant quatre ans sa profession aux mines de Zellidja au Maroc. Conseiller municipal de Montereau de 1971 à 1977, conseiller général depuis 1979, il avait remplacé à l'Assemblée nationale, de 1978 à 1981, M. Alain Peyrefitte, entré au gouvernement.]

Yvelines : à Poissy, M. Jacques Masdeu-Arus (R.P.R).

[Né le 7 août 1942, M. Jacques Masdeu-Arus, ingénieur, est conseiller général depuis mars 1982. Il était entré au conseil municipal de Poissy à la suite d'une élection partielle en novembre 1981.]

RÉÉLUS

– *Cher* : à Bourges, M. Jacques Rimbault (P.C.), député ; à Vierzon, M. Fernand Micouraud (P.C.).

– *Finistère* : à Morlaix, M. Jean-Jacques Cleac'h (P.S.).

– *Ille-et-Vilaine* : à Vitré, M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., député, ancien ministre.

– *Deux-Sèvres* : à Niort, M. René Gaillard (P.S.), député ; à Parthenay, M. Michel Hervé (P.S.) ; à Thouars, M. Jean Dumont (div. d.).

– *Seine-et-Marne* : à Avon, M. Pierre Pic (div. d.) ; à Fontainebleau, M. Paul Séramy (U.D.F.-C.D.S.), sénateur ; à Mitry-Mory, M. Noël Fraboulet (P.C.) ; à Provins, M. Alain Peyrefitte (R.P.R.), député, ancien ministre.

– *Yvelines* : à Conflans-Sainte-Honorine, M. Michel Rocard (P.S.), ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire ; à Mantes-la-Jolie, M. Paul Picard (P.S.) ; aux Mureaux, M. Roger Le Toullec (P.C.) ; à Saint-Cyr-l'École, M. Jean Cuguen (P.C.) ; à Saint-Germain-en-Laye, M. Michel Péricard (R.P.R.), député ; à Versailles, M. André Damien (U.D.F.-C.D.S.).

– *Val-de-Marne* : à Charenton-le-Pont, M. Alain Griotteray (U.D.R.-P.R.), ancien député ; au Perreux, M. Michel Giraud (R.P.R.), sénateur, président du conseil régional d'Ile-de-France ; à Saint-Mandé, M. Robert-André Vivien (R.P.R.), député ; à Vincennes, M. Jean Clouet (U.D.F.-P.R.).

● *M. Boscary-Monsservin*, maire sortant (U.D.F.-P.R.) de Rodez, dont la liste a été battue au second tour par celle de son ancien adjoint, M. Marc Censi (U.D.F.-P.R.), a annoncé son intention de ne pas siéger au conseil municipal. L'ancien ministre, âgé de soixante-dix-huit ans, qui a été maire de Rodez de 1965 à 1983, paraît avoir été poussé à la démission par la perspective de siéger aux côtés des centristes du C.D.S., qu'il qualifie habituellement d'« *eau dormante* ». – *(Corresp.)*

LES RÉSULTATS SONT CONTESTÉS DANS LE TROISIÈME SECTEUR DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. – MM. Jean Chelini (U.D.F.) et Raymond Gola (R.P.R.), têtes de liste du troisième secteur de Marseille, ont mandaté leur conseil pour introduire un recours tendant à l'annulation des résultats des élections municipales dans ce secteur. M. Hyacinthe Santoni, candidat dans le premier secteur, et Mme Jacqueline Grand, dans le deuxième secteur, s'apprêteraient à faire de même.

Les candidats reprochent à M. Defferre d'avoir, dans *le Provençal* du 13 mars, publié deux appels – l'un titré « *Ne signez pas un chèque en blanc à Gaudin* », l'autre, « *Avec l'équipe Gaudin, du vide, et des menaces ; avec la gauche unie, du sérieux et du concret* » – après la clôture légale de la campagne électorale. Par ailleurs, les partisans de M. Gaudin affirment avoir constaté un certain nombre d'irrégularités qui auraient émaillé le scrutin du second tour, notamment la présence de bulletins sur lesquels un nom des listes Gaudin aurait été barré d'un trait fin, peu visible par l'électeur, qui entraîne l'annulation lors du dépouillement. Les scrutateurs des listes Gaudin ont fait saisir par huissier des bulletins litigieux.

Le Provençal du 15 mars répondait par avance à ces attaques, faisant remarquer que « *les bulletins de vote sont imprimés à l'initiative et sous la responsabilité des candidats eux-mêmes et qu'ils doivent être vérifiés avant d'être déposés dans les bureaux de vote.*

Pour sa part, M. Hyacinthe Santoni laissait entendre mardi qu'il pourrait « *faire des révélations* » dans les jours à venir. – J.C.

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

ATHIS-MONS (Essonne). – Dans l'article sur les reports des voix à gauche (*le Monde* du 15 mars), une erreur nous a fait écrire que la liste communiste, à Athis-Mons, avait perdu 163 voix par rapport au total de la gauche au premier tour, alors qu'elle avait *gagné* ces voix.

CENON (Gironde). – La composition du nouveau conseil de Cenon, élu le 6 mars, est : 1 ext. g., 6 P.C., 23 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F., 3 R.P.R.

COMBS-LA-VILLE (Seine-et-Marne). – La répartition politique des nouveaux élus au conseil municipal de Combs-la-Ville s'établit de la façon suivante : 3 P.S.U., 6 P.C., 15 P.S., 2 R.P.R., 5 div. d., 2 act. loc.

HOUILLES (Yvelines). – Le nouveau conseil municipal élu le 13 mars est composé de 11 P.C., 11 P.S., 5 div. g., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 1 div. d.

LA SOUTERRAINE (Creuse). – Dans nos éditions du 8 mars, les résultats des listes en présence à La Souterraine ont été inversés. La liste d'union de la gauche, conduite par M. Villard, maire sortant, a obtenu 1745 voix (56,23 %) et 23 élus ; celle de l'opposition, conduite par M. Andrivet, 1 358 voix (43,76 %) et 6 élus.

La composition du nouveau conseil est la suivante : 8 P.C., 6 P.S., 9 div. g., 6 R.P.R.

NOYON (Oise). – La section de Noyon du parti socialiste nous précise que le P.S. n'était pas représenté dans la municipalité sortante. Aucune formation de gauche n'était d'ailleurs représentée dans le conseil municipal de Noyon avant le 6 mars.

PARIS. – Dans le compte rendu de la réunion des élus de la majorité municipale à Paris, publié dans *le Monde* du mercredi 16 mars (page 9), M. Jacques Chirac indiquait qu'une priorité absolue serait accordée aux arrondissements de « *l'Est parisien* » (et nom de l'Ouest comme une erreur d'impression nous l'a fait écrire), ainsi d'ailleurs que le mentionnait correctement le titre de l'article. Le maire précisait en effet qu'il s'agissait des arrondissements que ses listes avaient « *regagnés sur la gauche* ». Il ne pouvait donc naturellement pas s'agir de l'Ouest.

Une autre erreur d'impression nous a fait écrire que les communistes à Paris n'avaient « *pas* » six élus. Il fallait lire qu'ils n'ont « *que* » six élus.

PÉRIGUEUX (Dordogne). – Dans le tableau concernant les villes de plus de trente mille habitants qui n'ont pas bougé (*le Monde* du 15 mars), nous avons omis de mentionner Périgueux, dont le maire, M. Guéna (R.P.R.), a été réélu dès le 6 mars avec 64,17 % des suffrages exprimés.

RAMBOUILLET (Yvelines). – Dans le nouveau conseil municipal, il n'y a pas 1 P.C., 2 P.S. et 4 div. g., comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 15 mars, mais 2 P.C., 4 P.S. et 1 M.R.G. L'ancien conseil était composé de 5 P.C., 7 P.S., 7 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 7 mod.

SAINT-DIZIER (Haute-Marne). – La composition du conseil municipal de Saint-Dizier, élu le 6 mars, est : 2 P.S.U., 14 P.C., 14 P.S., 1 div. g., 4 U.D.F., 3 R.P.R., 1 div. d.

USSEL (Corrèze). – La liste conduite par le maire sortant R.P.R., M. Henri Belcour, qui l'a emporté dès le 6 mars, a gagné 26 et non 27 sièges, et celle de l'union de la gauche, menée par M. Hollande (P.S.), 7 et non 6. Dans la même commune, le conseil municipal sortant comprenait 23 R.P.R. et app. et 1 P.S.

Vu – Madame le président ?

Les deux plus jeunes maires de France ont vingt et un et vingt-trois ans. Elles ont été élues dans la Loire et dans les Vosges. Ça n'a l'air de rien, mais c'est très important. C'est un symbole. Celui de l'indéniable victoire des femmes dans ce combat douteux entre la gauche et la droite aux dernières municipales.

Cette fois, ça y est, elles ont mis le pied à l'étrier. Elles vont commencer par s'occuper des affaires de la cité et elles vont finir par diriger celles de l'Etat. Avant la fin de ce millénaire, j'en suis persuadée, elles se seront installées à Matignon et à l'Elysée. Ça va aller très vite, vous verrez.

Quand je pense aux petits sourires ironiques, condescendants, qui accueillaient naguère, rue Cognacq-Jay, nos pressantes incitations à suivre l'exemple, pourtant probant, des Anglo-Saxons et à confier les journaux de 20 heures à des femmes ! Regardez-les aujourd'hui. Elles sont impeccables, largement aussi bonnes, sinon meilleures, que les hommes.

Poussées, même à leur insu, par cet étalage quotidien d'encourageante, de rassurante compétence, portées par la vague d'indignation qu'a soulevée le Conseil constitutionnel en refusant les quotas, les femmes ont été nombreuses cette fois à sauter le pas et à briguer un mandat.

C'est très bien. Seulement voilà, ça ne suffit pas. Les élections, ça se prépare longtemps à l'avance, et les législatives se profilent déjà à l'horizon. Et ça, c'est une tout autre histoire. La seule conseillère élue à Paris dans le quinzième arrondissement sur une liste écologiste nous confiait mardi après-midi (TF 1) qu'elle avait été amenée tout naturellement à faire partie d'une association de défense de l'environnement. Ne serait-ce que pour permettre à son bébé de s'ébattre sur du gazon au lieu de bouffer le gravier des squares.

A Silly-le-Long et à Brégy, deux villages de l'Oise, une mère de famille et une agricultrice – elles sont installées à la mairie depuis déjà un moment – nous le confirmaient. De par leur condition, les femmes sont en prise avec le quotidien, elles bavardent avec les instituteurs, les commerçants, elles ont l'habitude de gérer un budget. Bref, fortes de leur seule vitalité, de leur seul désir de servir la communauté, elles peuvent parfaitement, elles doivent absolument siéger dans les assemblées locales.

En revanche, Mme le Maire de Bagnolet, ville de plus de trente mille habitants, membre du P.C., ancien député, a été propulsée, elle le disait, par son parti. On peut, certes, accéder à certaines responsabilités régionales en restant indépendant, en faisant cavalier seul. Au niveau du Parlement, sans appuis politiques, c'est pratiquement impossible. Pour représenter la nation, il faut avoir des « amis », beaucoup d'amis. Il faut accepter de s'engager sous une bannière ou sous une autre. Les Verts – c'est le cas en Allemagne – ont beaucoup de succès auprès des femmes jeunes. Normal. Leurs rangs ne sont pas assez nombreux cependant pour absorber toutes les ambitions. Alors, opposition, majorité, il va falloir songer à rallier l'un ou l'autre camp. Sans tarder.

CLAUDE SARRAUTE.

Une progression de 66 %

Selon des chiffres définitifs donnés par Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, lors d'une conférence de presse réunie le mardi 15 mars, les femmes représentent 14,08 % des élus municipaux contre 8,4 % en 1977, soit une progression de 66 %.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la proportion passe de 6,8 % en 1977 à 12,87 % ; dans celles de 3 500 à 9 000 habitants : 13,2 % en 1977, 21,05 % en 1983 ; dans les communes de 9 000 à 30 000 habitants : 17,4 % en 1977, 22,02 % en 1983 ; dans les communes de plus de 30 000 habitants : 20,6 % en 1977, 22,76 % en 1983.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants (pour lesquelles se serait appliquée la loi sur le « quota » qui fut annulée par le Conseil constitutionnel), la part des femmes passe de 15,5 % à 21,6 %.



POLITIQUE

UNE ANALYSE

Grandes villes : l'inversion du rapport gauche-droite

(Suite de la première page.)

Ce recul général de la gauche dans les villes modérées tient sans doute à plusieurs raisons : une forte mobilisation de l'électorat de l'opposition, l'unité retrouvée des partis de droite, la conjugaison, enfin, des thèmes locaux (favorables aux équipes municipales en place) et des thèmes nationaux (défavorables à la politique du gouvernement).

Mais, paradoxalement, ce succès de l'opposition l'a desservie au second tour. Dans la quasi-totalité des villes modérées, en effet, l'opposition l'a emporté dès le premier tour, et souvent avec des scores-fleuves, dépassant 60 %, voire 70 % des voix. Dès lors, au second tour, ne resteront en compétition pour l'essentiel que des villes de gauche où le simple maintien en place des partis de la majorité, avec des marges très étroites, fera apparaître le second tour comme un correctif du premier.

2) LA GAUCHE ENDIGUE LA VAGUE DE L'OPPOSITION GRACE A SON RÉSEAU D'ÉLUS LOCAUX. — Dans les villes qu'elle dirige, la gauche parvient à limiter les dégâts. En voix, elle ne recule que de 4,3 points, passant de 56,9 % le 10 mai à 52,6 % au premier tour des municipales. En nombre de villes, sur l'ensemble des deux tours, elle ne cède à l'opposition que trente des cent cinquante-quatre villes qu'elle détenait avant le scrutin (3).

La gauche perd onze villes où M. Mitterrand était fortement majoritaire avec plus de 56 % des voix — six au détriment du P.C. (Arles, Poissy, Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Gagny et Rosny-sous-Bois), cinq au détriment du P.S. (Chalon-sur-Saône, Carcassonne, Suresnes, Pessac et Talence), — treize villes où il dépassait la majorité absolue, six enfin où il était minoritaire. En revanche, la gauche a réussi à conserver, malgré son recul général, six villes où M. Mitterrand était minoritaire. Cet exploit revient au maire communiste de Thionville et aux maires socialistes de Cherbourg, Schiltigheim, Poitiers, Chartres et Angers.

Dans les villes de gauche, les facteurs locaux ont souvent pesé aussi lourd que les facteurs nationaux. Et dans ces six villes, où la gauche l'emporte contre toute arithmétique, la prime au maire sortant lui a permis d'effacer tous les obstacles.

3) LA GAUCHE RECULE DAVANTAGE DANS LES GRANDES VILLES. — Les pertes de la gauche s'ordonnent rigoureusement en fonction de la taille des villes : — 5,4 points dans les cités de 30 000 à 50 000 habitants, — 6,9 points de 50 000 à 100 000 habitants et jusqu'à 11,7 points dans les villes de plus de 100 000 habitants, où la gauche laisse à l'opposition sept des dix-neuf villes qu'elle détenait : Saint-Etienne, Nîmes et Reims au détriment du P.C., Grenoble, Nantes, Brest et Roubaix au détriment du P.S.

Notons toutefois que le critère principal de la résistance de la gauche est bien la couleur politique des maires plutôt que la taille des villes. Dans les communes gérées par l'opposition, le recul de la gauche est tout à fait comparable quel que soit le nombre d'habitants : entre 13 et 15 points. Dans les communes de gauche en revanche, la majorité résiste mieux dans les villes moyennes : — 2,2 points entre 30 000 et 50 000 habitants, — 4,3 points de 50 000 à 100 000 habitants, — 6,1 points enfin dans les villes de plus de 100 000 habitants.

4) LE PARTI COMMUNISTE PERD DU TERRAIN PAR RAPPORT A 1981. — Pour les dirigeants du P.C., les élections municipales ne font qu'enregistrer à retardement leur grand recul du printemps 1981. Nos chiffres ne confirment pas cette hypothèse. Par rapport au 10 mai 1981, la gauche recule de 5,1 points dans les villes gérées par des maires communistes — au lieu de 3,6 points dans les communes socialistes. Dans treize des soixante-douze villes qu'il détenait, le recul est supérieur à 10 points.

La gauche voit ainsi son score baisser entre 1981 et 1983 de 22 points à Vaulx-en-Velin, 20 à Villeneuve-Saint-Georges, 16 à Noisy-le-Grand, 13 à Sarcelles, 12 à Arles et Antony — toutes villes communistes. Dans les communes P.S.-M.R.G. en revanche, le recul est de moindre ampleur, et la gauche parvient même à progresser de plus de quatre points entre 1981 et 1983 dans quinze des quatre-vingt-deux communes de cette catégorie.

Notons, enfin, que le P.C. recule beaucoup plus dans les villes conquises en 1977 (— 7,2 points) que dans ses plus anciennes conquêtes (— 3,9 points). Là où le « communisme municipal » a eu le temps de s'implanter, il parvient mieux à résister.

5) LE PARTI SOCIALISTE SUBIT UN RECUL LIMITÉ MAIS GÉNÉRALISÉ. — Dans les villes socialistes, le recul de la gauche est de moindre ampleur (— 3,6 points), mais il atteint à la fois les communes dirigées par des socialistes avant 1977 (— 4,3 points) ou à partir de 1977 (— 2,5 points). Dans les plus anciennes communes socialistes, la gauche subit entre 1981 et 1983 quelques reculs spectaculaires : Roubaix (— 13 points), Nevers (— 12), Chalon-sur-Saône (— 12), Grenoble (— 10), Marseille (— 10). Mais, dans les villes gagnées il y a six ans, on relève, à côté de quelques performances remarquables, des chutes sévères : Châtenay-Malabry (— 13), Créteil (— 13), Belfort (— 12) — trois villes sauvées au second tour — et Tourcoing (— 11), perdue dès le premier.

Région par région, le tableau 1 apporte des confirmations — la baisse de la gauche au sud de la Loire et en région parisienne, sa bonne résistance dans l'Ouest — et aussi des surprises :la chute dans l'Est avec des recul en Alsace (Strasbourg, Mulhouse), Franche-Comté (Belfort, Besançon) et Lorraine (Nancy, Vandœuvre) et la bonne résistance de la gauche dans le Nord, contrairement aux évolutions constatées par rapport aux élections municipales de 1977.

Sur ce point, on peut faire l'hypothèse qu'il y a six ans la gauche du ord avait encore bénéficié de l'appoint de voix centristes dans une région qui a longtemps pratiqué des coalitions municipales S.F.I.O.-M.R.P. Ces électeurs centristes votaient ainsi à gauche dans les scrutins locaux (municipales et cantonales) et à droite dans les scrutins nationaux (présidentiel ou législatifs). L'élection de 1983 a mis fin à cette discordance.

Avec la gauche au pouvoir et des ministres communistes au gouvernement, les électeurs centristes ont, en large partie, cessé de voter pour leurs maires socialistes. Symbole de cette rupture et revanche sur l'histoire, à Roubaix, M. André Diligent, ancien adjoint M.R.P. d'un maire S.F.I.O., enlève dès le premier tour l'une des plus vieilles citadelles du socialisme français.

6) DANS L'OPPOSITION, LE R.P.R. REMPORTE LES SUCCÈS LES PLUS NETS. — A M. Chirac le « grand chelem » à Paris avec la conquête de sept arrondissements. A son mouvement, 18 villes nouvelles et, hormis Saint-Etienne, les plus beaux succès de l'opposition (Grenoble, Brest, Nantes, Reims et Avignon). Au R.P.R., enfin, les conquêtes les plus significatives sur le P.C. en région parisienne (Levallois, Poissy, Gagny, Chelles et Savigny-sur-Orge). En outre, les maires R.P.R. réussissent le mieux à faire reculer la gauche dans leurs communes : — 16,4 points par rapport à 1981, au lieu de — 14,1 dans les communes U.D.F. et — 13,4 dans les communes gérées par des maires « divers droite ». Faible différence certes, mais qui semble indiquer qu'à droite le rendement électoral a été directement fonction de la politisation du scrutin municipal.

7) COMPARÉ AU 10 MAI 1981, LE SECOND TOUR N'A PAS ÉTÉ PARTICULIÈREMENT FAVORABLE A LA GAUCHE. — Au scrutin de ballottage dans les villes de plus de 30 000 habitants (tableau 2), elle n'obtient en effet que 48,8 % des suffrages exprimés, au lieu de 54,1 % le 10 mai 1981 dans les mêmes villes, soit un recul de 5,3 points. Le mouvement des abstentionnistes entre les deux tours et le ralliement d'une grande partie des écologistes a permis à la gauche de progresser de deux points entre le 6 et le 13 mars mais cette progression ne suffit pas à empêcher un recul de la gauche sur le long terme.

Étonnante illusion d'optique où la majorité, après un catastrophique premier tour, a paru victorieuse au second, alors qu'elle ne parvenait qu'à conserver à l'arraché la plupart de ses fiefs, où ses candidats étaient autrefois aisément élus et M. Mitterrand fortement majoritaire il y a deux ans ! Le sauvetage de Marseille a transformé une défaite électorale en un demi-succès politique.

8) LE RAPPORT DE FORCES NATIONAL S'ÉTABLIT A 53/47 EN FAVEUR DE L'OPPOSITION. — Pour tenter d'évaluer aussi précisément que possible l'évolution du rapport des forces depuis 1981, considérons tout d'abord les 52 villes où l'affrontement gauche/droite était la règle dès le premier tour des élections municipales. Le recul de la gauche, depuis le 10 mai, y est de 5,6 points.

Examinons maintenant la situation dans les villes en ballottage (tableau 2), ce qui permet de prendre en compte le sursaut de la gauche au deuxième tour, le recul y est tout de même de 5,3 points. La concordance de ces deux indications, qui portent au total sur cent-vingt et une villes, trois secteurs de Marseille et deux arrondissements de Paris, permet d'évaluer les pertes de la gauche depuis le 10 mai 1981 à 5,5 points. Si l'on extrapole ce résultat au plan national, on obtient un rapport de forces de 53/47 en faveur de l'opposition.

Sans doute pourrait-on objecter que la mobilisation de l'électorat dans les deux scrutins n'est pas la même, mais on ne saurait oublier non plus que la gauche doit d'avoir résisté à la position personnelle de ses maires. Rien n'indique que dans une élection législative, les députés socialistes de la « vague rose » de 1981 disposeraient d'une telle prime. Notre évaluation confirme le complet renversement du rapport des forces intervenu depuis un an aux élection cantonales partielles (4). La gauche semble ainsi affronter les prochaines grandes échéances électorales en position de challenger.

∴

La brutalité du renversement du rapport gauche/droite et la bonne tenue de la majorité le 13 mars pose, enfin, le problème du mode de scrutin pour les prochaines élections législatives. Avec la représentation proportionnelle stricte, la gauche courait le risque d'une défaite en un seul tour, alors que le scrutin majoritaire à deux tours lui permet de mobiliser progressivement ses sympathisants et d'attirer les électeurs écologistes ou ceux d'extrême gauche pour espérer l'emporter de justesse au second tour. Le système actuel a ainsi l'avantage d'organiser une session de rattrapage. Gageons que les députés de gauche y regarderont à deux fois avant de modifier des règles qui correspondent si bien à notre système de partis et au tempérament des électeurs.

JÉROME JAFFRÉ.

(3) Rappelons que Franconville, qui n'avait pas atteint 30 000 habitants en 1977, est, de ce fait, exclue de l'étude.

(4) Voir *Jérôme Jaffré* et Jean-Luc Parodi, « Un an de cantonales partielles : la gauche en recul », *la Croix*, 25 février 1983.

I. — L'ÉVOLUTION DE LA GAUCHE DANS LES VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS DE 1981 A 1983

	F. Mitterrand (10 mai 1981) %	gauche (6 mars 1983) %	Ecart
Ensemble des 221 villes	53,1	44,2	— 8,9
SELON LA TAILLE DES VILLES			
• 30 000 à 50 000 habitants	56,4	51	— 5,4
• 50 000 à 100 000 habitants	54,2	47,3	— 6,9
• Plus de 100 000 habitants	50,7	39	— 11,7
SELON LES REGIONS			
• Nord	54,7	49	— 5,7
• Ouest	54,1	51	— 3,1
• Sud-Ouest	55,4	45,8	— 9,6
• Sud-Est	52,5	43,2	— 9,3
• Centre	54,1	48,8	— 5,3
• Est	48,7	35,9	— 12,8
• Région parisienne	52,9	41,3	— 11,6
SELON LA COULEUR POLITIQUE DES MAIRES SORTANTS			
• Parti communiste	59,1	54	— 5,1
• Parti socialiste	55,2	51,6	— 3,6
• U.D.F.	48,4	34,3	— 14,1
• R.P.R.	47,1	30,7	— 16,4
• Divers droite	48,9	35,5	— 13,4
ENSEMBLE DES MAIRES DE GAUCHE	56,9	52,6	— 4,3
ENSEMBLE DES MAIRES DE L'OPPOSITION	48	33	— 15
SELON L'ANCIENNETE DES MAIRES DE GAUCHE			
• Parti communiste, élus avant 1977	61,4	57,5	— 3,9
• Parti communiste, élus en 1977	54,6	47,4	— 7,2
• Parti socialiste-M.R.G., élus av. 1977	57	52,7	— 4,3
• Parti socialiste-M.R.G., élus en 1977	52,9	50,4	— 2,5
SELON LA TAILLE DES COMMUNES ET LA COULEUR POLITIQUE DES MAIRES SORTANTS			
• Maires de gauche, villes de 30 000 à 50 000 habitants	58,4	56,2	— 2,2
• Maires d'opposition, villes de 30 000 à 50 000 habitants	50,9	37,5	— 13,4
• Maires de gauche, villes de 50 000 à 100 000 habitants	57,9	53,6	— 4,3
• Maires d'opposition, villes de 50 000 à 100 000 habitants	45,3	32,3	— 13
• Maires de gauche, villes de plus de 100 000 habitants	54,6	48,5	— 6,1
• Maires d'opposition, villes de plus de 100 000 habitants	47,9	32	— 15,9
DUELS GAUCHE-DROITE AU PREMIER TOUR EN 1983	56,5	50,9	— 5,6

II. — L'évolution de la gauche dans les villes de plus de 30 000 habitants au scrutin de ballottage en 1983

	F. Mitterrand (10 mai 1981) (%)	Gauche (13 mars 1983) (%)	Ecart
Ensemble des villes en ballottage le 13 mars 1983	54,1	48,8	— 5,3
Ballottage avec tête de liste parti communiste	55,7	50,8	— 4,9
Ballottage avec tête de liste parti socialiste-M.R.G.	53,5	47,9	— 5,6

DU SCRUTIN

A gauche, les villes moyennes les plus fragiles ont résisté

Dans cette dernière catégorie, la gauche avait, en mars 1977, conquis vingt-trois municipalités : Bourg-en-Bresse (Ain) ; Grasse (Alpes-Maritimes) ; Aurillac (Cantal) ; Angoulême (Charente) ; Bourges (Cher) ; Chartres (Eure-et-Loir) ; Brest (Finistère) ; Montpellier (Hérault) ; Rennes et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) Saint-Etienne (Loire) ; Angers (Maine-et-Loire) ; Thionville (Moselle) ; Tourcoing (Nord) ; Alençon (Nord) ; Schiltigheim (Bas-Rhin) ; Le Creusot (Saône-et-Loire) ; Chambéry (Savoie) ; Albi (Tarn) ; Hyères (Var) ; La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Poitiers (Vienne) et Créteil (Val-de-Marne).

Ces renversements de tendance, que ne laissaient prévoir ni le scrutin législatif de 1973 ni l'élection présidentielle de 1974 (M. Mitterrand n'était arrivé en tête qu'à Bourges, au Creusot et à Créteil), n'ont pas été confirmés aux élections législatives de 1978.

On pouvait logiquement penser que l'« *avertissement* » adressé à la majorité d'aujourd'hui, les 6 et 13 mars, serait particulièrement sensible dans ces vingt-trois communes « fragiles » où le succès du P.C. et du P.S. s'explique essentiellement par des raisons d'opportunité locale (successions mal acceptées, division de la droite). Il est intéressant de constater que le parti communiste, qui détenait quatre de ces villes (Grasse, Bourges, Saint-Étienne, et Thionville), en a conservé deux (Bourges et Thionville) et que le parti socialiste, qui détenait les dix-neuf autres, l'a emporté dans quatorze d'entre elles (Bourg-en-Bresse, Aurillac, Angoulême, Chartres, Montpellier, Rennes, Angers, Alençon, Schiltigheim, Le Creusot, Albi, La Roche-sur-Yon, Poitiers et Créteil).

La confirmation de ces seize succès ne peut s'expliquer, cette fois, par des divisions de la droite. Il est donc vraisemblable que la prime au maire sortant a joué et que les électeurs ont tenu compte des qualités de gestionnaire de leurs maires.

L'électorat des villes de plus de trente mille habitants dans lesquelles la gauche était minoritaire qui avait accordé pour la *première* fois en mars 1977 la majorité de ses suffrages au parti communiste et au parti socialiste est dans l'ensemble resté fidèle à ses choix à l'occasion du dernier scrutin municipal.

Au cours d'une journée d'études de l'Association française des sciences politiques, le 31 janvier dernier, consacrée aux élections municipales, *Mme Dupoirier et M. Grunberg* avaient tenté de démontrer que les élections municipales sont des élections « *politiques* » et « *intermédiaires* » et qu'elles « *constituent un maillon de la chaîne des scrutins nationaux* » (*le Monde* du 6-7 février).

Pour établir une corrélation entre le scrutin municipal de mars 1977 et les scrutins législatifs de 1973 et 1978, les deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants avaient été classées en trois catégories : celle où la gauche était majoritaire en 1973 (cent sept) ; celles où la gauche oscillait entre 44 et 49 % (quarante et une) et enfin celles où la gauche était faible (*soixante-treize*).

Mais ces résultats attestent également la capacité de la gauche à s'implanter dans une catégorie de villes importantes certes, mais qui n'ont *pas toutes*, à l'occasion des scrutins locaux ou nationaux, valeur de symbole, contrairement à Marseille ou à Grenoble.

NADINE AVELANGE.

Les dix plus petits écarts du second tour dans les villes de plus de trente mille habitants

DÉPARTEMENTS	VILLES	DROITE %	GAUCHE %
EURE-ET-LOIR	DREUX	49,96	50,03
GARD	NIMES	50,32	49,67
HÉRAULT	SÈTE	50,21	49,78
LOIRE	SAINT-CHAMOND	49,64	50,35
SAONE-ET-LOIRE	CHALON-SUR-SAONE	50,21	49,78
SEINE-MARITIME	SOTTEVILLE-L.-ROUEN	50,23	49,76
HAUTS-DE-SEINE	CHATENAY-MALABRY	49,95	50,04
SEINE-SAINT-DENIS	AULNAY-SOUS-BOIS	49,45	50,54
SEINE-SAINT-DENIS	NOISY-LE-GRAND	49,50	50,49
VAL-DE-MARNE	VILLENEUVE-ST-GEORGES	49,65	50,34

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE PROTESTE CONTRE LA FRAUDE ÉLECTORALE

L'élection de M. Henry Canacos, ancien député communiste, à la mairie de Sarcelles est sérieusement contestée par l'opposition (*le Monde* du 9 mars). Dans une déclaration très vigoureuse, M. Pierre Salvi, président (U.D.F.) du conseil général du Val-d'Oise, affirme que, dans cette ville, « *la fraude est évidente* » et réclame non pas l'annulation du scrutin par le tribunal administratif mais la « *rectification des résultats* », de telle manière que M. Raymond Lamontagne, tête de liste de l'opposition, soit proclamé élu.

« *Le juge du tribunal administratif dispose de pouvoirs très larges*, estime en effet M. Salvi. *Il peut rectifier, s'il l'estime justifié, les résultats des élections et en particulier celui de Sarcelles. J'attends qu'il le fasse au nom du droit et de l'équité. Décision difficile à prendre néanmoins, et j'imagine très bien les hésitations de celui ou de ceux qui auront à la prendre. Alors, ils ont aussi la possibilité, en application de l'article L. 250.1 du code électoral, d'annuler l'élection, de suspendre le mandat des conseillers municipaux irrégulièrement élus et de s'en remettre à la décision du Conseil d'Etat, qui a trois mois pour statuer. Une délégation spéciale serait alors mise en place à Sarcelles.* »

M. Salvi souligne, d'autre part, qu'il serait fâcheux que des élus, se sentant menacés, falsifient les résultats pour tomber sous le coup d'une annulation plutôt que d'essuyer une défaite, « *seuil dangereusement critique pour la démocratie* ».



Le Monde

société

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ

Le nombre des adolescents détenus préoccupe le ministre de la justice

Le nombre de jeunes détenus tend à décroître, contrairement à celui des adultes incarcérés qui ne cesse d'augmenter. Ce recul est un succès pour M. Badinter qui, plusieurs fois, a insisté sur les conséquences *« néfastes »* de l'emprisonnement des mineurs.

En dépit de ce résultat, le nombre des adolescents détenus reste un sujet de préoccupation pour le gouvernement qui y voit un détournement de l'esprit et de la lettre de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante. « Ras-le-bol » des juges et volonté répressive se conjuguent pour faire de ce problème l'un des plus épineux que M. Badinter ait à résoudre.

Le garde des sceaux l'a dit et redit : l'incarcération des mineurs est non seulement *« néfaste »*, mais elle accentue leur *« marginalisation »* et risque de provoquer une *« escalade de la délinquance »*. Tout doit donc concourir à l'éviter. Pour autant M. Badinter n'est pas favorable à l'interdiction de la détention provisoire pour les moins de seize ans. Il juge irréaliste cette proposition à laquelle s'est ralliée récemment la commission que préside M. Pierre Martaguet, premier président de la cour d'appel d'Agen (*le Monde* du 22 décembre 1982).

Sans voir là un encouragement à la fermeté, les juges des enfants et les juges d'instruction, qui décident des incarcérations, y ont sans doute trouvé des raisons de persister dans leur attitude. Car le nombre de détenus de moins de seize ans est aujourd'hui préoccupant. Au cours de l'année 1982, 1 301 mesures de détention provisoire ont été ordonnées contre des jeunes de cet âge (1). Cela signifie que près d'un mineur incarcéré sur quatre a aujourd'hui entre treize et quinze ans, contre 13 % en 1974.

Les mineurs emprisonnés étaient relativement peu nombreux en 1979. Cette année-là, 4 308 mesures de détention provisoire avaient été ordonnées contre des moins de dix-huit ans. En 1980, leur nombre passe à 6 087. Ce n'est qu'en 1982 qu'on assiste à une certaine décrue dont se félicite aujourd'hui le ministère de la justice (5 706), après une nouvelle année difficile (6 053 en 1981) (2).

Voilà dans la sécheresse des chiffres la situation présente avec, pour M. Badinter, *un mince sujet de satisfaction*, la baisse de ces derniers mois et une préoccupation essentielle : le détournement de l'esprit, voire de la lettre, de l'ordonnance de 1945 sur les jeunes délinquants, ordonnance qui ne prévoit l'incarcération des mineurs que lorsque toutes les autres solutions, éducatives en particulier, sont impossibles ou ont échoué.

Le retour à l'orthodoxie de 1945, que souhaite M. Badinter, tranche avec le va-et-vient qui caractérisait la pensée ministérielle sous le septennat précédent. Convaincu, lorsqu'il fut nommé garde des sceaux, de l'inefficacité de la prison pour les mineurs, M. Peyrefitte expliqua ensuite que celle-ci crée parfois un *« choc salutaire »*. Puis il se ravisa. *Aujourd'hui, les choses sont* plus claires même si le nombre des mineurs incarcérés reste préoccupant.

Contrairement à une idée répandue, les magistrats qui choisissent d'écrouer un mineur ne le font pas faute de mieux. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de foyer où placer un adolescent qu'ils prennent cette décision. Mais parce qu'elle leur paraît la meilleure.

Cela montre que M. Badinter a encore à faire pour convaincre les juges des enfants et les juges d'instruction des bienfaits de sa politique. Lorsqu'on demande à ces magistrats pourquoi ils choisissent cette *solution, la réponse est presque toujours* la même : le mineur est dangereux, c'est un récidiviste ou un « sans domicile fixe » qui risque, de ce fait, de se dérober à la justice.

Une étude menée récemment sur mille cent vingt-sept cas de mineurs incarcérés, par la direction de l'éducation surveillée du ministère de la justice, montre que ces raisons en cachent d'autres. Dans 85 % des cas, en effet, les faits reprochés à ces adolescents sont des atteintes aux biens, des vols par exemple, et non des infractions contre les personnes. C'est dire que le danger qu'ils représentent, sans être imaginaire, n'est pas évident.

Dans sept cas sur dix, ce sont des Français, rarement par conséquent des « sans domicile fixe », une catégorie où l'on trouve plutôt des étrangers. Reste le cas des récidivistes pour lesquels l'argument est plus convaincant. Huit adolescents incarcérés sur dix en effet ont déjà eu maille à partir avec la police ou avec les gendarmes et plus de la moitié (55,7 %) ont déjà été condamnés.

En réalité, ces bonnes et mauvaises raisons cachent une volonté répressive, qui ne fait guère de doute aux yeux de la direction de l'éducation surveillée. Son étude confirme que l'ordonnance de 1945, qui laisse aux juges, pour des raisons éducatives, une marge d'apprécia*tion non négligeable, est souvent dé*tournée de son esprit. Au lieu, comme pour les majeurs, d'avoir à respecter des textes contraignants sur la détention provisoire, les juges des enfants peuvent, du fait de cette liberté qui leur est laissée, manifester davantage leur « ras-le-bol » face à une délinquance que cette étude qualifie de *« fréquemment répétitive et provocatrice »*.

M. Badinter saura-t-il les convaincre de moins céder à ce « ras-le-bol » ? Là est l'enjeu avec, peut-être, à terme une réforme de l'ordonnance de 1945 à laquelle est favorable la commission Martaguet.

Un chiffre étonnant, que cite l'étude de la direction de l'éducation surveillée, devrait faciliter cette réflexion : plus de 60 % des mineurs *ayant déjà été en prison sont de nou*veau incarcérés avant leur majorité ou très peu de temps après. Et plus l'incarcération est précoce, plus ce risque est grand. C'est dire si la prison n'a pas volé son surnom d'« école du crime ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le nombre de mineurs incarcérés en une année est toujours inférieur aux mesures de détention provisoire ordonnées au cours de la même période. Un mineur peut, en effet, faire l'objet de plusieurs mesures de détention en une année.

(2) A ce flux de détentions provisoires ordonnées en une année correspond un chiffre de sept cent trente-neuf mineurs effectivement inarcérés au 1er janvier dernier dont cent trois condamnés.

LES PRISONS SONT PLEINES

Il y avait 36 629 détenus le 1er mars dans les prisons françaises, contre 36 251 le 1er février. C'est une des plus faibles progressions enregistrées ces derniers mois (+ 1,04 %). Ce chiffre de 36 629 doit cependant être rapproché du nombre de places dans les prisons : autour de 30 000, *« dont 1 500 sont indignes de notre pays »*, reconnaît M. Badinter. Depuis le 1er janvier, le nombre des détenus a augmenté de 2 046, soit 5,91 % en deux mois, cela en dépit des consignes de M. Badinter recommandant d'éviter les courtes peines d'emprisonnement.

Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes détenues avant jugement, était de 19 121 le 1er mars. Il représentait 52,2 % des personnes incarcérées, une proportion à peu près constante depuis quelques mois, *mais qui reste* préoccupante aux yeux du ministère, dans la mesure où elle traduit un échec du contrôle judiciaire. Les statistiques dont dispose la chancellerie font apparaître que les magistrats qui décident de la détention provisoire ne sont pas plus répressifs qu'auparavant. Le nombre de personnes qui leur sont déférées par la police a, en revanche, considérablement augmenté.

Quand M. Yazid (Ligue arabe) parle « au nom des bougnoules »

« Je suis un bougnoule et je parle au nom des bougnoules... Je vais parler de la campagne électorale assez librement » : c'est en ces termes que M. M'Hamed Yazid, représentant de la Ligue arabe à Paris, a commencé la conférence de presse qu'il avait réunie *mardi 15 mars* au siège de la Ligue arabe.

« Je suis un observateur, représentant une organisation arabe, a-t-il dit. *Nous avons été au centre de la campagne électorale de certaines personnalités et de certaines organisations* [M. Yazid n'a pas précisé lesquelles, mais il s'agissait évidemment des partis de droite], *qui ont fait de l'émigration leur thème principal pour gagner des voix. En partant de là, ces personnalités et ces organisations ne pouvaient que raisonner en xénophobes et en racistes. Elles ont, en agissant ainsi, violé la législation française. Nous avons assisté à une véritable campagne xénophobe et raciste particulièrement dirigée contre les Mahgrébins... Il y a eu même des attentats contre eux. Je tiens à exprimer l'indignation des immigrés devant l'ampleur et la mauvaise foi de ces campagnes. »*.

M. Yazid a lancé aussi des accusations contre certains milieux d'affaires : *« Je tiens à dénoncer*, a-t-il dit, *les milieux de la grosse finance française qui ont appuyé certaines campagnes à Marseille, à Lyon, à Lille et à Roubaix et certaines personnalités dans leurs déclarations xénophobes et racistes et qui, d'autre part, se présentent dans les pays arabes pour leur arracher de gros contrats. »* Là encore, M. Yazid n'a pas cité de noms.

R. D.

BIBLIOGRAPHIE

« Des jeunes y entrent, des fauves en sortent » *de Guy Gilbert*

Blouson de cuir noir et jeans délavés, Guy Gilbert, *« prêtre d'abord »*, éducateur ensuite, peaufine au fil de ses apparitions télévisées l'image d'un prêtre non conformiste, au cœur *« gros comme ça »*. On découvre ou on redécouvre en lisant son dernier livre, *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent*, non la vedette mais le « curé » aux prises, quotidiennement, avec les « taulards » et les « loubards ».

L'univers de ces loubards, c'est la prostitution, le chômage, la solitude et la prison. De ces jeunes qu'il côtoie dans les rues de Paris ou à Fleury-Mérogis, Guy Gilbert dit qu'ils sont *« habitués à la haine »* mais surtout *« déroutés par l'amour »*. L'amour — c'est de son absence que vient tout le mal — sert de fil conducteur aux anecdotes et aux drames que rapporte ce livre.

Il y a l'histoire d'Alex, *« quatorze ans et demi, dix-sept fois en prison »*, et celle de ce « mec » appliqué à détruire une cabine téléphonique et qui explique : *« Moi, j'ai personne à qui parler. Je déteste ces machines et quand je peux m'en faire une, je ne me gêne pas. »*

Guy Gilbert a choisi son camp, celui des sans-famille et des marginaux, mais l'amour, toujours lui, le retient de rejeter en bloc les juges, les « flics » et les « matons ».

C'est vrai, comme le dit Guy Gilbert, qu'*« on a les flics qu'on mérite »* et qu'il existe des directeurs de prison mal embouchés, mais la maison du père est grande où se côtoient Dédé, le *multirécidiviste*, Yann, le drogué, et... le chef de l'Etat, dont Guy Gilbert écrit : *« Merci François, notre président, d'avoir osé dire, huit jours avant ton élection, que tu étais contre la peine de mort. »* — B. L. G.

★ Guy Gilbert, *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent*. Editions Stock-2, 283 pages, 59 F.

A Marseille

SEPT CENTS PERSONNES ONT MANIFESTÉ CONTRE LE RACISME

(De notre correspondant.)

Marseille. — Quelque sept cents personnes, parmi lesquelles une forte proportion d'immigrés, se sont *rassemblées mardi 15 mars*, à 18 heures, sans incident, à l'extrémité de la Canebière, à l'appel d'une trentaine d'associations politiques, syndicales et sociales, pour manifester après la mort de Jean-Christophe Latchouman, onze ans, tué par l'explosion d'une bombe déposée dans la cité de transit du Baou, quartier de la Cayolle à Marseille, et qui a également blessé sérieusement son frère Nicolas, cinq ans.

Pour les habitants de la cité de transit, qui vivent désormais dans la peur permanente d'un nouvel attentat, et pour les associations qui les soutiennent, *« ce crime n'est que la suite des agressions relevées pendant la campagne électorale : tracts, affiches, discours, journaux présentant les immigrés — enjeu principal de la campagne — comme les responsables des difficultés économiques et de l'insécurité »*. *« L'objectif des racistes*, rappellent les associations, *est de créer une situation explosive pour conduire à l'affrontement et rendre impossible la cohabitation entre communautés »*.

« En cette matière, précise l'association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, *un quotidien marseillais porte une responsabilité toute particulière »* (allusion transparente à la violente campagne du *Méridional*).

Le préfet de police avait interdit le défilé, et les forces de l'ordre qui encadraient la manifestation se sont opposées à ce que les participants descendent la Canebière. — J. C.

Faits et jugements

Enquête à Lyon après la publication d'un interrogatoire de Klaus Barbie

Une enquête officieuse a été ouverte à Lyon pour connaître le — ou les — responsables de la divulgation par le journal *le Progrès* de larges extraits du premier procès-verbal de l'interrogatoire sur le fond de Klaus Barbie, auquel avait procédé le 24 février le juge d'instruction, M. Christian Riss (*le Monde* du 15 mars).

Cette publication apparaît, en effet, comme une violation du secret de l'instruction défini par l'article 11 du code de procédure pénale, selon lequel *« toute personne qui concourt à la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est tenue au secret professionnel »*. Cette disposition vise les magistrats, les officiers et agents de police judiciaire, les greffiers et les experts, mais aussi les avocats. En cas de faute, ils sont passibles des peines prévues par l'article 378 du code pénal sur le secret professionnel : un mois à six mois de prison et une amende de 500 F à 8 000 F.

Déjà, le procureur de la République de Lyon a fait savoir que le procès-verbal divulgué n'avait été communiqué ni par un magistrat du parquet ni par le juge d'instruction. De son côté, le défenseur de Barbie, *Me Alain de la Servette*, a *déclaré* être étranger à cette fuite. D'autres personnes tenues au secret ont cependant eu connaissance de la pièce publiée, notamment les avocats des parties civiles, qui sont au nombre de seize. Mais il apparaît que seul l'un d'entre eux en avait demandé une photocopie. Dès lors, cette photocopie a pu parvenir au journal, mais, si elle a été transmise par la personne partie civile et non par son conseil, il n'y aurait pas infraction, cette personne n'étant pas, elle, visée par l'article 11.

Quant au journal ou au journaliste, ils ne sont pas tenus non plus aux obligations de l'article 11. En revanche, ils peuvent encourir les peines de l'article 38 de la loi sur la presse (180 à 8 000 F d'amende) qui interdit de *« publier les actes d'accusation et tous autres actes de procédure criminelle ou correctionnelle, avant qu'ils aient été lus en audience publique »*.

Condamnation de trois employés de l'ambassade d'Iran

Trois employés de l'ambassade d'Iran à Paris, MM. Mohammed Bouhadjeb, vingt-trois ans, Abderahim Bouaïcha, trente-deux ans, et Michel Druart, *trente-huit ans*, Français converti à l'islam, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Versailles, le 15 mars, à six mois de prison, dont quatre avec sursis, pour *« dégradation d'édifice public »*. Ils devront en outre payer 5 000 F de dommages-intérêts à la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), et 27 400 F à la mairie de Viroflay (Yvelines), parties civiles.

En octobre et novembre 1982, les trois hommes avaient tracé à la peinture indélébile sur plusieurs bâtiments publics et privés de Viroflay *des étoiles à six branches* et des inscriptions telles que *« Israël, cancer du monde »*, ou *« O Dieu ! sauve l'humanité, détruis Israël, le monde libre vivra en paix. »* Lors de l'audience, l'un des accusés a déclaré qu'*« il fallait se rappeler les actes nazis de Sabra et de Chatila »* et qu'il était *« du devoir des musulmans de diffuser la vérité »*.

● *Suicides de détenus.* — Un détenu âgé de vingt-neuf ans, Gilbert Chekahmoun, s'est pendu, le 12 mars, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Metz, où il avait été transféré après une première tentative de suicide à la maison d'arrêt de Mulhouse. Arrêté en juin 1982, il avait été condamné le 28 janvier 1983 à trente-six mois de prison, dont douze avec sursis, pour des vols avec effraction. Le 14 mars, un autre détenu, de nationalité espagnole, Agustin di Lopez, trente-quatre ans, a été découvert pendu dans sa cellule, à Metz. Recherché pour trois vols à main armée commis en Espagne et en Suisse, il était incarcéré pour entrée irrégulière en France et usage de faux papiers.

● *La « fiesta » de deux agents ivres.* — La dixième chambre correctionnelle de Paris a jugé, le 14 mars, les gardiens de la paix Gilles Piveteau, trente ans, et Philippe Bigot, vingt-six ans. Complètement ivres et étant hors service, le 30 septembre 1982, vers 3 heures du matin, rue Sainte-Anne, à Paris, ils ont malmené deux Nigériens puis ont tiré au-dessus de leurs têtes, M. Piveteau faisant également feu dans la direction des fenêtres des riverains qui protestaient contre le tapage.

Opération de police dans les milieux turcs à Paris

Une importante opération de police a été menée conjointement, lundi 14 mars, par la brigade criminelle parisienne et des fonctionnaires des renseignements généraux, dans les milieux d'opposants turcs et kurdes à Paris. Soixante-dix personnes ont été interpellées, dont cinq étaient toujours gardées à *vue* mercredi. Les policiers agissaient sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Paris, qui instruit une affaire d'extorsion de fonds dont sont victimes des commerçants turcs de la capitale.

Cette affaire de droit commun — de « rackett » — semble, en fait, aux lisières de la politique. La brigade criminelle s'intéresse de près à certains milieux d'opposants turcs, dans le cadre d'enquêtes sur des attentats terroristes de l'année 1982 (*le Monde* daté 6-7 mars).

Les cinq personnes interpellées à leur domicile, et toujours gardées à vue, seraient liées, entre autres, au mouvement d'extrême gauche turc Dev Genc. En revanche, les perquisitions effectuées dans les locaux de deux organisations — l'Association des travailleurs patriotes du Kurdistan et l'Association démocratique des travailleurs turcs — n'ont donné aucun résultat.

Grâces médicales : réincarcération d'un trafiquant de drogue

Marseille. — M. Gabriel Graziani dit « Gaby », soixante et un ans, trafiquant de drogue, a été interpellé lundi 14 mars par les policiers de la brigade des stupéfiants de Marseille. Condamné en 1979 à dix ans d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les stupéfiants, M. Gabriel Graziani, qui était soigné à la prison-hôpital des Baumettes pour cardiomyopathie ischemique, avait été remis en liberté provisoire par le juge de l'application des peines. Une mesure renouvelable tous les trois mois.

C'est le docteur Alain Colombani, ancien médecin-chef des Baumettes, aujourd'hui incarcéré à la prison d'Avignon et inculpé de *« falsification de documents médicaux, connivence d'évasion, corruption et trafic d'influence »*, qui avait délivré un certificat précisant que l'état de santé de M. Gabriel Graziani était incompatible avec sa détention.

Sur décision de M. François Ardiet, juge d'instruction au tribunal de Marseille, M. Gabriel Graziani a subi un examen plus complet que les précédents. C'est sans doute au vu des résultats de cet examen que M. Graziani a été réincarcéré. Cependant, ce trafiquant semble réellement malade, ainsi que l'attestent plusieurs certificats.

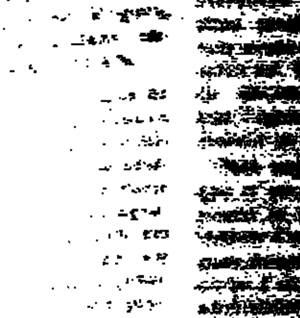
M. Gabriel Graziani avait été interpellé en mars 1977 à propos de l'enquête sur le hold-up de la caisse d'épargne de Lyon. Les enquêteurs avaient alors trouvé dans ses poches *deux sachets d'héroïne* ayant les mêmes caractéristiques que celle qui avait été saisie le 5 février 1978 dans un laboratoire de La Ciotat. — *(Corresp.)*

Démantèlement du nouveau « gang des Lyonnais »

Lyon. — A quelques dizaines de kilomètres de Barcelone, le malfaiteur Raymond Vaccarizi et quatre de ses « lieutenants » ont été arrêtés mardi 15 mars. Raymond Vaccarizi, âgé de trente-deux ans, était impliqué dans une fusillade qui, le 11 janvier, avait opposé un groupe de truands — pour la plupart proxénètes — à Charvieu (Isère). Le frère de Raymond, Daniel, avait été interpellé le 17 janvier. Mais l'arrestation de Raymond Vaccarizi, chef présumé du gang dit des « nouveaux Lyonnais » (*le Monde* du 2 février) permet aux enquêteurs du S.R.P.J. de conclure un dossier d'une importance au moins égale à celui du « gang des Lyonnais » dans les années 70.

Rappelons que quarante-neuf personnes avaient déjà été interpellées et que vingt et une d'entre elles — dont treize femmes — avaient été placées en détention par M. Jean-Louis Cor, juge d'instruction, dans le cadre de cette enquête. L'opération des policiers lyonnais associés à leurs collègues espagnols se traduit par une réussite quasi totale, puisque quatre des « lieutenants » de Raymond Vaccarizi, Jean-Pierre Antonik, Abdelkader Lekehal, Julio Balader et Louis Aldeguer, ont été interpellés.

La Costa Brava, où ont eu lieu ces spectaculaires arrestations, a souvent été considérée comme un « refuge » pour les truands lyonnais. — *(Corresp. rég.)*



DÉFENSE

Dissuasion ou confusion

II. — Politique et moyens de la France

par FRANÇOIS VALENTIN (*)

Dans un premier article (le Monde du 16 mars), le général François Valentin a examiné l'hypothèse d'une agression soviétique en Europe et les conditions d'un riposte alliée à la lumière de ce qu'il est convenu d'appeler la doctrine Rogers, du nom du commandant suprême des forces de l'OTAN.

La France, grâce à la politique de défense dont le général de Gaulle fut l'initiateur, est moins sensible aux vicissitudes de la politique américaine que les autres nations européennes, en particulier l'Allemagne. L'affaire des euromissiles n'en est pas moins d'une importance capitale pour nous, et il est bon que le président de la République ait pris position à ce sujet.

Nous ne pouvons jouer les Ponce Pilate : car, si l'Allemagne est pour les Soviétiques une « cible » politique majeure, elle n'est stratégiquement qu'un objectif intermédiaire ; l'objectif définitif est la côte atlantique, donc la France.

D'ailleurs, l'indépendance de décision que confèrent nos moyens atomiques n'a jamais été synonyme de neutralisme. Faut-il rappeler que le général de Gaulle, dans sa conférence de presse de janvier 1963, déclarait, à propos de nos forces nucléaires stratégiques : « *Ainsi les principes et les réalités s'accordent pour conduire la France à se doter d'une force atomique qui lui soit propre. Cela n'exclut pas du tout, bien entendu, que soit combinée l'action de cette force avec celle des forces analogues de ses alliés* » ? Aucun de ses successeurs n'a été aussi loin. C'est aussi sous son mandat que furent signés les accords Ailleret-Lemnitzer, et sous celui de Georges Pompidou que fut négociée leur application à la Ire armée.

Si le gouvernement français dut, après notre sortie de l'organisation intégrée, faire preuve de discrétion et parfois de réticence dans ses rapports avec celle-ci, c'est que certains milieux de l'OTAN présentaient la France comme venant à résipiscence dès que s'ouvraient des pourparlers avec elle. Aujourd'hui, tout cela est loin : la crainte que la France ne soit entraînée par les Etats-Unis dans un conflit ne la concernant pas n'est plus de saison ; l'accroissement des armements soviétiques, les affaires de Pologne et d'Afghanistan, ont rapproché la France de ses alliés.

Vulnérables

Nous sommes néanmoins moralement vulnérables. En outre, la fermeté de nos conceptions ne se traduit pas toujours, faute d'argent, dans les faits autant qu'il le faudrait. Nos armements stratégiques ont beau avoir la priorité, le rythme de mise en chantier des sous-marins est, depuis le sixième, de plus en plus lent ; quant au système sol-sol à lanceur mobile SX, il aurait pu être mis en service avant 1990 si l'on avait pris la décision de le construire il y a trois ans. On est loin maintenant de cette prévision. Si la détection des sous-marins fait un progrès imprévu, nous nous trouverons sans deuxième pilier solide de nos forces stratégiques, car les silos d'Albion seront devenus plus vulnérables.

Les forces classiques et l'atome tactique posent des problèmes moins bien connus, mais qui sont d'actualité en raison des projets de réforme de l'armée de terre. Le caractère prospectif de ces projets, aujourd'hui à l'étude et non définitifs, impose la prudence : les articles de presse les concernant (1) justifient cependant qu'on fasse quelques remarques.

Avant de les formuler, il est essentiel de rappeler pourquoi la France s'est dotée de forces de manœuvre et de moyens nucléaires tactiques. Quelle que soit l'incertitude qui affecte le recours à la force de frappe stratégique, et bien que la notion de dissuasion élargie n'ait jamais été écartée, avant même d'être rendue publique, l'agresseur peut considérer comme plausible que ce recours ne se produise pas avant le viol du territoire français. Nous devons donc matérialiser notre détermination avant que l'agresseur n'atteigne notre sol. Il faut aussi ne pas risquer de déclencher l'irréparable, alors que l'agresseur peut n'avoir comme dessein qu'une prise de gage.

Nos engagements, pacte atlantique et pacte de Bruxelles, nous imposent de ne pas rester passifs. Or le théâtre Centre-Europe n'a que quelques minces réserves, à l'échelon des corps d'armée. L'arrivée des forces américaines de renfort demanderait du temps. Les seules forces disponibles dans les quelques jours qui suivraient une agression seraient la Ire armée française et la force aérienne tactique (FATAC). Le général Rogers a parfaitement situé la nécessité d'une contre-offensive et comment il la conçoit : « *Il ne s'agit pas d'aller à Varsovie ou à Prague.* »

Initiative

La différence de « portée » entre les offensives soviétiques et la réaction occidentale a d'ailleurs la conséquence suivante : les forces du pacte de Varsovie seraient plus gênées que celles de l'Ouest si elles employaient l'arme atomique tactique, car les destructions opérées dans la profondeur entraveraient leur propre progression. Cela dit, la meilleure solution pour freiner l'avance de l'adversaire est de prendre une initiative qui l'oblige à remanier son dispositif, soit, si possible, par une action offensive délibérée, soit en parant à une percée dangereuse. La seule divergence entre les alliés et nous réside dans le fait que, pour les Français, cette action doit correspondre à l'emploi de l'arme nucléaire tactique, sous la forme de frappes massives, alors que les alliés ne lient pas forcément le recours à l'atome tactique et la contre-offensive. Mais l'adversaire mettrait tout le monde d'accord, car les conditions sur le terrain seraient telles qu'il faudrait à la fois engager les réserves et faire appel au nucléaire tactique.

On voit que cette conception n'est nullement celle du coup de semonce, inefficace et dangereux par la réaction qu'il provoquerait. Pour le futur, si le plan Rogers est appliqué dans toute son ampleur, un changement se produira, qui retardera la nécessité de l'action ainsi prévue pour nos forces de manœuvre. Le schéma actuel devra donc évoluer ; mais, aujourd'hui et pour une certaine durée, ce qui est à redouter, hélas ! c'est d'être pris de court et non d'être réduit à l'inaction !

Équivoque

Rien, dans cette conception, ne met en contradiction le gouvernement de la France avec sa politique de défense, dès lors que sa décision serait prise librement. Sans doute devra-t-il la prendre à temps et s'assurer des mesures préparatoires nécessaires en cas de menace qui se précise. Mais quelle serait une liberté de choix qui ne comprendrait pas celui d'agir ? En ce qui concerne l'arme nucléaire, il faut dissiper une équivoque : la décision du recours est une chose, c'est un acte politique, du ressort du président de la République. Le choix des objectifs sur le terrain, surtout s'ils sont mobiles, et les manœuvres des lanceurs en sont une autre, ce sont des actes de commandement, liés à la position du moment des forces en présence. Jamais aucune délégation aux commandants des forces (armée ou corps d'armée) n'a été donnée quant à la décision politique.

Que penser alors des changements qu'apporterait le missile Hadès ? *A priori*, l'augmentation de portée des projectiles est toujours bien accueillie des utilisateurs. On avait envisagé d'abord 180 kilomètres, puis 220 à 250, de manière que le Hadès puisse, déployé en sécurité, balancer ses feux dans toute la profondeur et la largeur de la zone d'action de la Ire armée.

Mais, pour aller au-delà, d'autres arguments sont avancés, liés à l'idée de dissocier le nucléaire tactique et la Ire armée, ou d'ordre politique quant au stationnement des lanceurs. Or dissocier le nucléaire de la Ire armée est dangereux : sans forces pour obliger l'ennemi à une relative concentration, des troupes mécanisées en mouvement sont insaisissables. Inversement, sans feux atomiques, nos forces classiques seraient consommées dans une bataille d'usure, sans que le danger d'escalade soit signifié à l'adversaire.

Les missions nouvelles données au Hadès, une fois remplies, risquent de ne plus laisser de missiles disponibles quand la Ire armée sera engagée. Et, dès le tout début de l'agression, devrions-nous prendre l'initiative de tirer des projectiles nucléaires ? Sur quoi ? Les alliés ont assez de moyens pour ne pas faire appel à nous. Si nous avions des raisons politiques de le faire, notre missile air-sol moyenne portée (A.S.M.P.) pourrait remplir cet office. On ne voit d'ailleurs pas, avant que nos forces ne soient à pied d'œuvre, quel intérêt nous aurions à provoquer sur elles une réaction inéluctable. L'argument de l'implantion sur le sol national des lanceurs n'est pas plus convaincant. Ce qui préoccupe les Allemands, ce n'est pas d'où partent les coups, mais où ils arrivent, et ils ont le compréhensible désir qu'on ne tire pas sur le sol de la R.F.A. (ou même en R.D.A.) sans leur accord. La position des lanceurs ne devrait être liée qu'à des considérations tactiques du moment.

Un choix

L'accroissement de l'aéromobilité de nos forces pose des problèmes tout autres. Ceux-ci sont différents selon qu'il s'agit de constituer réellement une grande unité aéromobile ou d'améliorer les capacités d'aérotransport de la 11e division parachutiste.

Il y a dix ans déjà que le chef d'état-major des armées avait prescrit à la 11e division de se tenir prête à renforcer la Ire armée. Faciliter l'accomplissement de cette mission serait excellent. Mais l'emploi, au début d'une agression, indépendamment du reste des forces, d'une grande unité aérotransportée à grande distance est une autre affaire : elle suppose des moyens considérables en aéronefs de transport, et surtout des moyens d'appui aérien. Il faudra préparer méticuleusement de telles actions soit entre Français, soit, si nous manquons d'appareils, avec les alliés ; cette deuxième solution implique, pour agir dès le début à proximité du rideau de fer, un retour de fait à l'intégration.

Enfin, les finances de la France ne permettront pas de réunir de tels moyens et de maintenir aussi une force blindée pour une contre-offensive. Le choix est là. Si la première option est prise, c'est tout un pan de notre politique, fondée sur un certain délai d'intervention lié à la position géographique de nos forces et sur les besoins de réserves de l'alliance, qui serait renversé.

FIN

(*) Général d'armée (cadre de réserve), ancien commandant de la Ire armée.

(1) *Le Monde* des 7 et 16 décembre 1982.

هكذا من الأصل

MÉDECINE

La manifestation nationale plus de 15 000 personnes

La manifestation nationale des étudiants en médecine grévistes a groupé, le 15 mars, à Paris — entre Denfert-Rochereau et les Tuileries, — plus de *15 000 personnes* (12 000 selon les Renseignements généraux, 20 000 selon les organisateurs). Venus de tous les centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) de France, les manifestants ont exprimé, une nouvelle fois, leur opposition à la réforme en cours des études médicales (*le Monde* du 10 mars). Le même jour, une délégation était reçue par les groupes parlementaires du parti communiste, du parti socialiste, de l'U.D.F. et du R.P.R.

Un référendum-

On ne manquera pas d'en contester les résultats et même d'en minimiser la valeur et l'importance. Force est pourtant de constater que la réalisation de ce référendum national est un événement : pour la première fois on assiste à une consultation directe « de la base » portant sur la réforme des études médicales. Organisée rapidement au beau milieu d'un mouvement de grève, cette consultation avait des allures de pari : il s'agissait, en quelques jours, d'établir un questionnaire, de le diffuser à tous les étudiants en médecine de France, de la deuxième à la sixième année (1) — soit environ trente mille personnes — et d'analyser les réponses obtenues avant le 15 mars (2), date de la manifestation nationale et de la rencontre avec les représentants des groupes parlementaires.

Pari quasiment tenu puisque près de dix-neuf mille questionnaires ont déjà été analysés et que les cinq *mille restants* (ceux des C.H.U. de Lille, Rennes, Poitiers, Caen et Nice) le seront dans quelques jours.

Plusieurs tendances apparaissent d'ores et déjà nettement :

● *Deuxième cycle des études médicales*. La grande majorité (81 %) estime indispensable une revalorisation du deuxième cycle mais demande le maintien (82 %) du système actuel de l'enseignement *par certificat*. Les étudiants réclament aussi l'harmonisation à l'échelon national du programme, refusent les programmes régionaux (89 %) ou par C.H.U. (81 %). La majorité est encore plus importante (97 %) pour revendiquer une revalorisation de l'enseignement pratique. D'une manière générale, on veut avancer l'apprentissage des signes cliniques (sémiologie) et le contact avec le malade. On réclame aussi un meilleur encadrement théorique et pratique au cours des stages hospitaliers. Refus (84 %) pour que le choix de ces derniers soit basé sur un classement. L'externe veut (90 %) une « redéfinition de ses droits et de ses devoirs » et être rémunéré à partir

« L'ABSENCE » DE M. SAVARY

Plus le mouvement de protestation contre la réforme des études médicales se structure et prend de l'ampleur, moins M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, est présent dans les chants, les mots d'ordre et les banderoles. Ainsi, le 15 mars, dans le long cortège multicolore qui un moment occupa la rue de Rennes sur toute sa longueur, seule une banderole mentionnait son nom.

En revanche, M. Jack Ralite, ministre de la santé, est continuellement cité, apostrophé et brocardé sur toute la gamme du bon au mauvais goût. Pourtant, les deux ministères participent à l'élaboration de la réforme, et celui de l'éducation nationale y apporte même une part plus active. De surcroît, la solidarité interministérielle, sur ce point, ne s'est jamais démentie, et on peut s'interroger, dans ces conditions, sur le caractère apolitique constamment réaffirmé du mouvement de protestation des étudiants en médecine.

J.Y. N.

● *Les cent quatre-vingt-dix internes du centre hospitalo-universitaire de Nice* ont décidé de commencer, mercredi 16 mars, une grève illimitée afin de s'opposer aux réformes prévues par le ministère de la santé dans les hôpitaux. Seuls les services d'urgence seront assurés. Les chefs de clinique et les médecins des hôpitaux ont apporté leur soutien au mouvement.

● *M. Patrick Gérard*, président du Mouvement des jeunes giscardiens, dans une lettre adressée, mardi 15 mars, au président de la République, suggère le départ des ministres de l'éducation et de la santé. Il juge que la réforme des études médicales entreprise par le gouvernement *« réussit, aujourd'hui, en raison de son caractère réactionnaire, antidémocratique et anti social, à faire l'unanimité des étudiants contre elle »*.

Libres opinions

Réformes et sources de conflits

par le professeur CLAUDE GOT (*)

LES conflits opposant médecins et étudiants en médecine à leurs ministères de tutelle sont difficilement compréhensibles si l'on ne sépare pas les causes politiques, tactiques et techniques de cette situation.

La nomination d'un ministre communiste à la santé a été une erreur politique, quelle que soit sa personnalité. Les médecins sont en majo*rité de droite, individualistes et soucieux du respect de l'individu et de* sa liberté, fût-ce aux dépens de la collectivité. Les médecins de gauche ont un profil peu différent, étendant leur souci de justice au domaine matériel mais ne supportant pas plus que les premiers la psychiatrie policière et les atteintes aux droits de l'homme. Ces caractéristiques ne permettaient pas d'espérer une entente avec un ministre dont *le parti est toujours* marqué par ses liens avec *le* système soviétique, si distendus qu'ils puissent paraître.

Sur cette base défavorable se sont greffées des erreurs tactiques. Au lieu de privilégier une discussion approfondie limitée à un ou deux projets importants, par exemple le recrutement et le statut des médecins des centres hospitaliers généraux ou la départementalisation, le gouvernement a cherché les ennuis en commençant par deux terrains minés, la suppression du secteur privé et la réforme des études médicales.

Je suis un partisan de la suppression du secteur privé dans l'hôpital public mais il fallait, bien entendu, le laisser s'éteindre de mort natu*relle avec le départ de ceux qui le pratiquent, au lieu de heurter de* front une fraction minoritaire mais particulièrement active du corps médical hospitalier.

Pour la réforme des études, il fallait avoir à l'esprit le délai de dix ans qui avait été nécessaire pour sa maturation. La loi que Mme Simone Veil avait présentée au Parlement au printemps de 1979 était un compromis qui réglait de multiples problèmes ; elle assurait des fonctions formatrices rémunérées à tous les étudiants du troisième cycle, qu'ils se destinent à la médecine générale ou à une spécialité ; elle créait un cycle spécifique pour le futur généraliste, avec stages chez les praticiens de ville et une participation de ces derniers à la formation théorique ; elle unifiait la formation des spécialistes, jusqu'alors dispersés entre deux filières imparfaites ; enfin, elle assurait la régulation du nombre de médecins formés dans les grandes options du troisième cycle en fonction des besoins.

En faisant « revoter » la loi de 1979, le gouvernement a introduit deux modifications minimes : les futurs généralistes seront des in*ternes et non plus des résidents. La promotion est de pure* forme car leurs statuts, fonctions et rémunérations étaient identiques dans les textes d'application de la loi précédente. Quant à la création des filières de recherche et de santé publique, elle pouvait se faire par un simple arrêté et ne justifiait pas le recours au Parlement.

La seule adjonction notable a été l'examen validant et classant de la fin du second cycle, qui avait déjà mis le feu aux poudres au printemps 1979 et qui, comble de l'incohérence politique, avait été ajouté en première lecture à l'Assemblée par un amendement émanant de la majorité d'alors, et supprimé au Sénat par un amendement communiste soutenu par toute la gauche et accepté par le gouvernement !

Outre la grève actuelle des étudiants, ce retour *intempestif au Par*lement a d'autres conséquences beaucoup plus graves. Il a bouleversé le calendrier très serré de la réforme, retardé l'étude des besoins et des postes formateurs et compromis la qualité du concours de l'internat 1984 dont les modalités sont précisées trop tardivement.

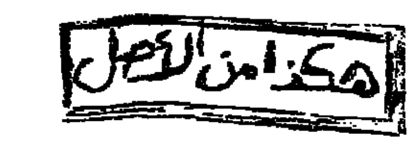
Les erreurs concernent la mise en place d'un nouveau statut pour les médecins hospitaliers sont des erreurs de méthode. Avant même que les deux ministres concernés se soient mis d'accord sur le domaine d'application du statut (tous les médecins, y compris les hospitalo-universitaires ou seulement les médecins des hôpitaux généraux), une pseudo-concertation sur des textes incomplets permettait aux syndicats hospitaliers de récuser cette réforme sans reconnaître ses avantages et, en mélangeant les problèmes techniques et les règlements de comptes politiques, elle va provoquer une série de grèves des internes, qui n'acceptent pas de telles imprécisions dans leur avenir à court terme.

Autre réforme souhaitée par beaucoup d'entre nous, *la définition et* la mise en place des départements est engagée dans d'aussi mauvaises conditions : fixation d'un calendrier ridicule qui ne peut être tenu, d'un schéma rigide qui sera inadapté ou reconstituera les grands services actuels, réforme sur le papier comme on les aime en France, car il manquera au département le transfert des moyens et des res*ponsabilités qui conditionne son* efficacité.

Dernière née des réformes vouées aux conflits ou à l'inefficacité, le budget global qui doit régler les problèmes de la Sécurité sociale. Prenons date comme nous le faisions dans *le Monde* du 29 septembre 1981 pour la réforme des études ; le budget global ne modérera pas les dépenses de santé, il augmentera *progressivement les délais de* paiement des fournisseurs des hôpitaux, mettant des entreprises en difficulté, il provoquera des transferts d'activité entre des secteurs de soins différents sans diminuer l'inflation des dépenses.

Le budget d'un hôpital est constitué pour plus des deux tiers par des dépenses de personnel, et cette proportion est stable ; la maîtrise des budgets hospitaliers passe donc par celle des effectifs et non par des dispositifs purement financiers qui transfèrent au niveau local une difficulté que le ministère n'a pu régler au niveau national. Une stabilisation des effectifs mettant en question le progrès dans la qualité des soins, il conviendrait de poser aux usagers la seule question importante : *préférez-vous une augmentation des prélèvements* sur vos revenus pour assurer les 22 % de croissance annuelle des dépenses de l'hospitalisation publique ou une stabilisation de la qualité des soins, voire une régression, liée au vieillissement de la population ?

(*) Ancien conseiller technique du ministère de la santé et de la sécurité sociale ; hôpital Raymond-Poincaré, Garches.



des étudiants a groupé dans la capitale

D'autre part, commencent à être connus les premiers résultats – portant sur près de 19 000 réponses – d'un important référendum organisé depuis une quinzaine de jours à l'échelon national par le comité de grève inter-CHU. Les résultats définitifs seront rendus publics le 17 mars. Il apparaît que, dans leur grande majorité (près de 94 %), les étudiants en médecine s'opposent à la création d'un examen classant obligatoire pour la validation de leur second cycle. Le comité inter-CHU refuse aussi *« le principe de l'uniformisation des pédagogies prévue dans le projet de loi d'orientation des universités ».*

contestation

de la quatrième année, les gardes l'étant sur la base du SMIC horaire.

● *Validation du second cycle.* – La majorité (62 %) se prononce pour une uniformisation nationale, refuse (80 %) le système du contrôle continu et surtout s'oppose (94 %) à la création d'un examen *classant, validant et obligatoire.* En revanche, la majorité des étudiants *ne refuse pas une « modernisation »* des modalités du contrôle des connaissances.

● *Troisième cycle.* – 85 % des étudiants veulent une dissociation des accès à l'exercice de la médecine générale et à l'exercice des spécialités. Ils sont d'accord à 70 % avec la notion de l'internat de médecine générale. Point important, la majorité (58 %) accepte la notion d'un allongement d'un an de la durée de ce cycle – allongement qui est prévu par la réforme en cours – à condition que cette année supplémentaire soit facultative. 77 % refusent les deux ans obligatoires.

Une dévalorisation de l'enseignement

Au total, ce référendum – et sous réserve que les réponses qui manquent n'en modifient pas nettement les résultats – constitue plus qu'un sondage : il offre une image jusque-là totalement inconnue de la manière dont les étudiants en médecine jugent leur formation actuelle et celle qu'on se propose de leur donner. A cet égard, le fait majeur est bien le sentiment d'une « dévalorisation » de l'enseignement reçu au cours des *quatre années du second* cycle, sentiment doublé d'un désaccord *sur les modalités* retenues pour aboutir à une « revalorisation ».

Les principales inquiétudes des étudiants réside dans les différents modes d'accès à l'exercice de la médecine et à des médecines spécialisées. Compte tenu de l'explosion de la démographie médicale, le gouvernement actuel a tenu – en dépit de nombre de discours *passés* – à conserver la méthode autoritaire mise en place par le gouvernement précédent qui permet de canaliser *en différents endroits* les flux des étudiants en médecine.

C'est la signification du maintien du *numerus clausus* au cours du premier cycle et de la création des *concours interrégionaux (anciens* concours de l'internat) pour jouer *sur les flux de médecins spécialistes* ou de médecins généralistes. En s'opposant à cette dernière partie du système de contrôle (accès à la médecine générale indépendant de l'accès aux médecines de spécialité), les étudiants ne témoignent pas seulement du désir de pratiquer, à moindre effort, une médecine plus lucrative. Ils expriment aussi une forme d'anxiété d'avoir à exercer un jour la médecine générale pour laquelle ils ne sont, le plus souvent, *pratiquement pas formés.*

Enfin, de manière plus générale, les résultats de ce « référendum-contestation » montrent s'il en était besoin que les artisans – passés et présents – de la réforme des études médicales ne se sont guère préoccupés comme c'était nécessaire, d'en expliquer les raisons, ni d'en détailler les modalités. Ces explications apparaissent aujourd'hui plus que jamais indispensables.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les études médicales sont actuellement composées d'un premier cycle d'une durée de deux ans, d'un deuxième cycle (quatre ans) et d'un troisième cycle (un an).

(2) De nombreuses précautions ont été prises dans la réalisation du référendum. La collecte du questionnaire et le dépouillement ont, en particulier, été *réalisés devant huissiers.* L'analyse par matériel informatique a été réalisée par les membres du « club informatique » du C.H.U. Necker.

LE RECTORAT DE CORSE OCCUPÉ PAR DES ÉTUDIANTS DEPUIS UNE SEMAINE

(De notre correspondant.)

Ajaccio. – Le rectorat de l'académie de Corse, à Ajaccio, est occupé depuis près d'une semaine par des membres de l'Association des étudiants corses (Cunsunta di i studienti corsi, C.S.C.) qui empêchent le personnel d'entrer dans les locaux.

Les revendications de l'Association portent sur le démarrage de la seconde tranche des travaux prévue à l'université de Corte (les crédits nécessaires sont inscrits au budget 1983), la construction du nouvel amphithéâtre et de son annexe, l'habilitation des licences dans les enseignements actuellement dispensés (droit, sciences économiques, lettres modernes, langues étrangères appliquées, *sciences de la matière, mathématiques,* physique, biologie, *chimie)* et, *enfin,* l'habilitation du DEUG « langue et culture corses ». *La* C.S.C., qui a reçu le soutien de l'Union du peuple corse et des organisations nationalistes, a annoncé son intention de prolonger l'occupation tant que ses revendications ne seront pas satisfaites.

M. Jacques Brighelli, président de l'université, estime que les revendications des étudiants sont justifiées, mais il déclare désapprouver *« les méthodes employées »* pour les faire aboutir. Le recteur, M. Antoine Ottavi, qui a tenté de dialoguer avec les occupants, n'a pu leur donner les assurances requises. Le dialogue s'est alors engagé directement avec le ministère de l'éducation nationale. L'envoyé de M. Savary et le directeur des *enseignements supérieurs sont* attendus jeudi 17 mars à Ajaccio.

PAUL SILVANI.

POUR PROTESTER CONTRE LES PROJETS DE RÉFORME DES COLLÈGES

Trois syndicats appellent les professeurs du second degré à faire grève le 22 mars

Trois syndicats d'enseignants du second degré ont décidé de manifester, les 21 et 22 mars, leur hostilité aux propositions contenues dans le rapport de M. Louis Legrand *« Pour un collège démocratique »* (*le Monde* du 7 janvier), et partiellement repris depuis par le ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 2 février). Le Syndicat national de lycées et collèges (SNALC), la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) et le Syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (SCENRAC) (1) entendent utiliser la journée de réflexion prévue dans les collèges pour le 21 mars pour expliquer et populariser leur refus des *« propositions Legrand »* et lancent pour le lendemain 22 mars un mot d'ordre de grève dans les lycées et collèges.

C'est un front du refus que les trois syndicats *minoritaires du second* degré ont décidé d'opposer aux réformes proposées par M. Louis Legrand (remplacement des classes *par des « ensembles »* hétérogènes et des groupes de niveau dans certaines disciplines, *tutorat, limitation* des redoublements), réformes dont ils *redoutent la mise en place* « subreptice » dès la rentrée prochaine. *A cet égard,* SNALC, C.N.G.A. et SCENRAC-C.F.T.C. protestent contre la « *dénaturation* » de la journée de réflexion du 21 mars dans les *collèges, en accusant* M. Savary, ministre de l'éducation nationale, de vouloir faire *« une journé de pré-organisation de la réforme »*, et en reprochant au ministre la publication trop tardive et trop synthétique du texte du rapport Legrand. Les trois organisations ont décidé de faire du 21 mars une journée de « résistance » active : présents dans les collèges, leurs adhérents sont invités à *« apporter l'analyse critique de leurs syndicats face aux propositions du ministre »*. Les trois syndicats protestent aussi contre la *« volonté de culpabiliser les professeurs »*, contenue, selon eux, dans le rapport de M. Legrand.

Mais les critiques formulées par les trois syndicats ne se limitent pas à la forme : ils refusent en bloc le tutorat et une *« scolarité sans redoublement ni orientation »*. Partisans d'un *« contrôle régulier des connaissances et des programmes et examens nationaux »*, les dirigeants du SNALC, de la C.N.A.G. et du SCENRAC s'opposent enfin *« à l'omnipotence et à l'arbitraire des conseils d'établissement »*.

(1) Aux dernières élections professionnelles dans le second degré (avril 1982), le SNACL, la C.N.G.A. et le SCENRAC totalisaient 26,47 % des suffrages chez les professeurs agrégés et 21,66 % chez les certifiés.

A l'université de Tours

UNE NON-ENSEIGNANTE EST ÉLUE A LA DIRECTION D'UNE U.E.R.

(De notre correspondant.)

Tours. – Le conseil de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des sciences de l'homme de l'université François-Rabelais a choisi la date de la Journée internationale des femmes pour élire la nouvelle directrice de cette unité.

Les membres du conseil ont, en effet, désigné pour cette fonction Mlle Danièle Guillaume qui, chargée depuis 1972 de la gestion et de l'entretien du matériel photographique de l'U.E.R., n'est pas enseignante. Sa candidature a été proposée par l'inter-syndicale des personnels, aucun enseignant n'ayant accepté de succéder à M. Maurice Sartre. Le conseil de l'U.E.R. a élu Mlle Guillaume, adhérente du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) par 21 voix contre 6 et 7 bulletins blancs.

« Nous avons étudié les textes, a expliqué Mlle Guillaume, *et devant la carence des enseignants, nous avons vu qu'il était possible d'élire un membre du personnel administratif et technique. D'où l'idée de ma candidature. »*

PIERRE MAILLARD.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Chauffage d'appoint

Le chauffage central va bientôt s'arrêter. Mais le matin et le soir, le besoin d'un peu de chaleur se fera sentir pendant quelque temps encore.

Des radiateurs d'appoint, électriques ou à butane, peuvent prendre le relais du confort. Ce mode de chauffage intermittent est source d'économie s'il permet d'avancer, au printemps, l'extinction d'un chauffage continu, ou d'en retarder l'allumage à l'automne.

Légers, donc très mobiles, les radiateurs électriques soufflants diffusent rapidement la chaleur par une turbine. D'une puissance de 2 000 watts, avec thermostat et possibilité de ventilation seule en été, leurs prix vont de 350 à 450 F (1). En forme de boîtier plat, leur carrosserie est beige (Calor), rouge (« Lavandou » Airelec) ou blanche à grille noire (Krups). Tout nouveau, un radiateur soufflant est un bidon rouge qui mesure 35 cm de haut et 29 cm de diamètre (« Brasilero » Chromex, 310 F).

Les radiateurs à bain d'huile, ressemblant à ceux de chauffage central et montés sur roulettes, assurent un bon chauffage prolongé. Pour accélérer la montée en température, de nouveaux appareils de 2 000 watts incluent un système de chaleur pulsée, à résistances et turbine. Ces radiateurs à double fonction sont proposés par Nestor Martin et, à partir d'avril, par Calor. Leur prix est d'environ 1 100 F.

La salle de bains peut être chauffée, en permanence ou en appoint, par des radiateurs électriques. Pour être installés sans danger dans le volume « protection » (à moins de 1 mètre sur le pourtour de la baignoire), ces appareils doivent être à double isolement (Classe II) et protégés contre les projections d'eau. Ces normes sont matérialisées par un double carré et par une goutte d'eau inscrite dans un triangle. Parmi les radiateurs soufflants ainsi protégés, à fixer au mur : ceux de 1 000 watts d'Auer ; « Enghien » de Noirot, de 2 000 watts à minuterie ; « Plustherm vario » de Krups, 2 000 watts, et deux radiateurs Calor de même puissance. Les prix s'échelonnent de 410 à 965 F selon les puissances et les perfectionnements.

Les radiateurs mobiles *incluant une bouteille de gaz* butane sont autonomes et ne nécessitent aucun branchement. Assez encombrants, ils chauffent de grands volumes et conviennent surtout aux maisons de campagne, en complément ou en relais d'un chauffage central.

Les plus récents des radiateurs à catalyse (à combustion sans flammes) sont pourvus d'un « thermostat économiseur » : il limite, automatiquement, le débit de gaz lorsque la température *ambiante pré-réglée est atteinte* (Chappée, Eno, Supra, Therm'x). D'une puissance de 2 400 à 3 200 watts, ces appareils valent de 1 100 à 1 300 F environ. Ce thermostat équipe également les radiateurs à infralyse (ou post-catalyse) de Chappée et Eno. Plus nouveaux et d'un excellent rendement, ils associent l'infrarouge et la catalyse pour donner un chauffage bien modulé.

JANY AUJAME.

(1) Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les points de vente.

● Radiateurs électriques et à butane sont vendus dans les grands magasins et chez les spécialistes en électroménager ou en chauffage.

DESIGN SUR CATALOGUE. — Un effort de création contemporaine se reflète sur le catalogue printemps-été des Trois Suisses. Conçus par *l'italienne Gae Aulenti : un fauteuil* à bascule, des tapis en coton indien, une lampe en verre de Murano et des couverts en acier et laiton. Sous le nom de Tertio, une collection de meubles simples mais bien dessinés et de couleurs *gaies : banquettes convertibles*, éléments juxtaposables, tables basses.

SCIENCES

La France recherche un nouveau dialogue scientifique et technique avec le tiers-monde

Après avoir examiné la promotion du français comme langue scientifique, la maîtrise du développement de la filière électronique et l'essor des biotechnologies, le ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jean-Pierre Chevènement, a présidé, mardi 15 mars, en compagnie de M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, la première réunion du comité national (*le Monde* du 16 mars) chargé de discuter les orientations et les objectifs du « *programme mobilisateur* » consacré à la « *recherche scientifique au service du développement du tiers-monde* ». Cette manifestation devrait être suivie d'une réunion du même genre destinée à la mise en place du comité national du « *programme mobilisateur* » concernant les recherches sur l'emploi et les conditions de travail. D'autres suivront pour la mise en place des derniers des sept « *programmes mobilisateurs* » lancés par le ministre (1).

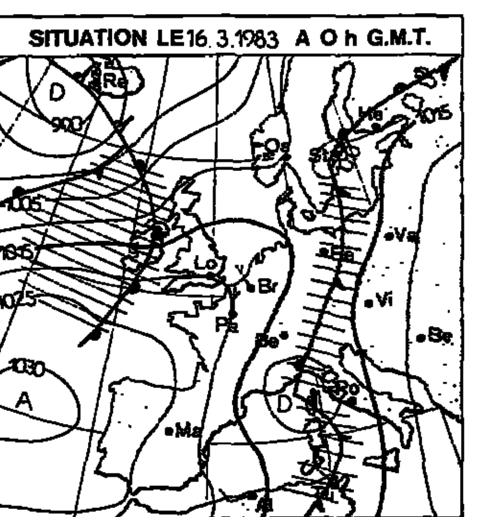
Né du colloque national sur la recherche scientifique et technique de janvier 1982 et du rapport de mission de M. Jacques Berque sur la recherche et la coopération avec le tiers-monde, le « *programme mobilisateur* » que M. Chevènement vient, véritablement, de lancer devrait permettre d'adapter et de valoriser en partie le dispositif français mis au service des pays du tiers-monde.

Cette action, tout comme celle qui a conduit à la réforme récente des deux grands organismes de recherche que sont le Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) et l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM), permettra-t-elle aux pays du tiers-monde de choisir « *leur voie vers le développement ?* ». C'est ce que le ministre de la recherche et de l'industrie et celui chargé de la coopération et du développement espèrent, *en soulignant que le contenu donné* au « *programme mobilisateur* » sur la recherche scientifique et l'innovation technologique en faveur des pays du tiers-monde est un moyen d'indiquer à l'attention de ces pays les intentions du gouvernement français dans ce domaine pour un dialogue plus fructueux.

A cette fin, en plus des crédits affectés à ce secteur d'activité par les organismes de recherche, les universités et les entreprises, une cinquantaine de millions de francs seront débloqués en 1983 — s'ils ne sont pas victimes de la politique de régulation budgétaire — par l'intermédiaire du Fonds de la recherche et de la technologie. Ces moyens seront ventilés de la manière suivante : 18 600 000 F pour des actions scientifiques sectorielles ; 9 400 000 F en faveur des technologies et du développement industriel ; 2 000 000 de francs pour l'information scientifique et technique ; 15 700 000 F pour des contrats de programme engagés avec les organismes de recherche français ; 2 300 000 F, enfin, pour aider à la formation des chercheurs du tiers-monde.

(1) Sept programmes mobilisateurs ont été engagés par le ministère de la recherche et de l'industrie : production et utilisation rationnelle de l'énergie ; essor des biotechnologies ; maîtrise du développement de la filière électronique ; recherche scientifique et innovation technologique au service du tiers-monde ; emploi et conditions de travail ; promotion du français comme langue scientifique ; développement technologique du tissu industriel.

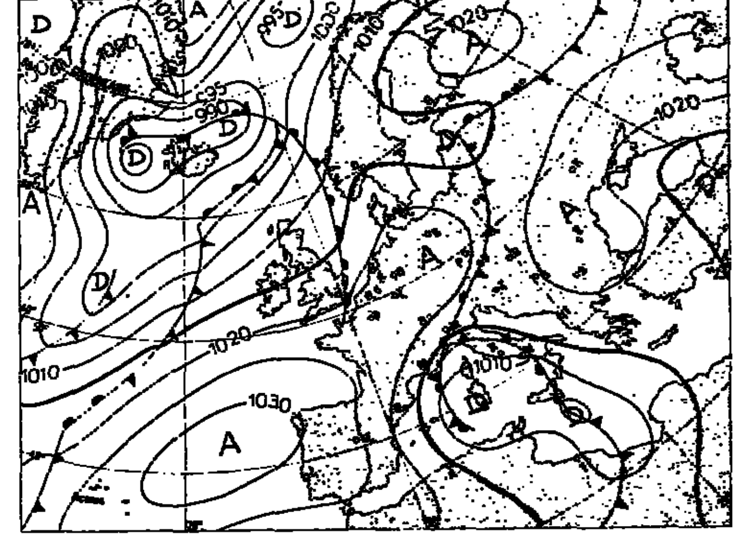
MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17 3 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 16 mars à 0 heure et le jeudi 17 mars à minuit.

La dépression évoluant lentement en Méditerranée continuera à diriger des *masses d'air* chaud, humide et instable sur le sud-est du pays, tandis qu'une nouvelle perturbation concernera l'ouest du pays par son front chaud de faible activité.

Demain jeudi, des Alpes à la Corse le matin, de l'extrême sud-est à la Corse l'après-midi, le ciel sera encore très chargé avec des pluies restant abondantes et localement orageuses, de la neige au-dessus de 800 mètres sur les Alpes.

De la Bretagne à la Basse-Normandie, le ciel sera très nuageux le matin et de petites pluies tomberont.

*Sur le Languedoc-Roussillon, Camar*gue, Provence, les nuages feront place à un temps ensoleillé. Mistral et Tramontane souffleront.

Sur les autres régions, le matin les brouillards seront fréquents, plus épais du Bordelais au Centre et au Nord-Est. Ils seront suivis d'un ciel peu nuageux des Pyrénées-Orientales au Massif Central, Lyonnais et nord des Alpes, un ciel *devenant de plus en plus nuageux ail*leurs, des pluies faibles liées au front chaud gagnant les régions s'étendant de la Vendée à la Normandie.

Les températures minimales seront de 6 à 8 degrés sur *la Bretagne et la* Basse-Normandie, 5 à 6 degrés sur le pourtour méditerranéen, 3 degrés près des côtes atlantiques, 0 à 2 degrés ailleurs.

Les maximales s'élèveront à 15 degrés environ sur la Côte d'Azur et la Corse, 8 à 10 degrés dans le quart nord-est, 11 à 13 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 mars à 7 heures, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mars ; le second le minimum de la nuit du 15 mars au 16 mars) :

Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 10 et 1 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 10 et −1 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille-Marignane, 14 et 7 ; Nancy, 9 et 6 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et −1 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 10 et −1 ; Athènes, 11 et 5 ; Berlin, 11 et 5 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 13 et 11 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 7 et 3 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 24 et 17 ; Genève, 5 et 3 ; Jérusalem, 8 et 6 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 12 et 0 ; Luxembourg, 10 et 4 ; Madrid, 14 et −1 ; Moscou, 5 et −3 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 18 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 8 et 2 ; Tozeur, 18 et 14 ; Tunis, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 MARS

« Musée Zadkine », 15 heures, 100 bis, rue d'Assas (Approche de l'art).

« Les impressionnistes », 11 heures, musée du Jeu de paume, D. Bouchard.

« Le Lorrain », 13 h 45 et 16 h 45, Grand Palais, Mme Caneri.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« Hôtel d'Aumont », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Ateliers et musée Christofle », 15 heures, métro Porte-de-Paris (La France et son passé).

« Collège de la Montagne-Sainte-Geneviève », *15 heures, église* Saint-Étienne-du-Mont (Paris et son histoire).

« L'Hôtel-Dieu », 14 h 30, entrée, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« *Vie artisanale du faubourg Saint-*Antoine » 14 h 30, 1, Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, jardins du Marais, place des Vosges », *14 h 30*, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux quartiers de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf statue Henri-IV, E. Romann.

« Place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

10 heures, 2, place Jussieu, « Maghreb : le Mouvement national tunisien » (U.E.R. d'ethnologie de l'université Paris-VII).

*15 heures, 21 bis, rue Notre-*Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « Vienne et Salzbourg, palais et abbayes » (projections) (Caisse nationale des monuments historiques).

17 h 30, 6, rue Ferrus, C. Mansour : « Le peuple palestinien face à son avenir : l'après Beyrouth et la seizième session du Conseil national palestinien » (IFRI).

17 h 30, 28, rue Saint-Guillaume, « Milieu de travail et milieu de vie » (Institut des hautes études de l'Amérique latine, Paris-III).

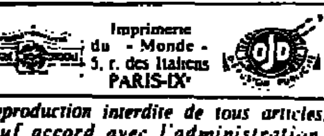
18 h 30, 21 heures, 28, avenue George-V, G. et R. Nineuil : « L'Égypte, le Nil *et le vingtième siè*cle » (film).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler, « Le message vivant de W. Q. Judge » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

ENVIRONNEMENT

Un concours pour l'élimination de la laideur en milieu rural

Les associations pour la défense de l'environnement sont souvent accusées de s'ériger en comités de lutte hargneux et agressifs. Les aménageurs ont la réputation de ne s'intéresser qu'à la construction neuve et au béton. Pour sa part, la Ligue urbaine et rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française *ne tombe dans aucun de ces* travers.

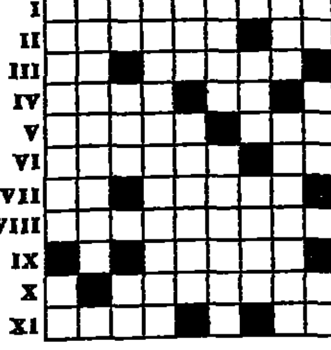
Fondée par Giraudoux, elle pratique avec doigté la surveillance du patrimoine naturel et monumental de la France. *Si elle combat vigoureusement un adversaire, c'est seulement la laideur.* C'est pourquoi la Ligue urbaine et rurale organise, pour la première fois, un concours original : un prix de 20 000 francs sera attribué à une commune de moins de deux mille habitants dont l'autorité municipale aura obtenu *soit la démolition, soit la transformation d'une construction dont l'implantation ou l'aspect nuisait à la qualité du site ».*

Les organisateurs du concours souhaitent que les dossiers de candidature émanent seulement des mairies. Le jury « *tiendra compte à la fois de la laideur éliminée et des difficultés rencontrées pour l'éliminer* ». Les dossiers de candidature devront comporter au minimum quatre photos (vue générale et gros plan) montrant l'état des lieux avant et après l'intervention.

★ Les dossiers sont à adresser avant le 1er juillet 1983 à la Ligue urbaine et rurale, 374, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 261-71-26.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3407



HORIZONTALEMENT

I. Combattant à l'âme bien trempée. — II. Telle la flèche d'Eros ou des rosses. Personnel. — III. Tête de chapitre. Retourne au champ pour le retourner de nouveau. — IV. Passe au pays d'une Arlésienne qui n'est pas celle de Daudet. Agent moteur d'un moulin à prières. — V. Eminence religieuse grecque. Bâilleur en eau dormante. — VI. Enclose. Préposition. — VII. Participe passé. Brises. — VIII. Echelles mobiles. — IX. Eponge tout le liquide quand elle est sèche. — X. Articles liturgiques. — XI. Qui a trouvé le joint ou le conjoint. Forme normande d'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Donne du piquant à des natures désolées. Dont la tenue, quoique sans recherche, ne passe pas inaperçue. — 2. Femme considérée par le commerçant quand ce n'est pas la sienne. — 3. Négation. Grecque un peu chinoise. Démonstratif. — 4. Quand on pèche contre elle, c'est évidemment par ignorance. — 5. Démoulée après un modelage en matrice. Se montrer supérieur par l'air *que l'on se donne*. — 6. Cordon conducteur. Avec eux, un bouchon crée un embouteillage compact. — 7. Bouche cousue. Demi-échecs pour un amateur d'échecs. — 8. Met beaucoup en eau quand il est sec. Pour qui la mode rétro peut offrir une seconde chance. — 9. Note. Hassan II pour Mohammed V. En tête.

SOLUTION DU N° 3406

Horizontalement

I. Maraîcher. — II. Amis. Aide. — III. Jeteur. Il. — IV. Ures. Asti. — V. Se. Echos. — VI. Mentor. — VII. Usé. Serin. — VIII. La. Portai. — IX. Eloi. La. — X. Ergo. — XI. Imbéciles.

Verticalement

1. Majuscule. — 2. Amère. Salem. — 3. Rite. Me. Orb. — 4. Ases. Pige. — 5. E.N.S.O. Oc. — 6. Caractère. — 7. Hi. Short. Il. — 8. Editorial. — 9. Relis. Niais.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 6 août 1927 relatif au supplément communal de logement alloué aux instituteurs et institutrices du département de la Seine.

● Relatif aux dates d'ouverture, de modification et de cessation du droit aux *allocations familiales* et aux allocations de logement.

● Abrogeant le décret du 31 décembre 1981 instituant un délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	691 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

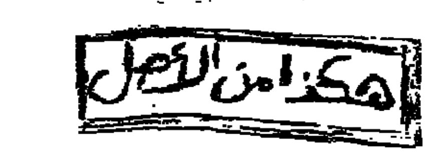
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

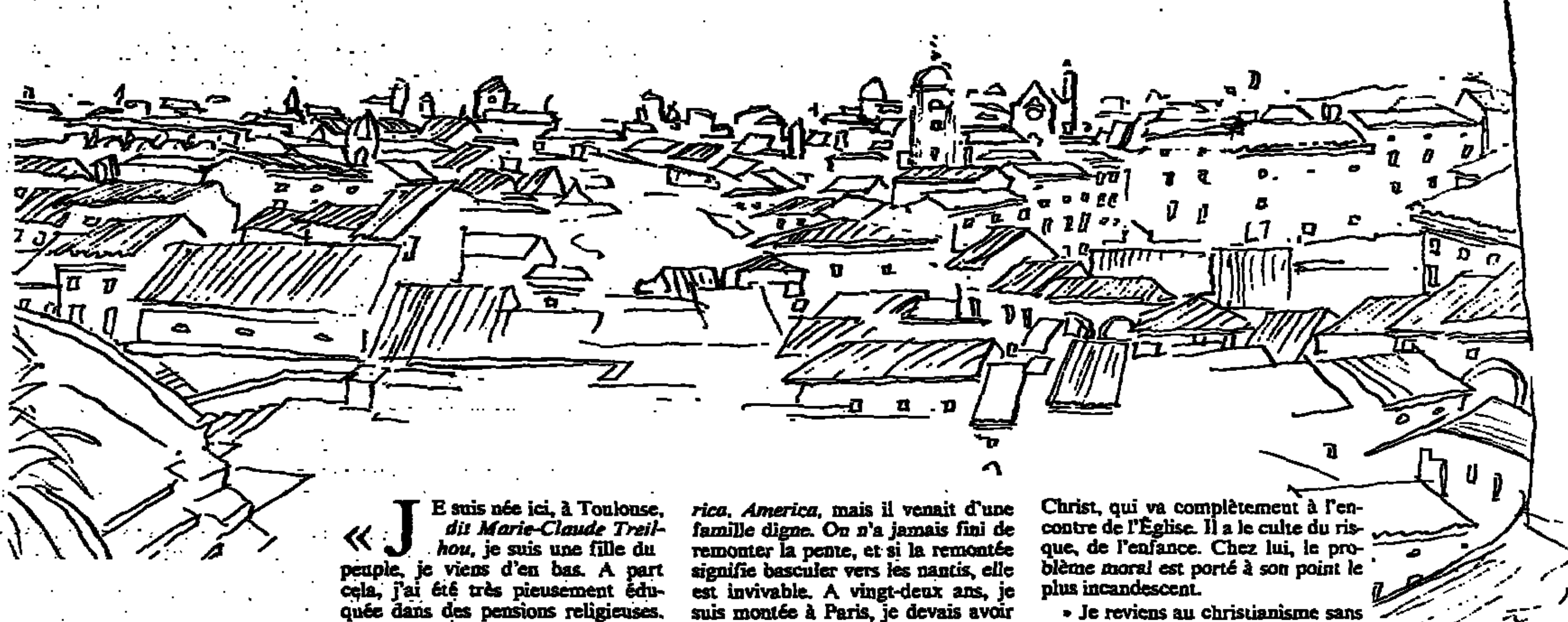


Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Archipel du cinéma français

Place à Marie-Claude Treilhou



Marie-Claude Treilhou vit à la campagne, aux environs de Carcassonne, et trouve plutôt extravagant que les neuf minutes de son court métrage d'*Archipel des amours, Lourdes, l'hiver,* aient donné envie à quelqu'un, qui n'a même pas vu son long métrage, *Simone Barbès ou la vertu,* de faire quinze heures de train pour la rencontrer. Le rendez-vous est donné à Toulouse, place du Capitole, sous les arcades, à 18 heures, au café Florida, un endroit de jeunes qui n'a certainement pas changé depuis les années 60 : des jeux électroniques dans le fond, et, en devanture, des trognes qui semblent mâcher de l'ennui, posées sur les paumes. A 17 h 50, Marie-Claude Treilhou passe son nez derrière la vitre : elle croirait presque à un canular. Anorak de vinyle jaune, écharpe rouge, des cheveux noirs taillés vifs, un beau visage hâlé et, au bout de son bras, en laisse, le « ric-et-rac » Bébert (c'est elle qui fait remarquer que ceux qui n'osent pas dire bâtard emploient ce terme), qui s'est débarrassé de la capote rouge qu'il porte dans le film. Marie-Claude Treilhou ressemble à ses personnages : juste, fantaisiste, chaleureuse et usant d'un franc-parler qui revigore. – H. G.

« JE suis née ici, à Toulouse, *dit Marie-Claude Treilhou*, je suis une fille du peuple, je viens d'en bas. A part cela, j'ai été très pieusement éduquée dans des pensions religieuses. A dix-huit ans, j'ai suivi des études de philosophie et d'histoire de l'art qui m'ont blindée : culturellement, j'étais assez perdue, je n'étais pas préparée à affronter la fac et je nageais un peu, mais j'ai retenu une certaine délicatesse dans la façon d'aborder les problèmes. J'ai découvert Marx et Nietzsche, mal, mais ils m'ont aidée à me sortir de ma misère.

» Quand on est enfant d'en bas, la vie n'est pas évidente. Seul Kazan est parvenu à le raconter, dans *America, America,* mais il venait d'une famille digne. On n'a jamais fini de remonter la pente, et si la remontée signifie basculer vers les nantis, elle est invivable. A vingt-deux ans, je suis montée à Paris, je devais avoir la folie des grandeurs. Je n'aurais jamais pensé à faire du cinéma, ou oser y penser, pas plus qu'être médecin, dentiste ou pharmacien. Mais je me sentais à l'étroit ici, j'étais attirée par l'artistique, en général, je ne savais pas ce que c'était, et je suis devenue coursière un peu partout dans le cinéma. Quand j'ai appris que le scénario de *Simone Barbès* était retenu à l'avance sur recettes, j'étais assistante stagiaire sur *Et la tendresse, bordel !*, à 400 F par semaine.

Mes racines sont au Sud

» Un ami, Gérard Frot-Coutaz, m'a donné confiance en moi, il m'a considérée, tout simplement, et présentée à Vecchiali, pour lequel j'ai travaillé plusieurs fois en tant qu'assistante. Et la manière de Vecchiali, qui est très prosaïque, même si elle devient sublime le moment venu, m'a complètement affranchie. Il a une manière de vivre le cinéma de tous les jours, sans aucune distance entre son logis et sa maison de production, entre sa façon d'aller voir des films ou d'en tourner, comme une espèce d'écologie, de microclimat qui pourrait aussi ressembler à une vie de quartier ou de famille. Pour la première fois de ma vie, l'artistique, la création – entre guillemets, non, la création tout court, – m'est apparu comme une chose simple. On n'a pas besoin de laissez-passer, mais la force attractive de quelqu'un et sa rigueur personnelle peuvent faire un monde.

» Par ses propos, Vecchiali m'a introduite au grand Tati, à Ozu, à Demy. Ils me touchent directement le cœur et l'âme alors que Godard, que j'aime au moins autant, est quelqu'un qui m'émeut la tête. Il y a Rivette aussi. Ce sont des gens qui me bouleversent intellectuellement, mais jamais le cœur. Ce n'est ni plus ni moins, chacun sa place. Godard est un philosophe, ses films sont comme des livres d'histoire de l'art. J'admire ces hommes pour leur côté corrosif, pour leur obstination. Je mets au-dessus de tout le *Ordet* de Dreyer, il dépasse les dimensions, on ne peut pas aller plus loin dans le registre humain. C'est un film surnaturel qui dit tout sur la création, sur l'humanité. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais quelque chose qui ressemble à un phénomène religieux, ce doit être l'équivalent de Bernanos. Je suis envoûtée par Bernanos, par cette très haute conception du Christ, qui va complètement à l'encontre de l'Église. Il a le culte du risque, de l'enfance. Chez lui, le problème moral est porté à son point le plus incandescent.

» Je reviens au christianisme sans y revenir. Finalement, l'aspect moral du texte évangélique n'est pas tellement à remettre en cause. Je ne me contredis pas si je dis que la base de l'analyse économique de Marx est valable et le restera longtemps, les gens l'ont envoyée au panier parce qu'ils sont des idéalistes, des papillons, ils renient. L'idéalisme empêche d'être réaliste à certains moments de sa vie. Les gens ont beaucoup de mal à rester à peu près calmes devant une réalité qui est dure et qui restera dure. Le christianisme, lui, apporte des notions importantes : le risque, l'amour.

» J'ai vécu à Paris pendant dix ans, de vingt-deux à trente-deux ans, et maintenant je me sens transfuge et bâtarde ethnologiquement, je suis perdue partout, sauf à la campagne. Mes racines sont au sud : ne serait-ce qu'entendre l'accent d'ici me repose. Faire des films me tue, physiquement et nerveusement, il me faut un an pour m'en remettre. J'arrive à garder mon calme au moment du tournage ; mon opérateur, Jean-Yves Escoffier, m'y aide beaucoup, il ne se cantonne pas à la technique, il force la mise en scène à se mettre au point. Le rejet commence au montage : je suis perdue, effarée par ce que je vois, effondrée, je ne contrôle pas la machine. Tout ce qui est visionnement et relations publiques m'achève. Il me faut l'approbation de certaines personnes pour que je réaccepte le film, tout d'un coup je reprends vie. J'ai toujours été troublée par le phénomène social du cinéma, par son aura. Par rapport à l'endroit d'où je viens, c'est un décalage tellement formidable que j'ai l'impression d'impostures, et peut-être de trahisons. Une pensée m'est venue il y a très longtemps que la représentation était un luxe, et j'ai toujours mauvaise conscience d'utiliser cet instrument.

» J'essaye de vivre en restant à ma place, du côté des modestes, et j'essaierai de le rester. Je n'ai pas de prétention, je ne suis pas carriériste, les petits budgets me suffisent largement. Je n'ai pas envie d'insolences ni de pignon sur rue. Les vedettes ne me fascinent pas : j'ai besoin de familiarité, j'ai besoin d'aimer les gens et de les découvrir en même temps sans passer par des cartes de visite. Le seul fait de prendre des gens connus serait une transaction avec l'autre monde. Je dois avoir autant peur de m'assimiler à eux que d'être assimilée par eux. Je n'ai pas l'impression de faire partie du monde du cinéma, pas plus que d'être une cinéaste, une professionnelle. Pour moi le cinéma est un métier et c'est une énigme, et plus je vais et moins j'ai l'impression de connaître ses rudiments et ses clefs.

» A la campagne, je fais du pain, je cuisine, je regarde les choses vivre, et puis j'écris. J'ai commencé un scénario : l'histoire se passe autour d'un lac des bois de Paris ; une espèce d'ange déchu, une fille, un androgyne, quelqu'un qui est dans une grande crise morale, accomplit un itinéraire autour de ce lac et, tout autour d'elle, réussit à révolutionner les gens, semant la panique morale. Oui, cela fait un peu penser à *Théorème.* La première fois que je l'ai vu, j'étais très farouche. Je rejetais toutes les choses de la nouvelle vague comme des choses hermétiques, luxueuses, réservées. Godard et Pasolini m'apparaissaient comme des gens scandaleux, qui se foutaient de la gueule du monde. C'était une réaction, que je respecte encore, mais qui n'était pas très généreuse, qui était un peu bête. Je comprends que ce cinéma ne soit pas populaire : il s'adresse quand même à des gens qui en détiennent le code. L'œuvre de Godard ou de Pasolini attaque les codes et les massacre, mais, pour quelqu'un qui ne connaît pas ces codes, cette destruction peut passer pour un autre code. Quand on vient d'en bas, il faut dominer les codes du monde dominant, sinon on se fait avoir. Les gens d'en haut qui ne connaissent pas les codes d'en bas se cassent les pattes.

» J'ai vu *l'Enfant secret* comme un film en points de suspension, ouvert, fait en passant. On est tellement habitués à des produits, à attendre des débloquements et des chutes. Garrel a filmé le visage dans son malheur, dans ses joies. C'est très beau, ce n'est pas beau, c'est très humain. Auparavant Garrel faisait des choses illuministes, des visions sans explication, des flashs souvent frappants et touchants. On n'avait pas le temps de s'attacher, de fréquenter une réalité et de s'y assimiler. Là, par contre, le film est prenant et fait référence à cette espèce de monde perdu, mouvant, à la figure éparpillée, qui n'est même plus typique, ni du milieu ouvrier ni du milieu bourgeois. On reconnaît cette jeunesse sans racines, qui a perdu ses références, autant de langage que de comportement. Cette justesse sur la perte d'âme, je n'avais jamais vu ça. Mais Garrel a pris les outils qu'il fallait : il ne fait aucun discours, aucun développement, il s'en tient à des petits moments de vie. Il rend compte d'un milieu qui n'a plus de langage, plus d'opposition, qui n'est même plus dans la lutte des classes, et qui se laisse porter dans une grande déroute.

Le langage se décrépit

» Dans *Toute une nuit,* de Chantal Akerman, je ne vois que le formalisme. Akerman prend un truc, et elle s'y tient, elle est très disciplinée. Elle a un culot monstre, mais c'est un culot inconsistant. Quand je dis formalisme, c'est qu'il n'y a pas de risque. Les gens ne mouillent pas leur peau, ils s'en tiennent à quelques schémas. Ce genre de film ressemble à une machine à répétition ; il fonctionne, mais le contenu est exsangue, la substance est partie.

» On retombe sur le problème de raconter ou non une histoire. Godard est obsédé par l'idée de ne pas raconter, et ça revient dans le film de Wenders, le reproche du producteur de ne pas avoir raconté d'histoire. J'ai trouvé que *l'État des choses* ne marchait qu'à la fin : le démon est là, la fin c'est sa tripe, c'est son envie, c'est ce qui le hante. Là où Wenders sort tout, tout à coup, ça explose, il y a de la vie. Mais dans toute sa démonstration *a contrario,* il s'enterre lui-même. Chez Godard, il y a une plénitude tout le temps, une plénitude de la passion, à chaque image, une très grande et réelle articulation de son émotion. Wenders est un vampire, il vide tout au profit d'un royalisme de la personne, romantique, en perdition. Tout le monde est en perdition, c'est ordinaire, il n'y a pas à en faire un plat. Alors que Godard, là où il se perd, il fait du bien, il fait du plein. Dans *Passion,* le titre est bien justifié, il y a un vrai amour qui passe tout le temps. Une maladie presque, il le montre comme une maladie, une manie, une hantise.

» Le cinéma n'est pas tout. Toutes les petites choses que les gens font pour améliorer leur vie, c'est beau parce que c'est un maximum de l'amour de la vie : des augures, des offrandes, des testaments, des hommages. Les choses fausses sont de grandes trahisons et les gens qui les font seront les premiers à le payer. Tous ces fac-similés, toutes ces singeries, pour faire comme si, pour avoir une posture, une situation, pour jouir égoïstement d'un statut social, c'est révoltant. Comme le cinéma a une grande ouverture d'audience, les gens s'enlisent dans des pitreries : regardez le palmarès poisseux des césars.

» A Paris, on court toujours pour aller voir, voir, on devient une grande visionneuse, un tube digestif. On s'obstine à voir des trucs bien là où il n'y en a pas et des trucs mauvais là où il n'y en a que trop. L'engrenage de tout voir pour pouvoir en parler se fait au détriment du recueillement, du recentrement sur soi-même. Le langage se décrépit : il est sauvegardé par un tout petit nombre d'individus, dans le centre des villes, d'une manière morbide, fétichiste. On saigne les villes de leurs quartiers populaires et de leurs facultés des lettres. Un langage ne vit que d'un frottement permanent de tous les membres d'une société, et lorsque les cloisons sont aussi étanches qu'aujourd'hui entre les détenteurs de l'expression, de la représentation, et le creuset de la richesse, chacun de son côté crève et les gens deviennent des ennemis absolus. Ils se craignent et se trahissent, ils sont incapables de se parler les uns et les autres, il n'y a plus de langage courant. Dans le cinéma s'installe une espèce de pseudo-langage moyen qui représente le bien de ces gens moyens, qui ignorent tout du monde et qui ne font que se représenter, eux-mêmes et cette petite bourgeoisie qui se meurt et qui s'ennuie moyennant tout. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Neuf nouvelles à prendre ou à laisser

CET *Archipel des Amours* qu'il s'agit à présent de visiter a mis près de deux années à se constituer. A l'origine, il y a quelques cinéastes qui désespèrent de pouvoir entreprendre leur prochain film. Parmi eux, Paul Vecchiali, Marie-Claude Treilhou, Jean-Claude Guiguet et Jean-Claude Biette. L'idée leur vient alors de rassembler, non pas des courts métrages, eux qui en ont des longs en perspective, mais plutôt des « nouvelles cinématographiques », et, de fil en aiguille, ils cherchent un thème, un thème commun mais ouvert. Ce sera l'amour.

« Aujourd'hui l'amour se cache. Où ? Nous n'en savons rien », est placé en exergue des neuf histoires. Le petit groupe a en effet mêlé à l'aventure quelques-unes de ses connaissances, des gens qui n'avaient rien mis en scène, comme Michel Delahaye, Cécile Clairval ou Jacques Frenais. Des expériences différentes se sont ainsi côtoyées, le regroupement étant la seule solution, finalement, pour travailler.

Ils ont écrit leurs nouvelles, ils se les ont lues, puis, séparément, se sont présentés à l'Aide au court métrage. Un sur deux l'a obtenue ; après, ils ont tourné, chacun étant l'assistant de l'autre, mélangeant les rôles, s'entraidant. Toutes sortes d'acteurs, très connus ou non, sans être payés, se sont prêtés au jeu avec une solidarité visible à l'écran.

Voilà l'histoire. Aujourd'hui, les auteurs sont parfois discrets sur leurs voisins, et s'ils peuvent être fiers d'avoir sauvegardé tant bien que mal la collectivité et mené à son terme le bout à bout, il n'en reste pas moins que le résultat est, dans l'ensemble, assez démoralisant.

Coup de génie, *Lourdes, l'hiver,* de Marie-Claude Treilhou, est un bonheur qui arrive à la fin, la seule échappée. Tout le reste est entre quatre murs. Un vieux monsieur, sa femme et leur chien traversent la ville de la grotte en direction de la gare. Pub catholique, *merchandising* religieux, panneaux de la circulation fervente, sont les signes du décor surréel parcouru. Le couple se chamaille, d'invraisemblable façon. Lui a une voix, un ton, surgis d'un théâtre de l'absurde. Ils avaient rendez-vous à tel endroit et à telle heure, et elle n'était pas là, et les amis qui attendent sur le quai, mais qu'est-ce qu'elle a donc dans la cervelle ? Habillée comme son chien, elle trottine derrière, se défend en geignant.

La visiteuse et la pornoscopie

Hallucinant ressassement, querelle de sourds où chacun veut avoir raison... De l'affrontement, surréel lui aussi, émerge la vraie chimie des vieux ménages. Auparavant, dans *Archipel des Amours*, on aura vu des couples, interprétés de façon réaliste, et presque tous faux...

De Paul Vecchiali à Gérard Frot-Coutaz, de Michel Delahaye à Jacques Davila, en passant par Jacques Frenais, une grisaille tenace s'installe, un petit monde grouille, en se racontant le verbe aimer sous les couvertures de la vie comme elle va. Misérabilisme et tendresse, misérabilisme et marivaudage, misérabilisme et humour noir, ou boulevard, ou philosophie, misère, misère. Bien fait, mal fait, peu importe.

Qu'y trouver ? Une absence de souffle significative, nous renvoyant à l'époque. Des personnages, parfois, habités soudain par une nécessité qu'ils reperdent aussitôt, une surprise corrodant le récit (Vecchiali), un comique carré (Davila), une lumière claire (Cécile Clairval), qui méritent de toute façon que l'on aille se renseigner par soi-même. Et puis, outre Marie-Claude Treilhou, deux auteurs, par leur mise en scène, se démarquent de la banalité générale : Biette et Guiguet.

Dans un appartement peuplé d'ombres comme on imagine les vieilles demeures provinciales, Françoise Fabian ressemble aux modèles qui ont dû un jour inspirer les œuvres d'art parmi lesquelles elle vit. A sa présence de velours, à son énergie contenue, va s'opposer la silhouette blanche et mécanique d'une visiteuse en proie au mal d'abandon, apparition fantoche. Après avoir expliqué les mécanismes de l'oubli, Françoise Fabian, regard perdu dans l'automne, écoute la voix si tendre et nostalgique de Patachou. Au sein de l'archipel, c'est bien dans cette île-ci que l'amour se cache.

Biette, c'est autre chose, une *Pornoscopie* cérébrale, un double langage du sexe et de la sophistication, un commerce abstrait crûment évoqué. Les personnages ont surtout l'intérêt d'être décrassés de l'anecdote quotidienne, l'appartement de leurs rencontres est la scène d'une habile dramaturgie.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.



CINÉMA

«La Petite Bande», de Michel Deville

Les enfants qui s'en vont tout seuls

IL était une fois, dans une petite ville anglaise, trois filles et quatre garçons entre sept et dix ans. L'un d'eux, qui était sourd-muet mais savait parfaitement se faire comprendre, entraîna la bande, loin des parents, des professeurs. Ces enfants, sans papiers et sans argent – cela les amusait beaucoup, – réussirent à prendre le bateau pour la France, et ils se retrouvèrent sur les routes de Picardie, vagabondant, se débrouillant tout seuls.

Comme ils ne parlaient pas le français, Michel Deville a eu l'idée de réaliser, du début à la fin, un film sans paroles, sans dialogues. Il y a quelques murmures, de vagues bribes de phrases, des sons et un accompagnement musical accordé, comme un commentaire des images, à cette vadrouille enfantine. La mise en scène de Michel Deville rappelle alors un peu les comédies de René Clair et les gags de Tati. Mais elle s'est adaptée au comportement de la bande : elle avance, elle sautille, elle court ou ralentit selon les situations vécues et envisagées par ces gamins et ses gamines. Le montage – un très beau travail, un des éléments essentiels de l'écriture du film – donne un rythme propre aux caractères et aux actes de ces petits Anglais qui ont décidé de s'en aller où cela leur plairait sans se sentir, jamais, « en exil ».

La Petite Bande, « racontée par Gilles Perrault et mise en images par Michel Deville » (dit le générique), est une promenade, un vagabondage d'enfants en liberté qui veulent être eux-mêmes. De temps en temps, la bande se disloque, mais finit toujours par se reformer, et joue des tours pendables à des villageois qui se mêlent de ses affaires. Troubler une cérémonie à un monument aux morts, mettre le feu à une voiture de pompiers, se déguiser pour former un orchestre de cirque, n'est-ce pas la vraie vie de l'enfance ?

Pourtant, chez Deville, il y a toujours des arrière-plans bizarres. Un chat roux tigré oriente parfois l'aventure. Il guide les enfants dans une maison vide où ils vont donner sa dernière joie à une femmee âgée (Françoise Lugagne), en train de mourir, seule. Au pays des contes de Perrault (*Gilles*), on rencontre un marinier voleur d'enfants, un tonnelier et sa femme qui pourraient être l'ogre et l'ogresse du *Petit Poucet*, un « personnage énigmatique » (François Marthouret) qui est le bon génie, une montgolfière sortie d'un roman de Jules Verne et des automobilistes animés des plus mauvais desseins.

Si ces petits Anglais bruns, blonds, roux, sympathiques, dégourdis, étonnent, à les rendre fous (c'est très drôle), les psychologues d'un centre médico-social – interprétés par la compagnie Jean Bois, – le passage dans une caverne où les représentants du monde adulte se liguent contre eux pour les forcer à vieillir nous rappelle que Deville est, même dans ses comédies, ses divertissements, un explorateur des profondeurs inquiétantes de l'être humain. Venus du pays de Peter Pan, ces enfants-là préfèrent, évidemment, ne pas grandir. Amusants, attendrissants sans mièvrerie, et merveilleusement naturels, ils doivent rester autonomes.

Par le truchement de Marthouret, Michel Deville prend parti en faveur de l'enfance, de son innocence, de son esprit d'entreprise, de son imagination. Pour lui, être adulte est le plus grand des maux, et il nous invite à ne plus l'être, à retrouver les chemins buissonniers de nos rêves de jeunesse et à découvrir l'île déserte du bonheur.

JACQUES SICLIER.

* *Voir les film nouveaux.*

« Les Iles », d'Azimi

Voyage au centre de la mer

FANTOMES de la brume tenace, les habitants de la première île sont pourtant une vraie population, avec ses vieux, ses veillées et ses fêtes, son responsable, son agriculture, ses dépenses et recettes, ses futurs exilés, ses nouveaux immigrés, ses travailleurs et son folklore, tous très bretons.

Azimi pose ses images, comme les acteurs prennent les objets, carafon d'alcool, lampe à pétrole : avec affectation. On retrouve aussi les chimères de son film précédent, *Utopia*, les foules qui glissent comme des vagues, vues d'hélicoptère, en marées montantes, descendantes, contournantes, et un ruisseau d'enfants qui chemine.

Que racontent les personnages ? Précisément les traites, les dettes, la malchance, les voleurs, la survie compromise. Le dialogue décrit les actions entreprises, dont les images n'offrent que des signes, des illustrations indicatives.

Il faut partir, ils partent. Entre la première et la deuxième île, le temps est aboli, et l'on foule d'un pas de pionnier le sol de la nouvelle maison. Le film commence à nous intéresser réellement là, lorsque la terre d'asile, devenue plus métaphorique, est rendue plus palpable.

Petit à petit, outre le temps, les personnages et les contingences économiques disparaissent. Dans une troisième île, qu'il a choisie pour conserver, seul, la pureté d'origine de la première, le responsable de la communauté prend possession des lieux. Le facteur vient, puis ne vient plus, c'est l'hiver. La neige est cette fois trop lourde, le combat avec les éléments trop inégal. Le cheval ne peut plus hisser la barque, plus inerte que le bateau de *Fitzcarraldo*, et l'homme s'écroule à son tour, avant de recevoir des visites.

Cet homme entre-temps a patiemment dessiné la carte de son île. Au moment où les cinéastes se promènent par monts et par vaux pour des épopées entre deux aéroports, Azimi salue Jules Verne au large de nos côtes. L'Amazonie où il met les voiles n'est pas loin : en lui, en nous.

Maximilien Schell est le dernier illuminé. Une pléiade de comédiens est allée se geler en Bretagne, pour la foi. Marcel Marceau est même un membre de l'Institut de géographie compréhensif et prophète. Un plan montre ses mains, avec une voix *off*, et ce sont ses mains qui parlent. Aucun amour ne donne son poids de chair et de sentiment entre tous ces gens, qui souvent, on ne sait pas pourquoi, vont par deux, ou par trois.

Les Iles, c'est un film bizarre ? Assurément. Chacun retiendra ce qu'il veut des visions, interprétera selon sa propre métaphysique. Emportons quelques fonds sous-marins. Ou plutôt la troisième escale, et sa carte. Car, c'est donc vrai, il existe encore des terrains non administrés, des coins de rocher, ou de vent, ou d'âme, ou de cinéma, où on peut jouer à l'île mystérieuse. Jouons.

Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

«La Voix au cinéma», un essai de Michel Chion

L'acousmètre a bien des pouvoirs

Michel Chion fait partie de ces gens rares qui travaillent sans complexes au décloisonnement des arts. Compositeur (*le Monde* du 15 mars), il est aussi cinéaste. Créateur, il est un critique avisé, dans l'un et l'autre domaine. Tant il est vrai que les structures de l'image et du son peuvent se développer sur un même rythme, et qu'aujourd'hui on a tout à gagner à parfois les réfléchir ensemble. Tant il est vrai également que les artistes, quand ils s'y mettent, ont beaucoup à nous dire, et pas seulement à travers leurs œuvres.

A notre commencement à tous, il y a la présence maternelle, qui apparaît ou disparaît de notre champ visuel, mais peut se maintenir par la voix, ou le toucher. Il en va de même au cinéma : un personnage, quand on l'escamote hors du cadre, ou avant même de le montrer, on peut lui accorder une existence par le son de sa voix.

De cette voix, dont on ne sait d'où elle vient, Michel Chion dit qu'elle est *« acousmatique »*. Et ce personnage, il le baptise *« acousmètre »*, le plaçant au centre de ce qu'il esquisse ici : *« Une théorie du cinéma comme parlant. »*

On lira cet essai avec grand plaisir car la pensée, complexe, s'y énonce clairement. Et elle s'annonce de même. L'objet de la recherche, ce sera la voix — *« ce drôle d'objet »*, comme dit Pascal Bonitzer, cité comme les autres confrères de Michel Chion aux *Cahiers du cinéma* , souvent, et avec affection. La voix (et non ce q'elle dit), et surtout celle qui a été qualifiée ci-dessus, celle qui *« erre à la surface de l'écran »*.

L'acousmètre n'aurait aucune valeur dynamique s'il n'était constamment menacé d'une visualisation. Il ne faut pas, explique Michel Chion, qu'il soit *« situé dans la position retirée du bonimenteur, du commentateur, de la voix de lanterne magique, mais que la voix ait, si peu que ce soit, un pied dans l'image, dans le lieu du film »*. Il peut y avoir aussi bien interdiction d'incarnation (Marguerite Duras).

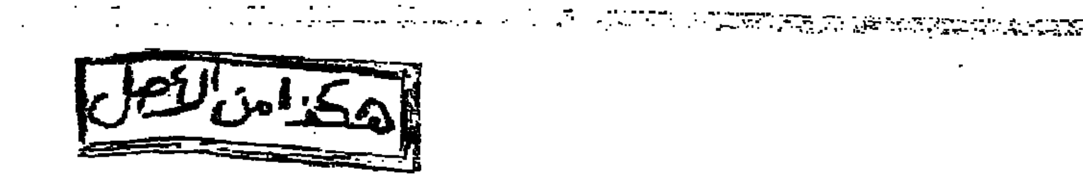
L'acousmètre est parfois une voix diabolique aux pouvoirs limités (*2001*), ou absolus, comme dans *le Testament du docteur Mabuse*, qui est, avec *Psychose*, le film auquel l'auteur se réfère constamment, montrant dans un cas *« tout ce que l'on peut faire avec une voix sans corps »* et, dans l'autre, le rôle effrayant de la voix maternelle (leitmotiv du livre).

Signalons enfin les narrateurs de *la Saga of Anatahan, la Tragédie d'un homme ridicule, les Moissons du ciel*, où l'acousmètre, pour être le protagoniste principal, n'en est pas moins ignorant d'une action qu'il habite sans en être tout à fait le maître.

Sans nous infliger le magasin entier des rapports possibles et impossibles de la voix et du corps dissociés, Michel Chion propose une écoute multiple, utile parce que neuve et troublante. Qu'il analyse la fonction du téléphone, l'origine du cri, ou l'espace vocal chez Tati, Bresson, Fellini, il invite le spectateur à se perdre, à se retrouver, dans les fausses évidences des verbes voir, entendre au cinéma.

Cl. D.

★ Editions Cahier du cinéma, 78 F.



THÉATRE

Bruxelles : « Good », de Cecil P. Taylor, et « Sainte-Jeanne »

Rencontre avec des gens obstinés

LE Théâtre de Poche de Bruxelles se trouve dans une petite forêt : le bois de la Cambre. Quelque chose d'une ambiance de contes : entre la maison de la mère-grand du Chaperon Rouge et une isba russe dans les arbres.

Dehors : des tables et des bancs, et une patinoire, pour les entractes quand il fait chaud. Dedans : des « divans profonds » comme chez *Baudelaire*, une grande cheminée de campagne avec quantité de grosses bûches (les spectateurs raniment le feu).

Le Théâtre de Poche, dirigé par Roger Domani, donne régulièrement d'excellentes pièces dans des mises en scène intéressantes. Actuellement, *Good*, une œuvre du Britannique Cecil P. Taylor, qui est mort à cinquante-deux ans, en décembre 1981, quelques jours après la première *de cette* pièce.

Good (une traduction *plus* ou moins approchée de ce titre serait « Des gens bien ») a reçu un accueil *chaleureux en* Angleterre *et* aux États-Unis. Cette pièce sera sans doute jouée en France la saison prochaine 1983-1984. Elle est située en Allemagne, entre 1930 et 1940, pour prendre des chiffres ronds.

C'est l'histoire d'un universitaire de valeur, marié à une musicienne, qui, peu à peu, par compromissions *successives, va devenir un nazi* de pointe. L'action est centrée sur les premières chambres à gaz et les premiers *fours crématoires*, ceux de Grafenek, Hadamar, Hartheim, où Hitler, en 1940, fit tuer des dizaines de milliers d'Allemands considérés comme des « sous-êtres » (des « malades mentaux » en majorité).

La pièce, fondée sur des informations précises, est bien construite, et l'analyse de l'évolution personnelle du protagoniste *numéro un* est très curieuse. C'est par un excès d'activité reflexive *que* cet universitaire, *cet intellectuel*, se compromet de plus en plus avec les gens de Hitler. Car, chaque fois qu'il lui est demandé de participer à une action inqualifiable, son premier mouvement, instinctif, est *un recul*, un refus, mais presque aussitôt il met ses méninges en marche et invente, à *chaque* monstruosité, des interprétations, des prospectives, presque des raisons d'être.

Par exemple, lorsque, à la faculté, il lui est donné l'ordre de « couvrir », par sa présence, un feu de livres, il se lance dans un délire intellectuel, en un sens il anticipe sur l'« audiovisuel », il estime que Gutenberg, que les imprimés, cela date, et que le temps est venu d'inventer des techniques plus vivantes, plus libres, plus imagées, d'acquérir des connaissances. Du moment qu'on ne lui confisque pas sa bibliothèque *personnelle (quand* même), il voit dans cette destruction des livres une chance de progrès, et *peu lui importe*, du *moins* le croit-il, que les auteurs soient juifs et communistes essentiellement.

Bien traduite en français par Daniel de Bruycker, et *dans* une mise en scène claire de Derek Goldby, *Good* nous touche avant *tout, ici, par l'interprétation* exceptionnelle que fait l'acteur Alain Libolt de cet universitaire nazi. Libolt, remarquable comédien, d'un jeu très précis et fin, que nous avions vu en dernier lieu à Reims interpréter *le Pain dur*, de Claudel, est presque méconnaissable, physiquement, *dans Good. Il* est devenu un Allemand des années 30. Il exprime avec une rare science effacée comment *une fièvre interprétative, un excès* de « chauffe » mentale, suscite la cécité et la fuite en avant. C'est très fort.

Quittant le bois de la Cambre pour revenir dans le centre de Bruxelles, les amateurs de théâtre peuvent voir, au Théâtre national dirigé par Jacques Huisman, une bonne présentation de la *Sainte Jeanne*, de Bernard Shaw, adaptée par Georges Neveux, dans une mise en scène de l'Anglais Adrian Brine.

L'une des particularités bizarres de Bernard Shaw est d'avoir écrit, en tête de chacune de ses pièces, une préface d'une centaine de pages, *passionnante*, d'une rare pénétration d'esprit, d'une morale très originale. Le recueil de ces préfaces est un chef-d'œuvre de prose, très prisé des Anglais. Or à la suite de ces préfaces, Shaw nous donne des pièces qui, en comparaison, font plutôt pâle figure. C'est ainsi que sa préface à *Sainte Jeanne* reste l'un des textes les plus pénétrants, intelligents, impartiaux, sur l'aventure de Jeanne d'Arc, alors *que* la pièce, *mise à part* une scène extraordinaire qui met aux prises Warwick et Pierre Cauchon, est assez caricaturale, élémentaire.

Mais *Sainte Jeanne* se laisse voir avec un vrai *plaisir* au *Théâtre* national, parce que la mise en scène est spirituelle, parce que Yan Tax a *réalisé* des costumes très beaux (et historiquement fidèles), et surtout parce que les acteurs de Bruxelles réussissent ici quelques coups de maître, notamment André Debaar (*Cauchon*), *Pascal Racan* (Warwick), Martine Monpierre (Jeanne), Ralph Darbo (l'archevêque de Reims).

MICHEL COURNOT.

Nice : « l'Idiot », par Jean-Louis Thamin

D'amour et de cendres

ON *ne sait pas pourquoi, dans* un moment donné, un peu partout se manifestent des *intérêts communs, tout au moins* parallèles. On ne sait pas le pourquoi des courants d'idées, mais ils exis*tent, et actuellement semblent porter* une redécouverte des écrivains russes : Gorki, Ostrovski..., en *dehors même de Tchekhov, et les* romanciers, Leskov *(Lady Macbeth au village* par le Campagnol). Dos*toïevski surtout, dont, l'automne* dernier à Lyon, Bruno Boeglin offrait une sorte de biographie – en attendant *peut-être les Frères Karamazov*, – dont Denis Llorca a monté *les Possédés*, dont Jean-Louis Thamin à Nice *présente l'Idiot*, qu'il a adapté en collaboration avec Liliane Nataf.

Leur seule ambition : reconstituer les émotions ressenties à la lecture. Vaste ambition, pourtant, de déplacer sur scène ce roman, qui suit l'*enchevêtrement inextricable* de la lumière et de l'enfer. Histoire d'un être angélique, qui attire et traverse des personnages précisément définis, prosaïques et en même temps réceptacles et reflets de toutes les incertitudes humaines. L'innocence du prince Mychkine est *insoutenable pour les autres comme* pour lui. Il n'en est pas maître, pas plus que de la maladie nerveuse qui le hante, le torture et par instants le jette hors du monde. Il est tout amour, mais tout aussi impuissant à *« faire le bien » que son double* contraire, le rude Rogojine. L'homme des jouissances et « l'ange sans théorème » : *deux forces qui, en se* rencontrant, provoquent alentour l'impossible désir d'une vérité inac*cessible, déstabilisent l'ordre* précaire de la raison, ouvrent des portes interdites, et brûlent, et ne laissent que cendres.

Pour ne pas réduire ce vertigineux voyage en spirale à une suite de péripéties rocambolesques ou symboliques, *il* faut ne *pas* quitter l'étroite lisière entre le tangible et l'intangible. Le décor de Jean Hass y parvient : *une sorte de boîte sans* fenêtres en planches sombres, de teinte bleutée. Un lustre, une cheminée, un miroir *oblique, descendent des cintres – il* est dommage que, pour les meubles, on n'ait pas trouvé d'autre solution que de les faire apporter pendant un noir par des serviteurs en costume. Aux scènes de plein air, le mur du fond est remplacé par un ciel pâle, auquel un tulle donne un effet *d'irréalité.*

*L'espace est abstrait, les maté*riaux sont bruts, les costumes très raffinés – de Dominique Borg – *sont minutieusement exacts.* Les personnages prennent un caractère de réalisme romanesque. On pourrait croire à un simple roman de mœurs du dix-neuvième siècle, s'il n'y avait d'infimes glissades. Comme *si*, se *tordant* la *cheville*, les héros se retrouvaient soudain ailleurs, cherchant, affolés, à revenir au monde *connu. Des héros bousculés par des* désirs contradictoires avec lesquels ils jouent furieusement. Tous sont *des flambeurs : Gania (François Mar*chasson), blême arriviste, le jeune nihiliste velléitaire (Denis Lavant), la *jeune fille, Aglaïa (Dominique Blanc)*, tragiquement passionnée, et bien entendu Nathalia Philippovna, humiliée, *redoutable, indéfinissable miroir* à fantasmes, dont Dolorès Gonzales donne l'exacerbation capricieuse. *Mais elle* ne trouve *pas* cette *étrange* disponibilité au vide qui la rend insaisissable, puisque, comme les autres, *elle n'existe qu'en fonction du* prince...

Jean-Louis Thamin a trouvé son prince, c'est Marc Delsaert. Il est là, *présent, transparent, clair et mysté*rieux. Il parle d'une voix douce et son regard vrille vers des profondeurs d'infini. Il est compact et lézardé, noué de violence. Il est l'inoubliable dieu sans royaume à la poursuite de son image, Rogojine-Benoît Regent, qui (quand il se débarrasse du *modèle Depardieu) atteint une gran*deur sauvage. Alors s'engage le vrai dialogue entre lui et le prince, jusqu'à *ce qu'ils se retrouvent dans leur* désert, deux forces réunies pour s'anéantir ensemble.

COLETTE GODARD.

Saint-Étienne : « la Cagnotte », de Labiche

Un drôle de magma

LABICHE est un vaudevilliste génial, plutôt conservateur. Il connaissait donc à fond les *traits de la petite bourgeoisie conser*vatrice. La caricature vient de ce qu'il les a isolés. Ses personnages sont bornés, cupides, bafreurs, égoïstes et rien d'autre, mais pas *n'importe comment. Labiche* les décrit avec une justesse féroce. Il construit des situations invraisemblables mais d'autant plus solides qu'elles sont passe-partout, et ses « mots » sont un vrai bonheur.

Au début des années 70, pour le centenaire de la Commune, on a commencé à se servir de lui pour *dénoncer les tares de nos ancêtres* les Versaillais, dont nous subissons le lourd héritage... *La Cagnotte* – ou comment mal dépenser l'argent mis de côté sou par sou en jouant aux cartes pendant les longues soirées de La Ferté-sous-Jouarre – a été montée dans deux versions par Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil, sous le signe des rapaces et de la spéculation. A Berlin, Peter Stein *en a fait une sorte de* cauchemar vécu par des personnages absolument « vrais », et qui se termine par l'effondrement de leur monde.

A Brême, la saison dernière, Daniel Benoin a monté à son tour une *Cagnotte* et il la reprend à Saint-Étienne dans les mêmes décors, la même mise en scène, avec des comédiens français à l'exception *de Traute Hoess. Daniel Benoin* ne voulait pas d'autre Leonida et on le comprend : cette belle Bavaroise vibrante de vitalité, engoncée dans sa robe noire, donne à son personnage de vieille fille bêbête une violence inquiétante, un côté déraillé qui fait glisser les autres dans un drôle de magma. *Ils en perdent la* tête, ne savent plus qui ils sont. Ils sont pris dans sa folie à elle.

C'est Leonida – avec la complicité de la jeune Blanche, Sabine Gouttefaugeas, sacrée petite garce – *qui enclenche tout.* Elle insiste pour aller dépenser l'argent de la cagnotte à Paris, parce qu'elle rêve d'amour et qu'elle a enfin reçu une réponse aux annonces qu'elle fait *passer dans le journal depuis trois* ans. Elle mène le jeu.

Daniel Benoin mise à fond sur les équivoques du rêve. Il entraîne ses fantoches dans un impressionnant Paris-Lupanar, à mi-chemin entre *Toulouse-Lautrec* et la foire expressionniste, avec des poussées de burlesque américain. Il déborde d'idées, *il en a trop* et les *répète*. C'est *son* défaut. Il devrait songer à s'en débarrasser, car à force les comédiens pataugent, s'embrouillent. Ils ne jouent plus la pièce, ils accumulent les *gags*, et le *spectacle* s'apesantit. Dommage, il avait si bien commencé. – C. G.

Lyon : « Celle dans l'ombre »

Marieluise Fleisser illustrée

LA *mode s'accroche du* théâtre-récit, découpage en tranches d'un texte non dramatique. C'est pratique quand on a des petits moyens : les changements de lieux et le passage du temps n'ont pas à être montrés, ils sont racontés dans un décor vide (la page blanche) parsemé de « signes ». Quelques comédiens prennent en charge tous les rôles, c'est-à-dire l'auteur et les projections de son *imaginaire*.

La Chrysalide, compagnie lyonnaise toute neuve, illustre ainsi des extraits du livre de Marieluise Fleisser, *Avant-Garde* – un recueil de nouvelles, à lire absolument (1), – elle y décrit la sensualité réfrénée de personnages drus, et ses *relations* pour le moins rugueuses avec le « grand homme de théâtre » Brecht, *avec qui elle a vécu à Berlin* avant de revenir dans le purgatoire bavarois d'Ingolstadt.

*Deux comédiennes et un comé*dien jouent l'auteur et quelques projections de son imaginaire sur un plancher où sont posés face à face le bureau où elle écrit et son lit sans homme. Au milieu, un banc pour une brève rencontre entre deux personnages fictifs et de longs monologues de Marieluise vieillie.

Dès qu'il y a dialogue, le spectacle vit, mais ils sont rares. Quelques images frappantes disent que le metteur en scène Daniel Ponthieu a des idées. Sait-il les faire entendre ? Frederic Leidgens devrait renoncer à tout jamais aux rôles de vieilles dames. Mais Claire Cottenceau, gauche, sournoisement sexy, et Françoise Coupat, anxieuse, butée, violente, forment à elle deux une Marieluise attachante. – C. G.

(1) Éditions de Minuit.



SÉLECTION

CINÉMA

Preston Sturges à la Cinémathèque

La possibilité de voir ou revoir tous les films du plus caustique des cinéastes hollywodiens. L'anti-Capra, l'homme de culture qui adore mettre ses compatriotes au pied du mur, les faire rire aux éclats de leurs contradictions pour n'avoir pas à en pleurer.

ET AUSSI : *L'Écran magique*, de Cianfranco Mingozzi (souvenirs italiens). *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman (la grâce). *My Dinner with André*, de Louis Malle (la conversation). *Sans soleil*, de Chris Marker (un pèlerinage).

Raul Ruiz selon « les Cahiers »

RENOUANT avec leur ancienne politique des auteurs, *les Cahiers du cinéma* consacrent à Raul Ruiz un numéro spécial. Serge Toubiana, le rédacteur en chef, et Pascal Bonitzer, interprète favori du réalisateur (en particulier *la Vocation suspendue*), dialoguent à perdre raison sur la fiction, ses détours, impasses et surprises.

La langue du cinéaste chilien, ses propos labyrinthiques, sont à l'image de ses films : partant dans toutes les directions, bourrés de références, de citations. L'observateur attentif percevra une critique radicale du cinéma tel que nous le connaissons, avec ses figures de style, ses procédés narratifs, ses impératifs techniques. Le chef opérateur Henri Alekan dit, brièvement mais admirablement, son bonheur d'avoir rencontré un metteur en scène inspiré, pour qui le cinéma ne saurait en aucune façon être la plate reproduction du réel.

L'Action République, grâce à sa rétrospective, permettra aux esprits curieux de vérifier la place exacte d'un artiste qui semble devoir être, selon la revue, une référence fondamentale. – L. M.

★ Studio Action République, jusqu'au 28 mars (tél. : 805.51.33).
★ *Les Cahiers du cinéma.* 23 F.

THÉATRE

Homme pour homme à Ivry

Histoire d'un homme qui endosse les habits, le nom et finalement les caractéristiques d'un autre. La question est : qu'est-ce qu'un homme, qu'est-ce qu'un mâle ?. Un cauchemar farceur, une fable blagueuse dans les profondeurs exotiques de la forêt indienne et de l'inconscient.

Histoires de famille à l'Aquarium

A partir de nouvelles de Tchekhov, Jean-Louis Benoit met en scène un spectacle émouvant et beau qui touche et implique les spectateurs dans un monde nocturne et froid où des êtres hurlent et se cognent, se serrent les uns contre les autres, se transmettent le réconfort de la tendresse.

Les corps étrangers

DE l'extérieur, quelqu'un découpe au couteau la porte d'un salon, vide à l'exception de trois fauteuils rouges et d'un magnétophone. C'est un homme, il est là pour raconter sa vie, plutôt sordide. Il n'arrête pas de mentir, de se contredire, de se reprendre, tantôt flambard, tantôt misérable. Tourmenté en tout cas par ses souvenirs ; par un corps étranger, celui d'une femme aux yeux fermés qui porte de longs gants blancs, cadavre disloqué, poupée molle dont il ne peut se dégager.

Dominique Courtois glisse, impalpable et enveloppante comme un remords, comme le secret honteux et précieux de cette vie de raté, de ce pauvre type à qui Roland Amstutz, remarquable, donne son poids d'évidence. – C.G.

★ Petit Athénée, 18 h 30.

Beckett-Warrilow à Saint-Denis

On se souvient de David Warrilow, de sa longue silhouette blanche, de sa voix fantomatique chuchotant à l'intérieur de chaque spectateur les paroles déconnectées d'un homme en proie à la mort : c'était au Festival d'automne, Beckett : *Piece of monologue*. David Warrilow revient, à Saint-Denis, avec le même texte, en français cette fois. *Cette fois* est le titre du second texte de Beckett qu'il joue, en français toujours.

ET AUSSI : *Le Saperleau* à Saint-Denis, dans les Halles du marché (la farce folle de Gildas Bourdet). *Les Peines de cœur d'une chatte anglaise* au Théâtre de Paris (Tous les cœurs battent pour l'adorable Beauty). *Combat de nègre et de chiens* à Nanterre (le grand moment de la saison).

MUSIQUE

Concerts dans le Nord

La province bouge, on le savait depuis longtemps, mais certaines régions viennent en tête, comme le Nord - Pas-de-Calais, que l'Orchestre national de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, sillonne sans relâche : le 18 mars, il sera à Dainville, le 19 à Lille, le 21 à Gravelines, puis de nouveau à Lille le 22, avant de s'envoler vers le sud (Toulouse le 24, Montpellier le 25, Saint-Martin-de-Ré le 27, Saint-Savinien le 29, Bordeaux le 30 et Paris le 31). Pour le seconder, il a invité l'Orchestre de Paris qui se rendra à Lille au grand complet avec son chef Daniel Barenboïm le 20 et 21 mars, puis en formation de chambre à Berck-sur-Mer le 22 et à Dunkerque le 23. En outre, les amateurs d'art lyrique pourront entendre l' *Orphée* de Gluck à Tourcoing dirigé par Jean-Claude Malgoire (les 17 et 19 mars), mais les mélomanes curieux ne manqueront pas le concert de l'Ensemble intercontemporain dirigé par Boulez le 18 mars à l'Opéra de Lille.

JAZZ

Stan Getz et Chet Baker

Ils sont ensemble habités de plus de souvenirs, de plus de légendes, de plus de controverses et de plus de beauté sans cesse en train de finir, que vous ne pourrez en rencontrer ces temps-ci. On se plaint parfois de leur nonchalance en scène. Il faut s'y résoudre : tant de musique mérite toutes les patiences. Ils sont au *New Morning* (les 14, 15, et du 19 au 23, à 20 h et 23 h).

ET AUSSI : Carte orange à Annick Nozati, avec Joelle Léandre, Irène Schweizer, Michael Lonsdale, etc. (à *Dunois* du 17 au 20) ; Francis Varis au *Petit Opportun* (du 16 au 20).

Danse

L'Histoire du soldat par le Ballet du XXe siècle

Une relecture du ballet narratif de Ramuz et Stravinski placée par Maurice Béjart sous le signe de la guerre de 1914.

ET AUSSI : Kilina Crémona au Théâtre de la Bastille (voir *le Monde* du 18 janvier), Jean Pomares au Centre américain (17-18-19 mars), Hervé Diasnas au *Théâtre Déjazet (la matière complice)*, Jean-Claude Ramseyer et Bernadette Doneux au Théâtre présent (Rythme et improvisation), une Semaine de la danse à Lille (avec Bagouet, Wolliaston, Chopinot, Yano...). Le groupe Émile Dubois à la Maison de la culture de Grenoble : création des *Survivants*. Karim Waehner à la Maison de la danse de Lyon (22 au 26 mars) et Marilen Breuker au Centre culturel de Châtillon (17-18-19 mars).

EXPOSITIONS

Les dessins du comte d'Orsay au Louvre

Un choix d'œuvres parmi les mille dessins du Louvre marqués du monogramme O.R.S. Entrés dans les collections nationales en 1793, ce n'est que récemment qu'on a identifié l'amateur de ce fabuleux ensemble où les œuvres italiennes des seizième et dix-septième comptent pour moitié, mais qui comprend un nombre important de dessins d'artistes français ayant travaillé à Rome au dix-huitième siècle, ainsi que des œuvres de l'Ecole du Nord.

Reflets du Siècle d'or à l'Institut néerlandais

Petits tableaux du Siècle d'or hollandais provenant de la collection Frits Lugt avec des peintures de Saenredam, Potter, Ruisdael, Steen, Van Goyen, Avercamp...

FORMES

Les jours et les nuits

Mandelbrojt

LA spontanéité très élaborée de Jacques Mandelbrojt (1), sa gestualité mûrement acquise, ses signes tour à tour capricieux ou noués en faisceaux structurés, libèrent une émotion rebelle à l'analyse. Ses images « musculeuses encore plus que mentales », avivées à bon escient d'éclats de couleurs, parviennent à un dépouillement allant de pair avec une très fine sensibilité. Si l'on rencontre de préférence des surfaces réduites, où, néanmoins, tout est dit, il arrive au spectateur d'être soudain ébloui par de plus grandes envergures. La blancheur du support y collabore avec de merveilleuses explosions de noirs et de gris, aux obliques ascendantes. Tout est régi en fonction de la vie intérieure de l'artiste ainsi mise à nu.

Bolin

EST-CE être anachronique que de se vouloir peintre du bonheur ? Gustav Bolin n'en a cure, qui, fidèle au précepte de Poussin, recherche la délectation (2). Et la trouve et la transmet dans ses toiles que baigne une ambiance euphorique. Son métier s'affirme en s'allégeant, en s'affirmant au fil des années. Les leçons d'un lointain cubisme n'ont pas été oubliées. Mais la plupart du temps, les armatures s'assouplissent. Intérieurs lumineux. Arbres transfigurés par un entourage plus ou moins exubérant, et transposé. On s'arrêtera aussi devant les dessins, devant un, en particulier : seul, érigeant dans l'espace la boule de ses branches entremêlées, un arbre – encore un – est traité en majesté.

Salzmann

GOTTFRIED SALZMANN est de retour, porteur d'une si abondante récolte qu'elle tient à peine dans deux galeries. L'une (3) engrange des fusains de tous formats et des gravures pareillement inspirées, variations à l'infini sur le thème sylvestre. La lumière se fraye un passage à travers ces « nuits d'arbres », à la fois dénudées et touffues. Elle entraîne le rêve sur les sentiers de la création. Contraste des troncs blancs et des épaisses chevelures des frondaisons, de leurs masses sombres, à l'exclusion de tout détail superflu. Une vingtaine de petites aquarelles viennent rappeler que le Salzmann coloriste n'est nullement inférieur au Salzmann graphiste, passé maître dans toutes les techniques. Il le prouve dans ses grandes aquarelles, ailleurs montrées (4), témoins d'une nette évolution... Le « bleu avec accents » s'oriente vers une exaltante monochromie, qu'il s'agisse des salines d'Espagne quadrillées de canaux blancs – un pas de plus vers l'abstraction – ou de paysages peu à peu abolis à mesure que le store se déroule, un store dont le bleu se confond avec le bleu du ciel, ou le remplace. Lequel est le vrai ? Certes, derrière lui, le monde continue d'exister, plus présent encore à force d'être imaginé.

Minaux

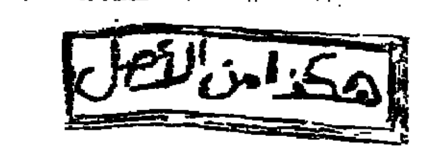
« LE Roi Cophétua », un des plus envoûtants récits de Julien Gracq, a déjà tenté plus d'un illustrateur. Aucun n'a réussi à pénétrer ce « nocturne » mieux que Minaux. L'ouvrage établi pour les Bibliophiles de Provence fait l'objet d'une exposition (5) groupant, à côté des planches de l'ouvrage, la longue série des dessins originaux – autant de chefs-d'œuvre en clair-obscur, aux volumes pleins et nets fortement contrastés. Une présence ne cesse de hanter cette demeure silencieuse – la mort sans doute, inséparable d'un amour sans paroles. La couleur, un bleu intense entre autres, dans les études préparatoires, s'entend, en élargit souvent le mystère.

Pagava

EN fin de parcours, la grande rétrospective Vera Pagava, partie de Dijon (le Monde du 13 avril 1982), après des stations prolongées à Beauvais, à Reims, à Troyes, se retrouve chez elle à Montrouge, où l'accueille Nicole Bessec au Centre culturel et artistique (6). D'où la joie de voir ou de revoir toute la trajectoire d'un art rigoureux, épuré, lumineux – huiles, aquarelles, dessins – pour lequel le mot de spiritualité semble avoir été inventé. Un demi-siècle de travail qui marque une progression vers l'indicible. D'autres toiles de Pagava complètent à Paris (7) cette exposition.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau.
(2) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.
(3) Atelier Lambert, 62, rue La Boétie.
(4) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.
(5) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four.
(6) 32, rue Gabriel-Péri, Montrouge.
(7) Galerie Darial, 22, rue de Beaune.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

GIORGIO DE CHIRICO. Jusqu'au 25 avril, l'exposition est complétée par des visites-animations le lundi, jeudi, samedi à 20 h, le mercredi et le vendredi à 16 h.

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 28 mars.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. – Jusqu'au 11 avril.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. – Carrefour des régions. Jusqu'au 13 mars.

JE VEUX UN CHEVAL. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 21 mars.

VIDÉO DU RÉEL/RÉEL DE LA VIDÉO. Les étapes successives de la « chaîne-vidéo ». – Grand foyer. Jusqu'au 20 mars.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

BARRY FLANAGAN, sculpteur anglais ; **ULRICH RUCKRIEM**, sculpteur allemand. Galeries contemporaines. Entrée libre. *Jusqu'au 9 mai.*

UNE MAISON, DES LIVRES ET DES MOTS. Carrefour des régions. Du 18 mars au 9 mai.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 21 mars.

LES PORTES DE LA VILLE, jusqu'au 4 avril.

Musées

GRAVURE DE LA COLLECTION DUTHUI, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ECOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIXe siècle. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 28 mars.

CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682). – Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 15 F ; le sam. 12 F. (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

SALON DES INDÉPENDANTS. Montmartre, les ateliers du génie (Picasso, Modigliani, Lautrec, etc.). Grand Palais, porte H, avenue Winston Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE. Jusqu'au 11 avril. – **LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY**, dessins du musée du Louvre. Jusqu'au 30 mai. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche.

COLLECTIONS D'ART KHMER. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. – Jusqu'au 25 mars. – Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – Jusqu'à la mi-octobre. – Georges Shaw : paysages photographiques. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le *dimanche, 3,50 F.*

TAPIO WIRKKALA. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. *Jusqu'au* 11 avril.

SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb. Jusqu'à la mi-mai ; **MARTINE ABALLEA.** « Nouveaux phénomènes naturels » ; **BERTHOLIN ; PAUL-ARMAND GETTE**, « Perturbation » ; **CLAUDE RUTAULT ; NIL YALTER.** « C'est un dur métier que l'exil ». Jusqu'au 24 avril. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h. à 17 h 30 : le mercredi, de 10 h. à 20 h 30.

IMAGES POUR LES NUAGES. « Cerfs-volants ». – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Animations sur rendez-vous en 723-61-27, poste 365). – Jusqu'au 24 avril.

ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. – Jusqu'au 6 juin ; **LE MUSÉE A LE TICKET.** – Jusqu'au 30 avril. Sauf *mardi, de 12 h à 18 h. Musée de la publicité*, 18, rue de Paradis (246-13-09). Jusqu'au 6 juin.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. – Dessins. Jusqu'au 22 mai. **ACQUISITIONS DE LA VILLE DE PARIS pour le musée Carnavalet, 1977-1983.** Jusqu'au 17 avril. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F, gratuit le dimanche.

PIONNIERS DE LA PHOTOGRAPHIE RUSSE SOVIÉTIQUE (1917-1940). – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf le mardi, de 13 h à 19 h, le samedi et le dimanche de *11 h à 18 h. Jusqu'au* 30 avril.

KIMONOS DE KUBOTA ITCHIKU. – Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf le lundi et le 1er mai, de 10 h à 17 h 30. Du 19 mars au 7 mai.

MAXIMILIEN LUCE. – Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age. – Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée 11 F, 8 F le samedi (gratuit le 15 mars). Jusqu'au *24 avril.*

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, jusqu'au 31 mars, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h., à partir du 1er avril, *de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.*

ANDRE DIMANCHE. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril.

VERS L'ORIENT... – Bibliothèque national, Galerie Mazarine, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. – *Palais* Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. *Entrée* : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au *23 mai.*

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. - Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

LE FAIT DIVERS. – *Musée des arts* et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 18 avril.*

A LA DÉCOUVERTE DE MARSEILLE ANTIQUE. – Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

Centres culturels

SERPAN, 1922-1976. *Rétrospective.* Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de *12 h à 19 h.* Entrée de l'exposition et visites commentées gratuites. Jusqu'au 4 avril.

CÉSAR. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

INGEGERD MOLLER. Tout près de la terre. Aquarelles, textiles, peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

JEAN PROUVÉ. L'imagination constructive – *ADOLF LOOS, 1870-1933.* Exposition du cinquantenaire. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

FLORENCE ET LA TOSCANE : La scène du prince. Maison internationale du Théâtre Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt. Tous les jours de 15 h 30 à 20 h 30, le dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril. **Cinq siècles de tissus italiens**, Institut national des jeunes sourds, 254, rue Saint-Jacques. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars. Entrée libre pour toutes les expositions.

MARIE MARCKS. Dessins humoristiques, bandes dessinées. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20. *Jusqu'au* 30 mars.

VOLKER TANNERT, dessins, gouaches. Gœthe Institut, Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Du lundi au vendredi de *13 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril* (l'Institut sera fermé du 1er au 10 avril).

T.L. SOLIEN. Les pierres du Minnesota. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à *19 h* ; sam., de *12 h à 17 h. Jusqu'au* 26 mars.

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation. – Centre culturel Wallonie-*Bruxelles, 127, rue Saint-Martin.* Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

RUBALCAVA, Centre Culturel du Mexique, 47, bis, avenue Bosquet (555-79-15). *Du 18 mars au 23 avril.*

SEVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

REFLETS DU SIÈCLE D'OR. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

MARIA SZTAJERWALD, tissus artistiques. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 16 h 30, le mercredi 9 de 18 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

MIROSLAV SUTEJ, peintures. Centre *culturel* de Yougoslavie, *123*, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 8 avril.

LA CHAUVE-SOURIS. – Opéra (266-50-22). Entrée par la façade. Jusqu'au *31* mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. – Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

Galeries

AUTOPORTRAITS par les artistes de l'Association. Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan. Jusqu'au 1er avril.

GRAVURES DE MIRO : Regard de *1969* à 1982. Jusqu'au 15 mai. **GROUPE ORJECTAL : Portraits intermittents.** Jusqu'au 11 avril. Galerie A B C D, 30, rue de Lisbonne (563-36-06).

LES SCULPTEURS POLYCHROMES : Baey, Cebes, Macedo, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

ROME *1760-1770* : Fragonard, Hubert Robert et leurs amis. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 25 mars.

SEPT PEINTRES TRAVAILLANT DANS LA *RÉGION « RONALPINE »*. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 24 avril.

OLIVIER AGID. Dessins sur la ville. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-*04-66). Jusqu'au 2 avril.*

MARCEL ALOCCO. Dix ans de Patchwork. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 26 mars.

CARL ANDRE. Œuvres récentes. Galerie *Daniel*-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 14 avril.

GEORG BASELITZ. Tableaux récents. Dessins et linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-*11-71). Jusqu'au 2 avril.*

MICHAEL BASTOW. Pastels. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 avril.

BEN. Les portraits 1982-1983. Galerie *Beaubourg. 23, rue du Renard* (271-20-50). Jusqu'au 30 avril. – **Les Bananes 1958/1982.** Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine. A partir du 17 mars. – **Art et théorie.** Galerie Ghislain Mollet-*Viéville, 26, rue Beaubourg* (278-72-31). Du 19 mars au 16 avril. – **Trous et eaux sales.** Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 mars.

BLANCO. Peintures. *Galerie Cinq*, 5, rue Payenne (278-15-07). Jusqu'au 10 avril.

GEORGE BRECHT. Pages from the Book of the Tumbler on Fire. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-37). Jusqu'au 23 avril.

STANLEY BROUWN. *Œuvres récentes.* Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 2 avril.

BERNARD BUFFET. Paysages. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 28 mars.

CARABIN, 1862-1932. Dessins. Galerie *Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41).* Jusqu'au 31 mars.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 16 avril.

CHRISTIANE CHABOT. Peintures. Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). *Jusqu'au 10 avril.*

DE CHIRICO : Le retour de l'enfant prodigue. Œuvres 1960-1978. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 30 avril.

JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes. Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 5 avril.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (*326-97-07*). Jusqu'au 2 avril.

DOMELA. 60 années de travail. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 3 avril.

GANTNER. Poésie dans le paysage. Art mural, 77, rue des *Gobelins* (535-14-60). Jusqu'au 31 mars.

R.E. GILLET. Dessins et lavis. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 2 avril.

GILLIAM. Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 26 mars.

XAVIER GRAU. Galerie A.-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 26 mars.

GUARIENTI. Peintures. Galerie A.-Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). – **Aquarelles.** Galerie L.-Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 31 mars.

ISTRATI. *Peintures 1951-1981.* Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 mars.

MARCEL JEAN. Peintures. Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 avril.

ALAIN KLEINMANN. La peinture existentielle. Galerie Le Parvis-Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Du 18 mars au 11 avril.

MICHEL MACRÉAU. Dessins. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 mars.

MANDELBROJT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 2 avril.

ANDRÉ MASSON. Rétrospective. Galerie *Patrice Trigano, 4 bis, rue des* Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

BRUCE MCLEAN. – Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 29 mars.

JORJ MORIN. Tapisseries récentes. Galerie La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 2 avril.

RAMSA. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 mars.

DENIS RIVIÈRE. Noir et blanc. *Galerie* Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 26 mars.

SALZMANN. Galerie Jean Peyrole-L'œil Sévigné. 14, rue de Sévigné (277-*74-59). Jusqu'au 9 avril.*

SEMPERE. Peintures. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 avril.

CHRISTIAN SORG. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 26 mars.

PAUL STRAND. *Photographies mexicaines.* Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 23 avril.

TCHINE YU YEUNG. « Point-virgule ». Galerie Gabrielle-Maubrie, 40, *rue du Dragon* (544-68-34). Jusqu'au 2 avril.

ANNE-MARIE TERRANOVA. « Espace inventaire, espace inventé... ». Galerie Alain-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). *Jusqu'au 7 avril.*

NIELE TORONI. Œuvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier Saint-Lazare.

VELLY. Œuvre gravé 1961-1983. *Galerie Michèl Broutta, 31, rue des Belges* (577-93-79). Jusqu'au 12 avril.

En région parisienne

BRETIGNY. Catherine Groussard, André *Leocat*, Françoise Paressant. Travaux récents. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 avril.

GENNEVILLIERS. Textographies. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

LE VESINET. Les grands conteurs du merveilleux et leurs imagiers. Centre des arts et loisirs. – **Du côté des enfants, les malheurs du conte.** Bibliothèque municipale, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h (sauf la bibliothèque fermée le dimanche). Jusqu'au 27 mars.

MEAUX. De mémoire d'hommes. Richesse et diversité des Archives de Seine-et-Marne. Musée Bossuet, ancien Palais épiscopal, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

***MEUDON.* Jorge Martins. Noir et blanc. Dessins et peintures.** Jusqu'au 9 avril ; **Patrick Peltier.** Jusqu'au 7 avril. Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-41-20). *Sauf dim., de 9 h à 12 h et de 14 h* à 19 h (sam. à 18 h).

***MONTROUGE.* Vera Pagava. Peintures, aquarelles et dessins.** C.C.A., Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 11 avril.

PONTOISE. Geneviève Asse. Musée Tavet Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril. – **Charles Gir et le monde du théâtre de son époque.** Jusqu'au 30 avril. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). *Sauf lundi et* mardi, de 14 h à 18 h.

***SAINT-DENIS. Michaël Gaumnitz :* dessins et papiers froissés.** Cafétéria du Théâtre Gérard-Philipe, 59, rue Jules-Guesde. Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. VIe Salon international de l'arme ancienne et de collection. Manège royal, place royale. A partir du 18 mars.

TORCY. Tania Mouraud. Vitrines, photographies ; Pierre Petit. Peintures récentes 1981-1982. Maison du temps libre, 9, *place des Rencontres* (006-36-74). Du 19 mars au 16 avril.

VILLEPARISIS. Pour un espace d'Irmgard Sieg. Centre d'action culturelle Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (*427-94-99). Les mer., sam., dim., de 14 h* à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Constantin Xenakis. L'itinéraire d'un peintre. Galerie municipale, 59, rue Guy-Môquet (680-*85-20). De 15 h à 19 h ; sam., de 10 h à* 12 h et de 15 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

En province

BESANÇON. Peintures et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 28 mars.

CANNES. Renaissance du musée *des beaux-arts de Cannes.* *Palais*, 50, Croisette. Jusqu'à fin avril.

CHALON-SUR-SAONE. Cobra, 1948-1951. Maison de la culture, 5, avenue Niepce (48-48-92).

FLAINE. Gaston Chaissac : Dessins, peintures, sculptures. Centre d'art *contemporain (90-85-84). Jusqu'au* 17 avril.

GORDES. Liga Pang. Peintures 1980-1983. Abbaye de Sénanque (72-02-05), du 20 mars au 2 mai.

LE CREUSOT. Michèle Blondel : Nuit blanche. CRACAP, château de la Verrerie (*55-01-11). Jusqu'à fin avril.*

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. – L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du Château (373-18-27). Jusqu'au 23 mai.

LE MANS. Wilfried Hageböllng. Palais des Congrès et de la culture. *Jusqu'au 30 avril.*

MARCQ-EN-BARŒUL. Dans la lumière de Corot. Septentrion, fondation Prouvost (46-26-37). Jusqu'au 1er mai.

MONTBÉLIARD. La rupture. Antoine de Bary. Caveau du Château, du *19 mars au 10 avril.* **Peintres arabes contemporains.** Jusqu'au 9 avril. **Marc Garanger – Femmes algériennes.** Jusqu'au 2 avril. Centre d'action culturelle, 12, rue du Collège (91-37-11).

MULHOUSE. Roberto Matta : Avoir à voir. Galerie AMC, 7, rue *Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au* 26 mars.

NANTES. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Château des Ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 30 avril. **Roger Eskenazi.** Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-*Clemenceau (74-71-36).* ***Architecture* gothique et néogothique.** Maison de la culture, 8, rue Scribe (73-07-11).

NICE. Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 mai – **Peinture haïtienne.** Musée d'art naïf, *château Sainte-Hélène* (71-78-33). Jusqu'au 29 avril. **Aujourd'hui le Moyen Age.** E.N.A.C. Nice Étoile, av. Jean-Médecin, jusqu'au 24 avril.

NIMES. Jules Salles, 1814-1900. Peintures et dessins. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57). *Jusqu'au 10* avril.

RENNES. Acquisitions 1979-1982. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 avril.

SAINT-ETIENNE « 1960 ». Maison de la culture, Jardin des plantes (25-35-18) et Musée d'art et d'industrie, *place Louis-Comte (33-04-85).* Jusqu'au 30 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Sam Francis. Monotypes et peintures. Fondation Maeght. Du 19 mars au 5 mai.

STRASBOURG. Markus Lupertz. Musée d'art moderne, Ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au *10* avril.

TOULON. Le dessin suisse contemporain. Musée, 113, bd *Général*-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 17 avril.

TOURS. Autour de David et Delacroix, dessins français du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (*05-68-73). Jusqu'au* 4 avril.

TROYES. *Gérard Pascual.* Passages, 3, rue Vieille-Rome (72-01-46). Jusqu'au 9 avril.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE FAUCON MAL FAIT, Espace Gaité (327-95-94) 22 h, dim., 20 h 30 (16).

ARCHÉOLOGIE, Lucernaire (544-57-34) 23 h 15 (16).

DES SOURIS ET DES HOMMES, Studio Bertrand (784-64-66), 20 h 30 (16).

SI GUITRY M'ÉTAIT CHANTÉ, Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 (16)

LA DÉDICACE, Athénée (742-67-81) mer., mar. à 19 h, jeu., ven., sam., à 21 h (16).

ARCHIVES DE LA HAUTE SURVEILLANCE, Galerie Peinture fraiche (551-00-85) J., V., S., D. à 20 h 30 (17).

HOMMAGE A COCTEAU, Resto-Show (508-00-81), 22 h (17).

SI MARILYN, Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 (17).

HOTEL BABEL, Espace Gaité (327-95-94), 20 h 30 (18).

LES SACRÉS MONSTRES, Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h 30 (21).

LA CERISAIE, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 (22).

HORS PARIS

BOURGES, Patience dans l'azur, par la Compagnie Georges Donnaud, à la Maison de la culture, (48) 20-13-84, du 16 au 26 mars.

GENÈVE, Antigona, par l'Actoteatro (46-67-89), du 16 au 27 mars, à la Cour des miracles.

VILLENEUVE-D'ASQ, Nuits américaines, à La Rose des Vents, (20) 91-38-35, du 18 au 31 mars, avec Claudine Fievet et Alain Weiss.

DIJON, la Ronde, de Schnitzler, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne, (80) 30-63-58, du 18 mars au 2 avril.

ISSOUDUN, Histoire lumineuse, par le Centre dramatique d'Issoudun au Centre culturel Albert-Camus, (54) 21-63-19.

AMIENS, les Surprises de l'amour, par la Compagnie Bonillo, (22) 46-14-19 du 22 mars au 27 mars sous chapiteau, square Henri-Sené.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), (D., L., mar.), les 16, 18 à 19 h 30 : la Chauve-Souris ; les 17, 19 à 19 h 30 : les Noces de Figaro.

SALLE FAVART (296-06-11) (J., S., D.), les 16, 18, 22 à 19 h 30 : la Traviata; *le 21 à 18 h 30 : récital F. Lodeon*; 20 h 30 : concert Bach; 22 h 30 : musique traditionnelle.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (J., V.), les 16, 20 à 14 h 30 et le 19 à 20 h 30 : Intermezzo; les 16, 20, 21, 22 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour; la Colonie.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer (D., L.), les 16, 17, 18, 19, 22 à 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem; le 22 à 20 h 30 : Concert (trio de percussion Le Cercle). — Grand Théâtre : relâche. — Théâtre Gémier (L.), les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 et le 20 à 15 h : l'Ordinaire.

ODÉON (325-70-32) (L., mar.), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 et le 20 à 15 h : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), les 16, 17, 18, 19, 20, 22 à 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06) (L.), le 16 à 14 h 30, les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 et le 20 à 15 h : le Pip Simmons : Snuff le silencieux; le 19 à 14 h 30 et le 20 à 20 h : Même les moules n'ont pas de vague à l'âme; Éléphant man.

BEAUBOURG (277-12-35). Débats-rencontres musée : le 16 à 18 h 30 : les Contemporains. Sciences et Arts « Où sont les créateurs aujourd'hui ? » ; le 19 de 14 h à 19 h : Carte blanche aux éditions du Chiendent; *le 20 de 14 h à 19 h* : Carte blanche à Script; le 21 à 15 h : Films et écoutes sur des poètes; à 18 h 30 : La sculpture en Allemagne après Beuys; La télématique en Amérique du Nord; La maison du Livre et des mots; L'animation littéraire en France. — Cinéma-vidéo : les 16, 17, 18, 19, 20, 21 : Nouveaux films Bpi : 13 h : le Défenseur du temps; 16 h : la Vie commence en janvier; 19 h : les Grandes Aventures de l'Himalaya; les 16, 17, 18, 19, 20 à 15 h : De Chirico. Le discours. De Chirico à l'écran; 18 h : H. Richter/J. Arp; les 16, 17, 18 de 14 h à 23 h et les 19, 20 de 15 h à 23 h : Cinéma du réel. — Concerts animations : les 16, 18, 21 à 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création; le 19 à 18 h : Chants et musique (Trio Bleu Horizon).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (V., S., D.), le 16 à 20 h 30 : la Flûte enchantée. — Guitare non stop : le 17 à 18 h 30 : G. Lukpwski et ses amis; 20 h 30 : Concerto d'Aranjuez, dir. H. Yasaki, J. Rodrigo (soliste). — Concerts-concerts/récitals : voir le 21. — Danse : le 22 à 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle : Maurice Béjart, « L'histoire du soldat » (Stravinski).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (Mer., J., V., S., D.), les 21, 22 à 20 h 45 : le Maître et Marguerite; le 22 à 18 h 30 : Katia et Marielle Labeque.

CARRÉ SYLVIA MONFORT (531-28-34) (L.), les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 et le 20 à 16 h : Chaud et froid. Concerts : voir les 20 et 21.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. Sam. et D., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53). Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Ma., 20 h 30, D., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), (D., L.) : Me., J., Ma., 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : les Corps étrangers.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (347-24-08), Le 20 à 15 h 30 : Richard II. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), *I. (D. soir, L.), 20 h 30, mat.* dim., 15 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente ; II. (D. soir, L.), 21 h, mat. D., 16 h : Kléber et Marie-Louise. — Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : la Mort travestie.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : l'Opéra blanc (dern. le 19).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 21 h : la Mort d'Elsa.

CIRQUE MORENO (782-02-82) (D.) 20 h 30 : Djebel Amour (dern. le 19).

C.I.S.P. TH. PARIS 12 *(343-19-01), Me.*, Ven., Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute Fidélité (dern. le 20).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 ; les Dix Petits Nègres. — Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Marchand d'anchois. — Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) *(Mer., D. soir), 21 h*, mat. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU *(261-69-14) (Mer., D. soir)*, 21 h, mat. dim., à 15 h 30 : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92) (D., L.), 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim., à 15 h : Joyeuses Pâques.

EGLISE N.-D. DES CHAMPS (544-41-42), le 16 à 20 h 30 : la Passion du Christ (Théâtre populaire toscan).

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D., 15 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41) Mer., Jeu., Sam., à 18 h 30 ; Mer., Ven., à 20 h 30 : Orlamonde. — Lun., Mer., Ven., à 18 h 30 ; Mar., Jeu., Sam., à 20 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESCALIER D'OR (523-15-01), le 21 à 21 h : Match d'Impro.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; Dim. 17 h 30, Lun. 20 h 30 : la Mouette.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 15, mat. S. 18 h, Dim., 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.), 22 h, mat. D. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), Jeu., Ven., Sam., Dim. à 20 h 30 : la Passion du Christ (Théâtre *populaire toscan*).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais (dern. le 20).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30.

LA BRUYÈRE *(874-76-99) (D. soir, L.)*, 21 h, mat. D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule ; Petite salle, 18 h 30 : OM-SAAD.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) *20 h 45, S. à 18 h et 21 h 15*, mat. D. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat., D. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE *(742-95-22) (D. soir, L.)*, 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.) 21 h, mat. D. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. D. 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat., D. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 45 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 21 à 20 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16) (D.) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

RANELAGH (288-64-44), les 18, 19 et 22 à 20 h 30 : l'Autre Don Juan ; les 18 et 19 à 22 h : Vague à l'homme.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), Ven., Sam., Mar. à 20 h 30 ; Dim. à 15 h, le Potier d'étain.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 15 h. : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim, à 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO FORTUNE, le 19, à 21 h : Un mort partout, la Belle au centre.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; L., Ma. 20 h 30, V., S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L., Ma.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Huis clos ; Mar., Mer., à 22 h., Sam. et Dim., *à 18 h 30* : Feu et Viols.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Intimité.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 19 à 20 h 30, le 20 à 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka ; 18 h 30 : Silvia Malagugini (dern. le 19) ; le 22 : S. Jacob.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, mat. Dim., 18 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : la Ménagère de verre.

THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. Dim., 15 h : l'Emploi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Dylan ; Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h 30, Sam., 18 h 45 et 22 h : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), (D. L. *Mar.*) *21 h 30 : Homo Tap Dance.*

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou. — II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h *15, mat. dim., 17 h* : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45) (D. L.), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut *star* que jamais ; 22 h *15 : A. Gould.*

PATACHON (606-90-20) (Mar.), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (D., L.), 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Chemin des dames.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : B. Haillant : 22 h 30 : G. Delahaye.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30, V., L., Me. : le Grand Ecart ; J., S., Ma. : A la rencontre de Marcel Proust ; 21 h 30 : Soirée bourgeoises ; 22 h 30 : Santons français.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 20 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 h 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), le 18 à 21 h : Gustave et sa famille ; Centre technique : l'Opéra de Smyrne (dern. le 19).

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 22 à 20 h 45 : F. Landowski (Schumann, Couperin, Ravel...).

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12), le 22 à 20 h 45 : Magma.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Noce (dern. le 20).

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Lady Macbeth au village.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), J., V., S., 20 h 30, D., *17 h 30* : Si *télé* m'était contée.

BEZONS, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88), le 18 à 21 h : En v'là d'un chahut.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 ; le 20 à 16 h 30 : les Ames mortes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Fleur au fusil.

CERGY-PONTOISE, C.C. (032-79-00), le 16 à 18 h 30 : Maupassant.

CHATOU, M.J.C. (071-13-73), le 19 à 21 h : Bluegrass spirine.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), les 17, 18, 19 à 21 h : M. Breuker.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), le 17 à 14 h et 20 h 45 ; les 18, 19 à 20 h 45 : la Colère d'Achille.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 18 à 20 h 30 : Y. Dautin.

COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), le 18 à 21 h : T. Gubitsch, O. Calo.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : J.-P. Farré ; le 22 à 20 h 30 : Mac Coy Tiner ; les 19 et 22 à 20 h 30 : Contes immoraux.

DAMMARIE-LES-LYS, Eglise N.-D. de la Visitation, le 18 à 20 h 30 : Quatuor de saxophones G. Pierné et J.-C. Fohrenbach.

DRANCY, M.J.C. (836-27-29) le 19 à 21 h : Benoit.

ELANCOURT, APASC (050-13-75), le 19 à 21 h : Chœurs de la Pléiade, dir. : Ch. Schwarz (Bach, Cimarosa).

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 19 à 20 h 45 : M.-P. Belle.

EVRY, Agora (079-10-00), le 18 à 21 h : H.-F. Thiefaine, le 22 à 21 h : A. Otsuka, Ph. Adam.

FONTENAY-AUX-ROSES, Chapiteau du Terrain du Parc (702-05-24), le 19 à 21 h : S. Lama.

FRANCONVILLE LA GARENNE, Ciné H.-Langlois (413-54-96), le 22 à 21 h : les Gros Chiens.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 17 h : la Tragédie de Coriolan.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 16 h : Homme pour homme.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 20 à 15 h : Orchestre Pro Arte, Orchestre symphonique de l'Essonne, chorale M.-A. Charpentier, Maîtrise des Enfants de la Ste-Chapelle, dir. : F. Bardot (Verdi).

LONGPONT, Eglise, le 18 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : M. Erren, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Bach).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 18 à 20 h 45 : Alexander Roy London, Ballet Theatre.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) (J., D. soir, L) 20 h 30, mat. dim. 16 h : Mère Courage et ses enfants.

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 22 à 20 h 30 : Tchekhov.

MARLY-LE-ROI, Eglise St-Victor (958-48-54), le 19 à 20 h 45 : Los Calchakis ; Maison J. Vilar (958-74-87) le 17 à 21 h : Electricité Jazz de France, le 20 à 15 h 30 : Concert des Elèves du Conservatoire.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), (D Soir, L, Mar.) 21 h, mat. dim. 17 h : Travaux publics.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) Mer. à 19 h 30, ven., sam., lun., mar. à 20 h 30, dim. à 17 h : Combat de nègre et de chiens.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), les 18, 19 à 21 h : Virage.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 18 à 21 h : May B.

RIS-ORANGIS, CC R. Desnos (906-72-72) le 19 à 20 h 45 : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, J.-P. Drouet, B. Lubat, à 22 h 30 : A. Sachs.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 21, à 21 h : Musicantes.

SAINT-DENIS Th. G.-Philipe (243-00-59) I : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : la Légende d'Agamemnon. II : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Le Saperleau. III : (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 18 h, dim. 15 h : Cette fois — Solo.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 18 à 21 h : Hommage à P. Casals, le 22 à 21 h : Ensemble vocal Cantus-Firmus, dir. : M.-Th. Doury.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES, Salle municipale, le 19 à 20 h 45 : E. Richepin (Chopin).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 17, 18, 19, 22 à 21 h, le 20 à 17 h : les Marches ténébreuses.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous, le 19 à 21 h : Vie et mort d'Arlequin.

SCEAUX, Eglise St-Jean-Baptiste, le 18 à 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

SUCY-EN-BRIE, Ferme de Grand Val (590-25-12) le 22 à 20 h 45 : H. Le Lievre, *Ch. Dugardin*, M. Bouley, A. Billon, N. Franchomme (Mozart, Poulenc).

LES ULIS, CAC (907-79-88) le 18 à 21 h : Amanda Quartet, le 22 à 21 h : Jazzogen Band.

VERSAILLES, Eglise Notre-Dame, le 21 à 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin), Théâtre Montansier (950-71-18) les 16, 17, 22 à 21 h : Celui qui n'avait rien fait, les 18, 19 à 21 h : Pauvre France.

LE VESINET, CAL (976-32-75) le 22 à 21 h : R. Guerin.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) les 18, 22 à 14 h 30, le 19 à 21 h, le 20 à 17 h : Lazare Dupron — Eglise, le 20 : Orchestre de l'Ile-de-France, Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant, J.-A. Gendille (Jolivet, Varèse, Schœnberg...).

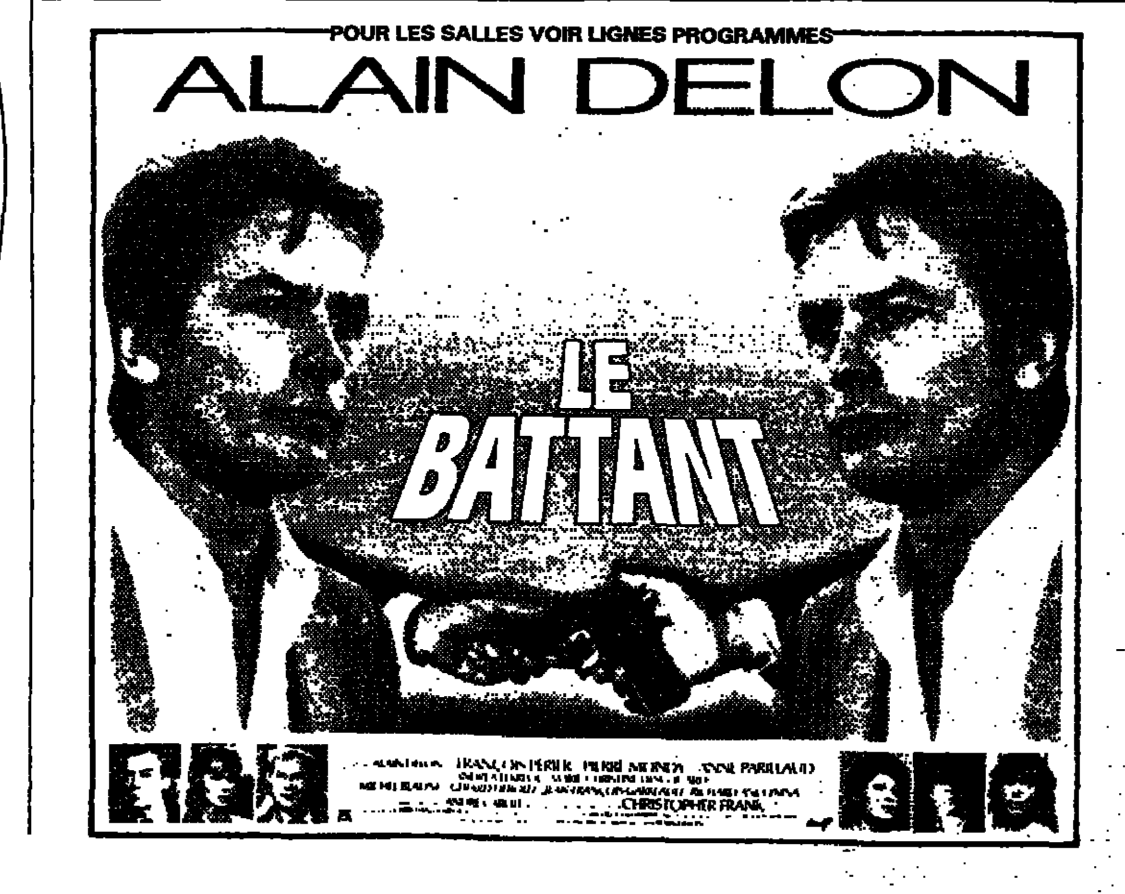
VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97) le 19 à 21 h : F. Beranger.

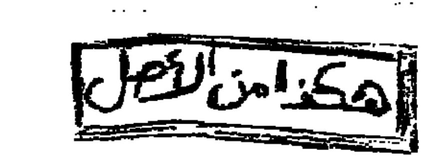
VILLIERS-LE-BEL, Salle M.-Pagnol (990-54-86) le 18 à 20 h 30 : l'Autre Don Juan.

VINCENNES, M.J.C. (374-73-74) le 18 à 23 h 45 : M. Peronne.

YERRES, Piscine (948-38-06) le 19 à 21 h : Archimède ou la Mémoire de l'eau.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Debussy, Lenot, Brahms).

RANELAGH, 18 h 30 : A. Ball (Bach, Schubert, Chopin...).

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : Quatuor Via Nova (Haydn, Schubert) ; 20 h 30 : Quintette Franco-Finlande (Beethoven, Kokkonen, Schubert).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : R. Jacobs (Charpentier, Couperin, Brevi...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Ensemble instrumental R. Bogdali (Bach).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Kalfa (Bach, Beethoven, Albeniz...).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h : Jeune Philharmonique de Seine-Saint-Denis, Ensemble vocal M. Ralabiany (Buxtehude, Carissimi).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : D. Verroust, B. Burgos (Moschels, Reinecke, Schubert...).

JEUDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16.

SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : Orchestre de chambre des concerts Lamoureux (Vivaldi, Haydn, Hoffmeister) ; 20 h 30 : voir le 16 (Debussy, Beethoven, Lenot).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Concerto vocale (Cesti, Cavalli, Guglielmi...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Prat (Haydn, Dutilleux, Beethoven).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Pueri Cantores, dir. J.-P. Loré (Lizst).

CRYPTE DES DOMINICAINS, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : voir le 16.

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Haendel).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur de l'Université Paris-Sorbonne, Los Calchakis. – Amphi Richelieu, 21 h : J. Bonjean (Rameau, Faure, Franck).

ÉGLISE DE LA TRINITÉ, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Fauré, Freson, Popesco).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 45 : Orchestre de chambre de Versailles, Chœur national, dir. B. Wahl (Bach).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : R. Meunier.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : E. Naoumoff (Schubert, Fauré, Ravel...).

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 45 : Ch. Wells (Blow, Lawes, Purcell).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : dir. R. Reiner, P. Fontanarosa (soliste) (Vivaldi, J.-S. Bach.

VENDREDI 18

RANELAGH, 18 h 30 : J. Savall, G. Murray (Marais, Forqueray).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Brahms, Beethoven).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16 ; 21 h : Trio Pichon Bantigny Bouchet (Mozart, Dvorak).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Quatuor Amadeus, R. Moog, G. de Payer (Brahms).

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : A. Hewitt (Mozart, Ravel, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : G. Picaud (Girard).

MUSÉE GUIMET, 21 h : Ensemble de l'Itinéraire.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : D. Cade (Schubert, Brahms, Moussorgsky).

SALLE DU CONSERVATOIRE, 20 h 30 : Chœurs Monteverdi (Haendel).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : voir le 16.

ÉGLISE SAINT-IGNACE, 21 h : voir Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois le 16.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, Ensemble instrumental A. Stajic (Mendelssohn, Schubert, Tchaïkovsky).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Corre-Exerjean (Brahms, Chabrier, Infante).

SAMEDI 19

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Stravinsky, Strauss).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16 ; 21 h : voir le 18.

RANELAGH, 16 h 30 : J. Van Immerseel (Clementi, Mozart, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban ; 20 h 30 : Musiques traditionnelles de Turquie.

THÉATRE DE PARIS, 18 h : V. Ghesquière, J. Liboulban.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Octuor à vent Musique oblige (Mozart, Jacob, Krommer...).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Vermeer (Beethoven, Mendelssohn, Mozart) ; 20 h 30 : R. Petrossian (Bach, Liszt, Schumann...).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : M.-Cl. Corselis, E. Hehr (Locatelli, Haendel, Bach, Balbastre).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Andranian, C. Joly, S. Lacour, F. Gaspard (Rachmaninoff, Vallier, Fauré...).

SCHOLA CANTORUM, 20 h 45 : Yuse-Kurita (Scarlatti, Beethoven, Debussy...).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : Quatuor Parrenin, M. Roustcheva, M. Sartova, Ch. Debrus (Prokofiev).

CAILLOU BLANC, 18 h : voir le 16.

DIMANCHE 20

NOTRE-DAME, 17 h 45 : E. Jean (Liszt, Duruflé, Nibelle).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Trio Di Milano (Haydn, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 19 h : Ensemble Rameau, Quatuor de percussions, Maîtrise de Radio-France, dir. H. Fargo (Haydn, Depraz).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : voir le 18 à 21 h.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble Vetera et Nova (Couperin, Bach).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Chorale Sipan-Komitas, Ensemble arménien Navasart.

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : G. Hurst (Brahms, Grieg, Dvorak).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble instrumental et vocal du Collegium de Versailles, dir. P. Langlois (Brumel, Burd, Josquin des Prés).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ETOILE, 16 h : Chorale de Pentemont, Chœur d'enfants de Verrières-le-Buisson, Ensemble 12 (Bach, Honegger, Blanc).

ÉGLISE SAINT-GABRIEL, 15 h 30 : W. Parrot, J.-C. Cadée (Bach, Corelli, Sanmartini...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : L. Wallfisch, Trio à cordes Ludwig (Mozart, Mihalovici).

CENTRE MANDAPA, 18 h : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : voir le 16.

CARRÉ SILVIA-MONFORT, 20 h 30 : Les chants flamencos de la semaine sainte en Andalousie, A. de Patrocinio, Frasquito, El Guapo, El Melon, M. Zapata.

LUNDI 21

LUCERNAIRE, 19 h 45 : O. de Mones, P. Heidsieck (Barber, Kodaly, Martinu) ; 21 h : A. Ouzounoff (Ton Tan Thiet, Kagel, Globokar).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Junge Deutsche Philharmonie, dir. G. Bertini (Webern, Debussy).

RANELAGH, 18 h 30 : Musiques traditionnelles de l'Inde.

ATHÉNÉE, 21 h : G. Taddei, R. Schneider.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : K. Nagatomi (Schubert, Debussy, Schumann).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Fauré).

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : P. Borghetti (Lubeck, Buxtehude).

THÉATRE EN ROND, 21 h : O. Beaumont (Couperin, Rameau).

THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : M.-Cl. Theuveny, M. Blanchot (Dvorak, Schumann, Debussy...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : C. Hugonnard-Roche (Brahms, Beethoven, Chopin...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y.-P. Tortelier, C. Cantin (flûte), J.-L. Gilles (orgue) (Haendel, Boccherini) ; 20 h 30 : Récital Orchestre Colonne, dir. P. Schneider, L. Balslev, soprano (Wagner, Beethoven).

CARRÉ SILVIA-MONFORT, 20 h 30 : Les chants flamencos de la semaine sainte en Andalousie, A. de Patrocinio, Frasquito, El Guapo, El Melon, M. Zapata.

MARDI 22

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 21.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Mahler).

RANELAGH, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Mozart, Mendelssohn).

CONCIERGERIE, 21 h : voir le 17.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : M. Pignet, E. Buckley (Frescobaldi, Haendel, Telemann).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Harvard de la Montagne (Dubois, Gounod).

CONSERVATOIRE RACHMANINOV, 20 h 30 : D. Markevitch (Haydn, Popper, Offenbach...).

CITÉ DES ARTS, 21 h : L. Bessette, Ch. Buono (Mozart, Berlioz).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Harmonia Nova, dir. D. Bouture (Bach).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : J. Humeury.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : Ph. Ménard (Ménard).

THÉATRE 14, 20 h 30 : Récital piano, F. Buffet (Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 20 à 16 h 30 : H. Bennink, G. List, M. Mengelberg.

ARC (723-61-27), le 17 à 20 h 30 : A. Lorenzi, J.-Cl. Lubin, L. Petrucciani, S. Goubert ; le 21 à 20 h 30 : M. Solal.

BATACLAN (700-30-12), le 21 à 20 h : P. Moses.

BIBLIOTHEQUE BEAUGRENELLE (577-63-40), le 19 à 16 h : L. Konte.

BUS PALLADIUM (874-54-99), le 18 à 20 h : Eurythmics.

CALYPSO (380-30-11), le 22 à 21 h : Kot.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 21) ; le 22 : M. Laferrière.

CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), le 16 à 20 h 30 : Solo et Namana.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Sazon.

CHAPITEAU DE LA VILLETTE, les 18, 19, 20 à 20 h : La Fanfarria, H. Menn, Veneno, O. Castro...

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h, le 16 : L. Silvestre, F. Perissinoto ; les 17, 18, 19 : Los Salseros ; le 20 : P. Wognin.

DEPOT-VENTE (637-31-87), à 21 h 30 le 17 : Segan, R. Guérin ; le 18 : Styl Bop, J. Dixie, Baby Doll ; le 19 : N. Holloway et de Preissac Trio.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 17, 18, 19, 20 : Musique expres.

ELYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), le 22 à 20 h 30 : F. Hubbard Quintette.

NEW MORNING (523-51-41), les 16, 19, 20, 21 et 22 à 20 h et 23 h : S. Getz et C. Baker ; les 17 et 18 à 20 h 30 : Blues With the Girls.

PASSERELLE (543-99-41), le 21 à 20 h 30 : G. Dole et ensemble Jambalaya.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : S. Guérault, B. Vasseur ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : D. Sanchez ; sam. : Jazz Group de Bretagne ; lun., mar. : Golden Gate Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, J.-Cl. Jouy (dern. 20) ; , à partir du 21 : P. Volpe, E. Barret, P. Authier, J. Bardy, E. Dervieu.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 17 à 18 h 30 : D. Levallet, G. Marais, D. Pifarely.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 , les 17, 18, 19, 22 : Cl. Luter, J. Caroff.

SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M Kadjan, dernière le 19.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 17 à 20 h : S. Promtep.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 16 h : J. Beaucarne.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), à 21 h ; mat. dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Serge Reggiani ; le 21 à 21 h : J. Bertin.

PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Nicole Croisille.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 16, 17, 18 à 20 h 30 ; le 19 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 et 17 h 30 : Jango Edwards.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., ven., mar., à 21 h ; sam., à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim., à 14 h 15 et 17 h 30, mer., à 15 h : Holiday on Ice.

PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), (D. soir), 20 h 45, mat. mer., sam., 15 h ; dim., 14 h 30 et 17 h 30 : Les nuits du cirque.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 16 h : J. Clerc.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 20 à 17 h : Ensemble folklorique Arménien Navasart.

TH. DE LA PORTE ST-MARTIN (607-37-53), jeu., ven., mar., à 20 h 30 ; sam., à 15 h. et 20 h 30, mer., dim. à 15 h : Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), à 21 h 30 : Josefina.

Les opérettes

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L. et le 16), 20 h 30, mat. sam., 15 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

RENAISSANCE (208-21-75), mer., 14 h 30 ; ven., mar., 20 h 30 ; sam., 14 h 30, 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : Nai ou cristal qui songe (à partir du 18).

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 17, 18, 19 à 21 h : Faits divers.

BASTILLE (357-42-14) (D.), 21 h : Alphard (à partir du 17).

CISP (343-19-01), le 22, à 20 h 45 : C. Bon.

CITÉ INTERNATIONALE, Petit Théâtre (589-67-57), les 17 et 21 à 14 h 30 : Danses indiennes d'Amérique latine.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03) (D., L.), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

THÉATRE 18 (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h, mat. dim., 16 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), le 16 à 20 h 30 : Jackie et Denis Taffanel : Cie Christine Burges ; les 17, 18, 19 à 20 h 30 : le 20 à 17 h : J.-C. Ramseyer, P. Villaroel, B. Doneux et P. Marcault ; le 22 à 20 h 30 : D. Silhol, Cie A. Dreyfus.

UNESNO (577-16-10), le 22 à 20 h 30 : la Compagnie Torrès.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 MARS

15 h, le Capitaine Fracasse, d'A. Gance ; 19 h, les Pages arrachées au livre de Satan, de C. Th. Dreyer ; 21 h, R. Seve à la Cinémathèque.

JEUDI 17 MARS

15 h, l'Amour veille, d'H. Roussel : 19 h, la Passion de Jeanne d'Arc, C. Th. Dreyer ; 21 h, R. Seve à la Cinémathèque.

VENDREDI 18 MARS

15, Obsession, de J. Delannoy ; 19 h, hommage à P. Sturges : les Voyages de Sullivan ; 21 h, Mar de Rosa, d'A. Carolina.

SAMEDI 19 MARS

15 h, le Baiser, de J. Feyder ; 17 h, Wine of Youth, de K. Vidor ; 19 h. Hommage à P. Sturges : Madame et ses flirts ; 21 h. Samba da Criacao do Mundo, de V. de Figueiredo.

DIMANCHE 20 MARS

15 h, la Duchesse de Langeais, de J. de Baroncelli ; 17 h, Je vis dans la peur, d'A. Kurosawa ; 19 h. Hommage à P. Sturges : Miracle au village ; 21 h, Encarnacao, de R. La Creta ; Vino Veritas, d'I. Nandi.

LUNDI 21 MARS

Relâche.

MARDI 22 MARS

15, Docteur Laënnec, de M. Cloche ; 19 h, Héros d'occasion, de P. Sturges ; 21 h, les Délires du pouvoir, d'A. Carolina.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : le Goût de la farine ; 17 h, la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Sennet ; 19 h, Hommage à S. Shahid Saless : le Temps de la maturité.

JEUDI 17 MARS

15 h. Hommage à P. Perrault : le Pays de la terre sans arbre ; 17 h, l'As des gladiateurs, de H. Roach ; le Sous-Marin pirate, de M. Sennett ; 19 h, Hommage à S. Shadid Saless : le Journal d'un amoureux.

VENDREDI 18 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : le Beau Plaisir ; C'était un Québécois en Bretagne, madame ; 17 h. Maloc chez les Indiens, de B. Keaton et E. Cline ; Buster et Fatty à Luna Park, de R. Arbuckle ; Buster et les Flics, de B. Keaton et E. Cline ; 19 h, Hommage à S. Shahid Saless : les Longues Vacances de Lotte Eisner.

SAMEDI 19 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : Un pays sans bon sens ; 17 h 15, Plein les bottes, d'H. Edwards (et Langdon) ; 19 h, Hommage à S. Shadid Saless : l'Ordre ; 21 h, la Vase, de H. von Kramer.

DIMANCHE 20 MARS

15 h, Au bout de mon âme, de G. Dufaux ; 17 h, Sa dernière culotte, de F. Capra ; 19 h, Hommage à S. Shahid Saless : Une vie ; 21 h, Ophélia, de C. Chabrol.

LUNDI 21 MARS

15 h, la Gammick, de J. Godbout ; 17 h, Ton cor est à moi, de E. Kennedy ; V'la la flotte !, de J. Parrott ; 19 h, One Girl's Confession, de H. Haas.

MARDI 22 MARS

Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM Nº 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It-A., v.f) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Galande, 5e (354-72-71), (H. Sp.).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois (H. Sp.), 15e (554-46-85).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. Sp.)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Studio Cujas (H. Sp.), 5e (354-89-22).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 17e (580-18-03) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

HORREUR DANS LA VILLE (A, v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C., 2e (261-50-32).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-35-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY-III (A. v.o.) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaité Boulevard, 2e (233-67-06) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHIPEL DES AMOURS. Neuf nouvelles cinématographiques de Paul Vecchiali, Jacques Frenais, Gérard Frot-Goutaz, Michel Delahaye, Jean-Claude Guiguet, Jacques Davila, Jean-Claude Biette, Cécile Clairval et Marie-Claude Treilhou : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. Films inédits de Raoul Ruiz. V.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

HYSTERICAL. Film américain de Chris Bearde. V.o. : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ILES. Film français de Azimi. Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JACOB LE MENTEUR. Film allemand (R.D.A.) de Frank Bever. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE. Film français de Michel Deville. Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

UNE GIFLE. Film soviétique de Henrik Malian. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES YEUX DU MAL (*). Film américain de Gabrielle Beaumont. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : le Dernier Round ; jeu. : la Croisière du Navigator ; ven. : Ma Vache et Moi ; sam. : Steamboat Bill Junior ; dim. : le Mécano de la « general » ; lun. : Sherlock Junior ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu : les Marx au grand magasin ; ven. : Monkey Business ; sam. ; Plumes de cheval ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Un jour au cirque.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50), mer. : Cape et poignard ; jeu. : Furie ; ven. : la Cinquième Victime ; sam. : la Femme au portrait ; dim. : l'Invraisemblable vérité ; lun. : Règlements de comptes ; mar. : Désirs humains.

JEAN-PIERRE LÉAUD COMÉDIEN HALLUCINÉ : Studio-43, 9e (770-63-40), mer. lun. 18 h ; dim. 16 h : le Lion à sept têtes ; mer 20 h ; dim. 22 h 15 : le Départ ; mer. 22 h 15 ; sam. 22 h ; dim. 14 h : les 400 coups ; jeu., sam. 18 h : Masculin-féminin ; jeu. 20 h ; sam. 14 h : Boulevard ; jeu. 22 h ; lun. 20 h : la Nuit américaine ; ven. 18 h : Le père Noël a les yeux bleus ; ven. 19 h : la Maman et la Putain ; sam. 20 h : l'Amour en fuite ; dim. 18 h : le Testament d'Orphée ; dim. 20 h : les Deux Anglaises et le continent ; lun. 22 h : la Concentration.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h, 20 h 10 : la Comtesse de Hongkong ; 16 h : Viva Zapata ; 18 h : l'Homme à la peau de serpent ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

RAOUL RUIZ : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. 18 h : Dialogues d'exilés ; la Division de la nature ; 20 h 30 : Les Trois couronnes du matelot ; jeu. 18 h : le Borgne ; Sotelo ; 20 h : Dialogues d'exilés ; la Division de la nature ; 22 h : le Borgne : Sotelo ; ven. 18 h et 22 h : Trois tristes tigres ; 20 h : la Colonia Penal ; sam. 14 h et 18 h : Petit Manuel d'histoire de France ; 16 h : Images d'un débat ; Télétest 80 ; 20 h : la Vocation suspendue ; Querelle de jardins ; 22 h : l'Hypothèse du tableau volé ; les Ombres chinoises ; dim. 14 h et 22 h : le Territoire ; la Classification des plantes : dim. 16 h et 20 h : le Toit de la baleine ; le Colloque des chiens ; 18 h : la Vocation suspendue ; Querelles de jardins ; lun. 18 h et 22 h : De grands événements et des gens ordinaires ; 20 h : l'Hypothèse du tableau volé ; mar. 20 h et 22 h : le Réalisme socialiste ; l'Hypothèse du tableau volé.

OLYMPIC PETITE SALLE (542-67-42) : semaine du cinéma antiapartheid, mer. 15 h, 20 h, 22 h : la Dernière Tombe à Dimbaza ; Vous trouvez un roc : Namibie ; jeu. 15 h, 20 h, 22 h, : Des générations de résistants ; Je m'appelle J. Louthoumbe ; Namibie libre ; ven. 15 h, 20 h, 22 h : l'Afrique du Sud nous appartient : Namibie, une confiance trahie ; Nelson Mandela ; sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Marée montante ; les Dépossédés ; Nelson Mandela ; dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : les Voix du purgatoire ; Namibie une confiance trahie ; De la Rhodésie au Zimbabwe ; lun. 15 h, 20 h, 22 h : la Dernière Tombe à Dimbaza ; l'Afrique du Sud nous appartient ; mar. 15 h, 20 h, 22 h : le Laager blanc : Il n'y a pas de crise.

OLYMPIC-MARYLIN 14e (542-67-42) : Cycle les grands films d'amour (v.o.), mer. : Pandora ; jeu. : Moderato Cantabile ; ven. : la Femme du boulanger ; sam. : la Ballade sauvage ; dim. : Philadelphia Story ; lun. : Dark Victory ; mar. : Loulou.

S. POLLACK (v.o.) : Espace-Gaité, 14e (327-95-94), mer., jeu., ven. : Bobby Deerfield ; sam., dim., lun., mar. : Absence of Malice.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 13 h 30 : Agatha ; tlj 15 h 45 : les Hommes du président ; tlj (sauf dim.) 18 h : le Récidiviste ; tlj (sauf dim) 20 h 15 : John and Mary.

I. BERGMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., sam. 14 h 15 : A travers le miroir ; dim., lun., mar., 14 h 15 : les Fraises sauvages ; mer., jeu., ven., sam. 16 h 15 : Une leçon d'amour ; dim., lun., mar. 16 h 15 : la Honte ; mer., jeu., ven., sam. 18 h 15 : l'Œuf du serpent ; dim., lun., mar. 18 h 15 : Une passion ; dim., lun., mar. 20 h 15 : Une Passion ; dim., lun., mar. 20 h 15 : Cris et chuchotements ; mer., jeu., ven., sam. 22 h 15 : De la vie des marionnettes ; dim., lun., mar. 22 h 15 : l'Heure du loup.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Firefox ; jeu. : l'Été de nos quinze ans ; ven. : la Courtisane ; sam. : la Belle Captive ; dim., mar., : Victor Victoria.

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23)

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BOUM Nº 1 (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES COMMUNIANTS (Suéd.) (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LE FLEUVE SAUVAGE (v.o.) : Acacias, 17e (727-49-75).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUX D'ÉTÉ (Suéd., v.o.) : André Bazin, 13e (331-51-55).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursuline, 5e (354-39-19).

PARSIFAL (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Rivoli Beaubourg (Hsp), 4e (272-63-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

SANDRA (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SI DISNEY M'ÉTAIT CONTÉ (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

SOLDAT BLEU (*) (A., v.o.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA VEUVE MONTIEL (Mex.-Cub., v.o.) : 3-Parnassiens, 14e (320-30-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h, ven. 0 h 35.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 heures, sam. 18 h 35.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 21 h 15.

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar. 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) 18 h 05.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 50.

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 heures (sf mar.).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 11 h 50.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 10.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 35.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 14 h 20.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mer., 19 h 40 — Sam. 19 h 45.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 heures.

MARATHON MAN (A., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 16 h 10.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 heures.

LES MATOUS SONT ROMANTIQUES (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) Jeu. 19 h 40 — Lun. 21 h 15.

MÉDÉE (It., v.o.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16) ven. 18 heures — Lun. 17 h 45.

LE MÉPRIS (Fr.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 heures et 24 heures.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 heures.

PETITES GUERRES (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sf sam., dim.).

PLAY-TIME (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56) sam., dim. 17 h 15 — Mar. 22 heures.

PROVIDENCE (Angl., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) t.l.j., 20 heures.

QUERELLE (All., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 16 heures.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX (Fr.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mar. 20 heures.

REDS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 21 heures.

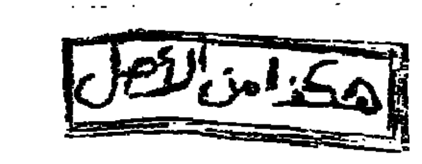
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), jeu., 21 h 30 — dim., 21 h 45 — lun., 15 h 45.

REMBRANDT FECIT 1669 (Holl.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mar., 14 heures.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sf sam., dim.).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. sauf mar., 19 h 45.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



RADIO-TÉLÉVISION

« Saltimbanques » et techniciens en grève contre le « décret Bérégovoy » sur l'indemnisation du chômage

Travellings, jeudi 17 mars, dans Paris. A Saint-Lazare et Montparnasse le matin, à l'Opéra et sur les Champs-Elysées, l'après-midi. Avec une pléiade de comédiens. Une superproduction ? Non : des simulacres de tournage.

En grève, ce jour-là, dans tout le secteur de l'audiovisuel, les réalisateurs C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., les techniciens intermittents C.G.T. et C.F.D.T., les travailleurs du film intermittents C.G.T., les artistes et interprètes C.G.T. et C.F.D.T., les musiciens C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., ainsi que les adhérents de la Société des réalisateurs de films, ont choisi ce moyen d'action spectaculaire, à l'initiative de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.G.T., pour attirer l'attention sur la situation qui leur est faite en matière d'indemnisation du chômage.

En outre, des délégations se rendront au siège de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, de la S.F.P. et de l'INA, ainsi que dans les trois chaînes de télévision, avant la tenue d'une assemblée générale des grévistes à la Bourse du travail.

Les dispositions contenues dans les annexes 8 et 10 du décret du 24 novembre 1982 sont à l'origine de cette grève. Ce texte, dit « décret Bérégovoy », a fixé pour un an « *les conditions de fonctionnement du régime de garanties de ressources des travailleurs privés d'emploi* », après l'échec des négociations entre les partenaires sociaux de l'UNEDIC, organisme qui regroupe les ASSEDIC, caisses d'assurances-chômage.

Les mesures particulières aux gens du spectacle stipulent – très grossièrement résumées, car elles sont d'une rare complexité – qu'il convient de compter au moins 1 014 heures de travail dans les douze mois précédant le chômage pour percevoir 274 jours d'indemnités et 507 heures de travail pour toucher 91 jours d'indemnités. Avant l'élaboration du « décret Bérégovoy », les gens du spectacle pouvaient recevoir jusqu'à 365 jours d'indemnités pour au moins 520 heures de travail dans les douze mois précédant le chômage. « *On nous réduit nos prestations ASSEDIC des trois quarts*, dit-on à la Fédération nationale des syndicats du spectacle C.G.T. *Qui l'accepterait ?* »

De plus, les modalités et taux d'indemnisation ne sont pas les mêmes, selon qu'il s'agisse d'un réalisateur ou d'un comédien – travailleurs intermittents par définition, – d'un technicien ou d'un ouvrier du film. A l'UNEDIC, on reconnaît que le problème posé par les gens du spectacle est « *réel* ». C'est pourquoi, de mois en mois – après une première grève le 20 janvier – les anciennes dispositions (365 jours d'indemnisation) ont été prorogées. La prochaine échéance expire le 31 mars, date après laquelle le « décret Bérégovoy » devrait être théoriquement appliqué. Mais, la commission paritaire nationale de l'UNEDIC devant à nouveau se réunir le 22 mars, on s'attend à une prorogation supplémentaire. Jusqu'en novembre, c'est-à-dire jusqu'à ce que le « décret Bérégovoy » soit caduc ?

De toute façon, ce ne serait pas une solution, admettent toutes les parties intéressées. Mais la situation est aujourd'hui complètement bloquée. D'autant plus que la grande majorité des employeurs du spectacle n'appartiennent pas au C.N.P.F... « *Mais, avant les indemnités de chômage, nous demandons du travail*, disent les grévistes. *Or, la production originale à la télévision chute de façon catastrophique.* »

M. C.

Mercredi 16 mars

PROGRAMME MINIMUM

Compte tenu de la grève organisée mercredi 16 mars par la C.F.D.T., un service minimum commun est assuré sur les trois chaînes de télévision.

20 h **Journal (à 19 h 20 pour FR 3.**
20 h 35 **Téléfilm : Reviens, petite Sheba.**
De W. Inge, mise en scène S. Narizzano. Avec L. Olivier et J. Woodward.
(Regard sur deux « paumés ».)

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche** : l'espace et le temps aujourd'hui ; le problème philosophique.
20 h **Journée Bernd-Alois Zimmermann.**
22 h 30, **Nuits magnétiques** : portrait d'un riziculteur en Camargue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à la salle Pleyel à Paris le 9 janvier 1982) : « Voie, pour récitant, chœur et orchestre » de Globokar ; « Kiem Ai, pour chœur et orchestre », de Ton That Tiet, par le Nouvel Orchestre philharmonique, chœur et maîtrise de Radio-France ; dir. J. Mercier et V. Globokar, chef de la maîtrise : H. Farge, sol. M. Lonsdale, récitant.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives.

Jeudi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Objectif santé : L'aphasique et son entourage.**
14 h ***Les rendez-vous du jeudi.***
Émissions du C.N.D.P.
18 h ***C'est à vous.***
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **Émissions d'expressions directes**
Un groupe parlementaire du Sénat et du C.N.P.F.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Tante Blandine.**
D'après la nouvelle de P. Savatier, adaptation P. Savatier, réal. G. Jorre. Avec R. Faure, A. Falcon, G. Brunet...
Peut-on porter un vieux manteau usé et mendier à la porte de l'église lorsqu'on est de bonne famille et que son neveu se présente aux élections ? Une vieille dame sème ainsi le scandale dans une petite ville de province. Une comédie qui aurait pu être féroce et reste finalement « gnan-gnan ».
22 h 10 **Série : les Pique-Talosse.**
Réal. H. Knapp.
Nº 4 : La révolte. Chansons populaires chantées haut et fort sur les places publiques aux pays de Chalosse dans les Landes. Une série un peu bavarde sur la mémoire collective.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 5 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 30 **Émissions régionales.**
13 h 50 **Série : Les amours de la Belle Epoque.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Téléfilm : Mary Jane Harper a crié la nuit dernière.**
De A. Reisner, avec S. Dey.
Diffusé aux Dossiers de l'écran, ce téléfilm reprend le thème de l'enfant martyr ; bien fait, parfois un peu mélo.
16 h 40 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
La beauté ne se mange pas en salade...
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Sport : Basket-ball.**
Finale de la Coupe de France, à Coubertin. Monaco-Limoges.
21 h 50 **Magazine : Les enfants du rock.**
Spécial Londres : le rock anglais ; Haute tension : spécial franco-belge.
23 h 40 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 ***Pour les jeunes.***
18 h 55 **Tribune libre.**
Centre national des jeunes agriculteurs.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 ***La minute nécessaire de M. Cyclopède.***
20 h 35 **Ciné-Passion.**
De M.-C. Barrault.
20 h 40 **Film : la Marquise d'O...**
Film franco-allemand d'E. Rohmer (1976), avec E. Clever, B. Ganz, P. Lühr, E. Seippel, O. Sander, R. Drezel.
En 1799, en Italie, une jeune marquise, veuve, est violée pendant son sommeil par un officier russe, après la prise d'une forteresse où elle vivait avec ses parents. Elle se retrouve enceinte et soupçonnée, par sa famille, d'une faute qu'elle n'a pas commise.
Originale et intelligente adaptation, dans le goût du romantisme allemand, d'une nouvelle de Kleist. Suivant pas à pas le texte, Rohmer a reconstitué l'histoire, les mœurs et l'esprit du temps, par de savantes compositions picturales.
22 h 20 ***Journal.***
22 h 40 **Mémoires de France : Paris-sur-mer.**
Ou l'histoire des bains de mer, de P. Ory, J.-P. Bastid.
L'engouement de nos ancêtres au dix-neuvième siècle, pour les plages de Dieppe et Granville... Avec la participation de l'écrivain Rafaël Pividal.
23 h 34 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
23 h 35 **Prélude à la nuit.**
Septuor, *de Ch. Koechlin, par les Philharmonistes de Châteauroux sous la direction de J. Komivès.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Les médecins sans frontière et l'Afghanistan.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le Sahara des autres ; à 8 h 32, Au village avant 1914 ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** à E. Mannoni « au vent des rêves ».
11 h 2, **Instruments à vent** : nouvelles techniques : stages de Ville-d'Avray (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Dans les bras du vent », de *P. Cauvin.*
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale *à Saint-Étienne ; à 17 h : Roue libre.*
18 h 30, **Feuilleton** : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, ***Jazz à l'ancienne.***
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la pathologie post-natale, avec les professeurs *Minkowsky* et Royer.
20 h, *Je m'appelle Mathilda jusqu'aux larmes*, de Y. Daoudi. Avec M. Pillet, A. Delpy, A.-K. Coffinet, M. Épin...
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Jacques Tati.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de J.-S. Bach, Mozart, J. Brahms...
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, ***L'oreille en colimaçon.***
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Mozart, Beethoven...
12 h, **Le royaume de la musique** : œuvres de Moscheles.
12 h 35, **Jazz** : Toc et pas toc.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Lehar, Scheibe, Gérard...
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Puccini, Schumann, Rachmaninov...
17 h 5, **Repères contemporains** : Lutoslawski.
17 h 30, **Les intégrales** : de la musique de chambre de J. Brahms.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : le trio D. Levallet, G. Marais, Pifarely.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h , **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes en ré majeur, Alouette », de Haydn ; « Quatuor à cordes, Ainsi la nuit », de Dutilleux ; « Quatuor à cordes nº 15 en la mineur », de Beethoven, par le Quatuor Prat.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; Studio de recherches radiophoniques ; à 0 h 5 , Nocturnes.

M. Rousselet prend en main le dossier de la quatrième chaîne

(Suite de la première page.)

A en croire ses collaborateurs, le patron d'Havas ne se contente pas de présider les commissions de travail. Il suit de très près, intervient dans les méandres des négociations, règle les stratégies.

« Il y a de la place pour tout le monde »

L'équipe a repris tout le problème à zéro, le rapport Dahan n'étant plus qu'une hypothèse parmi d'autres. Havas multiplie ses propres sondages d'opinion et dépêche des observateurs à Los Angeles, Londres, Oslo ou au Canada.

« *On apprend beaucoup des expériences étrangères*, explique M. Rousselet. *Nous avons constaté en effet que la part des programmes était très modeste dans les autres télévisions payantes. Or, pour la quatrième chaîne, il est essentiel que l'investissement dans les programmes ne soit pas inférieur au budget de fonctionnement. La raison d'être de ce canal, c'est de constituer un appel d'air pour la production.* » On retrouve là l'esprit du rapport Dahan (*le Monde* du 30 septembre 1982). La relance du marché audiovisuel pourrait aussi s'étendre aux sociétés publiques de télévision. On sait en effet que les pouvoirs publics s'inquiètent de la situation des sociétés nationales, et en particulier de celle de la Société française de production (S.F.P.). La quatrième chaîne pourrait administrer un électrochoc salutaire qui placerait enfin le secteur public dans une situation de concurrence réelle.

Les programmes ? Là, M. André Rousselet se fait plus discret : « *Nous avons des idées, mais il faut d'abord déterminer dans quels secteurs de la production le futur canal doit intervenir en priorité. Faire des films, de l'information, des coproductions ? Autant d'hypothèses. La seule chose sûre, c'est qu'il faut s'ouvrir très largement. La quatrième chaîne doit être le contraire d'un repli sur l'Hexagone.* »

Même prudence en ce qui concerne les partenaires de cette production, les éventuels associés de la quatrième chaîne. Le président d'Havas suit avec une attention évidente le rapprochement entre Gaumont et Publicis. MM. Nicolas Seydoux et Daniel Toscan du Plantier ne font pas mystère de leurs intentions : constituer avec la société de M. Marcel Bleustein-Blanchet un grand groupe multi-média.

M. André Rousselet ne nie pas, pour sa part, l'ébauche d'un axe qui relierait Hachette, Havas et la Compagnie luxembourgeoise de télévision (C.L.T.), dont Havas est actionnaire. Mais il précise aussitôt : « *N'oubliez pas qu'il ne s'agit là que de P.M.E. de l'audiovisuel. Channel 80, filiale d'Hachette, ne produit qu'environ une quarantaine d'heures par an. V.T.F., qui appartient à la C.L.T., au maximum quatre-vingts heures. On est loin des capacités de production et de l'expérience nécessaire à la programmation d'une chaîne de télévision. A côté de cela, il y a la S.F.P., dont le potentiel et les moyens sont beaucoup plus importants. Nous n'avons pas à privilégier les uns ou les autres.* »

Et puis, il y a tous les « outsiders ». Le quatrième canal a provoqué depuis quelques mois bien des manœuvres. On se regroupe, on se diversifie, pour obtenir une place à la table des négociations. Les Éditions mondiales, filiale du groupe Révillon, ont fondé avec Hachette une société de production (H.E.M.) et pris le contrôle de Régie cassette vidéo. La Compagnie financière Edmond de Rothschild a renforcé sa participation dans Cofiloisirs et pris le contrôle d'un éditeur vidéo, Cinéthèque, et d'un producteur, Transatlantic vidéo. Europe 1, lié à U.G.C. et Télé-Monte-Carlo, dispose aussi aujourd'hui d'une fenêtre sur la vidéo. Dernier venu, le distributeur cinématographique Parafrance, qui vient d'être racheté par le groupe d'édition Morgaine Vaturi, a engagé M. Jean-Marie Cavada pour développer ses activités multi-média.

« *Il y a de la place pour tout le monde*, affirme M. André Rousselet, *et nous traiterons tout le monde à égalité en mettant les choses à plat. Nous choisirons les meilleurs programmes, mais, tout en gardant cette liberté de manœuvre, nous assurerons dans chaque cas un volume de commande fixe pour permettre à ces sociétés d'investir et de se développer. C'est un équilibre délicat, mais nécessaire. Encore une fois, nous ne sommes pas là pour faire de la concurrence sauvage, mais pour assurer que l'ensemble des bénéfices de la chaîne alimente ultérieurement d'autres investissements d'intérêt public.* »

« Trois gros obstacles »

L'enthousiasme du président d'Havas est communicatif. Pourtant, les problèmes ne manquent pas, et M. Rousselet ne les cache pas : « *Il reste trois gros obstacles à surmonter pour que la quatrième chaîne soit viable et, en même temps, conforme à son cahier des charges : les rapports avec le cinéma, le financement des programmes et le développement du décodeur.* » Sur ces trois points, le président d'Havas se montre à nouveau très discret. Il ne veut pas compromettre les délicates conversations en cours. Mais il n'est pas difficile d'imaginer leur contexte.

Les professionnels du cinéma, très intéressés par le premier projet d'une chaîne de films à péage, se sont montrés plus réticents depuis quelques mois. Soucieux de protéger l'exploitation des films en salles, ils ont réclamé et obtenu des délais de programmation : dix-huit mois entre la sortie d'un film et son passage à la télévision, douze mois pour son édition sur cassettes. Pour intéresser son public, la quatrième chaîne devrait obtenir des délais plus courts. Les exploitants renâclent, les producteurs sont moins rigides. Mais à quel prix ? La virulence de la récente polémique entre le cinéma et la télévision sur les achats de droits montre bien que les producteurs comptent sur un sensible réajustement des rémunérations des films.

L'équilibre financier du système est tout aussi délicat, et M. André Rousselet l'analyse clairement : « *Il était impossible de financer la quatrième chaîne par la redevance puisque sa couverture géographique, liée au vieux réseau V.H.F. (1) n'est pas totale. On ne pouvait pas avoir recours à la publicité, dont le volume n'est pas extensible à volonté. On évalue entre 1,2 et 1,6 milliard de francs par an les ressources encore potentiellement disponibles, mais comment les partager entre FR 3, le câble, les radios, la presse ? On peut aussi envisager le mécénat d'entreprise, mais ce n'est pas dans les habitudes françaises. Quant à la location de créneaux horaires pour la communication institutionnelle ou d'entreprise, elle ne saurait représenter plus de 20 % du financement. Reste le péage. A partir de là, il y a deux hypothèses : soit un canal en partie crypté pour préserver une part d'émission d'appel, avec une possibilité de programmation éducative et culturelle, soit un canal totalement crypté plus homogène commercialement.* »

Si M. Rousselet ne dit pas à quelle hypothèse vont ses préférences, on conçoit facilement les difficultés qu'entraîne la solution mixte. Pour attirer son public, la quatrième chaîne devrait particulièrement soigner les programmes d'« appel » accessibles à tous, mais l'effort financier correspondant pourrait se faire au détriment des programmes à péage. Les partisans de cette hypothèse souhaitent que les recettes du péage financent la production non cryptée, mais un tel équilibre ne peut être atteint qu'à terme. Or tout le problème, c'est de démarrer. Pour le président d'Havas, c'est même « *à la limite de la quadrature du cercle* ».

Pour démarrer, justement, il faut que les décodeurs qui permettront le décryptage des émissions et les paiements des abonnés soient disponibles. Et, là, on bute semble-t-il sur un problème industriel. Non que l'électronique française soit incapable de produire l'appareil, mais parce qu'il s'agit d'obtenir des délais raisonnables et des coûts qui le soient autant. L'accumulation de ces difficultés et l'incertitude industrielle empêchent le président d'Havas de fixer une date pour le lancement de la quatrième chaîne : « *Je ne peux pas prendre le risque de fixer un délai. Nous savons ce que nous souhaitons, mais nous ne précipiterons pas le rythme des négociations, nous n'anticiperons pas sur leurs résultats. L'idéal serait d'être prêt courant 1984 ou même tout à la fin de cette année-là.* »

Mais ce retard ne risque-t-il pas de briser la dynamique de la quatrième chaîne ? L'arrivée des programmes par câble et par satellite ne lui feront-elle pas une redoutable concurrence ? « *La quatrième chaîne pourra trouver naturellement sa place sur les réseaux câblés*, répond M. André Rousselet. *Elle en constituera même le programme le plus attrayant puisque, bénéficiant de ressources nationales – à la différence du câble, – elle disposera de moyens plus importants. Le satellite de télévision directe repose sur une autre dynamique. Je ne sais pas quelle sera la solution retenue. On ne me consulte pas là-dessus. Il est probable qu'une chaîne privée y trouvera sa place. Pourquoi pas en associant la C.L.T. et la Sofirad, ce qui serait un bon moyen de mettre fin à la guerre des périphériques.* »

Incontestablement, rien ne désarme la conviction de M. André Rousselet et sa passion pour le dossier que le gouvernement lui a remis entre les mains : « *Vous savez*, confie-t-il, *c'est devenu la plus grosse affaire d'Havas et tout le monde ici est très motivé. Quand on travaille sur ce dossier, on a l'impression de faire œuvre utile.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN et YVES AGNÈS.

(1) La quatrième chaîne utilisera pour sa diffusion l'ancien réseau noir et blanc de la première chaîne de télévision (V.H.F. 819 lignes).

Lu

« MON VOYAGE EN ENFER », de Patricia Hearst

Un enlèvement-feuilleton

Le 4 février 1974, la petite fille de Randolph Hearst, magnat de presse et modèle du *Citizen Kane* d'Orson Welles, est enlevée à Berkeley, près de San-Francisco. Frappée, bâillonnée, elle reste enfermée pendant cinquante-sept jours dans un placard. Elle en sort pour devenir elle-même membre de l'Armée symbionèse de libération, l'étrange groupuscule qui la séquestre. A travers les médias, son aventure est suivie par les Américains comme un spectacle excitant. De cette « expérience » elle a tiré un livre fort bien écrit : l'existence d'un « nègre » est suggérée assez explicitement dans les quelques lignes de « remerciements » qui précèdent le texte, et le « nègre » a du talent.

Une héroïne médiocre

« *Je ne ressentais pas grand-chose à l'époque, j'étais très terne* », reconnaît Patricia Hearst. Visiblement, cette héritière est influençable. Elle s'est éprise successivement de son professeur de philosophie (avec lequel elle vivait à Berkeley), d'un de ses ravisseurs (aujourd'hui mort) et, après sa « libération » par le F.B.I., du garde du corps choisi par sa famille. Elle a finalement épousé ce dernier...

Elle résume bien elle-même en quoi consistait l'Armée symbionèse de libération : « *en tout et pour tout trois hommes et six femmes* ». Le chef, Cin, seul Noir au milieu de ces jeunes gens blancs admirateurs de Che Guevara et d'Ho Chi Minh, faisait régner une discipline militaire « *tout en sirotant en permanence son mauvais vin* » et en pinçant les filles pendant les exercices de gymnastique. Un soir, un peu plus éméché que d'habitude, il révéla, ému, qu'il n'était pas un dirigeant révolutionnaire mais un prophète.

Cin est à coup sûr le personnage central de cette affaire. Mais il est mort trois mois après l'enlèvement, avec cinq autres membres du groupe, dans une maison cernée par le F.B.I.. *Neuf mille balles furent tirées* à cette occasion, et l'assaut fut retransmis, en direct, par la quasi-totalité des chaînes de télévision américaines... Il ne restait plus, après ce massacre, qu'un trio en cavale, un homme et deux femmes, dont l'une ne s'appelait plus Patricia Hearst, mais Tania, du nom d'une révolutionnaire latino-américaine amie de Guevara. Tania était totalement libre de ses mouvements, mais, dit-elle, ne parvenait pas à échapper à l'emprise « morale » du groupe.

Un tribunal condamna Patricia Hearst à sept ans de détention pour sa participation, au sein de l'Armée symbionèse, à une attaque de banque. Le président Carter commua sa peine, en 1979. Les deux autres rescapés de cette aventure devraient sortir de prison en juin prochain. Peut-être ont-ils une autre version que Patricia Hearst de cet enlèvement-feuilleton ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ *Julliard, 340 pages, 70 F.*





CARNET

Décès

– Treffort-Cuisiat. Dinard.
Colette et Jacques-Noël Chatanay,
Françoise et Claude Degonzague,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Albine BURLOUD,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le samedi 5 mars 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars à la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, à Saint-Servan ; l'inhumation, le même jour à Pléian-le-Grand.

– Le président du conseil d'administration et le directeur de l'UNEDIC ont le regret de faire part du décès de

Michel CORNE,
directeur délégué.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 14 mars 1983 à Vaujours 93410.

UNEDIC, 77, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Le président et les membres du Syndicat national des cadres, agents de maîtrise et techniciens de l'UNEDIC, des ASSEDIC et des G.I.A. ont le regret de faire part du décès de

Michel CORNE.

Syndicat national des cadres, agents de maîtrise et techniciens UNEDIC, ASSEDIC.
30, rue de Gramont, 75002 Paris.

– Le Groupement Syndical des Industries de Matériels d'Equipement électrique a la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 14 mars 1983, dans sa soixante-quatrième année, de

M. Théodore L. COULON,

qui fut Délégué Général de ce Groupement de 1973 à 1981.

Un service religieux sera célébré en l'église de Saint-Cloud-Centre, le jeudi 17 mars, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Hamelin,
75783 Paris Cedex 16.

– Mlles Daniau, ses filles,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DANIAU,
née Marie Larquemin,

survenu le 8 mars 1983 à Valognes (50).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Valognes le 11 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mlle Odile Daniau,
147, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Mlle Annie Daniau,
12, rue Jean-Maridor, 75015 Paris.

– Mme Jean-Pierre Desbons,
Valérie, Marie-Laure, David,
Mme Jean Desbons,
M. et Mme Jean-Jacques Desbons,
Nicolas et Charlotte,
Le professeur et Mme Marcel Bessis,
M. et Mme Christophe Riboud,
Pénélope, Thomas, Raphaëlla,
M. et Mme Guy Loriot-Prévost,
Clément,
Mme Bernard Pujo,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre DESBONS,

survenu le 14 mars 1983, à l'âge de quarante-sept ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 mars, à 15 heures, en l'église de Satouville-Grestain, par Beuzeville (Eure). Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

Ceux qui le désirent peuvent adresser leurs dons à la Fondation pour la recherche médicale, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Le Manoir bleu,
Satouville-Grestain,
27210 Beuzeville.

– Chambley.
La baronne de Wangen, comtesse de Geroldseck,
Le comte et la comtesse Alban de Brosse,
Alec Baudouin et Christopher,
Le baron, la baronne Gerold de Wangen, comte et comtesse de Geroldsek et leurs enfants,
Patrice et Sigrun Lopez de Wangen,
Hubert Lopez de Wangen,
Le baron Jehan de Wangen, comte de Geroldseck et son fils Marc Chavanon de Wangen,
Mlle Liliane de Wangen de Geroldseck,
Le baron et la baronne Hubert de Wangen, comte et comtesse de Geroldseck et leurs enfants,
Mme Philippe Aubertin,
La comtesse Pierre de Laguiche et ses enfants,
M. et Mme Michel Aubertin et leurs enfants,
Et tous ceux qui l'ont entouré depuis de nombreuses années,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieux du

baron de WANGEN,
comte de Geroldseck,
officier du Mérite agricole,
croix du combattant volontaire
1939-1940,

survenu le 14 mars 1983 au Bois-des-Harts.

Le service aura lieu en l'église de Chambley (54) le jeudi 17 mars 1983, à 10 heures, dans la plus stricte intimité.

– M. Jean Fau, conseiller à la Cour de cassation, et Mme,
M. et Mme Patrice Verry
et leurs enfants,
Jacques et Bernard Fau,
M. et Mme Léo Pochtowik,
Mme Madeleine Delport,
M. et Mme Jean-Paul Muller
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Noël FAU,
née Louise Guerzi,

dans sa quatre-vingt-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse, en l'église Saint-François-d'Assise, et l'inhumation se sont déroulées le mercredi 16 mars 1983 à Toulouse, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, boulevard Diderot,
75012 Paris.

– M. et Mme V. Finzi et leurs enfants,
M. et Mme E. Finzi et leurs enfants,
M. et Mme G. Finzi et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Stella FINZI,
née Liscia.

Les obsèques ont eu lieu à Tunis le 13 mars.

– Versailles. Paris. Joigny.

Le docteur Jean Guérinon,
Mlle Michèle Guérinon,
M. Philippe Guérinon,
ses enfants,
Les familles Sellier, Aubry,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUÉRINON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu au terme d'une longue maladie dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Jean de Joigny (Yonne), le 15 mars 1983, dans l'intimité.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

107, avenue du Maine,
75014 Paris.

– M. et Mme Jean-Marc MALNOY
et leurs enfants, Luc, Matthieu, Yves et Anne-Claire,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie,

leur fils et frère,
survenu le 13 mars 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, le jeudi 17 mars, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
148, avenue Malakoff,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice ROLAND-GOSSELIN,
née Jeanne Potier,

pieusement décédée le 14 mars 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mars 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

De la part de :
Mlle Yvonne Roland-Gosselin,
M. et Mme André Roland-Gosselin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Roland-Gosselin,
leurs enfants et petite-fille,
Le marquis et la marquise de Baynast de Septfontaines et leurs enfants,
M. Bernard Roland-Gosselin,
ses enfants et petits-fils,
M. et Mme Yves Roland-Gosselin
et leurs enfants,

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice RONET,

survenu à Paris, le 14 mars 1983.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale en l'église de Bonnieux, Vaucluse.

Une messe sera célébrée le lundi 21 mars 1983, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (nouvelle église), 15, rue Ampère, 75017 Paris.

– M. Joseph ROUX,

conseiller d'administration scolaire
et universitaire honoraire,

commandeur des Palmes académiques
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé le 9 mars 1983 dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Il repose dans la tombe de famille à Marmanhac, Cantal.

Avis de messes

– Les Petits Frères des pauvres vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée à la mémoire de leur ami

M. Pierre CHAVENEAU,

le jeudi 17 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, 75005 Paris.

Messes anniversaires

– *Pour célébrer l'anniversaire de la mort de*

Roland DECRAENE,

une messe sera dite le samedi 19 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Roland DORGELÈS,

une messe sera célébrée à sa mémoire et à celle des écrivains combattants de toutes les guerres, le vendredi 18 mars, à 11 heures, par le R.P. Michel Riquet s.j., en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis.

Par ailleurs, ce même jour, une gerbe sera déposée sur la tombe du Soldat inconnu, à 17 h 30, avec la participation du ministre des anciens combattants.

Communications diverses

– « Les conditions d'un travail pour la paix » : cycle de soirées d'information et de réflexion organisé par la communauté Saint-Bernard de Montparnasse (31, place Raoul-Dautry, Paris-14e). La prochaine soirée aura lieu le lundi 21 mars, à 20 h 30, et aura pour thème : « La non-violence : ses formes, ses idéologies, les justifications stratégiques de son mouvement ». Elle sera animée par Jean-Marie Muller, animateur du Mouvement pour une alternative non violente.

SPORTS

CYCLISME

PARIS-NICE

Zoetemelk dans la peau de Poulidor

De notre envoyé spécial

Mandelieu. – Première épreuve importante de la saison routière, Paris-Nice oppose deux générations de coureurs, et les jeunes sont en train d'y subir la loi des anciens. Ils avaient pourtant pris un bon départ la semaine dernière avec la fulgurante démonstration du Belge Eric Vanderaerden, vainqueur du prologue tracé dans les rues d'Issy-les-Moulineaux.

Ce Limbourgeois de vingt et un ans, qui totalise deux cents victoires *chez les amateurs, n'a jamais connu* la défaite dans une course contre la montre, ce qui en fait un rouleur exceptionnel. Malheureusement pour lui, Vanderaerden passe difficilement les côtes, et, sur les pentes du mont Ventoux couvertes de neige, il a perdu le maillot blanc de leader au profit du Néerlandais Jopp Zoetemelk, lequel devait ensuite le céder à l'Irlandais Sean Kelly, mardi 15 *mars, au terme de la dure étape* La Seyne-sur-Mer-Mandelieu, courue sous la pluie.

Deux semaines après son succès dans le Tour du Haut-Var, Zoetemelk démontre qu'il demeure à trente-six ans l'un des meilleurs routiers actuels... sans qu'on sache exactement s'il tire profit de sa longue expérience ou s'il bénéficie d'un affaiblissement général de l'opposition. On ne doute pas cependant qu'il soit stimulé par l'exemple. Raymond Poulidor était âgé, lui aussi, de trente-six ans lorsqu'il remporta ce même Paris-Nice en battant Merckx, Ocana... et le record du col d'Eze. Il avait alors un bel avenir devant lui. Deux ans plus tard – en 1974. – il frisa la réussite dans le Tour de France. Mieux encore : pour son quarantième anniversaire, il réalisa le Paris-Roubaix le plus brillant de sa carrière.

Zoetemelk aurait donc tort de ne pas persévérer. Comme Poulidor, qui appartenait également à l'équipe Mercier, il a conservé la foi du débutant et possède sur la plupart de ses adversaires l'avantage que confère l'enthousiasme.

Sean Kelly vient pourtant de lui ravir la première place du classement général, mais les coureurs de la trempe de Kelly sont rares dans le peloton. Il est fort, il voit clair, il sait prendre des risques et il fallait en prendre pour attaquer comme il l'a fait dans la descente du Tanneron avec le sentiment de tenter un périlleux quitte ou double. Louison Bobet, qui fut l'un des battants les plus extraordinaires que nous ayons connus, aurait sans doute agi d'une manière identique.

Bondue, routier

Cette étape de Provence a provoqué *les abandons de routiers chevronnés* tels que Vandenbroucke, Pollentier, Stephan Roche, vainqueur de Paris-Nice en 1981, et Jean-René Bernaudeau, victime d'une blesssure au pied. Un dur apprentissage pour les néo-pros encore tendres, qui ont subi pendant cinq heures les averses glaciales.

L'occasion est ainsi fournie de rendre hommage au champion du monde de poursuite Alain Bondue, pistard de vocation, qui se transforme progressivement en un routier authentique. Il n'est pas facile de varier les genres et d'échapper à la spécialisation. Précisément, Bondue n'est pas homme à choisir la facilité. Il accepte ici de souffrir, parfois dans l'anonymat, pour progresser, et il s'est fixé un programme ambitieux : *Paris-Nice*, Paris-Roubaix, le Tour de France, Bordeaux-Paris.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

LA COLÈRE DE GUY LIGIER

Fallait-il s'émouvoir des déclarations de Guy Ligier après le Grand Prix du Brésil au cours duquel ses deux monoplaces, conduites par un Français, Jean-Pierre Jarier, et le Brésilien Raoul Boesel avaient dû abandonner ?

Vingt-quatre heures après avoir annoncé qu'il envisageait de renoncer à la formule 1 (*le Monde* du 16 mars), le constructeur français, qui est de tempérament impulsif, a corrigé une déclaration faite sous le coup de la déception.

Ligier manque d'argent pour espérer faire une bonne saison, malgré l'apport de ses nouveaux commanditaires, le Café du Brésil et l'Office du tourisme brésilien.

Ses difficultés ont encore été aggravées par le dépôt de bilan de la société distributrice de ses voiturettes. Le constructeur de Vichy a perdu de l'argent dans cette opération ; il est aujourd'hui contraint de remonter un réseau de concessionnaires.

Autant de raisons qui expliquent son coup de colère et une déclaration intempestive...

G. M.

Basket-ball

Assuré du titre de champion de France, Limoges a gagné, mardi 16 mars, sur son terrain, son dernier match de championnat en battant Avignon, 88-74.

Les autres rencontres ont donné les résultats suivants :

*Le Mans b. Nice	111-94
*Tours b. Villeurbanne	107-87
*Monaco b. Antibes	79-74
Mulhouse b. *St. franç.-Paris .	83-75
Orthez b. *Caen	90-78
*Reims b. Vichy	91-90

Classement. – 1. Limoges, 70 pts ; 2. Le Mans, 66 ; 3. Antibes, Orthez, 62 ; 5. Tours, 58 ; 6. Villeurbanne, 56 ; 7. Caen, 53 ; 8. Avignon, 52 ; 9. Stade français, 50 ; 10. Monaco, 48 ; 11. Reims, 42 ; 12. Vichy, 38 ; 13. Mulhouse, 36 ; 14. Nice, 35.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



THOMTIT-RÉSEAUX

Ce département, en considérable expansion, à la maitrise d'œuvre de nouveaux projets dans le domaine de la Télématique: point d'accès vidéotex, messagerie publique (télécopie, télétex), commutation par paquets hauts débits. Ces projets utilisent une architecture multi-micro à mémoire commune de grande capacité.

THOMTIT-RÉSEAUX
recherche des

INGÉNIEURS POSITION II et III

expérimentés en LOGICIEL TEMPS RÉEL, connaissant si possible les protocoles d'interconnexion des systèmes.
Ils participeront à l'équipe Logiciel de base ou à l'équipe d'ingénierie des projets.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à: THOMSON-CSF TÉLÉPHONE. P.M. DUGAS/C.PESSARD. 46. quai A. Le Gallo. B.P. 407. 92103 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

THOMSON
BRANCHE COMMUNICATION

HAVAS CONTACT

CENTRE RENÉ-HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche,
92210 SAINT-CLOUD, recherche

LABORANTINE BTS

Libre rapidement, rémunération selon expérience.
Tél. pour rendez-vous :
771-91-91, poste 3.196.

REVUE PÉTROLIÈRE
recherche
JOURNALISTE, expér. 5 ans minim., bonnes conditions.

Adresser C.V. et prétentions
Écrire sous le nº T 038 797 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société Sud de Paris recherche

CHEFS DE CHANTIER

EN ELECTRICITE INDUST. ayant une solide expérience dans le suivi de chantiers en électricité industrielle.
Profil souhaité :
— sens du commandement.
— goût des responsabilités.
Déplacements France et étranger.
Adresser CV et prét. à SIETAM (réf. 1221) 42/48 av. du Pdt-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

Rech. COLLABORATRICE Mi-Temps A.M. pour visite appartements. 5e, 6e, 7e. MARNIER 222-69-50 s/R.V.

La M.J.C. d'HERBLAY cherche animateur plein temps pour foyer Jeunes. Écrire 5, chemin de Montigny, 95220 Herblay.



Techniciens électroniciens assurance qualité

SINTRA ALCATEL recherche des techniciens électroniciens pour son établissement de **COLOMBES**.

• Niveau IV-2
De niveau BTS ou équivalent, ils posséderont une expérience de 3 ans en **fabrication et plates-formes.**
Ils assureront le suivi qualité sur un système complet (réf. TE1/LM).

• Niveau V-1 et V-3
Titulaires du BTS ou DUT, ils posséderont une expérience confirmée sur **plates-formes d'essais.**
Leur mission comportera l'application des procédures de mise au point et la recette (réf. TE2/LM).

• Niveau V-3
Titulaires du BTS, DUT ou équivalent, ils posséderont une expérience confirmée dans la **fabrication.**
Ils auront à veiller au respect des règles de qualité pour l'exécution des matériels (réf. TE3/LM).

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo en précisant la réf. du poste à Madame BRIAND - SINTRA ALCATEL - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
liée à un groupe de taille Internationale
proche banlieue Paris-Ouest
recherche pour participer à l'essor de sa DIVISION ETUDES PORTUAIRES

INGENIEUR

GRANDE ECOLE
(Pont - T.P., etc...)
pour Direction de projet
Grande expérience d'études de ports.

INGENIEUR

GRANDE ECOLE
pour prise en charge de projet
Expérience minimum : 5 ans d'études de réalisations portuaires.

Envoyer C.V. et prétentions
à No 64382 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
SMITH KLINE &FRENCH
proposent le poste de

responsable gestion commerciale

MISSION : • concevoir les méthodes et mettre en place les moyens pour développer l'administration et le contrôle du Département «VISITE MEDICALE» • gérer les relations avec la clientèle : grossistes, hôpitaux, pharmacies • animer un groupe de 18 personnes, dont 2 cadres.

PROFIL : • Cadre confirmé, formation supérieure de gestion • Expérience administrative complète (contrôle budgétaire, informatique, procédures, appels d'offres etc...). • Capacité à négocier, sens du contact.

Le développement rapide du Groupe laisse envisager des possibilités d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à
Direction du Personnel - Réf. AJ
12 Place de la Défense
92090 Paris La Défense cédex 26
Réponse et discrétion assurées.



emplois régionaux

Entreprise leader sur son marché à LYON
recherche

organisateur comptable

Vous êtes expert-comptable confirmé dans une entreprise industrielle ou de préférence dans un Cabinet d'Audit.

Vous avez pratiqué la comptabilité en prix standard et avez participé à des missions d'organisation (connaissances informatique indispensables).

VOTRE MISSION :
Etudier et mettre en place un logiciel de comptabilité générale, analytique et auxiliaires, ainsi que les interfaces nécessaires avec le système informatique existant.

Vous êtes directement rattaché à la Direction Financière et du Contrôle de Gestion. Cette mission vous permettra de vous intégrer parfaitement dans nos services comptables et d'évoluer vers une responsabilité plus opérationnelle.

Entreprise de 1100 personnes. C.A. de 650 MF.

Envoyer lettre manuscrite, avec CV, photo et prétentions s/réf. 64354 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui tr.

VALENCE
VILLE DE 70.000 habitants, sur l'axe
LYON-MÉDITERRANÉE
proche des Alpes, mais aussi aux Portes du Midi,
recherche
pour son service Informatique municipal :

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

qui sera chargé, au sein d'une équipe restreinte et en relation avec les Services Municipaux, de concevoir, réaliser et mettre en œuvre des applications diversifiées de gestion municipale.

La poste requiert une formation supérieure en informatique et l'aptitude au travail en équipe.

La connaissance de l'I.B.M. 34 en environnement temps réel serait appréciée mais non indispensable.

Divers avantages sont à prendre en compte : champ d'action très varié, stabilité d'emploi, horaires aménagés.

Pour les candidats, cadres du secteur privé, âgés de moins de 50 ans, licenciés pour raisons économiques et ayant acquis la qualité de cadre depuis 5 ans, possibilité de prise en compte d'une partie de l'ancienneté.

Le recrutement est prévu au grade d'Ingénieur subdivisionnaire suivant les conditions suivantes :
— Par concours sur titres, moyennant les diplômes requis.
— Par inscription sur la liste d'aptitude C.F.P.C. ou obligation d'obtenir ultérieurement l'inscription sur cette liste.
— Par mutation d'une autre commune.

Les candidatures avec C.V. et prétentions sont à adresser à :
MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel,
B.P. 2.119
26021 VALENCE, CEDEX.

NICE COTE D'AZUR
Leader du prêt-à-porter haut de gamme, recherche
ATTACHÉ (E) CCIAL (E)
pour développer son chiffre d'affaires sur la France, expérience dans la branche indispensable. Contacter (93) 96-94-13 ou PARIS (16-1) 720-61-55 du 17 au 24 mars.

GRENOBLE - LE MANS

Société en pleine expansion
500 M.F. C.A. - 400 personnes
No 2 en France dans son secteur
recherche

Directeurs de production

- Ecole Centrale - Arts et Métiers ou équivalent.
- Jeunes avec ou sans expérience.
- Compétences techniques en mécanique, électronique, automatisation.
- Goût pour le management.

Adresser curriculum vitae à :

SIAR 20, rue d'Hauteville 75010 PARIS

COFAP

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES
dans le cadre de son développement recrute
Deux professeurs permanents en finance contrôle

- **Professeur finance.**
- **Professeur comptabilité analytique et contrôle de gestion.**

Age : 28 à 45 ans.
Expérience pédagogique et en entreprise souhaitable.
Postes à pourvoir le 1-09-83.

Envoyer c.v. + photo à M. CLERGER, Directeur du groupe ESC Nantes, BP 72, 44003 NANTES Cedex.

BANQUE PARIS 8è
recherche

responsable de la comptabilité générale

250.000 à 300.000 F.

Ayant sous ses ordres un département de 25 personnes, il devra être âgé d'au moins 35 ans, si possible de formation supérieure et justifier d'une RELLE EXPERIENCE DE LA COMPTABILITE BANCAIRE à un niveau de responsabilité significatif.

Son rôle consistera notamment :
— à animer le travail de l'ensemble de son département
— à suivre la réglementation bancaire et fiscale
— à fournir à la Direction Générale des éléments de gestion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel et rémunération souhaitée sous No 63780 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE
proche des Champs-Elysées
recherche

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN BANCAIRE (190.000 +)

RÉF. : PLA 304

Le candidat aura une bonne formation de base et son expérience sera à la fois informatique et bancaire. Sa maturité rendra constructifs les contacts qu'il aura à haut niveau, ainsi que son rôle technique d'animation des études à sa charge.

Apte à assimiler rapidement l'existant (système temps réel et base de données), il sera essentiellement désireux de répondre aux attentes de partenaires très ouverts au travail d'équipe.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

RÉF. : PLA 305

Technicien éprouvé de la programmation (langages usuels), le candidat aura l'opportunité d'apporter à une petite équipe en place, jeune en moyenne, son expérience diversifiée et sa forte motivation à réaliser.

La connaissance pratique de quelques-unes des applications informatiques de gestion bancaire sera un fort atout pour ce poste.

Ces deux postes sont à pourvoir à PARIS (8e).

Avantages sociaux et salariaux de la banque.

SSCI Adresser c.v. et prétentions à : S.S.C.I., 47, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

CASTRES - TARN

directeur d'usines

FILATURE CARDEE

La Filature Pierre MAILHE et Fils est spécialisée dans les fils haut de gamme. Elle est le 2e producteur français de fils de laine cardée. Pour remplacer le titulaire partant à la retraite elle recherche le Directeur de ses 3 unités de production situées à Castres (Tarn).

En étroite collaboration avec la Direction Générale, il assure la meilleure marche de l'outil de production, contrôle la qualité des produits, la gestion des ateliers. Il dirige 175 personnes dont 4 contremaîtres.

Très bonne situation évolutive dans PME.
Région agréable proximité mer et montagne.

Nous recherchons **UN INGENIEUR TEXTILE** orientation laine, connaissant si possible le cardé.

Pour recevoir une information détaillée sur cette offre veuillez envoyer lettre, C.V. et photo sous ref. 3201-M

M.L.M. CONSEIL
36, allées Jean Jaurès
31000 Toulouse
Tel. (61) 62 73 66

CONSEIL

EXTERNAT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT
(Ecole, collège, lycée)
1.300 élèves, sud-est
recherche

- **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- **RESPONSABLE**

DE NIVEAU (lycée)

Rentrée septembre 1983.
Ecrire sous le nº T 038.914 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CLUB DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
recherche

DIRECTEUR

longue expérience souhaitée, poste à pourvoir immédiatement. Rémunération selon convention collective 1966. Envoyer c.v. à : A.P.R.E., 26, r. Jacquart 76500 ELBEUF. Tél. : 77-28-41.

Important bureau d'Etudes Techniques région AVIGNON

recherche
Pour gestion de son ordinateur

INFORMATICIEN SYSTÈME

Profil souhaité :
jeune technicien niveau B.T.S.
I.U.T. ou maîtrise mathématiques

Ecrire avec C.V., réf., prét. :
Ecrire sous le nº T 039013 M

RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche responsable pour restaurant-pizzeria Bretagne sud. Expérience exigée. Cuisine pizza. salle. Ecr. HAVAS réf. 930 BP 190, 56104 LORIENT.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92210 Saint-Cloud
recherche

2 INFIRMIÈRES D.E.
service nuit
1 LABORANTINE
BTS, temps partiel
2 INFIRMIÈRES D.E.
service hospitalisation
1 MANIPULATRICE D.E.
Service radio diagnostic
Disponibles rapidement.
Rémunération selon expérience.
Pour r.-v. : 771-91-91, poste 3.196.

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

Travail temps partiel de 9 h-12 h ou 12 h-16 h ou 16 h-20 h

CONTRAT V.R.P.

Téléphoner pour rendez-vous :
634-16-16.

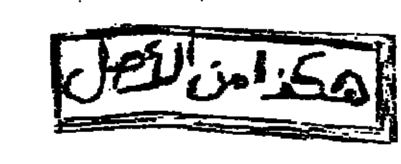
Cii Honeywell Bull

pour sa division architecture du Centre de Recherche recrute des

INGENIEURS

Pour participer à la réalisation d'un SUPER CALCULATEUR

Ils devront avoir des compétences en conception de matériel et logiciel de base, acquise au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Ouest Paris (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 419 M à Cii Honeywell Bull POOGO21C - 94, avenue Gambetta 75990 PARIS CEDEX 20



OFFRES D'EMPLOIS

Communiquer pour assurer Services et Conseils

Cette Société, filiale d'un important groupe français de communication, est spécialisée dans l'un des domaines de la publicité. Pour faire face à son expansion rapide, elle recherche un :

FUTUR CHEF DE PUBLICITE
ESC

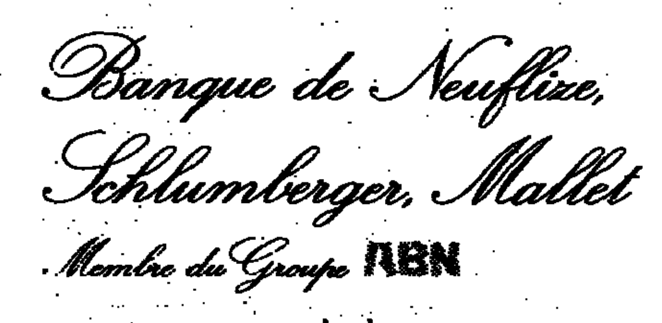
Il a pour mission de gérer les dossiers clients, d'assurer les relations avec les différents journaux et de rédiger des textes avec créativité et rigueur. Les contacts avec les clients auxquels il apportera conseils et services mettront en valeur : sens de la communication, méthode, organisation, initiative, efficacité.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent.
Ses stages lui ont permis de se sentir à l'aise dans les échanges commerciaux.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11220 U, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



recherche
pour Agence Parisienne

SECOND D'AGENCE

Responsable de la Clientèle Privée (Clientèle de très bon niveau)
- ayant une très bonne expérience des problèmes patrimoniaux, notamment des valeurs mobilières;
- capable de remplacer le Directeur de l'Agence dans les relations avec la Clientèle d'Entreprises.

Ce poste conviendrait à diplômé de l'Enseignement Supérieur et/ou I.T.B. possédant OBLIGATOIREMENT une expérience bancaire de plusieurs années.

Merci d'adresser CV et prétentions à BANQUE N.S.M.
Section Recrutement - BP 466.08 - 75366 Paris Cedex 08

Consultants Juniors
Executive Search

Paris — *Lyon*

Grand cabinet international de recherche de cadres par approche directe nous devons, pour mener à bien notre expansion, renforcer nos structures à Paris et à Lyon.
Nous souhaitons intégrer des consultants juniors exerçant depuis 2 ou 3 ans en cabinet, entreprise ou association d'anciens élèves, une activité de sélection de cadres. Nous les formerons à l'«Executive Search».
Diplômés de l'enseignement supérieur (ESSEC, HEC, IEP... et/ou MBA) maîtrisant bien la langue anglaise, ils ont le sens des affaires et une très grande aisance écrite et verbale, sont objectifs, perspicaces et intuitifs. Compte tenu de la nature même des postes, nous insistons sur le caractère confidentiel de notre démarche. C'est donc en toute confiance que vous pouvez adresser votre candidature sous référence 4374 à notre agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL FERROVIAIRE
recherche pour assurer les études électriques et la mise en service de métros et automotrices de banlieue (gestion commerciale exclue) et suivre ces contrats à l'export

ingénieur ENSI ou ESE débutant ou confirmé

Anglais indispensable.
Déplacements à prévoir.
Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 2091 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

AÉROPORT DE PARIS
recherche pour ORLY
UN CHEF DE GROUPE COMPTABLE
BTS ou diplôme équivalent. Expérience en comptabilité analytique et informatique.
Il sera chargé de coordonner le travail d'un groupe de comptable (10 personnes) pour assurer la facturation et le traitement des charges d'une partie de l'activité d'ORLY.
Adresser C.V. + prétentions à : M. CARRIÈRE AÉROPORT DE PARIS 291, bd Raspail, 75014 PARIS Téléphone : 320-15-00.

URGENT
AUGUSTE THOUARD S.A.
spécialiste national du marché des transactions dans l'immobilier d'Entreprise
pour commercialisation de bureaux à Paris et région parisienne
recherche
COLLABORATEURS
Droit, HEC, ESSEC, ESCP, libres de tout engagement, ayant esprit d'équipe, dynamiques, bon contact.
Rémunération élevée.
Env. lettre man. avec C.V., ph. à AUGUSTE THOUARD S.A. 17, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

Centre RENÉ HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche
92211 SAINT-CLOUD
recherche
UNE AIDE-SOIGNANTE
Service chirurgie, libre rapidement, rémunération selon expérience. Tél. pour r.-v. : 771-91-91, p. 3.196.

Société d'informatique industrielle recherche
2 TECHNICO-COMMERCIAUX
2 à 5 ans d'expérience en mini et micro informatique industrielle pour vente de cartes et systèmes OEM et vente d'installations automatisées. Libres rapidement.
4 INGÉNIEURS D'ÉTUDES
HARD et SOFT
2 à 5 ans d'expérience en robotique et commandes numériques M.O., traitement du signal, conduite de processus, systèmes temps réel.
5 TECHNICIENS D'ÉTUDES
HARD et SOFT
Expérience en microprocesseurs LSI 11 Z80 68.000. 2 à 5 ans d'expérience. Libres rapidement.
Envoyer d'urgence votre C.V. détaillé, photo et prét. à : I.M.C. sous réf. 1.223, 38/40, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

BANQUE ÉTRANGÈRE
cherche
CAMBISTE
pour sa succursale de NICE. Envoyer candidature à Nº M 56.639 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

ETABLISSEMENT PUBLIC
Banlieue Sud
recherche un

ingénieur de sécurité

L'intéressé sera chargé de la prévention et de la sécurité du travail. Il aura la responsabilité du service incendie, du gardiennage, etc...
Bonne connaissance en législation du travail.
Bons contacts humains. Expérience appréciée.

Adresser C.V. et photo à ONERA - BP 72
92320 CHATILLON

PMI Bureau Paris, usine proche banlieue Ouest, activité chaudronnerie, tuyauterie, soudure recherche
COLLABORATEURS TECHNICO-CCIAUX
Forte expérience souhaitée, rémunération très motivante. Adr. lettre manuscr. C.V. S/S. Nº 14.360 à PMP, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Revue économique spécialisée Afrique, recherche pour situation permanente Paris, J.H. min. 25 ans, dégagé obligations militaires, bonne éducation, cultivé, sérieux, dynamique, lisant couramment anglais, intéressé par questions économiques Afrique.
Présenter candidature manuscrite avec C.V. et réf. à : SPIMEC, 180 BD HAUSSMANN, 75008 PARIS, *qui transmettra.*

secrétaires

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS
recherche
SECRÉTAIRES DE DIRECTION COMMERCIALE
B.T.S. ou expérience équivalente.
Envoyer candidature et curriculum vitae à :
RÉGIE-PRESSE, nº T 38.951 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME SOCIAL A BUT NON LUCRATIF recherche pour étoffer son service juridique
UNE SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo-dactylo, ayant expér. simil. de 3 années au minim. Poste à mi-temps.
Envoyer C.V. + photo : U.N.A.P.E.I. 15, r. Coysevox. 75018 Paris. Tél. 263-84-33.

Centre RENÉ HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche
92210 SAINT-CLOUD
recherche
UNE SECRÉTAIRE MÉDICALE
Libre de suite. Rémunération selon expérience. Tél. pour r.-v. 771-91-91, p. 31-96.

représentation offres

SOCIÉTÉ BITUME
fabricant de
SPORSWEAR - FEMME
Recherche représentant PARIS-PROVINCE
Expérience exigée. Tél. 338-20-30, pour rendez-vous.

travail à domicile

Secrét. de direct. frappe tous texte et man. sur IBM 82 C. Travail soigné. T. 051-44-45.

Cherche TOUS TRAVAUX DACTYLOGRAPHIQUES, rapports, thèses. Tél. 542-74-76.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

604 STI 5 vit., mod. 80, gris fumé métal. vernis, int. cuir., air cond., ttes options + radio-cass. stéréo, 39.000 km, tr. b., 54.000 F. 574-99-74, p. 24-66 h.b. ; 574-40-24, ap. 18 h.

divers

BMW OCCASIONS
82/83 ex TT peu roulé
316 - 318i - 320i - 321i - 520i
525i - 528i - 728i
Garantie usine 1 an
Auto Paris XV, 533-69-95.
63, r. Desnouettes, PARIS-15e.

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

DATSUN
32, avenue de la République
75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR du PERSONNEL

46 ans, Etudes supérieures. Maîtrisant tous les aspects de la fonction dans une grande Entreprise du secteur tertiaire, 3 000 pers., recherche poste similaire à PARIS, de préférence BANQUE ou ASSURANCES.
Ecr. nº 64.33 CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE MARKETING PUBLICITÉ — 44 ans Sciences Po + chemas (ADETEM), expérience confirmée pub. + relations publiques + marketing et commercial.
RECHERCHE : poste similaire agence ou annonceur, Paris R.P. (Section BCO/JCB 339).

MANAGER GÉNÉRALISTE à fort potentiel — 37 ans, niveau DESS gestion Anglais et Allemand excellents, 15 ans expérience en marketing, publicité achats de gestion en milieux industriels et commerciaux multi et internationaux.
RECHERCHE : direction générale (ou DGA) en entreprise moyenne ou grande (Section BCO/JCB 340).

TECHNICIEN DE MAINTENANCE autodidacte — 30 ans. Stage gestion de production et automatisme — Allemand, Anglais, Arabe — 9 ans expérience en production et SAV matériels de manutention, levage, T.P. — Bonnes connaissances en mécanique hydraulique, pneumatique, automatisme et gestion matière — Formation de personnel — Sens du contact et d'adaptation — Goût du travail en mécanique équipe.
RECHERCHE : poste similaire dans toute entreprise, soucieuse de rentabilité et souhaitant étoffer son département assistance technique. (Section BCO/JCB 341).

HEC + ADETEM-CHEMAS — J.F. 35 ans, 4 langues étrangères — 10 ans expérience internationale (export, R.P., marketing) en parfumerie-cosmétique — Spécialisée Europe Ouest et Comecon + connaissance d'autres zones.
RECHERCHE : nouvelle responsabilité à caractère international, biens de consommation ou prestige. — Toutes zones géographiques acceptées base Paris (Section BCO/JCB 342).

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

JOURNALISTE professionnel, 10 ans d'expérience, D.E.A. Sc. de l'information, bil. arabe français. Etudie toutes propositions, correspondant, collaborateur, traduction. Ecrire sous le nº T 038.989 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chauffeur 32 ans, célibataire, italien, anglais, ch. société ou part., France ou étranger. Tél. : (16-93) 71-49-12.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUM.
recherche emploi sur chantiers à l'étranger. T. (32) 44-67-18.

J.F. 21 ans, niveau B.T.S. tourisme, anglais, notions allemand, ch. emploi hôtesse dans agence, société ou hôtel. Tél. : 202-31-95.

Secrétaire de direction, 48 ans, haut niveau, très bonne sténodactylo, cherche poste PARIS. Tél. : 354-81-32.

J. F. TRADUCTRICE B.T.S. anglais, secrétaire trilingue, exp., ch. poste Ecrire sous le nº 10322 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TUYAUTEURS-SOUDEURS
O.H.Q. possédant licences en cours de validité rech. emploi chant. rég. Paris, province, étr. Tél. M. BATISTE, 522-23-54.

Jeune homme (39), d'une excellente éducation commerciale, expérimenté dans le domaine immobilier et financier, trilingue (français, anglais, allemand), connaissance espagnole, nationalité allemande, cherche occupation de grande responsabilité dans la promotion d'une société française. Ecr. s/nº 7.901 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur études 41 ans, nationalité anglaise, génie civil assainissement adduction d'eau, gestion de projets, contrôleur travaux exp. internat. et en France cherche situation en France ou Etranger langues courantes Anglais, Français, Espagnol, Portugais. Ecrire à M. NAMER, 3, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.

Homme 49 ans, 15 ans expérience, direction commerciale + administr., relation banque, contrôle serv. comptable, gestion gle P.M.E. (50 pers.) rech. poste à responsabilité Paris Banlieue. Ecr. nº 64.607. Comesse 20, avenue Opéra. 75040 Paris Cedex 01.

DAME DE CONFIANCE 50 ans, volonté, création, esprit décision sens relation, prendrait affaire en main se charg. développement activités défense intérêts. Sociétés France, Amérique latine. Ecr. s/nº 995 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans, excellente présentation, sérieux, motivé, recherche activité lucrative. Pas de porte à porte, ni démarchage. Ecrire sous le nº 10 294 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

immeubles

GRAND INDUSTRIEL VEND RÉSIDENCE DE LUXE
dans le plus beau quartier de Munich.
Prix à débattre : 12,5 millions de dollars.
Offres sous nº 213 ARUNTE KG
Blumenstrasse 7 D-6000 Frankfurt/Main 1.

INDUSTRIEL VEND RÉSIDENCE DE LUXE
dans le plus beau quartier de Munich.
Prix à débattre : 6,1 millions de dollars.
Offres sous nº 214 ARUNTE KG
Blumenstrasse 7 D-6000 Frankfurt/Main 1.

hôtels particuliers

MONTMARTRE
VUE DÉGAGÉE
DEMEURE DE CARACTÈRE
(TRAVAUX A PRÉVOIR)
D. FEAU — 294-20-00

pavillons

Me Antony centre, maison ancienne, caractère, 6 p. 1.150.000 F. - 547-82-62.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

A NANTEUIL-LÈS-MEAUX 4' de la gare, terr. 563 m² clos et arboré. Pav. : ent., 2 w.-c., s. de séj. avec chem., cuis. amén. chêne rustique, 3 ch., s. de bns, nomb. plac., sous-sol total, rang., 2 voitures. + cave. Px 550.000 F. T. 434-56-01.

villas

SEINE ET MARNE, 29 Km Paris gr stand. maison 350 m² hab. piscine, dépend. sur parc paysagé 3000 m². Téléphone 405-25-17 à partir de 13 h.

Près Marne VINCENNES, sup. maison de 8 p., tt cft, av. gd jdin. Px 1.580.000 F. 297-52-73.

95 HERBLAY
Maison Ile-de-France 1977 350 m² habitables + Pavillon gardien sur parc 4 000 m². Prix justifié.
Tél. hres burx 260-68-13.

A VENDRE de prêt. Part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin.
Tél. : 588-37-38 après 18 h.

maisons de campagne

A VENDRE région de La Châtre (Indre). Maison d'habitation tout confort, très bon état, 4 pièces principales avec salle de bains, grange, jardin de 1 ha. Prix : 350.000 F.
Et nombreuses maisons à partir de 60.000 F.
Christian VAUDEY, notaire 36400 Saint-Chartier

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 255.867 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VIGNOBLES
17 HA A.O.C. Gaillac
Mas, cave
28 HA A.O.C. Côtes Lubéron
belle maison, piscine
FERMES — FORÊTS — VIGNOBLES
AGRI FRANCE 28, rue Naples
75008 Paris, tél. : 522-17-69

terrains

PROVENCE (84)
SUD LUBERON — 35 kms AIX
Terrains 10.000 m², belle vue sud dominante, C.U. 250 m²
Px 220 à 250.000 F.
Choix autres terrains avec C.U.
Prix 150 à 300.000 F.
Ag. CATIER. (90) 68-03-46.

forêts

PRÈS VITTEL, FORÊT 7 HA
IDÉAL PLACEMENT
Px 227.500 F. 280-38-25.

viagers

En duplex, 80 m², beau 3 p. + jard. Mº Louise-Michels. 75.000 + 2.000. Occupé. Cruz, 8, r. La Boétie - 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

DENFERT-ROCHEREAU
Bel imm., 2e ét. s/jolis JARDINS AGRÉABLE, 3 P., tt cft faibles charges.
BOUQUET — 55.000 F
+ rente 2.100 F mensuel. Etude BOSQUET. 705-06-76.

AUBERVILLIERS Mie
Petit pav. LIBRE s/garage, 3 gdes pces, s.-bns, dépend., ch. cent. cotant. 140.000 F + 1.200 F rente mens. affaire rare. Etude Bosquet, 705-84-49.

BIEVRES, 80 ANS
jolie maison caractère, living, poutres, 4 chambres, 2 bains, garage, terrasse, jardin 1 200 m², belle vue
250.000 + rente. 805-58-70

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. 227-44-44.

propriétés

TREGASTEL
Proximité plage et centre ville belle villa ancienne s/terrain 750 m². 11 p. principales. Téléphone : 225-43-53.

CALVI dominant la baie
Villa récente LUXUEUSE sur beau terrain de 3 hectares. 11 pièces principales, piscine : Téléphone 359-02-50

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers QQS TERRITOIRES + OU — GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à : AGENCE HAVAS N 200 907 BP 1519-45005 ORLÉANS CEDEX.

35 Km. Nord Paris
BELLE DEMEURE
Réception 5 chambres bains, tout confort. Logement garde, 3 garages, PARC 5400 m², vue panoramique.
A.DUSSAUSSOY
NADEL — 742-92-12
5, Rue Boudreau, 75009

A 130 KMS N.E. PARIS
Dans petit bourg riante vallée Aisne — TRÈS BELLE MAISON BOURGEOISE 7 pièces, avec dépend. Excellent état. Grand jardin, agréable 3.000 m² clos de murs. Prix 750.000 F. — CARIMEX 7, rue Marie-Boivin. — 51170 FISMES. Tél. (26) 78-03-76.

MANCHE, 1 km mer presbytère bon état. Petit parc clos. B. LE NAIL, 53340 Chémeré-le-Roi. Tél. (43) 01-25-23.

Région FOUGÈRES (35)
Beau Château XVe classé, Parc sauvage, rivière, étang, bois, 16 ha. B. LE NAIL. 53340 Chémeré-le-Roi (43) 01-25-23.

VICHY
Pptaire vend belle villa 1930, 15 p., 8 chem. marbre, chauff. centr. Terr. 1 500 m². Bon état 750.000 F. Téléphone et visite du 30-3 au 3-4. 16/70- 32-33-03. 19-49-6152. 6881 ou HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS. Réf. 69 672.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01



L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM HALLES. BEL IMM. PIERRE STUDIO 150.000 F. 2 P. 400.000 F. 3/4 P. TT CFT. 800.000 F. 508-41-35.

PRÈS BEAUBOURG
original 2/3 p., tout confort, rénové impeccable, 80 m². 750.000 F. 236-29-46.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE
3 P., tout confort, parfait état
Prix 528.000 F
Téléphone : 325-46-82

4e arrdt

HALLES à rénover
Dern. ét. 103 m². Possib. prêt convent., tél. : 272-40-19

SULLY MORLAND
bel immeuble asc. Vide-ordures chf cent. studio cuis. S. de bains à saisir 634-13-18.

CŒUR DU MARAIS
Dans GD HOTEL PARTIC. TTES SURFACES à rénover. PROPRIÉTAIRE : 766-03-18.

5e arrdt

3 pces, 80 m². living. 2 chbres, cuis., coin repas, s. de bs, w.-c., balc., cave, prox. Jardin des Plantes. 336-18-21

JUSSIEU
40 m². Peut 3 P. + combles. Prix intéressant
téléphone : 272-40-19

R. LARREY, 2 P., cuis., s. d'eau, w.-c. asc. prévu, 6e étage, soleil. 480.000. Pptaire : 337-69-59.

MONGE STUDIO
Récent 30 m², balcon, 2e jardin. Parking possible, 266-32-35.

PANTHÉON 6/7 P.
210 m² + 2 chbres serv. 2 entrees, 2e ét. asc. – 336-17-36.

Luxembourg, 85 m². 354-42-70
AT. ARTISTE, LUXE, VUE.

ST-MICHEL CLASSE, gd studio tt cft. calme, 295.000, 325-97-16.

Original, près Seine,
plein soleil, calme, très beau grenier aménagé, entièrement lambrissé, environ 60 m² habit. + rangement.
Poutres appar., vue magnifique sans vis-à-vis.
Dernier étage immeuble XVIIe s., restauré.
Tél. mercredi 16/3 à partir de 20 h au 329-46-49 ou jeudi avant 10 h.

6e arrdt

6 PCES ST-PLACIDE
+ SERVICE A MODERNISER
Px 1.380.000 F. 783-47-19.

HAUTES FEUILLES
« CARACTÈRE »
IMMEUBLE XVIIe CLASSÉ
EXCEPTIONNEL 90 m²
envir. superbe récept., 2 chbres.
SAINT-PIERRE – 563-11-88.

MONTPARNASSE
Imm. pierre de T. 4/5 P., récept., cuis., tt cft. 1.100.000 F. JODELE – 336-22-30.

7e arrdt

CHAMPS DE MARS
4 pièces impec. bel imm. 870.000 F. – BRIANCION SARL 575-73-94.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS, 62 m², 3e, ASC., SOLEIL. IMMEUBLE LUXE. 522-05-96.

PRÈS TOUR EIFFEL
bel imm. pierre de taille DE STANDING
6/7 P. + 2 SERVICES
RÉNOVATION LUXUEUSE
PRIX : 2.450.000 F.
267-39-34.

ÉGLISE STE CLOTILDE
Imm.pierre de taille, SOLEIL
6 PIÈCES, 2 BAINS
TRÈS BELLE RÉNOVATION
267-37-88.

SOLFERINO Bel imm. ancien SÉJ. DBLE, 1 CHBRE BUREAU EN DUPLEX + serv. 875.000 F – 555-20-00.

8e arrdt

COURS ALBERT 1er
Volume exceptionnel s/Seine superbe récept. 3 chbres
Park., serv. 354-29-83.

CHAMPS ÉLYSÉES
BEAU STUDIO 35 m²
tout confort, 4e étage
GARBI, tél. : 567-22-88

PLAINE MONCEAU
gd stand., ét. élevé, 7 pièces, gd confort. 265-32-09.

8e, vue s/Seine, stand. exceptionnel, splendide réception, beaux volumes + 3/4 chbres. DE VILERS – 525-22-01.

BD DE COURCELLES
gd 2 p., tt cft., 510.000 F. D.T.I. 555-02-87.

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
IMM. RÉCENT, 5e ÉTAGE
4 p. tt conft 101 m² + studio conft 34 m² CALME VERDURE parkings 563-55-89 MATIN.

9e arrdt

CHAPTAL dans petite maison en duplex séj. + chambre, 3 s. de bains, jardin privatif. 1.300.000 F. tél. : 325-48-82

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
2-3-4-5 PIÈCES
Sur place ce jour et demain 14-19 h. samedi et dimanche 11-13 h, 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
245-73-13.
SERCO, 723-72-00.

RUE DE PARADIS
Pptaire vd avec gd balcon 2 p. confort. 315.000 F. Studio 224.000 – 553-91-45.

11e arrdt

BOULETS MONTREUIL. Bel imm. briques et pierres, 2 pces cft, refait à neuf. 245 000 F. M.J.A. 357-35-68.

RUE OBERKAMPF. Sur rue 2e étage à rénover 2 pces entrée, cuisine 140 000 F. M.J.A. 357-35-68.

RÉPUBLIQUE Sur rue et cour 2 p. entrée, cuis., A rénover 165.000 F. M.J.A. 357-35-68

RÉPUBLIQUE Bel immeuble rénové 2e étage, sur jardin, séj. 2 chambres Cft 380.000 F. M.J.A. 357-35-68.

PARMENTIER 3 p., tt cft, ref. soleil, sol., imm. ravalé, 335.000, Cogéfim. Tél. : 347-57-07.

BD RICHARD LENOIR
dans bel imm. asc. TRÈS GRAND 7 P. tout confort 3e ét Sud possib. prof. lib. URGENT Téléphone : 634-13-18

12e arrdt

DAUMESNIL
RUE DE MADAGASCAR. Imm. p. de taille ravalé, 2 pièces, cuis., salle-d'eau. 215.000 F. 344-11-94.

12e, métro Dugommier, 3 p., cuis éq., s. d'eau, w.-c., rénové, papiers, peintures, moquettes neuves, chff. ind., cave, faibles ch., 295.000 F 327-83-06 9-15 h. ap. 20 h.

13e arrdt

CAMPO-FORMIO Imm. 1914, asc. 4 P. cuis., s. de bns, w.-c., 85 m², calme. 570.000 F. 535-56-92.

MAISON-BLANCHE
2 PCES à rénover 40 m². Px 210.000 F. 580-64-49.

PL. ITALIE Immeub. récent APPT 4 P., 87 m², cave, park. Px 750.000 F. 580-64-49.

Me NATIONALE
BD VINCENT-AURIOL
2 P. cuis., w.-c., s. bains, asc., chauff. cent. Prix 170.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

14e arrdt

MONTSOURIS, superbe 4 P. refait à neuf rue/cour. parc. 360.000 C.T.I.M. 585-57-53.

MONTPARNASSE
VÉRITABLE ATELIER ARTISTE 50 m² avec 5 m de hauteur sous-plafond. S/pl. Jeu. 14-17 h. : 18-20 BD EDGAR-QUINET.

PTE ORLÉANS 90 m², séjour dble, 3 chbres, balcon, cave, park. 940.000 F. 580-64-49.

PRÈS ALÉSIA Petit 3 P. TT CONFORT, calme, soleil. 390.000 F – 555-20-00.

MONTPARNASSE studio tt cft, séj., cuis., bns, w-c. 275.000. C.T.I.M. Téléph. : 557-61-37.

15e arrdt

MORILLONS près parc, 100 m², liv., 3 chbres, 2 s de bns, park., imm., stand. 76. Tél. : 531-12-31.

Me EMILE-ZOLA
117, RUE DU THÉATRE
PETIT IMMEUBLE NEUF GRAND STANDING
2 PCES A PARTIR DE 13.800 F le m²
BUREAU DE VENTE
S/Place 14-19 h. tous les jours sauf mercredi 579-84-42 ou
MICHEL LAURENT S.A.
Tél. : 723-63-12

AV. DE BRETEUIL
dans imm. rénové, pptaire vd studio 27 m² à aménager. 500-54-00.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Prix moyen 12.800 F le m2. Renseignements : 575-62-78.

16e arrdt

Bd SUCHET, appt 5/6 p., grand stand., 4e ét., très clair, 2 chbres, services, rez-de-ch., 1 box. tél. : 525-63-44

PLACE IÉNA
Très beau 6 P., 230 m², lumière, soleil, excellente distribution. 766-32-11 burx. 720-65-19 dom.

16e EXCEPTIONNEL
S/PARC, CALME, SOLEIL IMM. TRÈS GD STANDING
6 PCES 230 m²
A RÉNOVER
+ studio, serv. et parking
PX : 2.900.000 F
Division poss. en 4 et 2 P. Mercredi, jeudi 14 h. à 18 h. 14, RUE DU CONSEILLER-COLLIGNON ou 723-91-22 h. b.

PRÈS MUETTE, 1er étage, beau 6 p., 2 bns, 200 m², impeccable, studio, service, tt cft.
LARGIER – 265-18-83.

AVENUE INGRES, 42 m² 2 P. conft, imm. stand., balcon, 4e, asc. 550.000 F. 522-05-96.

AV. MOZART
bel imm., séj. double + chbre 55 m² – IMPECCABLE
GARBI – 567-22-88.

AV. DE VERSAILLES
2 P., ent., cuis., w.-c., bains, asc., chauff. cent. Px 320.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

Me MOLITOR Prop. vend à part. 55 m², 6e ét., asc., calme, clair, excell. état, très bon standing. Tél. : 651-62-85.

17e arrdt

BD BATIGNOLLES
dans bel imm. à vendre 5 P. entrée, cuisine, s. de bains w.-c., cab. toilette, 128 m². vue, soleil – 500-54-00.

MALESHERBES, 2e étage 40 m² environ à rénover. 295.000 F – 705-50-36.

WAGRAM 400 m² grande classe. S/jdin, idéal prof. lib. SIIF. 550-34-00/060-54-94.

18e arrdt

MARCADET
dans imm. pierre de taille, beau 3 p., tt cft. 390.000 F. SEGONDI – 874-08-45.

PROPRIÉTAIRE VEND
MAISON CARACTÈRE
75 m², tt cft. Px : 490.000 F. CHARME CAMPAGNARD DANS PARIS – 387-95-97.

CECOGI construit
« Résidence MAIRIE du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., STDG.
Prix moyen 11.600 F le m2. Renseignements : 575-62-78.

Me LAMARCK b. 3 p., cft, imm. pierre, URGENT, 277.000 F. C.T.I.M. Téléph. : 239-47-48.

MAIRIE 18e, Studio 30 m² SOLEIL Calme sur jardin Clair 210 000 F. 266-32-35.

RUE CHAMPIONNET
très bel imm. 3 pces ent. cuis. WC, bains IMPECCABLE 60 m² 6e ét. (sans ascens.) 350 000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

J.-JOFFRIN R. ORDENER
Imm. P. de taille, 4 p. cuis., WC balcon, à rénover. Prix 350 000 A.C.O.P.A. 251-10-60.

MAIRIE 18e. A rénover, 2 p., entr., cuis., w.-c. 199.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

MAIRIE 18e. Bel imm. ancien, 2 pces, tt conft. 233.000 F. Immo Marcadet – 252-01-82.

Imm. récent, Studio tt confort.
PRIX : 157.000 F
Immo Marcadet – 252-01-82.

BD DE LA CHAPELLE
3 pièces, tt conft, 3e étage. 280.000 F. Tél. 260-74-99.

19e arrdt

STALINGRAD. Bel imm. ancien, gd 2 pces, entrée, cuis., w.-c., s. de b. 189.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

78-Yvelines

Mesnil-le-Roi, Résidence La Belloy, 4 p., 124 m², jard. privatif, box, très calme, vue agréable. Tél. 525-63-44.

VEND PARLY 2 T1
6 pces, cave, box, vue dégag. Téléphone : 954-71-88.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Prox. imméd. RER et Ecoles dans résidence de standing, 108 m² + balc., séj., 3 chbres, 2 bains, park., ss-sol, clair et ensol. 1 100.000 F. 451-28-02.

LE PECQ LIMITE LE VÉSINET
7' RER 85 m² gde ent. séj., exp. S.-O., 2 ch., cuis. éq., parf. ét. calme 673.000 F dt 210.000 F. Cessible à 11.80 %. Tél. 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
2 PIÈCES tous conforts, parfait état, 35 m², 280.000 F. Tél. : 260.74.99.

Asnières gare imm. rénové 83, appts tt cft état neuf gds 2 p., 320.000 F., 5 p., 680.000 F. Local comm. 115 m² 370.000 F. Prêts conv. SHAM'S 229-43-12.

NEUILLY-ST-JAMES
Imm. pierre de Taille 105 m². Tout cft asc., chauff. individuel, chambre de service. PIERSON, 627-78-31 matin.

FONTENAY-AUX-ROSES
Part. vd appt 3 p., tt cft, 52 m². 340.000 F. Tél. : 320-66-10.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 P., avec GD BALCON
Livraison avril 83
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 h : 507-15-98 ou 200-23-20.

NEUILLY-CHAUVEAU
Pptaire vd dans imm. ravalé 2 p., à rénover. 553-91-45.

RER BAGNEUX imm. 61
3 p. tout confort, asc soleil 290 000 « FAC » 337-69-58.

SÈVRES 6/7 Pces + 2 BAINS IMPEC. + PARKING. 950 000 F. Téléphone : 267-18-33.

GARCHES
GOLF ST-CLOUD
Dans résidence neuve GRAND STAND. 5 p. en duplex cuis. 2 bains 104 m²
LOGGIA + TERRASSE 100 m²
1 390 000 F. 572-19-79.

BOULOGNE
RÉSIDENCE 1977 S/JDIN
Exceptionnel . . . . 2 lignes
6 900 F/m² . . . . 4 lignes
2 PCES 55 m² 379 500 F
2 PCES 58 m² 398 900 F
+ parking TÉL. 294-11-33.

NEUILLY URGENT
verdure résidentiel 5 pces + jardin privé 1 700 000
Téléphone : 265-32-09.

BOULOGNE CHATEAU
Particulier vend 8e étage 95 m² + 130 m² terrain, living + 2 chambres, cuisine équipée, parking.
1.200.000 F.
Tél. 720-78-00 poste 53-22 ou 605-27-28.

BOULOGNE ÉGLISE
grand 2 pièces, parfait état D.T.I. 555-02-87.

A VENDRE
APPARTEMENT 61 m²
3 pièces, cuisine, salle de bains, placards avec BOX
Situé COLOMBES à 5' de la gare du stade
PRIX 260.000 F
784-52-49 à part. de 18 h 30
Libre en octobre 1983

94 Val-de-Marne

LA VARENNE/BAC récent s/rue et jardin très beau 4 pièces 87 m², balcon parking. 630 000 F. Visite Dimanche. 577-96-85.

BOIS DE VINCENNES
RER FONTENAY Avenue Foch
3 pièces, cuis., tt cft, 68 m²
Prix 560 000 F. 345-88-53.

Province

LA FERTÉ MILON
Au pied château, bel imm., 300 m², libre. Commerces, bourgeois, classé, caractère, 550.000 F. 282-15-03.

appartements achats

MALESHERBES 73
PARIS-8e. 522-05-96
Pour consulats ou ambassades, rech. appartements toutes surf. Hôtels particuliers et bureaux.

ETUDE BOSQUET
81, av. Bosquet, PARIS-7e, recherche d'URGENCE pour clients étrangers 3 à 5 pièces, 7e préf. ou bons quartiers. Tél. : 705-06-76.

Recherche 1 à 3 pces Paris préfère Rive Gauche avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

MALESHERBES 73
PARIS (8e) 522-05-96
RECH. ACHAT appartement
80 à 120 m²
7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrts, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

DORESSAY. 624-93-33
rech. pour DIPLOMATES et PERSONNALITÉS FRANÇAISES 5 à 8 p. et HOTEL PARTIC. 1er, au 8e, 14e, 15e, 16e, Neuilly. DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE.

locations non meublées offres

Paris

3 PIÈCES SENTIER
3200 F, mois + charges
Tél. 260.74.99

Louez à un particulier sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience
Tél. : 296-58-10.

HOPITAL ST-LOUIS
3 PCES cft, refait neuf. 3.000 F charg. comp. 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Couple fonctionnaires niveau cadre, deux enfants, cherche 3-4 pièces, 70 m² minimum, sur Paris-Ouest.
Libre au plus tard 1er juillet. 4.000 F charges compr. maxi. Téléph. après 19 h. 558-55-26

Cherche 2 pièces
Paris ou proche banlieue. téléphone : 770-39-95. Agence s'abstenir

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 P. Tél. M. ROULAT. 256-30-57.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

ETOILE/FOCH 130 m²
Burx standing rapp. 205 000 F. 1 800 000 F. 522-05-96.

TRONCHET 1er ét. 64 m² cft. 4 lignes. Ces. bail. Agence immob. ou autres commerces Loyer modéré. 265-35-07.

Locations

DOMICILIATION-8e
R.M.-R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉLÉPHON.
TÉLEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO. 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS. 1 DOMICILIATION + SERVICES. S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

DOMICILIATIONS
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A., 359-77-55

locaux commerciaux

Ventes

XIXe BEAU LOCAL INDÉP. 300 m² rez-de-ch., haut. 4,20 m 970.000 F – 522-05-96.

« MALESHERBES 73 » 522-05-96 rech. Dépôts, Usines, Terrains, ACHAT OU LOCATION.

Locations

ROISSY TERRAIN
Z.I. 5.000 m² ou 9.000 m² MALESHERBES 73 – 522-05-96.

ROMAINVILLE
SORTIE A3 LOUE
4.000 m² S/2 RUES
600.000 F/AN. 522-05-96.

MALESHERBES 73
rech. dépôts, usines, terrains ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

fonds de commerce

Ventes

ERQUY 22
Vend BAR LICENCE
Crêperie, Pizzeria SARL
8 chbres équipées, douches.
C.A. 500.000 F
à exploiter en toute propriété à partir de l'été 83.
1.100.000 F. Tél. 364-27-02 après 20 heures.

boutiques

Ventes

RUE DE PANAMA
Boutique 28 m² petits travaux libre : 170.000 F. Tél. 260-74-98

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE
Buffet Henri II
Lit bateau (Acajou).
Un Tara.
Tél. 878-82-52.
ou 988-28-74.

Arts

Artiste peintre exécute toutes sortes de fresques et trompe-l'œil de l'Egypte à nos jours. Pour tous renseignements : M. MALANDAIN. (50) 42-06-93.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux, or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasion/Echanges.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008.
Me Saint-Philippe-du-Roule.
Du lundi au vendredi.

Carrelage

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357-09-46 113, av. Parmentier Paris-11e

Cours

APPRENEZ L'ANGLAIS, cours intensifs, « REGENCY SCHOOL » (Ramsgate). Rens. BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 95600 EAUBONNE. Tél. 959-26-33.

MATH PHYSIQUE
Stage INTENSIF de PAQUES du 28-3 au 1-4 ou/et du 5 au 9-4.
5 élèves max. par groupe
MATH CONTACT
16, rue du Mail 75002 Paris
Me Sentier Tél : 236-31-63.

PROF. EXP. donne cours MATH. PHYS., secondaire, sup. M. SIMON – 558-11-71.

Professeur italien 26 ans. donne cours particuliers d'italien. Téléphone : 320-66-53.

Cuisine

PROMOTION KITCHNETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.500 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté – Loyauté
ENQUETES – FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tel 387.43.89
Consultations gratuites

Stocks achats

ACHÈTE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS
de tous produits de Grande Consommation
PROMO FLASH
259-55-40, poste 69.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais [illegible] célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council.
£15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire : **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE...
L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28
SESSION TRIMESTRIELLE
du 11 avril au 2 juillet.
- Méth orale, conversations.
- Cours dans la journée et le soir (toute la semaine, samedi matin compris).
- Cours privés.
- Cours pour enfants de 8 à 10 ans.

PREPARATION AU T.O.E.F.L.

ANGLAIS SECOURS
Sess. intens. renouvelables.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
GDE QUINZAINE DU PIANO
10, rue Vivienne, Paris (2e)
SOLDE DE PIANOS
Etat neuf, grandes marques.

PIANOS OCCASIONS RÉCENTES ET REPRISES
avant inventaire

RIPPEN droit	9.000
GAVEAU 1/4 queue	14.000
GUNTHER droit	14.000
RIPPEN droit	14.500
ERARD 1,85 m	35.000
PETROF 1/4 queue	33.000
STEINWAY 1/2 queue	99.000

etc. garanties 5 ans. S.A.V.
Loc. bail, livraison
PIANOS DANIEL MAGNE
553-20-80
17, av. Raymond-Poincaré
Paris 16e, métro Trocadéro.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Matériel de bureau

Impte Sté de Transit, vnd STANDARD ÉLECTRONIQUE « SIEMENS, EMS 150 » (30 lignes réseaux, 150 postes) Reprise leasing de conditions très intéressantes. Téléphone : (1) 790-62-66.

Meubles

SOCIETE vend MEUBLES de BUREAU armoires, bureaux, fauteuils chaises, très bon état. Téléphone : 723-93-80.

Philosophie

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes débutants) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-86.

Mode

Centre spécialisé dans
VÊTEMENTS CUIRS
femmes et hommes
magnifiques blousons cuir à partir de 790 F.
Les 2 Oursons, 106, bd de Grenelle, 15e. 575-10-77.

MILO CAYATTE
Nº 1 du COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits
5, avenue de Villiers (17e).

Sanitaires

NE CHANGEZ PLUS VOTRE VIEILLE BAIGNOIRE
RENOVBAIN
la remet à neuf
sans aucun démontage
« blanc ou couleur ».
Travaux garantis.
Z. A. des 4 Arbres
78310 Elancourt. 486-51-24.

Stages

STAGE D'ANIMATEUR sur l'itinérance et la musique 4 AU 9 AVRIL 1983 à ROYAN 980 F. INFOS : 526-61-60.

Stage de Pâques, dans le silence des contreforts de la Chartreuse, éducation corporelle, respiratoire, nerveuse, C. ASHMORE, 6, rue des Chantiers, 75005. Tél. lun., merc., jeudi mat. 634-26-45.

Soins de beauté

Rose de Mai
PARF. GRANDES MARQUES
– 20 %
7, boulevard Haussmann 75009 Paris. Me Richelieu-Drouot ou Chaussée-d'Antin. Téléphone : 770-04-14.

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles, toutes natures de cheveux, secs ou gras, (naturels, colorés ou permanentés) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Tél. : 759-85-25 entre 10 h. et 11 h. 30 et 15 h. et 16 h. 30.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS près Paris retraite grand confort. 77320 Jouy-s-Morin. (6) 404-05-75.

Vacances – Tourisme – Loisirs

Au cœur du vignoble de Cahors Un « Chez soi à la campagne » « PAQUES EN QUERCY » Hôtel-Môtel, Studio, plusieurs formules : forfait spécial 1/2 pension. Exemple : 2 jours : 500 F pour 2 pers. et dégressif après 2 jours. Rens. : J.-P. LEMOZIT, RELAIS DES CHAMPS 46140 CAILLAC à 10 km de CAHORS. Tél. (65) 30-92-35 30-91-55.

ILE DE NOIRMOUTIER
sur le port de l'Herbaudière, à louer 2 pces cuis., s. de bns, 35 m², équipé pour 4/5 pers. Mai, juin, septembre. Téléphone : 494-64-71.

LE CLUB VERT : stages, séjours sportifs et d'éveil pour enfants et adolescents. Ts congés scolaires. PAQUES TENNIS au pied des CEVENNES. Tél. (6) 903-50-80 (matin).

Les 2 Alpes, loue studio 4 pers., 26 mars-2 avr. 1.500 F. apr. 19 h Tél. 642-64-79.

AVEYRON SÉVÉRAC-L'ÉGLISE
A LOUER
APPT dans pavillon, tt cft, entouré de verdure, calme, pêche, juin, juillet, août, septembre. Tél. 65/69-61-16, après 20 h.

Connaître la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE
SEJOUR
du 27 MARS au 3 AVRIL
Voyage par avion, hôtel *****
PRIX : 2.900 F
Quelques places encore disponibles. Visite des villes : BERLIN, COTTBUS, DRESDE, LEIPZIG, WEIMAR, EISENACH.
Rens. et réservations : Comité de JUMELAGE de la Ville de Montreuil, Hôtel de Ville de Montreuil 93100. Tél. 858-91-49, poste 382, ou Office du Tourisme de Montreuil, 2, avenue Gabriel-Péri.

Vacances et familles
CIDYLLA
39170 Champandré-St-Lupicin Tél. (84) 42-10-89.
CLASSES : janvier, mars, mai, juin.
JEUNES COUPLES : spécial étalement des vacances.
TROISIÈME AGE : printemps, automne, saisons.
Particulièrement ensoleillés de le haut-Jura, (moy. altitude). Nombr. excursions, sites pittoresques, artisanats typiques.

A louer côte varoise, vacances Pâques, maison tout confort. Tél. 16 (9) 766-67-37.

A LOUER A VALENCE (Esp.) bord de mer appt. 4 pers. cft. juil./août 3.500 F. T. 533-98-69. Vendredi après 18 H, Samedi.

LA PLAGNE
Part. loue STUDIO 3/4 pers., Sud, pied des pistes. Du 2 au 16 avril. Tél : 901-08-05.

COURCHEVEL, 1850 m, jardin alpin, pied des pistes, studio 4 pers. Prix intéressant. Libre 26-2 au 5-3 ou 5-3 au 12-3, après 20 heures : 224-07-21.

COMTE DE GALWAY
Irlande ouest : deux cottages sur Renvyle Bay, pouvant loger respectivement 9 et 11 personnes, à louer juillet et août à 4 000 et 4 800 F. Renseignements Knowland, Harrison's Lane, Woodstock, Oxford. Tél. 811142. OXON ENGLAND. Tél. (19) 44-811-142.

Part. loue à FONT-ROMEU
Résidence du Gd-Hôtel
1 studio tt confort
(4 lits) – ligne vacances de Pâques, 1 semaine 1 500 F. 2 semaines 2 400 F.
Tél. (matin) 503-36-90.

CABOURG, proximité plage. Villa 7 pces, gd cft, gd jardin, expo sud, août : 9.600 F. Sept : 3.990 F. 741-82-50.

CORSE
Location studios, appartements MAI A OCTOBRE
VACANCIA loueur propriétaire. 40, rue Belgrand, 75020 Paris
Téléphone : 794-44-58.

HAUT-QUERCY, site except., belle maison tt cft, terrain prox. Dordogne, 6 personnes, juillet. 4.500 F tout compris. Tél. : 237-54-71, h. bureau.

ST-JEAN-DE-MONTS (85)
Location F3, front de mer, juillet/août.
Téléphone : (51) 58-01-69.

ST-MANDRIER, COTE VAROISE, bord de mer, studios et 2 pièces meublés. Locations à la semaine mars et avril 700 F + autres possibilités. MILAN. 261-02-66.

AVRIL. Enseignant offre F2 HYERES (Var) contre studio PARIS. Tél. HR (84) 57-48-71.

Recherche Août, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme, maison pour accueil stage 18 personnes ou plus petite avec terrain. Tél. : (35) 07-57-90.

FLORIDE-SUR-PLAGE
Appt 4 pers. Cadre except. 8 500 F/mois. 500-75-91.

Stage tennis

PAQUES au pied des CEVENNES, mixte, enfants-adolescents, initiations, perfectionnement pts gpes, 6 courts. encad. qualif. LE CLUB VERT. Tél. : (6) 903-50-80 le matin.

TRANSPORTS

LE RAPPORT GRÉGOIRE EST REMIS A M. FITERMAN

Cinq scénarios pour l'avenir des voies navigables

La voie d'eau assure 44 % des échanges commerciaux à l'intérieur de l'Europe. Si on l'oublie trop souvent en France, c'est que l'activité fluviale y a été peu à peu réduite à la portion congrue. Trop souvent, tout en se disant soucieux de l'avenir de la batellerie, les gouvernements, en dépit d'efforts budgétaires parfois importants, ont donné l'impression de ne chercher qu'à en prolonger l'agonie.

Une commission, présidée par un conseiller d'État, M. Roger Grégoire, s'est donc vu confier le soin de proposer au gouvernement une série d'objectifs à moyen et long termes touchant à la fois à l'organisation de la batellerie et aux infrastructures fluviales. Ces dernières occupent une large place du rapport qui vient d'être remis au ministre des transports.

Les réflexions de la commission partent d'un contexte économique et politique favorable au maintien et au développement de la voie d'eau : non seulement, le transport fluvial est le moins coûteux pour les entreprises et la collectivité, mais des engagements très sérieux ont été pris par la gauche quant à la réalisation de liaisons à grand gabarit, au premier rang desquelles Rhin-Rhône. Du même coup, les pouvoirs publics devraient donc tourner résolument le dos à la première solution évoquée par le rapport Grégoire : l'abandon pur et simple du transport fluvial. Celui-ci n'engendrerait d'ailleurs pas autant d'économies qu'il y paraît, car des raisons hydrologiques obligeraient de toute façon à entretenir une bonne partie du réseau. Un exemple : si on ne restaure pas au plus vite la liaison Saône-Moselle, la ville de Gray (Haute-Saône) vivra, dans quelques années, sous la menace de graves crues.

La liaison Rhin-Rhône et les autres

L'hypothèse pessimiste écartée, le rapport Grégoire propose un choix entre cinq options répondant à autant de possibilités financières et offrant, en quelque sorte, un programme d'équipement « à la carte ». Les deux options les plus basses tablent sur un investissement de 2,5 milliards ou de 3,75 milliards de francs en cinq ans, qui permettrait d'assurer l'entretien et l'amélioration du réseau Freycinet (les petits canaux) ainsi que l'achèvement des travaux neufs entrepris, mais pas d'entrevoir l'amorce d'un véritable réseau à grand gabarit dans les quinze ans, à l'exception de la liaison Compiègne-Soissons.

La troisième option retient un investissement quinquennal de 4,5 milliards de francs, avec la perspective d'ajouter au programme précédent la réalisation – à terme d'une vingtaine d'années – de l'un des trois projets de liaisons à grand gabarit : Rhin-Rhône, Seine-Nord, Seine-Est. En toute logique, la priorité devrait revenir au premier d'entre eux, dont l'étude est la plus avancée, au point que les travaux pourraient commencer trois mois après le lancement du « feu vert ».

La quatrième option permettrait, pour 1,5 milliard de francs de plus, d'accélérer la mise en œuvre du programme précédent. Enfin, la cinquième option, la plus coûteuse (7,5 milliards de francs), envisage la construction graduelle de l'ensemble du réseau à grand gabarit, la réalisation de la liaison Seine-Nord pouvant commencer à l'issue des quatres années d'études encore nécessaires. L'achèvement du réseau Seine-Est serait, quant à lui, subordonné au choix d'un itinéraire unique entre la Champagne et la Moselle, alors que s'opposent encore un tracé sud, par Nogent-sur-Seine, et un tracé nord, par Reims.

Quelle hypothèse retiendra le gouvernement au moment de matérialiser ses intentions bienveillantes envers le transport fluvial ? Les deux premières perpétueraient le processus de « mort lente » dont souffrent les voies navigables. La dernière paraît peu conciliable avec l'austérité prônée par la rue de Rivoli. Parlant du rapport Grégoire, M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, n'a pas exclu de *« moduler éventuellement ce programme en fonction des contraintes budgétaires et de l'intégrer dans les objectifs du IXe Plan »*.

A plus long terme, il s'agit de savoir si, au-delà d'engagements de principes, le gouvernement actuel est capable de faire aussi bien que ses prédécesseurs. Au cours des vingt dernières années, l'effort financier en faveur des voies navigables a atteint annuellement une moyenne de 1,2 milliard de francs (valeur 1982), une moitié provenant de ressources budgétaires (1), l'autre du produit de la taxe sur l'électricité hydraulique produite par la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.). Pour l'avenir, il n'est pas sûr que l'Etat puisse garantir un engagement financier élevé sur une longue période. La C.N.R. pourrait donc être davantage sollicitée : une augmentation de sa taxe sur l'hydro-électricité de 6 centimes par kilowatt-heure (qui ne coûterait que 2 millimes (2) par kilowatt-heure au consommateur) dégagerait 1 milliard de francs supplémentaires chaque année. Mais elle devrait alors, en toute logique, ainsi que le suggère d'ailleurs le rapport Grégoire, recevoir en retour la concession de tous les grands travaux concernés (elle a déjà celle de Rhin-Rhône).

Pour l'heure, quel que soit le principe de financement retenu, une chose est claire : la poursuite, au même rythme, pendant vingt ans encore, de l'effort entrepris par les gouvernements précédents permettrait de dégager les 30 milliards de francs nécessaires à l'achèvement, en une trentaine d'années, du programme des liaisons à grand gabarit dont la batellerie française a besoin pour défendre valablement ses chances.

JAMES SARAZIN.

(1) Celles-ci n'ont toutefois cessé de se réduire entre 1975 et 1981.

(2) Un millime = 1 millième de franc.

Le cinquième de la flotte pétrolière mondiale est désarmé

Des géants inutiles

Au large des côtes de l'émirat de Fujairah, à l'entrée du golfe Persique, le *Pierre-Guillaumat*, l'un des quatre pétroliers géants français de 550 000 tonnes, attend un hypothétique chargement. Il attend... depuis cinq mois. A Brest, son frère jumeau, le *Prairial*, appartenant comme lui à la Compagnie nationale de navigation, n'espère même plus : il est très sérieusement question de le désarmer dans l'attente de jours meilleurs. Les deux autres géants, le *Batillus* et le *Bellamy*, de la société maritime Shell, sont au chômage. A eux quatre, ces navires, encore jeunes (quatre à six ans), représentent 20 % de la flotte pétrolière française. Ils ne sont pas seuls à connaître l'inaction.

C'est dire que l'annonce de la baisse du prix du pétrole décidée par les pays de l'OPEP (*le Monde* du 15 mars) n'a pas suscité une euphorie particulière parmi les armateurs français, spécialement chez ceux qui sont spécialisés dans les transports d'hydrocarbures. Dans ces milieux, on fait remarquer que les limitations de production qui accompagnent la baisse des cours ne devraient pas entraîner une évolution sensible des volumes transportés dans l'année à venir, ni dans leur répartition entre les armements. Si cette baisse des prix était couplée avec une véritable reprise économique dans le monde industrialisé – non seulement aux Etats-unis, comme certains indices tendent à l'accréditer, mais aussi en Europe et au Japon, – alors seulement pourrait-on espérer, à terme, une augmentation des importations pétrolières, et peut-être un certain effet sur le marché des frets pétroliers complètement déprimés depuis 1975.

Et quand bien même la reprise économique s'avérerait ferme et durable, le mal essentiel du transport pétrolier, la surcapacité, ne serait pas résolu de sitôt. L'effort d'adaptation de l'offre à la demande fait par la flotte française – qui ne comptait plus que cinquante navires le 1er janvier dernier contre quatre-vingt-deux en 1978 – n'a pas suffi à enrayer la crise. Onze pétroliers, d'un tonnage total de 800 000 tonnes, étaient désarmés à la fin de l'an dernier. Une situation voisine de celle du reste de la flotte mondiale, qui, en dépit de la destruction de nombreux bateaux envoyés à la ferraille (37 millions de tonnes en deux ans), est encore deux fois trop importante par rapport au tonnage à transporter, ce qui a conduit au désarmement de 19 % des pétroliers en service.

La mer du Nord et l'Alaska

Cette surcapacité est directement responsable de l'effondrement des taux de fret pétrolier. Une reprise du trafic pourrait évidemment être bénéfique sur ce plan, mais elle pourrait tout autant avoir quelque effet pervers sur l'évolution de la flotte. Car la crise a conduit les armateurs à abandonner des bateaux techniquement dépassés (souvent gros consommateurs de carburant) ou économiquement inadaptés à l'heure de la raréfaction des enlèvements de masse, et donc des très grosses cargaisons. Un espoir déraisonnable dans une reprise importante et durable des affaires pourrait freiner ces salutaires opérations de retrait et d'assainissement de la flotte et recréer par conséquent toutes les conditions d'une nouvelle surcapacité.

Le salut de l'armement pétrolier passe moins par l'attente d'un miracle dans le Golfe ou ailleurs que dans une meilleure adaptation de son matériel aux nouvelles conditions du marché pétrolier mondial. Le déclin de l'OPEP dans la production des hydrocarbures et le déplacement des courants d'exportation (au départ de la mer du Nord et de l'Alaska notamment) amènent à repenser la taille des bateaux, les « super-tankers » étant inadaptés à certains axes de trafic et de surcroît trop gros pour entrer dans beaucoup de ports. Même les navires de 250 000 tonnes apparaissent disproportionnés. Aujourd'hui, les armateurs admettent que le pétrolier idéal ne devrait pas excéder 80 000 à 120 000 tonnes, mais surtout devrait consommer moins que les modèles antérieurs et être à même de transporter indistinctement du brut ou des produits raffinés afin de rentabiliser davantage ses rotations.

Mais, même en supposant résolus les problèmes de financement des investissements, une autre question demeurerait posée : que faire des navires géants devenus inutiles ? Les armateurs français ont déjà commencé à répondre : entre janvier 1981 et juin 1982, huit pétroliers de 250 000 tonnes ont été envoyés à la casse, parmi dix-sept bateaux retirés du service. Un tel effort a toutefois ses limites pour les exploitants : vendre à la ferraille des matériels pas encore amortis coûte très cher.

Or, près des trois quarts des bateaux français ont moins de dix ans. Et, parmi eux, les quatre géants de 550 000 tonnes qu'on peut tout au plus, selon M. Georges Thébaud, président du comité central des armateurs français, espérer vendre d'occasion à 2 % ou 3 % du prix auquel ils furent acquis en 1976, ce qui ne paierait même pas les intérêts des emprunts contractés pour les acheter. – J. S.

ÉCHECS

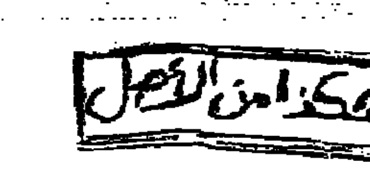
En quart de finale du tournoi des prétendants

KASPAROV A UN DEMI-POINT DE LA VICTOIRE

En remportant, avec les noirs, la huitième partie du quart de finale qui l'oppose à Alexandre Beliavsky, Gary Kasparov s'est pratiquement qualifié pour les demi-finales du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs. Cette victoire, après les sixième et septième parties qui furent nulles, donne cinq points au jeune grand maître soviétique contre trois à son rival.

Le match se déroulant au meilleur des dix parties, il suffit à Kasparov, qui aura les blancs, de faire nul dans la neuvième partie, pour obtenir le demi-point qui lui assurera la victoire.





Le Monde

économie

CONJONCTURE

UNE ÉTUDE D' « ÉCONOMIE ET STATISTIQUES »

La situation financière des sociétés industrielles s'est dégradée en 1981

Les chefs d'entreprise n'ont pas manqué de se plaindre, ces deux dernières années, par la voix, notamment, du président du C.N.P.F. Ils ont répété que les charges dont on les accablait les conduisaient à la ruine. L'analyse de MM. Benjamin Camus et Pierre Muller, dans *Economie et statistiques* de février 1983 (1), sur *« les comptes des sociétés industrielles en 1981 »*, confirme en partie ces inquiétudes.

Les secteurs industriels, dans leur ensemble, voient augmenter le coût de leurs approvisionnements et leurs charges financières, en même temps qu'ils sont soumis à une forte concurrence internationale. Les difficultés provoquées dès la fin de 1979 par le second choc pétrolier s'inscrivent dans les comptes des *sociétés en 1981* : dégradation des résultats d'exploitation, effort d'investissement bloqué par les charges financières. Les entreprises ont de plus en plus de mal à dégager *des ressources propres.*

L'effrondrement de la chimie

Aussi bien la progression de la valeur ajoutée industrielle n'est-elle que de 9 % en valeur en 1981, contre 10,6 % en 1980. La faible progression de la demande intérieure est simplement compensée par une intégration au marché mondial de nombreuses activités de biens d'équipement professionnel. On assiste aussi, depuis la fin de 1979, à une montée de l'endettement. En deux ans (de 1979 à 1981), la part des frais financiers dans la valeur ajoutée des secteurs industriels est passée de 7,6 % à 10,8 %. *Dans le même temps*, celle de l'autofinancement tombait de 11,2 % à 6,3 %.

Cependant, on enregistre de notables différences selon les secteurs industriels. Celui des biens intermédiaires connaît une baisse continue de la valeur ajoutée depuis 1975, baisse *qui ne fait que s'accentuer* au cours des deux dernières années, en raison principalement d'un alourdissement des charges financières et des charges salariales. Plus fort encore est l'effrondement des comptes dans la chimie de base, où le taux de valeur ajoutée revient de *25,8 % en 1979 à 18,8 % en 1981. « Dans le même temps, la part des frais du personnel dans la valeur ajoutée gagne plus de huit points, celle des frais financiers près de six points. Tout cela provoque une évolution catastrophique du taux d'épargne, comparable seulement à celle de la sidérurgie entre 1975 et 1977. »* Au début de 1981, les besoins financiers représentent des montants quatre fois supérieurs au fonds de roulement. Il en est résulté *un ralentissement considérable* de l'effort d'investissement.

Situation comparable dans la sidérurgie, où le marché intérieur régresse de 11,4 % en 1981 (contre 1,8 % en 1980) en raison de la baisse d'activité des principales branches utilisatrices. On note toutefois que *« l'appui croissant sur les marchés extérieurs a permis de réduire l'effet dépressif de la demande interne »*.

L'automobile, qui avait fait les beaux jours des années 70, était restée le seul secteur industriel *créateur d'emploi*, après le premier choc pétrolier. *« Or, en 1980 puis en 1981, il subit les compressions d'effectifs les plus fortes de l'industrie (– 3,6 % et – 7,3 %). »* Le chiffre d'affaires ne progresse durant ces deux années que, respectivement, de *9,7 %* et *9 %* pour une hausse des prix à la production de l'ordre de 12 %. Dans un contexte de crise mondiale, la France voit sa part d'exportation diminuer (de *50 % à 45 % de 1979 à 1981*) tandis que le taux de pénétration passe de 26 % en 1980 à 28 % en 1981. Les constructeurs n'ayant pas pu répercuter les hausses de prix de leurs *consommations intermédiaires*, la valeur ajoutée n'augmente que de 3,7 % en 1981, et l'excédent brut d'exploitation baisse de 9,3 % en francs courants, après une diminution de 19,6 % en 1980. *« Le partage de la valeur ajoutée se déplace à nouveau en faveur des salaires et des charges financières. »* Le secteur automobile, enfin, poursuit un effort de modernisation, d'importants programmes d'investissement étant engagés, pour rester compétitif. Le *corollaire* est, bien évidemment, une poussée spectaculaire de l'endettement.

Reste le secteur de *consommation* courante. Celui-ci maintient ses résultats en augmentant ses prix à la production. En contrepartie, la pénétration des produits étrangers sur le marché intérieur s'accentue. Cette situation est particulièrement évidente pour le textile-habillement. Seule la *parachimie-pharmacie* connaît une forte progression en volume. Dans l'ensemble, *toutefois*, les résultats d'exploitation, pour les années 1980 et 1981, indiquent une croissance très supérieure à ce qu'elle est en moyenne dans l'industrie.

La bonne tenue de l'équipement professionnel

Dans cette grisaille, le secteur des biens d'équipement professionnel apparaît comme un îlot de prospérité : *« C'est le compartiment industriel le moins touché par le deuxième choc pétrolier. (...) Son chiffre d'affaires progresse de 14,6 % en 1981, pour une hausse des prix à la production de l'ordre de 12 %, et ses effectifs ne diminuent que de 2,5 %. Enfin, les exportations progressent remarquablement (+ 17,8 %). »*

Contrastant quelque peu avec l'ensemble du secteur, la construction mécanique accuse un léger retrait : + 9 % pour le chiffre d'affaires et – 3,6 % pour les effectifs. *On note que la rentabilité de ce* sous-secteur n'a cessé de décliner depuis 1974. En revanche, la construction électrique et électronique profite des mutations technologiques *et prend une importance* croissante dans l'ensemble des biens d'équipement professionnel. Mais ce sous-secteur subit une expansion très forte des charges financières (+ 37 % en 1981), les frais financiers atteignant jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires pour certaines sociétés.

De même ce sous-secteur éprouve-t-il quelques difficultés à *s'insérer* dans le partage international du marché. *« L'industrie française est désavantagée par une forte spécialisation dans la construction électrique, au détriment de l'informatique et du matériel électronique professionnel. (...) Le taux de pénétration atteint 72 % pour l'informatique. »*

La composante la plus dynamique de ce sous-secteur est constituée par la construction navale et aéronautique. *Dans ces industries, les effectifs* augmentent de 1,9 % et les exportations progressent à un taux record de 32 %. Quelques grands succès internationaux, dont le programme Airbus, expliquent ces performances exceptionnelles.

(1) *Economie et statistiques*, nº 152, février 1983, Observatoire économique de Paris, 195, rue de Bercy, 75582 Paris, Cedex 12.

REMONTÉE DU MARK ET RECHUTE DU FRANC

Comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 16 mars), le redressement du franc sur les marchés des changes, très vif lundi et surtout mardi, a été très provisoire, et a fait place à une rechute mercredi 16 mars. A Paris, le cours du mark, qui était passé lundi 14 mars de 2,8985 F, son plafond, à 2,87 F et même, mardi 15 mars à 2,82 F, en dessous du cours pivot de 2,8339 F, est remonté à 2,86 F.

Préparant déjà le week-end, les opérateurs internationaux prennent, à nouveau, position à la hausse sur le mark, dont ils continuent, plus que jamais, à anticiper la réévaluation.

Sur le front de l'eurofranc, monnaie de bataille utilisée par la spéculation à la baisse sur notre monnaie, les taux se sont sensiblement détendus, notamment à très court terme (un jour et deux *jours*), où *ils sont revenus* de 1 000 % à 20 %-50 %. En fait, la « petite » spéculation a lâché prise, toute prête, pourtant à recommencer, et la « grosse » ne désarme pas. Ainsi, le taux de l'eurofranc est toujours de 300 % sur une semaine, donc au-delà du prochain week-end, et de 80 % à 90 % sur un mois.

Quant au dollar, en hausse à Francfort à 2,3850 DM contre 2,3750 DM, il *s'est vivement apprécié* à Paris, passant de 6,72 F à 6,82 F, en liaison avec le *nouvel affaiblissement du franc.*

Au conseil des ministres UN PROJET DE LOI SUR LE MINIMUM DE PENSION (2 200 F PAR MOIS)

Le conseil des ministres devait examiner, mercredi 16 mars, le projet de loi créant un nouveau minimum de pension. Il s'agit d'accorder aux personnes âgées du régime général des salariés qui voudront bénéficier de la retraite à *soixante* ans un revenu garanti. Celui-ci sera égal à 2 200 F par mois, auquel s'ajoutera la retraite complémentaire, soit 700 F pour 37,5 années de cotisations. Ce minimum sera, pour les retraités ayant une carrière incomplète, modulé en fonction du nombre d'années de cotisations manquantes.

Ce projet de loi, qui doit être soumis en priorité au Parlement, sera applicable au 1er avril 1983 avec versement – comme c'est la règle – à la fin du trimestre, c'est-à-dire pour la première fois en juin 1983.

La création de ce minimum, pension dans l'assurance, vieillesse – *qui se distingue des allocations minimales* accordées sans conditions de ressources quelle que soit la durée de cotisation, – a été décidée, lors des négociations tripartites entre les *syndicats*, le patronat et M. Bérégovoy aboutissant au « relevé des discussions » du 24 janvier.

LES INDUSTRIELS PRÉVOIENT UNE STABILISATION DE LA PRODUCTION AU COURS DES PROCHAINS MOIS

L'activité industrielle s'est stabilisée en février au niveau du mois *précédent*, niveau qui demeure inférieur à celui de février 1982, indique la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture publiée le 15 mars. La demande intérieure a *enregistré un fléchissement* plus prononcé qu'en janvier, en même temps que l'on notait un ralentissement de la demande étrangère. Aussi bien les chefs d'entreprise prévoient-ils le maintien de leur production au rythme actuel au cours des tout prochains mois.

Les besoins de *main-d'œuvre* sont jugés très limités et le recours au chômage partiel a légèrement *augmenté*. L'INSEE, dans son enquête mensuelle de février auprès des industriels, considère quant à lui que l'activité a légèrement fléchi. Il confirme que les industriels s'attendent à une stabilisation de leur production au cours des prochains mois mais que, pour eux, les perspectives de prix continuent de se modérer.

NETTE DIMINUTION DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN FÉVRIER

Le nombre des faillites d'entreprises a été de 1 180 (en chiffres corrigés des variations *saisonnières*) en février, contre 1 756 en janvier et 1 356 en février 1982. En chiffres bruts, on dénombre 1 239 faillites contre 1 735 le mois précédent. L'INSEE, *qui donne ces chiffres*, attribue cette forte baisse à la rupture du rythme habituel des publications légales et prévoit donc un rattrapage dans les prochains mois.

● *M. Michel Jobert*, ministre du commerce extérieur, a été reçu, *mardi 15 mars, par* le président Hosni Moubarak. Les entretiens, qui se sont déroulés en présence du ministre égyptien de l'économie, M. Mustapha El-Said, ont porté sur *les relations commerciales* égypto-françaises, indique-t-on de source égyptienne. – *(A.F.P.)*



AGRICULTURE

LE DÉBAT SUR LES PRIX PAR LA CAMPAGNE 1983-1984

La France et l'Allemagne s'opposent sur les mesures agro-monétaires

Bruxelles (Communautés européennes). — Le débat qu'ont eu, lundi 14 et mardi 15 mars, les ministres de l'agriculture des Dix sur la fixation des prix agricoles pour la campagne 1983-1984, n'a pas été très loin. Il a mis en évidence que les deux points les plus difficiles de la négociation seraient le niveau des prix des produits laitiers et le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués par la R.F.A., sans parler des aménagements à apporter aux règlements « fruits et légumes » et « huile d'olive », dans la perspective de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal : ce sont là deux dossiers qui sont traités en même temps que les prix sans y être directement liés.

Grosso modo, la moitié du conseil, dont la France, considère comme insuffisante la hausse des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait, à savoir plus 2,33 % en ECU, proposée par la Commission. L'autre moitié estime, au contraire, qu'effectivement, le développement sensible de la production observé en 1982 doit être freiné et que le meilleur moyen d'y parvenir est de jouer sur les prix garantis. Il faudra trouver un compromis entre ces deux thèses.

Le différend sur la réduction des M.C.M. allemands est avivé par la probabilité d'un nouvel ajustement

De notre correspondant

des parités au sein du S.M.E. impliquant une réévaluation du mark et, par voie de conséquence, la création de nouveaux M.C.M. positifs en Allemagne fédérale. Face à cette perspective préoccupante pour les agriculteurs français (les M.C.M. positifs jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation), Paris a intérêt à ce que les M.C.M. allemands existants, soit 8,5 %, soient réduits le plus possible. La Commission propose un démantèlement de 2,8 %. M. Ertl, le ministre allemand, se dit prêt à accepter 1 %. Mme Cresson estime qu'une réduction de 3,5 % constitue le strict minimum, au vu des engagements souscrits par l'Allemagne à la demande de la France, lors de la mise en place du S.M.E., en 1979. L'entrée en vigueur de celui-ci avait été retardée de deux mois par la France à cause, précisément, du problème des M.C.M. ; Paris n'avait donné son feu vert définitif qu'après que l'Allemagne se fut engagée à supprimer les nouveaux M.C.M. susceptibles d'être créés dans un délai maximum de deux ans.

« La politique européenne constitue un tout. On ne peut pas prétendre profiter des marchés communautaires pour les produits industriels et profiter aussi des distorsions monétaires pour les produits agricoles », a dit Mme Cresson. M. Ertl lui a répliqué en substance que la France ne pouvait pas, sous peine de se faire éconduire, solliciter à espaces réguliers la réévaluation du mark au sein du S.M.E. (de façon à limiter la dévaluation du franc français) puis, ce concours obtenu, se montrer intransigeante à propos de ses conséquences agricoles. La prochaine session consacrée aux prix agricoles aura lieu du 28 au 30 mars.

Lundi, les ministres des affaires étrangères avaient évoqué le différend commercial agricole euro-américain. C'est un dossier qui sera ouvert par les chefs de gouvernement des Dix les 21 et 22 mars. *« C'est une affaire qui, si elle s'envenime, peut provoquer une tension d'une gravité extrême entre les États-Unis et la C.E.E., plus encore que celle du gazoduc sibérien »*, a commenté M. Cheysson. Il a constaté que les États-Unis, obsédés par le souci de résorber leurs excédents, en étaient à oublier tous les principes, toutes les règles qu'ils mettent habituellement en avant pour faire des remontrances à la C.E.E. Le ministre considère que le problème n'avait pas atteint le degré de maturité suffisant pour permettre d'engager de manière utile *« une discussion politique fondamentale »* avec Washington.

PHILIPPE LEMAITRE.

Faits et chiffres

Automobile

● **Ford, première marque étrangère en France.** — Ford a confirmé, en janvier, sa place de premier importateur d'automobiles en France, un rang qu'il avait ravi à Volkswagen l'an passé. Sur un marché français qui a progressé de 4 443 voitures, les « étrangères » ont accru leur part de 12 747 unités. 13 330 Ford ont été immatriculées (8,95 % du marché contre 6,08 un an plus tôt). Le groupe Volkswagen obtient 7,23 % (6,46 % en janvier 1982), le groupe Fiat 4,51 % et le groupe General Motors 3,90 %.

ERRATUM. — Dans le bilan de Renault-Véhicules industriels (*le Monde* du 16 mars) une erreur nous a fait écrire que les pertes de R.-V.I. en 1982 étaient de 309 millions de dollars. Il s'agissait de francs.

● **Augmentation des exportations automobiles japonaises en février.** — La production de Toyota a augmenté de 5,3 % en février (par rapport à février 1982). Les ventes sur le marché japonais ont progressé de 12 % et ses exportations de 1,1 %, chez Nissan la production a décliné (— 2,7 %) mais les exportations ont progressé de 1,3 %.

Pêche

● **Pêche : accord entre la C.E.E. et l'Espagne.** — La C.E.E. et l'Espagne sont parvenues le 15 mars à un accord sur les quotas de captures de poisson et les activités des chalutiers espagnols dans le golfe de Gascogne pour l'année 1983. L'Espagne a accepté une production de ses quotas pour le merlu, qui passent à 8 300 tonnes (au lieu de 8 500 tonnes en 1982), et pour lesquels 123 licences de pêche seront accordées. — (*A.F.P.*)

AFFAIRES

Télédistribution

LES P.T.T. SIGNENT UNE CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX POUR LA TÉLÉDISTRIBUTION

Les P.T.T. viennent de signer avec la Compagnie générale des eaux une convention permettant à cette société d'intervenir auprès des collectivités locales pour le financement, la réalisation, la gestion et la programmation des réseaux câblés. La Compagnie générale des eaux s'engage aussi à promouvoir l'exportation des techniques françaises de câblage. La C.G.E. participera, d'autre part, à la mise en place de l'Institut des réseaux, un projet de centre d'information sur la télédistribution récemment proposé par le ministre des P.T.T.

La Compagnie générale des eaux n'est pas une nouvelle venue dans le domaine du câble. Elle assure déjà la gestion du réseau de la vallée de Munster, en Alsace, qui a ainsi résolu ses problèmes de zones d'ombre, et celle du réseau de la ville nouvelle du Vaudreuil (Eure). Elle est aussi adjudicataire des réseaux de Nice et de Saint-Pol (Nord). La convention signée avec les P.T.T. lui permet aujourd'hui d'étendre ses activités à des domaines particuliers du câble, comme la construction ou la programmation. Dans ces secteurs, elle assurerait, à la demande, la maîtrise d'œuvre et le suivi des appels d'offres, en faisant profiter les collectivités locales de son expérience en matière de gestion des services publics.

La signature de cette convention ne confère pas pour autant à la C.G.E. une position d'exclusivité. D'autres partenaires, comme la Caisse des dépôts et consignations par exemple, ont déjà posé leur candidature pour aider au financement des programmes de télédistribution ou entrer dans les futures sociétés locales d'exploitation des réseaux câblés.

● **Difficultés pour le groupe Gautier.** — Spécialisé dans la fabrication de meubles pour enfants, ce groupe installé au Boupère (Vendée) connaît de *« graves difficultés »* du fait de la baisse de la consommation intérieure et d'espoirs déçus à l'exportation. Un dépôt de bilan du groupe est envisagé. Avec deux mille huit cents employés dont deux mille cinq cents en France, Gautier détient 50 % du marché français et exporte 20 % de sa production.

● **Grundig entend continuer seul.** — Le groupe ouest-allemand est *« décidé à poursuivre seul sa lutte sur le marché »*, a déclaré son porte-parole après l'échec de la tentative de prise de contrôle par Thomson. A propos des rumeurs prêtant à Philips l'intention de prendre la majorité de Grundig, il a ajouté qu'*« aucune demande n'a été faite dans ce sens »*. Le directeur général, M. Horst Rosenbaum, a été limogé. — (*Reuter.*)

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le budget comporte 15 milliards de francs d'allégements fiscaux

● ***Réduction des impôts directs***
● ***Encouragement aux petites et moyennes entreprises***

Londres. — Dans son discours à la Chambre des communes, le 15 mars, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, n'a pas mentionné les grandes masses du budget qui sont connues depuis la publication du plan des dépenses de l'Etat en novembre 1982. Il a insisté sur les mesures nouvelles qui concernent, dans la colonne des dépenses comme dans celle des recettes, des sommes limitées, mais qui, par leur caractère marginal même, indiquent exactement les priorités du gouvernement.

Ainsi le coût des mesures supplémentaires annoncées s'élève-t-il à 1,5 milliard de livres (1), soit un peu moins que ce qui était généralement attendu (*le Monde* du 14 mars). Ce chiffre correspond à la somme injectée dans l'économie par rapport aux prévisions faites à l'automne.

Sir Geoffrey a rappelé quelques stastistiques de base. Cette année, le produit national brut devrait augmenter de 2 %, la demande intérieure de 3 %. En janvier, la production industrielle a progressé de 2,5 %, un renversement de la tendance enregistrée au cours des dernières années, qui semble confirmer les espoirs de reprise. Après être tombé au-dessous de 5 %, le taux d'inflation devrait remonter légèrement vers la fin de l'année jusqu'à 6 %. Les principales banques viennent de baisser leur taux de base d'un demi-point, à 10,5 %.

Le gouvernement estime avoir maîtrisé la croissance de la masse monétaire (moins de 12 % en 1982 et 7 à 11 % en 1983), ainsi que les dépenses publiques (134 milliards de livres), dont la part dans le P.N.B. (43,5 %) diminuera légèrement, après être passée de 41 % en 1979 à 44 % en 1982. Le déficit budgétaire — très exactement le *« besoin d'emprunt du secteur public »*, qui comprend également le déficit des entreprises nationalisées — restera pratiquement stable, avec 8 milliards de livres, par rapport à l'exercice précédent. Il ne représente plus que 2,75 % du P.N.B. Cependant, la baisse des prix du pétrole pourrait entraîner une baisse des recettes fiscales et obliger le chancelier à présenter un budget rectificatif à l'automne (2).

Les principales mesures annoncées par Sir Geoffrey sont les suivantes : pour les particuliers, l'allégement de la fiscalité directe sur les personnes physiques s'élève à 2 milliards de livres ; les taux d'imposition ne sont pas modifiés, mais le seuil d'exonération, les tranches et les déductions forfaitaires pour les salariés, les couples, les enfants à charge, sont relevés de 14 %, soit près de 8,5 points de plus que le taux de l'inflation. Ainsi les couples gagnant moins de 233 livres par mois seront exonérés d'impôt. Le chancelier espère que la réduction de la pression fiscale directe aura une influence modératrice sur les revendications salariales.

Les chômeurs retrouvent la bonification de 5 % de leurs indemnités supprimée en 1980 pour compenser leur exonération de l'impôt sur le revenu. En outre, un nouveau mode de calcul est introduit pour les prestations sociales : leur croissance annuelle sera désormais fondée sur la hausse réelle des prix de l'année précédente, et non plus sur les prévisions pour l'année à venir. L'année dernière, les retraités avaient vu leur revenu réel croître de 2,5 %, parce que les projections gouvernementales en matière d'inflation s'étaient

De notre correspondant

révélées trop pessimistes. En 1983, les retraités n'augmenteront que de 4 %, mais le *« trop-perçu »* l'année dernière ne sera pas réclamé. Les allocations familiales augmentent de 11 %.

Aide modeste aux chômeurs

Le projet de budget comporte un modeste programme d'aide directe aux chômeurs (55 millions de livres). Les chômeurs âgés de plus de soixante ans n'auront plus besoin de pointer au chômage et ils recevront une indemnité équivalente à leur retraite. Les hommes (après soixante-deux ans) et les femmes (après cinquante-neuf ans) qui peuvent prétendre à une préretraite pourront travailler à temps partiel, à condition qu'ils soient remplacés par des jeunes. Enfin, les aides aux chômeurs qui créent leur propre entreprise seront élargies. Ces mesures n'auront qu'un effet marginal sur le niveau du chômage, qui, selon les propres prévisions du gouvernement, ne devrait pas descendre cette année au-dessous de 3 250 000.

Des mesures en faveur des entreprises coûteront 800 millions de livres au Trésor. Elles concernent une nouvelle diminution d'un demi-point de la cotisation sociale supplémentaire, qui reviendra ainsi de 3,5 % en 1982 à 1 % à partir d'août prochain. C'est un pas supplémentaire vers l'abolition réclamée par le patronat de cet *« impôt sur l'emploi »*, créé par le précédent gouvernement travailliste. En outre, la prospection du pétrole de la mer du Nord et l'exploitation de nouveaux gisements bénéficieront d'allégements fiscaux.

Les décisions les plus importantes touchent les petites et moyennes entreprises (P.M.E.), qui, selon Mme Thatcher, devraient être à la base du renouveau de la Grande-Bretagne : un plus grand nombre d'entre elles seront exonérées de T.V.A. ; le taux de base de l'impôt sur les sociétés sera diminué de 2 points pour revenir à 38 % ; les employés recevront des incitations fiscales à prendre des parts dans l'entreprise où ils travaillent et des aides spéciales pour les P.M.E. de l'ingénierie, pour leur modernisation et leur informatisation, ainsi que pour l'artisanat.

Cependant, 10 milliards de livres seront consacrées à la construction d'appartements sociaux, tandis que l'accès à la propriété est encouragé par des allégements fiscaux sur les emprunts immobiliers.

Ces mesures sont en partie financées par une augmentation de la fiscalité indirecte. Néanmoins, le taux de la T.V.A. reste inchangé, à 15 %, et les taxes sur les alcools, le tabac, l'essence, ainsi que la vignette automobile sont pratiquement relevées du taux de l'inflation. La hausse de la fiscalité indirecte procurera 600 millions de recettes supplémentaires au Trésor ; mais le chancelier affirme que, en prix constants, la charge ne sera pas alourdie.

« C'est un budget pour la reprise, pour les familles, pour les entreprises, mais avant tout un budget pour le redressement continu de la Grande-Bretagne », a conclu Sir Geoffrey. Les plus optimistes estiment à un demi-point son impact sur la croissance du P.N.B., mais la grande majorité des commentateurs insistent sur sa parfaite neutralité.

DANIEL VERNET.

(1) Une livre vaut environ 10,50 F.

(2) Chaque baisse de 1 dollar sur le baril de pétrole provoque un manque à gagner de 300 millions de livres pour le Trésor britannique. Cependant, la baisse de la livre compense en partie la diminution du prix — libellé en dollars — du pétrole de la mer du Nord.

R.F.A.

● *La balance des comptes courants ouest-allemande* a enregistré en 1982 un excédent de 8 milliards de marks, alors qu'elle avait été déficitaire les trois années précédentes, indique le dernier rapport mensuel de la Bundesbank. En 1981, le déficit courant avait été de 15 milliards de DM. Pour sa part la balance commerciale a enregistré un surplus de 51 milliards de DM contre 28 milliards en 1981, les exportations ayant augmenté de 8 % pour totaliser 428 milliards de DM. L'industrie automobile est devenue pour la première fois le plus important poste à l'exportation (72,5 milliards de DM de ventes à l'étranger), ayant dépassé la construction mécanique (66,5 milliards de DM). — (*A.F.P.*)

● **La production industrielle américaine** a augmenté en février, pour le troisième mois consécutif, indiquant la poursuite de la reprise. Toutefois, cette hausse s'est nettement ralentie, n'ayant été que de 0,3 % contre 1,3 % en janvier. Le résultat est lié essentiellement à une augmentation de la production de biens de consommation, notamment d'automobiles, de biens pour la défense et l'espace, ainsi que des matériaux de construction. — (*A.F.P.*)

ÉNERGIE

APRÈS L'ACCORD DE L'OPEP

Attentisme sur le marché du pétrole

Un peu partout, les pays consommateurs se réjouissent de la décision de l'OPEP. Le ministère ouest-allemand de l'économie affirme que *« les prix moins élevés auront un effet stimulant sur la croissance économique et soulageront réellement les pays en développement tributaires du pétrole »*. *« Les conditions du marché libre et du marché pétrolier sont redevenues identiques »*, ajoute le communiqué.

Globalement, la facture pétrolière de la C.E.E. devrait être allégée de 10 milliards de dollars (sur 75 milliards). Les Japonais affirment, eux aussi, que cette baisse aura des effets bénéfiques tant sur l'activité nippone que sur l'économie mondiale. Au Brésil, on évalue à 800 millions de dollars l'économie que réalisera le pays en 1983 du fait de la décision de l'OPEP. En 1982, la facture pétrolière s'est élevée à 8,6 milliards de dollars.

Sur les marchés, l'attentisme a continué de régner. On continue d'échanger du brut saoudien (arabe léger) entre 28 et 29 dollars le baril, soit avec une décote de moins d'un dollar au regard des prix officiels. Les bruts de la mer du Nord ont regagné de l'ordre de 50 cents, à 28,50 dollars, soit 2 dollars de moins par baril que les prix proposés à ses clients par la British National Oil Compagny. On note aussi chez les courtiers une cargaison iranienne proposée à 26 dollars par baril. Mais les transactions restent très faibles — et donc peu significatives, — dans l'attente de la décision britannique sur les prix du pétrole de la mer du Nord. Mme Thatcher a affirmé, le 15 mars devant les Communes, que la Grande-Bretagne suivrait *« les forces du marché »* et le *Financial Times* du 16 mars estime que la BNOC proposera, au début de la semaine prochaine, un nouveau prix du pétrole de 29,5 ou 30 dollars par baril.

D'autre part, l'Italie — principal acheteur de brut soviétique — a confirmé que l'U.R.S.S. proposait son pétrole de qualité « Oural » à 27 dollars le baril à Rotterdam, et à 28 dollars pour livraison en Méditerranée (*le Monde* du 10 mars). L'Union soviétique a toujours aligné ses prix sur ceux du marché en procédant à des révisions mensuelles.

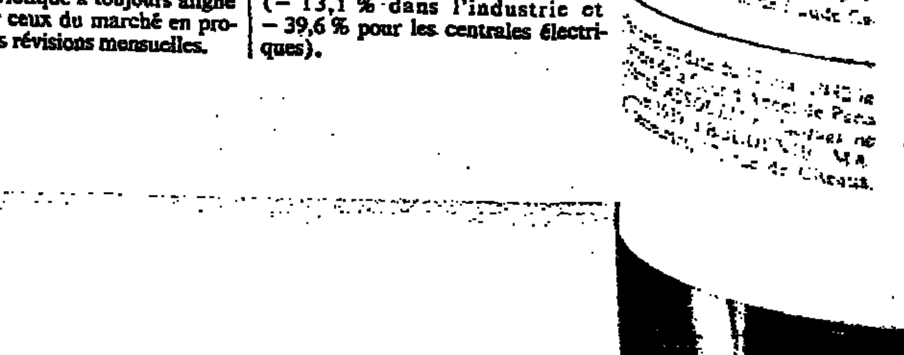
Les pressions à la baisse sur les prix du pétrole — malgré l'accord de l'OPEP — ont amené M. Al Oteiba, ministre des Emirats arabes unis, à déclarer que *« tous les pays seront perdants si les producteurs mondiaux s'engagent dans une course à la baisse des prix »*.

France : pas de baisse de l'essence en avril ?

En France, M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, s'est félicité, le 15 mars, de la baisse des prix du pétrole, qui allégera la facture pétrolière et gazière de la France. Il a certes estimé à quinze centimes par litre la réduction des prix des carburants qui pourrait être appliquée le 13 avril. Mais le ministre a ajouté que, un relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de l'ordre de 20 centimes par litre étant prévue pour mai par la loi de finances (*le Monde* du 16 mars), les pouvoirs publics s'efforceraient de lisser ces mouvements contraires. Tout laisse donc à penser que les automobilistes ne bénéficieront pas en avril de la baisse du prix du pétrole.

PRÉCISION. — Dans l'article consacré aux effets de la baisse des prix du pétrole sur la contrainte extérieure (*le Monde* du 16 mars), le raisonnement était fondé sur une réduction de la facture énergétique et pas seulement pétrolière. Raisonnement logique puique les prix du pétrole commandent ceux du gaz, comme nous l'expliquions par ailleurs et, à un degré moindre, ceux du charbon.

● ***Légère reprise de la consommation de carburants.*** — Les livraisons de super et d'essence ont progressé de 6,4 % au cours des deux premiers mois de l'année (par rapport à la même période de 1982). Celles de gazole de 5,8 %. Meilleures conditions climatiques et baisse des prix expliquent ce mouvement. Les ventes de fuel domestique ont, elles aussi, progressé de 1,2 %. En revanche, les livraisons de fuel lourd ont baissé de 20,6 % (— 13,1 % dans l'industrie et — 39,6 % pour les centrales électriques).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale des Eaux

CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DES P.T.T. *POUR LE DÉVELOPPEMENT* DE LA TÉLÉDISTRIBUTION

Le ministère des P.T.T. a signé, avec la *Compagnie Générale des Eaux*, une convention relative à la télédistribution.

Dans cette convention, le groupe de la Compagnie Générale des Eaux s'engage *à étendre à la télédistribution son* expérience de gestionnaire de services publics *pour le compte des collectivités* locales.

Il proposera aux collectivités locales, le cas échéant associé avec d'autres partenaires, des services et des moyens concernant le financement, la réalisation, *la gestion et la programmation* des réseaux câblés.

Le groupe de la *Compagnie Générale* des Eaux s'engage aussi à participer au développement à l'exportation des techniques et du savoir-faire français dans le domaine de *la télédistribution*.

Le groupe de la Compagnie Générale des Eaux a déployé, depuis huit ans, des efforts importants dans le domaine de *télédistribution*. Il est déjà gestionnaire ou adjudicataire de réseaux câblés, comprenant plusieurs milliers de prises, dans différentes villes.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie Financière *Delmas-Vieljeux, réunis* en assemblée générale ordinaire, 16, avenue *Matignon* à Paris (8e), *le 8 mars 1983* sous la présidence de M. Tristan Vieljeux *ont* :

– approuvé les comptes de l'exercice 1981-1982, d'une durée exceptionnelle *de dix-huit mois, conformément aux* décisions de l'assemblée générale extraordinaire *du 22 juin 1982* ; ces *comptes*, de ce fait, ont été arrêtés au 31 décembre 1982 ;

– décidé la mise en distribution d'un dividende de 35 F par action, assorti d'un avoir *fiscal* (*impôt déjà payé au* Trésor) de 17,50 F, donnant un total de *52,50 F par action* (*contre 34,50 F au titre* du précédent exercice), étant rappelé *qu'un acompte de 10 F* (*assorti* d'un avoir fiscal de 5 F) a déjà été mis en distribution *en juin 1982*.

Le dividende complémentaire de 25 F (avoir fiscal 12,50 F) sera payé dans les banques habituelles, à compter du 16 mars 1983, contre remise du coupon n° 86 pour les actions au porteur et estampillage des certificats nominatifs.

FACOM

Pré-rapport 1982

En 1982 dans une conjoncture peu favorable, le chiffre d'affaires avec 808 millions de francs a progressé de 12 %. Cette évolution a été facilitée par une progression de 16 % des ventes hors métropole en raison de la nette croissance de la grande exportation.

Le montant du bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions devrait être proche du montant élevé enregistré en 1981, les efforts fournis à tous les niveaux de l'entreprise ayant permis de compenser en partie l'effet du blocage des prix et de l'augmentation des coûts sociaux.

La distribution du dividende pour l'exercice 1982 s'inscrira dans le cadre des mesures limitatives décidées par le gouvernement.

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, qui s'est réuni le 10 mars 1983 sous la présidence de *M. Jacques Caplain*, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1982. *Il a arrêté le bilan et le* compte de résultats.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 124 268 386,58 *F* après dotation aux amortissements et aux provisions de 305 344 366,13 F, contre 127 116 692,17 F en 1981 après dotation aux *amortissements* de 275 935 605,99 F.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée le 26 mai 1983, la mise en paiement d'un dividende de *14,25 F* par action, montant identique à celui de l'exercice précédent.

Le Carnet des Entreprises

• SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FINANCIÈRE ET DES ALLUMETTES (SIFA)

Sur proposition de son président, Monsieur Jacques LATSCHA, le conseil d'administration de la société, réuni le 9 mars 1983, a nommé *directeur général*

M. Louis BERTHOMIEU,

ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au Corps des mines.

Le président a également confirmé dans ses fonctions de directeur *général* adjoint, Monsieur Charles KATZ, ancien élève de l'Ecole *polytechnique et ingénieur du Génie maritime*.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE *DE PARIS*

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 6 octobre 1982, la 31e Chambre matin du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour *PUBLICITÉ MENSONGÈRE*, pour avoir à PARIS, le 21 août 1981, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles des services faisant l'objet de la publicité en l'espèce par l'exposition de panneaux publicitaires *fixés* sur un véhicule 127 AFA 75 stationné à proximité *du garage Citroën Gobelins portant* les mentions « 50 occasions à partir de 5.000 F – Garantie Eurocasion 12 mois – Occasions garanties 12 mois » alors *que* le véhicule le moins cher proposé à la vente au moment des faits valait 12.000 F, qu'enfin la formule de garantie pendant douze mois ne concernait que certains véhicules, les autres bénéficiant d'une formule limitée soit quant à la durée de la garantie, soit quant à la nature des organes couverts ;

Le Sieur *BERNARD Paul*, né le 5 juin 1952 à CASABLANCA (Maroc), directeur de société, demeurant, 126, rue Saint-Maur à PARIS (11e). A la peine de *DIX MILLE FRANCS d'amende*.

Le Sieur *TROSSET Clément*, Jean, *François*, né le 22 juillet 1928, à ARBIN arrondissement de Chambéry en Savoie, Président-Directeur Général de société, demeurant, 23, boulevard Arago à PARIS (13e). A la peine de *DIX MILLE FRANCS* d'amende. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

« Par arrêt en date du 30 juin 1982 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *DI PONIO Angelo* né le *1er janvier 1922* à SAINT ELIA (*ITALIE*), demeurant, 22, rue Viet - *CRÉTEIL* - 94 – à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission ou passation d'écritures inexactes ou fictives. »

« Par arrêt en date du 30 juin 1982 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *GASTAUD Georges* né le 22 février 1925, à Bondy - 93, demeurant, 13, rue Jean-Varnet - DRANCY - 93, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale. »

« Par arrêt en date du 30 juin 1982 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *SALVATORE Enrico* né le 18 octobre 1926, à Filigrano - ITALIE, demeurant, 16, rue Jean-Varnet - *DRANCY - 93*, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F *d'amende pour complicité de fraude fiscale*. »

« Par arrêt en date du 12 mai 1982 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *ASSOULINE Jacques* né le 27 juillet 1939, à BOUDENIB - MAROC, demeurant, 17, rue de Citeaux, Paris (12e), à 30.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. »

« Par arrêt en date du 12 mai 1982 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *VERGER Maurice* né le 21 mars 1932, à PARIS (13e), demeurant à Paris (5e), 7, rue Linné, à 200.000 F d'amende pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures. »

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le *30 novembre 1982, la 31e chambre*, 1re section du Tribunal Correctionnel de Paris, a condamné pour *homicide involontaire* – non respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail – pour avoir, à Paris, le 4 novembre 1980, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en laissant travailler la victime le 4 novembre 1980, puis trois *salariés le 3 février 1981, sur* un échafaudage démuni de garde-corps, de plinthes *ainsi que de freins* ; *pour avoir, le* 1er février 1981, commis un homicide involontaire (accident du travail) – victime Roger Gombert – à la peine de 5 000 francs d'amende pour le délit d'homicide involontaire - plus trois amendes de 500 francs chacune pour les infractions au code du travail :

Le sieur *MISSOU Thierry*, Jean-Luc, Hervé, né le 13 mars 1960, à Garches – gérant de société, demeurant 3, avenue Emma, à La Celle-Saint-Cloud (78).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné à M. le procureur *de la République sur sa réquisition*. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date *du 7 octobre 1982, la 31e chambre*, 2e section, du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour NON RESPECT DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'HYGIÈNE ET A LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL – BLESSURES INVOLONTAIRES – pour avoir à Paris, le 27 novembre 1980 : étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre *III* du code du travail, et à *celles* du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler deux ouvriers sur une plate-forme de travail sans que celle-ci soit munie de garde-corps et sans qu'à défaut des dispositifs de protection d'une efficacité au moins équivalente aient été mis en place ; s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) pour Rodrigues Antunes AMERICO. A la peine de deux amendes de *800 francs chacune pour* l'infraction à la sécurité et à l'hygiène *du travail, et 1 000 francs d'amende* pour le délit de blessures involontaires. Le sieur *LE BIGOT Jean*, né le 23 septembre 1935 à Dinan (Côtes-du-Nord), conducteur de travaux, demeurant 16, allée Prévoyance, à Clichy-sous-Bois (93). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier, soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

CONTREFAÇON DE LA MARQUE CARTIER

Par un jugement rendu le 28 septembre 1982, entre la Société CARTIER, partie civile, représentée par Me Philippe COMBEAU, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, d'une part,

et M. Daniel LEPINE, d'autre part,

La 31e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, statuant en matière correctionnelle,

...

Attendu... que Daniel LEPINE a détenu sans motif légitime des produits qu'il savait revêtus d'une marque contrefaite, en l'espèce des montres... a commis le délit d'importation de marchandises en contrebande...

Déclare Daniel LEPINE coupable des délits de détention de produits contrefaits et d'infraction à la législation sur les douanes,

Condamne Daniel LEPINE à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement,... à payer à la Société CARTIER la *somme* de *15.000 F à titre de* dommages intérêts,... et à l'Administration des Douanes la somme de 36.100 F pour tenir lieu de confiscation des marchandises de fraude,... et une amende de 36.100 F égale à la valeur des objets de fraude...

Ordonne la confiscation des montres saisies et la publication du jugement par extrait dans deux journaux à concurrence de 3.000 F par publication aux frais du condamné.

Pour extrait.



ÉTRANGER

APRÈS LE SOMMET DE NEW-DELHI

Les pays non alignés insistent sur l'importance des problèmes monétaires et de la coopération Sud-Sud

De notre envoyé spécial

New-Delhi. – Les pays développés vont avoir à faire face dans les prochains mois aux doléances du tiers-monde qui ont été énoncées dans la déclaration économique de la septième conférence des chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés adoptée le 13 mars à New-Delhi. D'un ton tout différent de celui de la déclaration politique (*le Monde* daté 13-14 mars) – la situation n'autorise guère les pays en voie de développement (P.V.D.) à parler haut en ce domaine, – la déclaration économique expose les réformes que les P.V.D. souhaiteraient voir appliquer. Certaines ouvrent des voies nouvelles : alors que ces dernières années l'accent a été surtout mis sur le commerce et l'aide, les non-alignés insistent sur les problèmes monétaires et financiers, ainsi que sur la coopération Sud-Sud.

Les chefs d'État ou de gouvernement réunis à New-Delhi se sont déclarés convaincus de la « *futilité pour un seul pays ou un groupe de pays de tenter de trouver isolément des solutions aux problèmes économiques globaux du moment entre pays en développement et pays développés* » – expression qui comprend les pays industrialisés de l'Est comme de l'Ouest, à la demande de certains membres du mouvement. Ils ont affirmé que « *la macrogestion de l'économie mondiale et la promotion du développement devaient reposer sur une coopération économique mondiale dans les domaines du commerce, des matières premières, de la monnaie et des finances* ».

Toutes ces questions, ont-ils assuré, devraient être traitées, de façon coordonnée et intégrée, dans le cadre universel des Nations unies. Aussi ont-ils proposé, sur l'initiative de l'Algérie, la tenue d'une conférence pour lancer les négociations globales au début de 1984. Dans une première phase, cette conférence aborderait les problèmes dont la formulation avait été arrêtée au cours des conversations, ces dernières années, à New-York, entre représentants des P.V.D. et des pays développés. Au cours de cette phase, des efforts nécessaires seraient faits pour préparer la seconde phase – dont la date n'a pas été fixée, mais qui devrait être aussi rapprochée que possible, – pendant laquelle seraient pris en considération les autres problèmes, en particulier ceux concernant la structure du système et des institutions économiques internationales.

Somme toute, les non-alignés relancent ainsi le projet de négociations globales et renvoient la balle aux pays industrialisés occidentaux, puisque c'est avec eux seulement qu'ont eu lieu jusqu'à maintenant les discussions préparatoires, en fixant une échéance à court terme et des objectifs peut-être plus réalistes qu'initialement. La déclaration de New-Delhi renforce la main, sans trop le lier, du groupe des « 77 », qui doit reprendre les pourparlers avec les pays industrialisés, après que les non-alignés ont de la sorte donné l'impulsion politique.

Réformer le système financier

Les participants au sommet de Delhi ont en outre souligné la nécessité d' « *une refonte complète du système monétaire et financier international actuel, inéquitable et déphasé* ». Ils ont formulé le souhait que soit organisée une conférence internationale à laquelle seraient invités tous les pays. Ce projet indien a fait l'unanimité au sein de la commission économique. La conférence n'aurait pas pour but de refaire Bretton-Woods, mais elle devrait « *répondre de manière efficace aux besoins financiers et autres de l'économie mondiale, en particulier de ceux des P.V.D., et à la nécessité de procéder à un ajustement des structures orientées vers la croissance* ». Elle ne devrait pas constituer une condition préalable au lancement des négociations globales, mais en deviendrait partie intégrante après leur ouverture.

Une partie des discussions a porté sur l'harmonisation entre ces deux projets. Il est évident qu'il reste bien des difficultés à surmonter pour qu'ils voient le jour ; mais il s'est confirmé à New-Delhi qu'il s'agissait de deux thèmes très mobilisateurs pour le tiers-monde. Dans toutes les instances compétentes, ses délégués ont reçu pour « *objectif prioritaire* » l'organisation rapide de cette conférence monétaire et financière. La question sera évoquée lors de la sixième CNUCED, mais surtout lors des réunions du F.M.I. et de la Banque mondiale à l'automne.

Les conditions politiques des prêts

Les non-alignés se déclarent également préoccupés des « *pressions croissantes exercées par certains pays développés, particulièrement sur la Banque mondiale et le F.M.I.* » afin que des organisations adoptent « *une conception de la conditionnalité et de l'octroi des prêts fondée sur des considérations d'ordre politique incompatible avec les exigences du développement et de l'ajustement* ». Cette préoccupation a été exprimée à New-Delhi non seulement par des États socialistes mais aussi par d'autres qui se réclament du libéralisme économique. La déclaration lance aussi « *une mise en garde contre les traitements simplistes prescrits pour résoudre les problèmes économiques, qui sont fondés sur certaines conceptions idéologiques et ne reconnaissent pas la diversité des systèmes économiques* ».

S'agissant du problème de la dette, plusieurs idées avaient été émises au cours de la conférence, dont celle de la création d'un cartel de pays endettés ou celle d'une commission internationale pour étudier des mesures de sauvetage – l'une et l'autre ont été repoussées. En revanche, les non-alignés ont demandé que soit élaboré « *un cadre global, équitable et multilatéral* » pour restructurer la charge de la dette des P.V.D. et « *un dispositif international* » permettant un refinancement à long terme de cette dette. Cette suggestion pourrait se rapprocher de celle avancée dans les milieux financiers privés américains.

Enfin, à la requête de l'Inde, les non-alignés ont demandé « *instamment* » aux institutions spécialisées, notamment au F.M.I. et à la Banque mondiale, d'examiner d' « *urgence* » les mesures, autres que celles prises jusqu'à maintenant, qui pourront être appliquées pour stimuler rapidement les économies des P.V.D. et pour lesquelles « *des mécanismes sont disponibles dans l'immédiat* ». Ils formuleront des propositions spécifiques dès la sixième CNUCED.

Comment ces propositions seront-elles présentées aux pays développés et comment la pression sera-t-elle exercée sur eux ? Plusieurs suggestions ont été faites. Mais aucune n'a enlevé l'adhésion générale. Une politique de sommets Nord-Sud annuels avait ses partisans, mais aussi ses détracteurs, qui soulignent la futilité parfois et le peu de « *suivi* » de tels exercices, comme il en fut de Cancun.

Créer une banque ?

Il a été seulement convenu de « *mobiliser le soutien politique voulu* » dans le cadre de réunions économiques internationales et par des contacts réguliers entre pays à l'échelon le plus élevé.

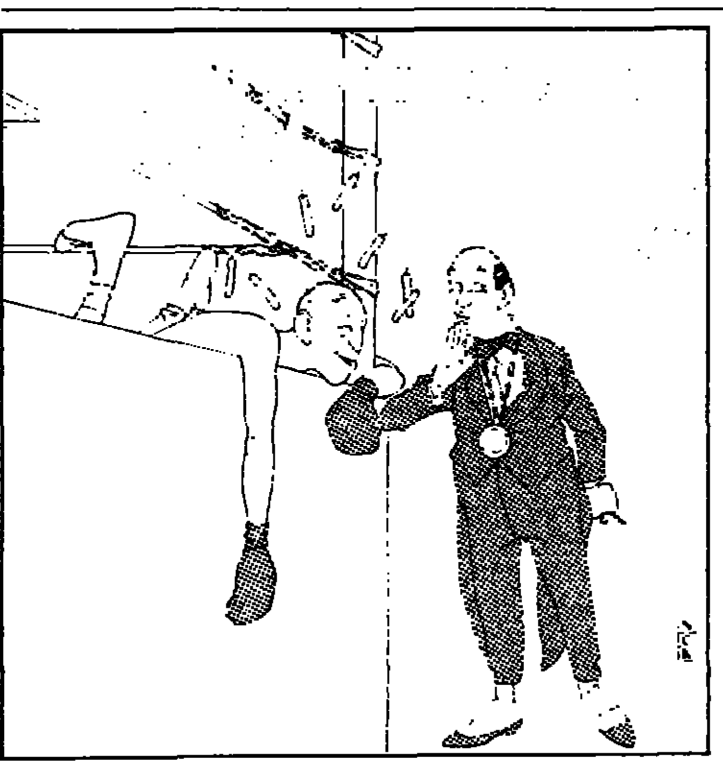
Liberté est laissée en définitive au président du mouvement de prendre les initiatives qu'il jugera le plus appropriées. Mais Mme Gandhi n'a pas l'intention de se rendre avec un bâton de pèlerin dans les grandes capitales du Nord.

La conférence de New-Delhi voulait donner un nouvel élan à la coopération Sud-Sud. Cela tenait particulièrement à cœur à l'Inde, comme il est ressorti du discours de son premier ministre, mais aussi à l'Egypte. Autrement dit à des pays dotés déjà d'un secteur industriel et de capacités scientifiques et techniques qui les rendent exportateurs. Aussi bien, « *une déclaration relative à l'autonomie collective* » des pays non alignés a-t-elle été rendue publique à New-Delhi, qui constitue, dans l'esprit, notamment, des Indiens, la charte de cette politique de coopération. Elle invite les États membres du mouvement à s'accorder réciproquement un traitement favorable en matière de commerce, de technologie, de fourniture de produits de base et de matières premières, y compris d'énergie. Elle indique que cette « *autonomie collective* » ne doit pas constituer un substitut à la coopération avec les pays développés, mais doit renforcer le pouvoir de négociation vis-à-vis du Nord.

Cette charte est accompagnée d'un programme détaillé d'actions qui précise et élargit les sphères de coopération existantes. Priorité devrait être donnée à l'augmentation de la production vivrière et à la transformation des matières premières indigènes ; mais la création d'une banque des pays en développement reste à l'étude, plusieurs bailleurs de fonds éventuels, comme les pays pétroliers, ayant fait comprendre, en commission, qu'ils avaient actuellement, eux aussi, des difficultés financières répondant aux préoccupations de plusieurs de leurs membres (Inde, Malaisie, Argentine...).

Les non-alignés ont aussi déclaré que l'Antarctique devait être accessible à toutes les nations et que, s'inspirant de la convention sur le droit de la mer, l'exploration et la mise en valeur de ses ressources devaient être « *menées pour le bénéfice de toute l'humanité* ».

GÉRARD VIRATELLE.



La France est devenue le premier emprunteur en yens sur le marché des capitaux japonais

De notre correspondant

Tokyo. – La France est devenue, en 1982, le premier emprunteur en yens sur le marché des capitaux japonais (1). Les prêts bancaires syndiqués, obligations publiques et privées souscrites par des organismes d'État français à des fins d'investissement, se sont élevés à 188 milliards de yens, soit environ 5 milliards de francs, et, pour la période considérée, près de 11 % de la totalité de ce marché, relativement étroit. La dette cumulée de la France sur le marché du yen est passée de 2 à 7 milliards de yens en 1982, ce qui traduit une forte augmentation, mais reste, somme toute, modeste par rapport à son endettement global vis-à-vis de l'étranger, d'une part, et par rapport à l'endettement global de certains organismes emprunteurs français, d'autre part.

Les crédits bancaires japonais en 1982 se sont élevés à 98 milliards de yens, et les émissions d'obligations publiques et privées à 80 et à 10 milliards respectivement. Dans le premier cas, indique-t-on de source japonaise informée, les principaux emprunteurs ont été E.D.F. (26 milliards), le Crédit foncier (25 milliards), la Caisse nationale des autoroutes (12 milliards) et les principaux fournisseurs, la Nippon Credit Bank, Sumitomo, la Banque industrielle du Japon et la Bank of Tokyo. Sur le marché obligataire, on trouve notamment la S.N.C.F., la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.), la B.F.C.E. et le Crédit national avec 20 milliards de yens chacun. D'autres emprunts doivent être souscrits en 1983 par la S.N.C.F., E.D.F., G.D.F., la C.N.T., le C.F.F., les sociétés de développement régional, etc. Il s'agit, de plus en plus, d'opérations de routine. Le taux d'intérêt est celui du taux de base bancaire majoré de 0,2 %.

D'autre part, l'encours des crédits bancaires japonais à moyen et à long terme fournis en dollars aux emprunteurs français était sensiblement supérieur à 1 milliard de dollars fin septembre 1982. Par comparaison, les prêts nippons en dollars étaient, à cette date, de 6 milliards environ pour l'Argentine et autant pour le Brésil, de 2 milliards pour l'Espagne et de 1,7 milliard pour la Grande-Bretagne, entre autres. Rappelons que les banques nippones ont contribué pour 1 milliard de dollars à la ligne de crédit de 4 milliards de dollars accordée à la France par un consortium international en novembre 1982.

Malgré leur forte augmentation l'an dernier, les crédits japonais à moyen et à long terme consentis aux Français, en yens comme en dollars, représentent à peine plus de 2 % du portefeuille des banques nippones.

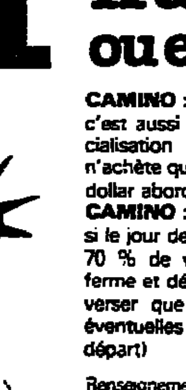
Des taux avantageux

Pour les emprunteurs français, le marché des capitaux japonais est intéressant. Il permet de diversifier les emprunts, les taux d'intérêt sont avantageux – du moins tant que le yen reste relativement bas, – et les durées moyennes de crédit (dix ans) permettent d'étaler la dette. Pour leur part, les Japonais, en butte aux critiques de leurs partenaires sur ce point, font des efforts d'ouverture de leur marché des capitaux. Enfin, compte tenu des incertitudes du marché financier international, la France reste un débiteur de moindre risque et un bon client. Toutefois, négociant début mars son troisième emprunt de capitaux sur le marché du yen, E.D.F. a connu, pour la première fois, quelques difficultés et n'a pas obtenu, en ce qui concerne le taux d'intérêt, des résultats conformes à ses prévisions. La signature a été retardée de quarante-huit heures et le taux de rendement réel des obligations publiques émises s'élève à 8,19 %, alors que la Banque mondiale avait obtenu, en février, un taux de 8,08 %. L'emprunt E.D.F. sur le marché obligataire s'élève à 20 milliards de yens. La compagnie nationale avait emprunté en 1982, en prêts bancaires syndiqués, pour 26 milliards de yens.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Exception faite de la Banque mondiale.





Point de vue

Le prix de la priorité à l'emploi

par JEAN-LOUIS MOYNOT (*)

DEPUIS plusieurs semaines, un débat est engagé sur la politique économique du gouvernement qui s'est réduit à une alternative simple : austérité ou protectionnisme ? Ainsi formulé, le débat nous semble mal engagé : il fait disparaître le projet social de la gauche sans lequel la cohésion de sa base sociale est menacée. Les élections municipales l'ont amplement prouvé.

Les difficultés auxquelles s'est heurtée la politique de relance ont eu deux origines : l'une, économique, est liée à la conjoncture internationale et à un appareil industriel dont les faiblesses sont anciennes et ont été mal évaluées ; l'autre, sociale, tient à la complexité des forces sociales qui soutiennent le gouvernement et aux pressions contradictoires qu'elles ont exercées et qui ont pesé sur la cohérence des choix.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette relance a correspondu aux priorités voulues par la très grande majorité des forces qui ont porté François Mitterrand et la gauche au pouvoir. Le soutien de l'activité est, et demeure aujourd'hui, la condition d'une amélioration de l'emploi.

Le déséquilibre des échanges extérieurs a montré que cette relance n'était pas en soi suffisante pour affronter les problèmes nés de la crise. La politique de rigueur menée depuis juin a été en partie perçue comme une inflexion en direction du barrisme, politique condamnée en 1981 pour son échec économique et social. Le fait que cette politique n'ait pas remédié au déficit commercial a accru le trouble dans l'électorat de gauche.

L'austérité est la pire forme de protectionnisme

Le débat sur la « rigueur renforcée » qui ressemble fort à de l'austérité a accru cette inquiétude. Ceux qui, aujourd'hui, préconisent de réduire la consommation des ménages pour réduire les importations, font un raisonnement dont la simplicité fait illusion. Si les entreprises ont moins de débouchés, elles seront moins incitées à investir et retarderont des projets de modernisation qui leur auraient permis de renforcer leur compétitivité. Elles seront amenées, pour compenser leurs coûts fixes et préserver leurs marges, à majorer leurs prix au risque d'accroître la différence avec les rythmes d'inflation de nos voisins.

L'austérité conduit ainsi inexorablement à affaiblir l'économie, et en premier lieu l'industrie. En outre, elle n'a pas les vertus financières que lui prêtent ses partisans : une baisse de pouvoir d'achat comme une aggravation du chômage réduisent la masse des recettes sociales et accroissent les déficits qu'on prétendait résorber. Il faut alors réduire davantage le pouvoir d'achat des prestations et, par là même, aller plus loin encore dans la diminution de la consommation des ménages. L'austérité est en fait la pire forme de protectionnisme.

Une telle politique pèse nécessairement sur la masse des travailleurs, quelles que soient les mesures prises pour les plus hauts revenus. Et, dès lors, le fait même qu'elle épargne seulement les smicards et les bénéficiaires de prestations aux revenus les plus faibles est ressenti comme une profonde injustice par tous ceux qui, avec des revenus supérieurs de 50 % ou même 100 % du SMIC, ne se sentent pas mieux lotis.

Le gouvernement, s'il veut conserver la confiance des travailleurs, n'a d'autre choix que de confirmer sa priorité à l'emploi et de proposer des réponses novatrices au déséquilibre récurrent des échanges extérieurs.

Non seulement les travailleurs organisés mais de très larges couches de notre société restent prêts à soutenir une politique qui s'attaque à la crise, non sans efforts ni solidarités nouvelles, mais dans des conditions qui donnent le désir de vivre. Cette perspective doit se construire autour de trois axes.

1) *Contre le chômage, produire en France.* – La France doit rester ouverte sur le monde. Le rejet du repli protectionniste a des bases peut-être plus culturelles qu'économiques : refus du retour au nationalisme malthusien pour les plus anciens, refus de se couper des circuits d'échanges et de communication qui imprègnent leur culture pour les plus jeunes. Mais on ne peut pas accepter n'importe quelle division internationale du travail ni se résigner à ne plus produire certains biens. Pour prendre position dans les filières mondiales, les points névralgiques de cette construction devraient être défendus par le jeu provisoire de clauses de sauvegarde. La démocratie, la responsabilité, dont la droite nous rebat les oreilles, ne seraient-elles pas aussi de préférer un produit français à un chômeur de plus ?

Le déséquilibre extérieur est ancien. La politique d'exportation à tout va, prenant appui sur quelques grands groupes industriels constamment aidés et des réévaluations successives du mark – et donc une dévalorisation du franc, – n'y a pas remédié ; la politique du franc menée par Raymond Barre à partir de 1978 avec une inflation qu'il n'a guère ralentie, a accentué les déséquilibres et ouvert encore plus largement le marché français aux produits étrangers. Cette politique a en fait constamment situé la concurrence uniquement à l'extérieur et négligé notre propre marché. Or, celui-ci reste pour les entreprises françaises le premier marché international.

Le ralentissement rapide de l'inflation est aujourd'hui une condition d'un rééquilibre de nos échanges extérieurs qui évite l'austérité. L'inflation a un coût financier important pour les entreprises du fait des taux d'intérêt élevés utilisés pour défendre la parité monétaire. Autrement dit, plus les entreprises augmentent leurs prix pour améliorer leurs marges, plus elles alimentent la cause de leur asphyxie financière. La réduction des coûts de production ne doit pas peser sur les salaires ; elle doit être obtenue par un transfert de charges sociales et une réduction des frais financiers.

Produire mieux et autrement

2) *Moderniser l'industrie, en stimulant l'initiative et en réduisant le temps de travail.* – La politique industrielle passe par l'élargissement et la création de pôles de compétitivité. La qualification et l'initiative au travail commandent l'efficacité de l'investissement. Et les moyens financiers doivent s'appuyer sur une rentabilité suffisante, hors d'atteinte sans retour à la croissance.

La réduction du temps de travail est un élément clé de la bataille industrielle. Poser le débat sur la réduction du temps de travail en termes de « partage » du travail et des revenus, c'était prêter le flanc à la double critique de l'austérité déguisée et du malthusianisme. L'aspiration au temps libre a été refoulée, alors même qu'elle avait été à l'origine de la revendication des trente-cinq heures.

La réduction du temps de travail doit s'intégrer à une conception offensive de la lutte pour la création d'emplois : produire plus en produisant mieux et autrement, et en travaillant moins longtemps. Tout est lié : emploi, qualification, conditions de travail, formation professionnelle et leurs relations aux investissements. Le temps de travail doit, pour se réduire, être dissocié du temps des machines. Tout cela doit être négocié dans l'entreprise de façon articulée pour développer l'emploi et gagner en efficacité. Cela donnerait, enfin, un contenu concret et positif à l'obligation annuelle de négocier et un objectif sur lequel les travailleurs, français et immigrés, pourront se mobiliser dans l'exercice de leurs droits.

3) *Maintenir le pouvoir d'achat en réduisant les inégalités sociales.* – Il s'agit d'une condition de la mobilisation industrielle et de la cohésion sociale du pays. Mais le maintien du pouvoir d'achat ne peut être celui du revenu disponible moyen des Français, réalité purement statistique : la croissance de la masse des retraites ou des dépenses de santé ne donnera jamais le sentiment au salarié actif d'être plus riche. Le pouvoir d'achat de son revenu, c'est d'abord celui de son salaire.

La réduction de l'insécurité est un acquis. On ne peut se résigner à réduire le niveau de la protection sociale pour en équilibrer les comptes. Sans doute une gestion plus efficace des hôpitaux est-elle indispensable ; mais le maintien du pouvoir d'achat des retraites est une exigence sociale minimum qui se traduit par une certaine croissance de dépenses. Nombre de dépenses sociales répondent à un objectif de solidarité de toutes les catégories sociales et relèvent de la responsabilité de l'État : elles n'ont pas à être financées exclusivement par des cotisations assises sur les revenus professionnels, en premier lieu sur les salaires.

Changer la fiscalité

Le problème est ailleurs : qui veut concilier l'efficacité économique et la justice sociale doit changer la fiscalité. Ce dégât, longtemps escamoté, est capital. A ne pas imposer les propriétaires sur leur patrimoine et le revenu qu'ils en tirent, les gouvernements de droite ont exagérément alourdi les contributions assises sur les salaires, dont une partie est directement payée par les entreprises. Certes, il s'agit d'un salaire indirect. Mais est-ce aux salariés de financer les prestations dont bénéficient les propriétaires fonciers ?

Cessons de confondre les entreprises et les patrons ; ayons le courage d'imposer la propriété et les revenus qui en résultent, plutôt que de transférer la charge sur l'entreprise. Si les charges étaient moins importantes, les salaires en France pourraient être plus élevés. On ne limitera la charge qui pèse sur l'ensemble des revenus du travail qu'en la transférant aux revenus du capital. L'objectif n'est pas d'augmenter la pression fiscale ; il est de la répartir autrement.

Le redressement du commerce extérieur ne peut se réduire à un quelconque réglage conjoncturel. Il peut être facilité par la baisse du prix du pétrole et la reprise de l'économie américaine. Mais ce n'est pas d'une amélioration extérieure – d'ailleurs aléatoire et qui laissera persister un chômage massif – que peut dépendre ce redressement. Elle ne dispense pas d'une action en profondeur. Au nom des équilibres économiques, la droite presse le gouvernement de renoncer à ses ambitions sociales. Ce serait l'erreur la plus grave. Comme à la Libération, elles sont une chance pour la rénovation de l'économie française. Elles sont le vrai ressort d'une mobilisation industrielle à la hauteur des défis de la crise...

(*) Cet article, signé d'un seul nom, est le produit de la réflexion d'un collectif d'économistes de gauche.

DÉNONÇANT UN CLIMAT DE « DÉMOBILISATION »

La C.G.C. demande au futur gouvernement de « mettre en œuvre le changement dans le changement »

« *Depuis un mois notre silence nous a pesé* », a confié M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., aux journalistes le 15 mars. Dans le souci de ne pas « *mélanger syndicalisme et politique* » durant la période électorale, la Confédération française de l'encadrement C.G.C., très sévère au cours de ces derniers mois pour la politique gouvernementale, avait choisi d'éviter toute déclaration publique, écartant ainsi le procès d'une « *prétendue collusion avec l'opposition politique* ». Au cours de leur conférence de presse de « *rentrée* » post-municipale, MM. Menu et Marchelli se sont montrés de nouveau fort critiques pour le pouvoir, affirmant que le résultat des élections « *montre un fort mécontentement des Français* », et notamment des cadres, les votes de Grenoble et de la banlieue parisienne apparaissant comme autant de symboles de la désaffection électorale de cette catégorie.

Pour M. Jean Menu, président de la C.G.C., le bilan de l'action économique et sociale du gouvernement est globalement négatif : « *L'affaiblissement du franc conduit, irrémédiablement, à une opération de réajustement monétaire.* » En matière d'inflation, « *la politique gouvernementale a échoué. Elle n'a cherché qu'à traiter la surface du phénomène. Elle n'a pas voulu s'en prendre aux racines du mal* ». L'absence de stratégie industrielle a par ailleurs, selon la C.G.C., accéléré la baisse de compétitivité de l'appareil industriel. Plus fondamentalement encore, la France, pour M. Menu, « *semble s'installer dans la démobilisation* » ou encore « *dans une dolce vita morose* ». Ainsi, « *l'entreprise est devenue le champ clos de la lutte des classes, alors qu'elle devrait permettre d'évoluer vers la citoyenneté économique* », et l'encadrement, notamment dans l'automobile, est « *la cible de toutes les attaques* ».

S'inquiétant également de l'endettement croissant – « *la politique des trous* » – et de « *l'étatisation galopante* », la C.G.C. ne s'est pas bornée à critiquer mais, fidèle en cela à sa Charte pour l'avenir, adoptée à son intercongrès du 15 octobre 1982, elle a formulé des propositions. « *Suivant*, a déclaré M. Menu, *que notre gouvernement sera capable de définir des objectifs avec un minimum de cohérence (...) ou que nous continuerons, comme nous l'avons vécu depuis 1981, à voir des ministres tirant à hue et à dia, sans tenir compte des réalités, nous serons encore une nation de premier rang en 1990, nous irons sur la voie du sous-développement et de la colonisation économique (...). L'encadrement de France exige que le gouvernement se décide à prendre enfin ses responsabilités.* »

Les marais du sous-développement

Pour faire face à la mutation technologique, la C.G.C. suggère « *une modification radicale de notre système de formation* » et « *une autre conception de la vie active en intégrant les périodes de formation, au même titre et à valeur égale que les périodes de production* ». Elle estime que, « *avant toute opération de réduction du temps de travail, nous devons réfléchir à la manière dont le temps libre dégagé sera utilisé en formation, mais aussi, la manière dont seront organisées les nouvelles structures de travail pour obtenir une meilleure utilisation des investissements* ». Elle propose également de « *réouvrir l'éventail des classifications professionnelles et de la hiérarchie des salaires* » et de freiner les transferts sociaux.

S'adressant par organes d'information interposés au futur gouvernement, M. Menu s'est montré ferme : « *Nous n'accepterons pas que la France s'enfonce davantage, par inaptitude à faire face aux périls extérieurs, à la concurrence résultant d'une guerre économique sans merci, dans les marais du sous-développement. Il faut pour empêcher cela que nos responsables politiques sachent très rapidement concevoir et mettre en œuvre le changement dans le changement.* » Se montrant ouvert à un recentrage gouvernemental et même plein d'espoir, M. Marchelli a semblé donner une nouvelle – et dernière ? – chance au pouvoir socialiste : « *Nous espérons voir enfin apparaître le gouvernement qu'il nous faut. (...) Nous sommes persuadés qu'il n'est pas trop tard : il y a des moyens dans notre appareil industriel qui devraient nous permettre de surmonter les défaillances que nous avons aujourd'hui.* » Reprenant ses déclarations antérieures sur les conditions d'acceptation de « sacrifices », le délégué général a souligné : « *Pour que les Français acceptent des sacrifices, encore faut-il qu'on leur présente un projet économique et social auquel ils puissent adhérer.* » Sacrifices pour redresser l'économie, oui, sacrifices pour pallier les déficits d'une gestion critiquée, non. – M. N.

La stabilisation du chômage

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, l'UNEDIC n'arrive pas à équilibrer son budget malgré les majorations des cotisations, malgré des emprunts et la réforme des indemnisations. L'année 1982 s'est déterminée par un déficit de 6,4 milliards de francs qui depuis n'a pas été comblé. Selon des prévisions certes pessimistes (une remontée du chômage fin 1983) (1), ce déficit de 6,4 milliards de francs pourrait, en cumulé, atteindre le double, en fin d'exercice.

S'inquiétant de ces difficultés, le bureau de l'UNEDIC a récemment écrit au premier ministre. M. Mauroy a répondu en demandant aux partenaires sociaux de régler d'abord eux-mêmes le sort de l'UNEDIC en ouvrant rapidement des négociations afin d'aboutir à un accord avant la fin du premier semestre.

L'assurance-chômage est en effet un système en sursis. Dénoncée par le C.N.P.F. en novembre 1982, la convention sur l'UNEDIC n'a été maintenue que pour un an. Il faut donc d'ici au 19 novembre 1983 régler, par la voie contractuelle à la fois le statut, le fonctionnement et le financement de cette institution paritaire.

Assistance ou assurance ?

Encore convient-il que l'Etat précise quelle sera sa participation et quelles seront ses orientations. Va-t-on supprimer la garantie de ressources – licenciement après soixante ans – qui existe toujours de par la loi de 1979 ? Un projet de loi faisant disparaître ce type d'indemnisation dort toujours dans les cartons du gouvernement. Va-t-on ôter à l'assurance-chômage deux points de cotisation pour les affecter à la « *structure financière* » destinée à payer la retraite à soixante ans ? Certains syndicats comme F.O. souhaiteraient que le transfert soit de 1,6 point seulement, ce qui permettrait à l'UNEDIC de conserver des capacités de financement. L'Etat va-t-il maintenir sans les accroître ses subventions ? Le C.N.P.F. qui se déclare prêt à engager des discussions dès le printemps souhaite une distinction entre « *assurance* » destinée aux salariés victimes du chômage et « *assistance* » accordée aux jeunes à la recherche d'un premier emploi et aux chômeurs de longue durée. Cette dernière formule, affirme le patronat doit être entièrement financée par l'Etat – il s'agit d'une « *solidarité nationale* » – alors que l'assurance doit l'être par les salariés et les entreprises au titre de la « *solidarité interprofessionnelle* ».

Les négociations syndicats-patronat, souhaitées par M. Mauroy, ne pourront donc se dérouler efficacement sans une concertation étroite avec le gouvernement. Autant de dossiers épineux qui font ressurgir le problème délicat de la rigueur : faudra-t-il accroître les cotisations ? Peut-on encore réduire les prestations ou rendre plus sévères les conditions d'accès à l'assurance-chômage ? Ces questions ne se posent pas qu'en France ; déjà, chez certains de nos voisins européens, elles ont été, en partie résolues par la rigueur, voire par l'austérité.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Selon ces estimations, le nombre de demandeurs d'emploi atteindrait 2 200 000 environ fin 1983 et 2 400 000 au moins en 1984.

EN 1982

Les effectifs salariés ont diminué de 0,2 % Les salaires horaires ont augmenté de 12,6 % et les salaires mensuels de 9,3 %

Selon l'enquête du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1983, la diminution des effectifs salariés pour l'ensemble des activités (hors agriculture et services non marchands) a été de 0,4 % au cours du quatrième trimestre 1982, après correction du biais et des variations saisonnières. Sur un an, l'emploi salarié a diminué de 0,2 %. Du 31 décembre 1980 au 31 décembre 1981, l'indice brut des effectifs avait diminué de 2,4 %, ce qui correspondait probablement alors, « *compte tenu du biais négatif qui affecte cet indicateur* », à une baisse annuelle de 1,1 % en 1981.

Au 1er janvier 1983, la durée hebdomadaire du travail s'établissait à 39,2 heures, soit une baisse de 0,2 heure en moyenne par rapport à octobre 1982. Au 1er janvier 1982, la durée hebdomadaire était de 40,3 heures. Quant à l'indice des taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans payés au temps, il a augmenté de 4,2 % par rapport au 1er octobre 1982 (4,1 % au quatrième trimestre 1981). Durant l'année 1982, le taux de salaire horaire a augmenté de 12,6 % (16,3 % en 1981), mais, « *si l'on tient compte de l'effet de la réduction de la durée du travail* », le salaire mensuel des ouvriers a augmenté de 9,3 % (dont 3,5 % au quatrième trimestre 1982), contre 15,1 % en 1981. Au cours des douze mois de 1982, les prix à la consommation ont augmenté, en glissement, de 9,7 %. Le ministère du travail indique également que, de mars 1982 à mars 1983, l'augmentation du SMIC a été de 12,9 %.

Citroën demande au ministre du travail d'accepter le licenciement de quatre délégués C.G.T.

Après s'être accordé un délai de réflexion, la direction de l'usine Citroën d'Aulnay a décidé, le 15 mars, d'« *introduire un recours hiérarchique auprès du ministre du travail contre les décisions de l'inspection du travail d'Aulnay, refusant le licenciement de quatre délégués* ». Dans un communiqué, la direction ajoute : « *Ces demandes de licenciement, déposées le 22 février, étaient motivées par la participation des intéressés aux violences du 2 février. Elles ont été rejetées par l'inspection du travail, malgré la production de très nombreux témoignages écrits, recueillis aussitôt après les faits.* »

Au cours de la conférence de presse de la C.G.C., le 15 mars, M. Paul Marchelli, délégué général, a critiqué les refus de l'inspection du travail d'autoriser le licenciement des délégués C.G.T. à Aulnay, et C.F.D.T. à Renault-Flins : « *Nous ne sommes pas pour le licenciement de responsables syndicaux, mais nous sommes contre la violence dans les entreprises. Si nous vivons dans un pays incapable de sanctionner des actes de violence, tout est possible dans ce pays.* »

D'autre part, dans les Hauts-de-Seine, les locaux des Fonderies Montupet (sept cent cinquante salariés), occupés depuis le 14 janvier, à l'initiative de la C.G.T., par une quarantaine de grévistes, ont été évacués, le 15 mars au matin, par les force de l'ordre. La C.G.T. a dénoncé « *très fermement* » ce « *coup de force contre les travailleurs* » et a appelé à une manifestation devant le R.E.R. de Nanterre, mercredi à 17 h 30. Le conflit, qui a déjà provoqué de vives protestations des non-grévistes, porte sur des revendications salariales.

● **Grève à bord de quatre caboteurs pétroliers.** – La fédération C.G.T. des syndicats maritimes a lancé, le 15 mars, un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures à l'appareillage qui affecte quatre navires caboteurs français, transporteurs de produits pétroliers. La C.G.T. proteste contre le recours excessif à des navires étrangers ou de complaisance pour le transport de ces produits entre les ports français ou sur des lignes de cabotage européennes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8100	6,8200	+ 195	+ 230	+ 380	+ 440	+1050	+1180
$ can.	5,5655	5,5751	+ 150	+ 180	+ 290	+ 347	+ 790	+ 915
Yen (100)	2,8722	2,8776	+ 130	+ 160	+ 270	+ 310	+ 845	+ 920
DM	2,8569	2,8623	+ 180	+ 205	+ 360	+ 395	+1074	+1145
Florin	2,5742	2,5785	+ 165	+ 195	+ 335	+ 380	+1005	+1075
F.B. (100)	14,6452	14,6888	–4475	–2907	–4385	–2770	–4460	–2125
F.S.	3,3203	3,3276	+ 240	+ 270	+ 485	+ 525	+1465	+1555
L. (1 000)	4,8008	4,8113	–1068	– 760	–1295	– 970	–2395	–1985
£	10,2777	10,2975	+ 140	+ 210	+ 315	+ 435	+1150	+1370

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	9	9 5/16	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 5/8
DM	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16
Florin	4 3/8	4 7/8	4 3/8	4 3/4	4 3/8	4 3/4	4 1/2	4 7/8
F.B. (100)	10	20	36 1/2	50	24 1/2	31 1/2	15 3/4	19 1/4
F.S.	3 3/8	4 1/8	3 5/8	4	3 5/8	4	3 5/8	4
L. (1 000)	15	30	32	39	25	30	21 1/2	23 3/4
£	10 3/4	11 1/4	10 5/8	11	10 1/2	10 7/8	10 3/16	10 9/16
F. franç.	40	90	80	90	48	58	25	33

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

UNE ÉTUDE DE L'INED

La chute du nombre des mariages paraît irréversible

Les Français se marient de moins en moins : 417 000 mariages ont été célébrés en 1972, 312 000 seulement l'an dernier pour des effectifs de jeunes d'importance comparable. Les démographes ont tout d'abord attribué cette évolution au développement de la cohabitation : les jeunes vivaient ensemble un an ou deux avant d'officialiser leur union. Effectivement on a constaté ces dernières années un retard de l'âge moyen au premier mariage.

Mais bien vite l'explication est apparue insuffisante : le pourcentage des mariages diminue à tous les âges et pas seulement entre dix-huit et vingt-cinq ans ; dans le même temps, le nombre des couples qui décident d'avoir des enfants sans passer au préalable à la mairie augmente sensiblement. Et ce double phénomène se retrouve avec plus ou moins d'intensité dans la plupart des pays occidentaux. Il semble bien que l'on assiste à une mutation des comportements à l'égard du mariage« *analogue à celle qu'a connue l'Europe au milieu des années 60 pour la fécondité* ». C'est la conclusion à laquelle sont parvenus deux chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED), MM. Hervé Le Bras et Louis Roussel, qui viennent de publier dans la revue *Population* (1) une analyse sur « *l'évolution récente de la première nuptialité en France* ».

A partir des données observées depuis 1972 et par un jeu de simulations successives, les auteurs ont mis au point un modèle mathématique qui permet de prévoir l'évolution de la nuptialité. Ce modèle repose sur une distinction entre deux sous-populations : l'une, de moins en moins nombreuse, continue à suivre les taux de nuptialité d'avant 1972 ; l'autre, de plus en plus nombreuse, choisit la cohabitation, et plus celle-ci dure longtemps, moins les chances qu'elle se termine par un mariage sont grandes.

Appliqué à l'évolution de la nuptialité au cours des quinze dernières années en Suède, pays où la cohabitation s'est développée plus tôt et plus rapidement qu'en France et où la propension au mariage a fortement baissé, le modèle mis au point par MM. Le Bras et Roussel se révèle parfaitement fiable.

Selon les auteurs de l'étude, la baisse du nombre des mariages constatée en France ces dernières années est irréversible : alors que 95 % des femmes des générations passées se mariaient, ce taux sera au maximum de 80 à 85 % pour les jeunes générations actuelles et plus probablement de 70 %.

Reste à savoir si ce changement de comportement est purement formel ou s'il aura à terme des effets sur la natalité et sur le tissu démographique.

J.-M. D.

(1) *Population*, nov.-déc. 1982. UNED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Baisse des effectifs mais amélioration du statut du personnel

Un an après la mise en application de l'ordonnance du 5 février 1982 réglementant le travail temporaire, les patrons de ce secteur s'interrogent sur les effets de cette réforme, qui fut incontestablement « une épreuve » *pour nombre d'entre eux, mais qui comporte également, ont-ils reconnu, de nombreux aspects positifs.*

Présentant, la semaine dernière, les actes d'un colloque organisé en décembre par le Promatt (Syndicat des professionnels du travail temporaire) sous la présidence de M. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi, sur le thème : « Travail temporaire, élément du marché du travail », M. Bernard Bacquet, vice-président de cette organisation patronale, a dressé un premier bilan de l'évolution de la profession en 1982 (1).

« *Ce fut*, a noté M. Bacquet, *une épreuve pour les entreprises de travail temporaire.* » La réglementation sévère de ce secteur s'est traduite par une baisse immédiate de 25 % des effectifs, accélérant le recul d'activité constaté depuis le quatrième trimestre 1980. Cette baisse moyenne a atteint finalement 30 % au cours des douze derniers mois, et le nombre des travailleurs temporaires en mission chaque jour est descendu de 190 000 en 1981 à quelque 140 000 aujourd'hui, selon les estimations du patronat. En outre, six cents établissements, dont deux cents entreprises, ont fermé leurs portes en 1982. « *Malgré une tendance à la reprise depuis la mi-janvier*, a poursuivi M. Bacquet, *nous ne pensons pas que nous retrouverons à brève échéance notre niveau d'activité d'avant l'ordonnance.* »

« Jouer le jeu »

En revanche, le seuil minimal semble atteint. Selon une enquête effectuée par l'IFOP en juin 1982 auprès des entreprises utilisatrices – qui avaient pu prendre alors l'entière mesure des contraintes de l'ordonnance, – 82 % d'entre elles indiquaient que le recours au travail temporaire demeurait indispensable.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les patrons du travail temporaire ont dont décidé de « jouer le jeu. » Le 3 février dernier, ils ont signé avec l'ensemble des syndicats, à l'exception de la C.G.C., peu impliquée par cette forme de travail, un premier accord professionnel national portant sur l'indemnisation complémentaire de la maladie. Quatre autres dossiers – premier pas vers la mise au point d'une convention collective – seront négociés successivement : la formation professionnelle, la médecine du travail, le chômage pour intempéries dans le bâtiment, l'exercice du droit syndical. Parallèlement, une autre procédure paritaire a été mise en place avec la création d'une commission chargée de rechercher une interprétation commune des textes législatifs ou réglementaires.

Quant au statut du personnel, on observe de « *notables avancées* », à la faveur du dialogue social qui s'est instauré. Les travailleurs temporaires sont désormais mieux protégés par l'ordonnance du 5 février 1982 : connaissance précise de la durée de la mission et stabilité de l'emploi dans les limites définies ; alignement sur les rémunérations des travailleurs permanents occupés aux mêmes tâches ; augmentation de l'indemnité dite de précarité d'emploi ; accès généralisé aux installations collectives de l'entreprise utilisatrice, etc. Dès l'été prochain, ces salariés, qui étaient hors du champ de la loi sur la mensualisation, disposeront d'une garantie de ressources en cas de maladie. « *Il nous reste à faire la preuve de la même ingéniosité pour les autres dossiers* », a conclu M. Bacquet.

Cependant, les employeurs font remarquer que le recul du travail temporaire n'a pas entraîné à proportion la création d'emplois permanents. D'après les chefs d'entreprise, les deux tiers des embauches effectuées pour compenser la baisse du travail temporaire ont été réalisées dans le cadre du contrat à durée déterminée. Autrement dit, une forme d'emploi précaire a été remplacée par une autre, et non pas consolidée. Mais ceci est un autre dossier, auquel devront s'attaquer les pouvoirs publics.

J. B.

(1) Le Promatt représente 80 % du volume d'activité de la profession avec cent trente-cinq entreprises, dont certaines très importantes, et mille cent établissements. Une autre organisation patronale, l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), représente 35 % des activités avec deux cent cinquante entreprises et un millier d'établissements.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mars

Mieux orienté

Quel gouvernement, quelles mesures, quel rajustement monétaire ? Telles étaient les trois questions posées mardi à la Bourse de Paris par les opérateurs et les professionnels. La réponse était, pour les deux premières du moins : une équipe composée de têtes solides, une véritable politique de rigueur.

L'essentiel, aux yeux de la communauté boursière, est de rétablir la crédibilité de la France à l'étranger. Est-ce vraiment à cela que songe le président Mitterrand ?

Le marché, en tout cas, a l'air d'y croire et, ceci expliquant cela, il s'est montré un peu mieux disposé, avec l'indicateur instantané à 0,56 % au-dessus de son niveau précédent.

Pour l'instant, le voile n'est pas encore levé sur les intentions du chef de l'État et la Bourse voit arriver l'échéance mensuelle. La liquidation générale aura lieu le 23 mars prochain.

L'heure est donc, pour les investisseurs, à la décision dans l'incertitude. Ce qui n'est pas une position confortable. Jugeant le pour (baisse du prix du pétrole) et le contre (risque d'une radicalisation politique), beaucoup ont préféré se réfugier dans un prudent attentisme. Seuls les étrangers ont continué de faire quelques emplettes, d'où, en règle générale, la bonne tenue adoptée par les valeurs « indexées sur le dollar ». Certains d'entre eux, en panne de francs, ont néanmoins vendu un peu au comptant pour s'en procurer.

En vive reprise à Londres (436,50 dollars l'once contre 428,50 dollars), l'or a au contraire continué de baisser à Paris, en liaison avec le recul du billet vert. Le lingot s'est établi à 95 950 F contre 96 900 F. Repli également du napoléon redescendu de 740 F à 725 F (après 720 F).

La devise-titre a suivi le dollar dans son repli et s'est échangée entre 8,75 F et 8,82 F contre 8,91 F - 9 F.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Encore peu vaillant durant la majeure partie de la séance de mardi, le marché devait se redresser deux heures avant la clôture. Il a non seulement regagné le terrain perdu au départ mais effacé ses pertes des deux dernières journées. En définitive, l'indice des industrielles devait s'établir à 1 124,51, en hausse de 10,06 points.

Ce sont surtout les « Blue chips », assez malmenées ces derniers temps, qui se sont distinguées. Le bilan de la séance a été positif mais pas réellement significatif du renversement de tendance. Sur 1 956 valeurs traitées, 816 ont monté, 716 ont baissé et 424 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, les analystes attribuaient ce sursaut au facteur technique. Les opérateurs ont néanmoins été favorablement impressionnés par la nouvelle augmentation de la production industrielle en février, la troisième consécutive. Beaucoup, en effet, après ces bons résultats de janvier jugés peu réalistes, redoutaient un décrochage, au mieux *un net coup d'arrêt de la reprise*. Pas plus que l'accord sur la baisse des prix du pétrole, cet élément n'a réussi à secouer vraiment le marché, comme en témoigne le niveau toujours très bas de l'activité avec 62,41 millions de titres échangés contre 64 millions la veille. De l'avis des spécialistes, les opérateurs ne sont pas encore persuadés que le danger de déstabilisation monétaire soit vraiment écarté.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 15 mars
Alcoa	32 7/8	34
A.T.T.	66 1/4	66 1/8
Boeing	37	37 1/2
Chase Manhattan Bank	51 7/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	41 1/4
Eastman Kodak	84 1/4	85 1/4
Exxon	30 3/4	30 7/8
Ford	38 3/4	39 1/4
General Electric	103 1/4	103 1/4
General Foods	40 1/4	41
General Motors	59 1/8	60
Goodyear	29 7/8	30
I.B.M.	100 1/2	100 3/4
I.T.T.	34 7/8	35 1/4
Mobil Oil	28 1/4	28 1/4
Pfizer	73 1/2	73 5/8
Schlumberger	41 3/4	42 3/8
Texaco	32 3/4	32 3/4
U.A.L. Inc.	32 1/8	33 1/4
Union Carbide	58 1/2	59 1/4
U.S. Steel	23 1/4	23 3/8
Westinghouse	47 1/2	48 1/4
Xerox Corp.	40 1/8	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS : CHUTE SPECTACULAIRE DES BENEFICES. – Le puissant groupe diamantifère a enregistré en 1982 une chute spectaculaire (– 29,6 %) de ses bénéfices, dont le montant global est revenu de 628,3 à 442,5 millions de rands (sans compter 14,9 millions de pertes provenant des sociétés associées), soit à son niveau le plus bas depuis cinq ans. C'est la quatrième année consécutive que les profits du groupe fondent. Cette contraction des marges est une des plus importantes constatées depuis la seconde guerre mondiale. La crise est passée par là. La preuve en est : dans son communiqué, De Beers précise que la valeur de ses stocks s'est accrue de 93,9 %, pour atteindre 832,3 millions de rands. Dans ce chiffre, l'augmentation réelle des stocks entre pour 280,2 millions de rands, les 149 millions restants provenant de la dépréciation du rand vis-à-vis du dollar. Les dirigeants du groupe sont *néanmoins optimistes*. « *Les stocks*, affirment-ils, *ont été ramenés à des niveaux réalistes. Les ventes, depuis le début de l'année, se développent plus rapidement qu'au cours du dernier semestre et la demande s'amplifie.* » Ils font en outre remarquer que la consommation de pierres pour la joaillerie, en 1982, s'est seulement située à 3 % en dessous du niveau record de 1982 et que les ventes de Noël ont été meilleures que prévu. Le communiqué précise cependant que le marché des pierres de poids important et de qualité demeurait restreint.

De Beers maintient son dividende fiscal à 25 cents. *Pour l'année écoulée, cependant*, ses actionnaires n'auront toutefois encaissé que 37,5 cents par action. Cette distribution est la plus faible enregistrée depuis 1976 (35 cents).

PENHOËT. – Bénéfice net pour 1982, hors plus-values : 14,03 millions de francs contre 15,78 millions. Il s'y ajoute 31,12 millions de profits exceptionnels (contre 31,11). *Dividende global* : 39 F contre 37,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	11 mars	14 mars
Valeurs françaises	111,2	110,6
Valeurs étrangères	113,9	114

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	15 mars
Indice général	110,1	109,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 mars	16 mars
1 dollar (en yens)	236,85	237,30

BOURSE DE PARIS Comptant 15 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	1 364
5 %	37 30	0 589
3 % amort. 45-54	....	1 866
4 1/4 % 1963	103 10	2 160
Emp. N. Eq. 6 % 67	115	4 734
Emp. 7 % 1973	8980	..
Emp. 8,80 % 77	105 50	7 161
9,80 % 78/93	86 40	6 632
8,80 % 78/86	87 65	2 268
10,80 % 79/94	88 75	5 711
13,25 % 80/90	97 65	10 382
13,80 % 80/87	98 35	5 709
13,80 % 81/99	99 60	2 268
16,75 % 81/87	107 60	8 582
16,20 % 82/90	107 50	2 752
16 % juin 82	105 50	12 274
E.D.F. 7,8 % 61	134 10	2 123
E.D.F. 14,5 % 80-92	99	10 404
Ch. France 3 %	166 10	..
CNB Bques janv. 82	99 10	3 152
CNB Paribas	99 11	3 152
CNB Suez	99 16	3 152
CNI janv. 82	99 25	3 152

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	44	44
A.G.F. (St Cent.)	336	335
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	291	292
Degremont	110 50	110 20
Delalande S.A.	140	140
Delmas-Vieljeux	510	508
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 10	119
Didot-Bottin	277	277
Dist. Indochine	360	359
Drag. Trav. Pub.	188	187 90
Duc-Lamothe	175	....
Dunlop	4 35	4 50 d
Eaux Bass. Vichy	911	920
Eaux Vittel	595	590
Ecco	1710	1710
Economats Centre	505	503
Electro-Banque	241	245
Electro-Financ.	350	341
Elf-Antargaz	170	174
E.L.M. Leblanc	481	475 50
Entrepôts Paris	186	178 50
Epargne (B)	1200	1220 d
Epargne de France	222	220
Epeda-BF	792	808
Escaut-Meuse	270	270
Eurocom	418 50	420
Europ. Accumul.	36	36 60
Eurok	210 50	210 50
Félix Potin	885	885
Ferm. Vichy (Ly)	169	145 50 o
Files-Fourmies	3 35	3 20
Finalens	77	76
FIPP	91	....
Frac	221	216
Focep (Chât. eau)	1515	1525
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	106	106
Navig. (Nat. de)	73 80	....
Nicolas	325	325
Nodet-Gougis	69 70	67
OPB Paribas	98 80	....
Optorg	84	85
Origny-Desvroise	127	132
Palais Nouveauté	290 50	293
Paris-Orléans	96 80	99 30
Part. Fin. Gest. Im.	169 90	168
Pathé-Cinéma	150	148 20
Pathé-Marconi	77	....
Piles Wonder	88	85
Piper-Heidsieck	254	255
Porcher	179 10	179
Profils Tubes Est	7 25	7 25
Prouvost ex-Lain.R.	35 50	35 50
Providence S.A.	293	294
Publicis	720	705
Raff. Souf. R.	158	160
Ressorts Indust.	100 50	....
Ricqlès-Zan	124	124
Ripolin	43 50	46 20
Rida (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	62 40	64
Rochette-Cenpa	17 30	17 50
Rosario (Fin.)	95	96
Rougier et Fils	58	55 70 o
Rousselot S.A.	382	375
Sacer	35 50	54 70 d
SAFAA	56 20	58 50 d
Safic-Alcan	179	171 90 o
SAFT	137	137
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	42980	41300
Barlow Rand	97	96
Bell Canada	174	173
Blyvoor	135	....
Bowater	27	....
British Petroleum	42 50	42 10
Br. Lambert	290	....
Caland Holdings	94	89
Canadian-Pacific	320	315
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	370	360
Commerzbank	550	....
Courtaulds	12 10	....
Dart. and Kraft	664	629
De Beers (port.)	61 10	....
Dow Chemical	291	287
Dresdner Bank	585	591
Femmes d'Auj.	64	75 d
Finoutremer	186	183
Finsider	0 27	....
Foseco	22 20	22 80
Gén. Belgique	243	244
Gevaert	351 10	356
Glaxo	99	100
Goodyear	279	268 c
Grace and Co	375	364
Grand Metropolitan	51 50	50 70
Gulf Oil Canada	99	88
Hartebeest	650	674
Honeywell Inc.	825	827
Hoogovens	53 50	82 d
I. C. Industries	362	357
Int. Min. Chem	344	....
Johannesburg	840	....
Kubota	11 35	12
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

15/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	176 05	168 07
Actions-Investiss.	220 98	210 96
Actions sélectives	255 75	244 15
Aedificandi	302 39	288 68
A.G.F. 5000	213 09	203 43
Agfimo	312 72	298 54
Altefi	219 87	209 90
A.L.T.O.	192 07	183 36
Amérique Gestion	461 22	440 31
Bourse-Investiss.	237 65	226 87
Capital Plus	1121 31	1121 31
C.I.P.	728 88	695 83
Convertimmo	244 54	233 45
Cortexa	819 95	782 77
Crédinter	317 87	303 46
Croiss. Immobil.	287 16	274 14
Démeter	57141 43	56970 52
Drouot-France	221 43	211 39
Drouot-Investiss.	548 06	523 21
Drouot-Sécurité	174 47	166 56
Energie	216 24	206 43
Epargne Sicav	5499 09	5471 73
Energie Associations	21187 75	21145 46
Epargne-Croiss.	1156 79	1104 33
Epargne-Industr.	376 36	359 29
Epargne-Inter	559 34	533 98
Epargne-Oblig.	171 97	164 17
Epargne-Unie	729 21	696 14
Epargne-Valeur	296 58	283 13
Eurosic	7264 83	6935 40
Euro-Croissance	326 94	312 11
Financière Privée	695 83	664 28
Foncier Investiss.	544 64	519 94
France-Garantie	275 11	269 72
France-Investiss.	338 44	323 09
Fr.-Obl. (nouv.)	388 34	370 73
[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Investiss.	284 85	271 93
Unifrance	215 32	205 56
Unifoncier	578 27	552 05
Unigestion	510 95	487 78
Uni-Japon	775 02	739 88
Unirente	1648	1593 81
Univer	11705 66	11705 66
Valorem	321 98	307 38
Valrel	117577 32	117459 86
Worms Investiss.	601 61	574 33

◆ : prix précédent

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Océanic	24 20	21 o
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	130	130 50
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	625	615
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	96	95
Total C.F.N.	69 30	69 30
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	188	200
Akzo	173	171
Alcan Alum.	290	....
Algemeine Bank	1180	1150
Am. Petrofina	466	449 50 c
Arbed	174	....
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	79	77

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	2065	2062	2074	2065
3030	C.N.E. 3 %	2965	2985	2987	2962
505	Agence Havas	488	491	491	482
415	Air Liquide	456	458 50	459 50	460 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
560	Facom	624	628	624	616
736	Fichet-Bauche	724	730	730	738
151	Financial	154 30	156 50	156 50	155
149	Fives-Lille	162 50	165	164 90	164
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Vallourec	89	88 50	88 50	88
	V. Clicquot-P.	1183	1169	1160	1151
	Viniprix	620	618	618	611
	Elf-Gabon	924	916	917	901
	Amax Inc.	219	217 50	216 50	220
	Amer. Express	515	504	505	506
	Amer. Teleph.	596	592	590	592
	Anglo Amer. C.	162	160	158	158 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
480	Free State	397	390	390	395
265	Gencor	228	226	226	226
230	Gén. Belgique	244	244	244	244
900	Gén. Electr.	960	922	922	922
550	Gen. Motors	539	525	528	533
73	Goldfields	66 60	66 50	66 10	67 80
225	Harmony	183 80	181	182	184 60
30	Hitachi	30 30	29 40	29 40	29 40
480	Hoechst Akt.	504	494	495	495
51	Imp. Chemical	58 20	52 70	52 70	53 70
113	Inco. Limited	116	113	113 10 c	110 90 c
880	IBM	913	890	890	890
44	Ito-Yokado	43 90	43	43 10	40
285	ITT	320 30	316	314 60	318
44	Matsushita	47 90	46 75	46 95	47 45
736	Merck	779	759	755	759
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Sony	120	120	120 50	120 50
168	T.D.K.	172 50	170	169 90	170
650	Unilever	702	689	697	....
585	Unit. Techn.	578	575	582	581
1100	Vaal Reefs	942	910	912	910
560	West Deep	492	481	481	481
515	West Hold.	452	446	446	445
330	Xerox Corp.	349	360	358	360
3 49	Zambia Corp.	3 20	3 12	3 13	3 14

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 876	6 728	6 580	6 960
Allemagne (100 DM)	287 500	283 050	278	294
Belgique (100 F)	14 870	14 760	13	14 150
Pays Bas (100 fl.)	259 650	254 970	250	265
Danemark (100 krd)	79 720	78 820	76	82
Norvège (100 k)	95 840	94 730	92	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 372	10 195	10	10 700
Grèce (100 drachmes)	8 240	8 090	7 500	9 500
Italie (1 000 lires)	4 831	4 786	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	332 550	329 550	320	340
Suède (100 krs)	92 330	90 930	88	94
Autriche (100 sch)	40 910	40 280	40	41 700
Espagne (100 pes.)	5 215	5 161	5	5 450
Portugal (100 esc.)	7 400	7 300	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 606	5 500	5 400	5 670
Japon (100 yens)	2 894	2 849	2 760	2 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	97000	96500
Or fin (en lingot)	96900	95950
Pièce française (20 fr)	740	725
Pièce française (10 fr)	330	.....
Pièce suisse (20 fr)	720	719
Pièce latine (20 fr)	698	680
Souverain	865	850
Pièce de 20 dollars	4240	4100
Pièce de 10 dollars	2130	2010
Pièce de 5 dollars	1005	.....
Pièce de 50 pesos	4375	4305
Pièce de 10 florins	730	735



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1983 a été tiré à 527 869 exemplaires



En Afghanistan

Kaboul autorise un diplomate français à rencontrer le docteur Augoyard

Les autorités afghanes ont autorisé un membre de l'ambassade de France à Kaboul, accompagné du médecin de la mission, à rendre visite au docteur Augoyard, le médecin français condamné le 13 mars à huit années de prison après avoir été capturé par des troupes soviétiques alors qu'il soignait la population en zone contrôlée par la résistence, a-t-on appris mardi 15 mars au Quai d'Orsay. C'est la première fois que le docteur Augoyard, jusqu'à présent maintenu au secret, pourra recevoir la visite d'un diplomate français.

Sa condamnation a été dénoncée à Paris à la fois par le P.S., le R.P.R. et le C.D.S. Les autres médecins qui aident les populations afghanes n'ont d'autre part pas l'intention d'interrompre leur mission. « *Nous repartirons, pas par provocation, mais du fait de la nécessité*, a déclaré le docteur Philippe Manière. *Nous n'acceptons pas cette forme de chantage ; tant qu'il y aura une population démunie, nous l'aiderons.* »

Sur place, en Afghanistan, avec l'arrivée du printemps et la fonte des neiges, les combats semblent reprendre avec intensité. Les forces soviéto-afghanes ont considérablement renforcé leurs garnisons dans les régions frontalières du Pakistan, en particulier à Kandahar, à Ghazni, Gardez et à Jalalabad. Selon des sources occidentales à Islamabad et à New-Delhi, des unités ont été retirées de la vallée stratégique du Panshir, au nord de Kaboul. Ce qui tendrait à accréditer les rumeurs selon lesquelles Kaboul aurait conclu une sorte de trêve avec le chef de la résistance locale, connu sous le nom de Massoud.

Toujours de source occidentale, on estime qu'au cours de la semaine dernière, les combats auraient fait environ cent cinquante morts. Les résistants auraient fait sauter le gazoduc transportant le gaz afghan vers l'U.R.S.S. Une vingtaine de parachutistes soviétiques et afghans auraient été tués au cours d'une opération dans la vallée du Kunar. Un appareil militaire de transport aurait été atteint par les tirs de la résistance près de Jelalabad et se serait écrasé. – (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

Mort de Rebecca West doyenne des lettres britanniques

La doyenne des lettres britanniques, Rebecca West, considérée mondialement comme une des plus grandes journalistes de son siècle, est morte mardi à son domicile londonien. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

« Dame Rebecca », comme l'appelaient les Anglais, de son vrai nom Cicily Isabel Fairfield, était née en Irlande le 21 décembre 1892, mais devait, très jeune, se fixer en Écosse. Après de bonnes études au Ladies College d'Edimbourg, vieille institution réputée, elle quitte le collège à dix-neuf ans pour débuter en 1911 dans le journalisme, au sein de la rédaction de l'organe féministe *Freewoman* où on lui confie d'emblée l'éditorial politique. La suffragette prend alors le pseudonyme de Rebecca West, personnage de femme décidée de la pièce *Rosmersholm* d'Ibsen.

Elle se fait remarquer ensuite par ses critiques littéraires du *New Statesman* de Londres et du *New York Herald Tribune*, suivies de son premier livre, une étude sur Henry James, et d'une série d'essais sur la nature intitulé *The Strange Necessity* (« l'Etrange Nécessité »). Toute sa vie, elle poursuivra une triple activité de militante féministe, de journaliste et de romancière, son intelligence, sa curiosité de toute chose et son ironie redoutable – et redoutée – lui permettant d'aborder avec succès tous les genres.

En 1918, elle publie son premier roman, *The Return of the Soldier* (« le Retour du soldat »), sur le sujet des femmes en temps de guerre. En 1933, elle s'installe en France pour écrire une biographie de saint Augustin (qui fut traduite en français chez Amiot-Dumont), dans laquelle elle s'affranchit du catholicisme comme du protestantisme. Elle publie ensuite des nouvelles sur les mœurs américaines *(Harsh Voice)* puis, en 1936, *The Thinking Reed* (« le Roseau pensant ») qui se passe en France. De 1936 à 1938, elle visite longuement la Yougoslavie et publie en 1942 le résultat de son enquête en deux volumes intitulés *Black Lamb* (« le Mouton noir ») et *Grey Falcon* (« le Faucon gris »).

Au lendemain de la guerre, elle revient en France où Tériade, fondateur de *Verve*, lui confie des études sur Braque et Picasso qu'elle écrit tout en assurant en tant que journaliste le compte rendu des grands procès de l'après-guerre, notamment celui de Nuremberg, pour le *New Yorker*. Elle publiera en 1955 *A Train of Powder* (« Un train de poudre ») sur les procès, écrivant, par exemple, à propos de Hermann Gœring : « *Quelquefois, quand il était de bonne humeur, il faisait penser à une patronne de bordel.* »

Alors qu'elle a marqué toute son époque comme écrivain, tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis, elle ne fut finalement pas vraiment reconnue en France où aucun de ses grands livres n'est disponible aujourd'hui. Sa première œuvre de fiction traduite en français est *Aigre-douce* (Plon, 1955), suivie de *la Famille Aubrey* (1957) qui fut le deux centièmes volume de la célèbre collection « Feux croisés » chez Plon. Christine de Rivoyre, qui la présentait au public français dans *le Monde* du 12 mars 1955, la qualifiait de « *plus grande journaliste du monde* ». Mais la consécration ne vint jamais vraiment en France pour Rebecca West.

Les distinctions officielles, pourtant, ne lui manquèrent pas : commandant de l'ordre de l'Empire britannique (1949), puis anoblie en 1959 par la reine, elle était aussi chevalier de la Légion d'honneur.

Ele continua, presque jusqu'à sa mort, ses activités de journaliste et de féministe. Dans un entretien télévisé, en 1981, elle avouait sa grande admiration pour Mme Margaret Thatcher qui, selon elle, avait été desservie par les hommes de son parti : « *Les hommes préféreraient être ruinés par quelqu'un de leur sexe plutôt que sauvés par une femme* », déclara-t-elle notamment.

Fin 1982, elle écrivait dans le *Sunday Telegraph* : « *Je ne trouve pas agréable d'être nonagénaire, non pas parce qu'il faut craindre pour la mort, mais parce que votre tapisserie d'ameublement a déjà expiré autour de vous.* »

Au début du siècle, elle avait eu une liaison romantique et orageuse avec H.G. Wells, qui dura dix ans, et dont elle eut un fils (né en 1914), l'écrivain Anthony West.

● *M. François Mitterrand* a adressé, mardi 15 mars, un télégramme de condoléances à la veuve de Louison Bobet, décédé le 13 mars. « *La disparition de Louison Bobet*, déclare le président de la République, *attriste tous ceux qui avaient reconnu dans ce grand champion les qualités exceptionnelles du courage et de l'intelligence, vertus dont il a fait preuve jusqu'à ses derniers moments. Le sport français perd un de ses grands exemples.* »

Selon un accord conclu à La Haye

L'ILE ANTILLAISE D'ARUBA SERA INDÉPENDANTE EN 1996

(De notre correspondant.)

La Haye. – L'île d'Aruba, une des Antilles néerlandaises, doit devenir indépendante en 1996, selon un accord conclu, le samedi 12 mars, à La Haye, entre le gouvernement néerlandais et une délégation d'Aruba. Selon le dirigeant indépendantiste arubais, M. Betico Croes, Aruba (soixante-quatre mille habitants) aura une attitude « différente » de celle des autres îles indépendantes de la région, comme Sainte-Lucie ou Grenade.

Le premier ministre néerlandais, M. Rud Lubbers, a précisé que, de 1986 jusqu'à son indépendance, Aruba aura un statut particulier et conservera des liens économiques et politiques étroits avec les Pays-Bas et avec les cinq autres îles (1) qui ne souhaitent pas l'indépendance.

Aruba dénonce la prédominance de Curaçao, l'île la plus importante (cent soixante mille habitants), siège du gouvernement antillais autonome.

Selon M. Croes, les Arubais doivent être seuls à bénéficier des revenus importants du raffinage du pétrole vénézuélien et du tourisme. Cependant, des considérations raciales jouent un rôle dans cette volonté d'indépendance des Arubais, métis en grande majorité, alors que la population de Curaçao est composée principalement de Noirs, l'île ayant été un relais important des marchands d'esclaves néerlandais. Aruba veut surtout se détacher des autres îles antillaises.

RENÉ TER STEEGE.

(1) Les cinq autres îles sont Curaçao, Bonaire, Saba, Saint-Eustache et la partie néerlandaise de Saint-Martin. Les Antilles néerlandaises comptent en tout deux cent cinquante mille habitants.

M. CANTONI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PANAMA

Le *Journal officiel* du 17 mars annoncera la nomination de M. Robert Cantoni au poste d'ambassadeur à Panama, en remplacement de M. Pierre-André Dumont.

[Né en 1934, ancien élève de l'ENA, M. Cantoni a été notamment en poste à Pékin (1966-1969) et à Tel-Aviv (1969-1972). Après une année d'études à Harvard, il a servi aux directions Europe, puis Asie-Océanie au Quai d'Orsay, notamment comme délégué dans les fonctions de sous-directeur. Depuis 1981, il était ambassadeur au Gabon.]

● *L'Association professionnelle des magistrats* (droite) vient de publier le premier numéro d'un journal qui paraîtra désormais chaque trimestre : *la Revue de l'A.P.M.*. Dans l'éditorial, le président de l'association, M. Jean Pringuez, s'inquiète de la « *soviétisation de nos institutions* » et rappelle les raisons de la création de son organisation en décembre 1981 : « *résister à la véritable entreprise de démolition de la justice* ». Ce premier numéro contient aussi un article de M. Raoul Béteille, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, intitulé « Le germe du Goulag ». M. Béteille est le rédacteur en chef de *la Revue de l'A.P.M.*, en vente au prix de 25 F au siège de l'association, 3, rue Marbeau, 75116 Paris.

Grève et service minimum sur les trois chaînes de télévision

Le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT) C.F.D.T. a décidé, ce mercredi matin 16 mars, de maintenir le préavis de grève – pour ce jour-même – qu'il avait déposé la semaine dernière, mais qu'il n'avait pas rendu public « *pour ne pas interférer sur les élections municipales* ».

Le SURT-C.F.D.T. étant majoritaire chez les techniciens de l'audiovisuel, les programmes télévisés du 16 mars seront, en conséquence, réduits au « service minimum » prévu par la loi (lire page 25).

Ce syndicat a engagé cette action pour dénoncer l'« *incohérence de la politique immobilière* » du ministère de la communication, qui a pris la décision, déjà ancienne, de tranférer une partie des services techniques communs aux trois chaînes de télévision, actuellement installés rue Cognac-Jay.

Cette « tête de réseau » – par laquelle transitent obligatoirement les images émises par les trois chaînes – emploierait, selon les syndicats, environ un millier de personnes appartenant à T.D.F. C'est là que sont situés les magnétoscopes retransmettant les émissions enregistrées, les « télécinémas », le « bloc programme » qui diffuse les mires et assure la permanence d'un signal sur le réseau hertzien, le centre national de coordination qui assure le transit des images en provenance et à destination de l'étranger, etc.

Pour M. Fillioud, « *cet ensemble technique fonctionne dans des locaux exigus, mal adaptés et non conformes aux règles élémentaires de l'hygiène et de la sécurité* ». Décision a donc été prise d'en transférer une partie – et notamment celle qui concerne Antenne 2 – dans les nouveaux locaux que la deuxième chaîne occupera, vers la fin de cette année, avenue Montaigne à Paris. Les syndicats se sont toujours montrés réticents devant ce déménagement qu'ils assimilent à un « *démantèlement* ». Mais, « *il n'est pas question de revenir en arrière* », a affirmé le ministre.

Dans un communiqué, le SURT-C.F.D.T. « *se déclare prêt à participer à toute réunion permettant de trouver une solution au problème posé* ».

Le SURT-C.F.D.T. a, d'autre part, lancé un nouvel appel à la grève pour le jeudi 31 mars, dans toutes les sociétés de l'audiovisuel, Radio-France comprise, pour dénoncer la lenteur des négociations sur la mise au point d'une convention collective nationale.

A Dijon

LE PROPRIÉTAIRE DES « DÉPÊCHES » PROPOSE DE RACHETER « LE BIEN PUBLIC »

(De notre correspondant.)

Dijon. – *Le Progrès*, de Lyon, s'est proposé de racheter *le Bien public* de Dijon. M. Jean-Charles Lignel, le P.-D.G. du quotidien lyonnais, a pris contact très récemment avec la direction du *Bien public* pour manifester son intention de se porter acquéreur du principal journal de Côte-d'Or.

Cette proposition, repoussée par le conseil d'administration du quotidien bourguignon, a été communiquée au personnel du journal, mardi 17 mars, à l'occasion de la réunion du comité d'entreprise. « *Le journal n'est pas à vendre, pas plus à M. Lignel qu'à quelqu'un d'autre* », a affirmé la direction du *Bien public*.

Le Bien public, qui a fêté son cent trentième anniversaire, est le journal dominant de Dijon. Son concurrent local, contrôlé à 92 % du capital par M. Lignel, n'est autre que *les Dépêches*, où un conflit de cinq mois a opposé, l'an dernier, le syndicat du Livre C.G.T. à la direction. Ce conflit a d'ailleurs profité au *Bien public*, dont le tirage est passé d'un peu moins de 50 000 exemplaires à 64 000 exemplaires en février 1983.

Rappelons que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.) possède 42 % des actions du *Bien public*, mais que le contrôle du journal appartient toujours à la famille Thénard, fondatrice du titre.

R. C.

LES CHEFS DE CLINIQUE DES C.H.U. APPELLENT A LA GRÈVE LE 22 MARS

L'Intersyndicat national des chefs de clinique, assistants des hôpitaux des villes de faculté, dont le secrétaire général est le docteur Alain Haertig, vient de déposer un préavis de grève nationale pour le 22 mars.

L'organisation demande notamment « *la publication officielle de tous les projets ministériels devant être soumis prochainement au Parlement, un engagement gouvernemental sur les mesures transitoires à mettre en œuvre au moment du dépôt des projets de loi portant réforme des statuts des personnels hospitaliers et hospitalo-universitaires, la création de cinq cents postes hospitaliers dans les disciplines cliniques, pour moitié dans les hôpitaux généraux et pour moitié dans les C.H.U. avec maintien de la bi-appartenance pour ces derniers.* »

● *Le docteur Jean-Pierre Alfandari*, directeur de la clinique Saint-Gatien, à Tours, chirurgien cardio-vasculaire et président du Syndicat régional des cliniques privées du Centre, vient d'être élu président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.). Il remplace le docteur Yves Lecoutouk, qui exerçait ces fonctions depuis 1970. Les vice-présidents de la F.I.E.H.P. sont les docteurs Dubois, Serfaty, Ster et M. Tian, les docteurs Gold-Schmid et Morin étant secrétaires généraux.

● *Un malfaiteur belge*, récidiviste de l'évasion, Michel Anthiemus, âgé de quarante ans, a été arrêté, mardi 15 mars, avenue de la Porte-des-Ternes à Paris (17e) par la brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.), en compagnie de son amie, Carmen Vernon. D'autres policiers de l'« antigang » arrêtaient, presque au même moment, un autre Belge, Francis Royen, et son amie, Suzanne Robert, devant leur domicile de Coubevoie (Hauts-de-Seine). Les deux hommes s'étaient évadés le 17 août 1980 de la prison de Lantin (Belgique), et Michel Anthiemus est soupçonné d'avoir aidé le malfaiteur français François Besse à s'enfuir du palais de justice de Bruxelles, en 1979. Il avait déjà été arrêté, en France, le 31 décembre 1979.

